This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

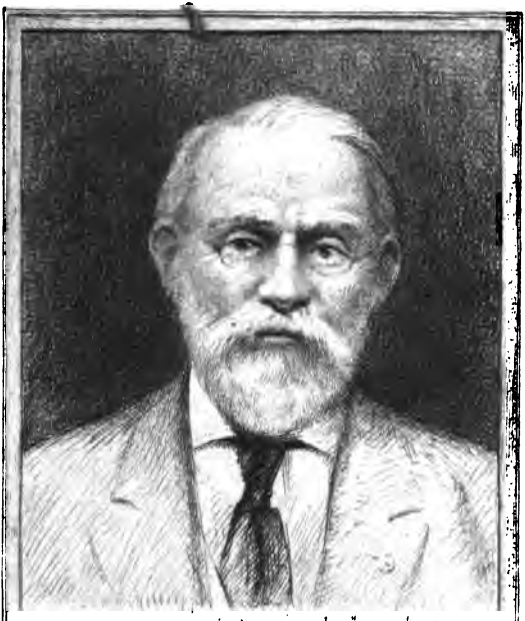

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1007
.E584

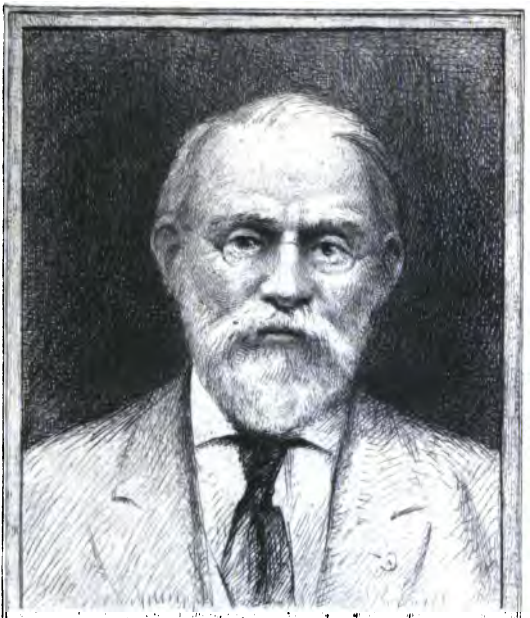

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Z
1007
.B584

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
JANVIER, FEVRIER, MARS.
MDCCLVI.
TOME CINQUIEME.
PREMIERE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. R.
M. DCC. LVI.

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

CONCERNANT

L'HISTOIRE, L'ESPRIT, LA MÉTHODE, LES USAGES ET LES PROGRÈS

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES

PARIS,
IMPRIMERIE DE L. HACHETTE ET Cie,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14.

Dumont
Gottinghen
II-27-3
3932-7

TABLE DES ARTICLES.

I. MEMOIRES *publiés par la Société Hollandoise des Sciences à Harlem* &c. Pag. 2.
II. DICTIONNAIRE *Historique de la Médecine*. &c. par Mr. ELOY. . . . . 32.
III. ORDRES MONASTIQUES &c. 32.
IV. OBSERVATIONS *d'Histoire naturelle* &c. *par Mr.* JOBLOT. *Le* MICROSCOPE *mis à la portée de tout le monde* &c. . . 76.
V. ELEMENS *de Philosophie Morale &c. par* Mr. DE JONCOURT. 83.
VI. PLANTES AMERICAINES &c. *par* Mr. JEAN BURMAN. . 107.
VII. HISTOIRE *Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la ville de Nismes. par Mr.* MENARD. 113.
VIII. TRAITE' *de la palpitation du Cœur*

Cœur &c. par Mr. C. E. DE LILLE. Pag. 135.
IX. TRAITE' *de la vérité de la Religion Chrétienne &c. par Mr.* J. VERNET. 154.
X. DISCOURS *sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes. par* J. J. ROUSSEAU. 173.
XI. PENSE'ES *sur la mode régnante de mourir avec grandeur d'ame &c. par* J. F. JACOBI. 207.
XII. HISTOIRE *de la Guerre de* 1741. *par Mr.* DE VOLTAIRE. 227.
XIII. NOUVELLES LITTERAIRES. 240.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
JANVIER, FEVRIER, MARS.
MDCCLVI.

ARTICLE PREMIER.

VERHANDELINGEN uitgegeeven door de Hollandſe Maatſchappy der Weetenſchappen te *Haarlem*: tweede Deel &c.

C'eſt-à-dire,

MEMOIRES *publiés par la Société Hollandoiſe des Sciences à Harlem. Second Volume. à* Harlem 1755. *chez* J. Boſch *Imprimeur de la Société, avec privilége de* N. S. LES ETATS DE HOLLANDE ET DE WESTFRISE. *grand* 8*vo. de pp.* 652.

CE nouveau volume des *Mémoires de la Société de Harlem* eſt une bonne preuve du zèle de ſes membres à répondre au but de ſon inſtitution. Il contient vingt-huit Mémoires, en y comprenant la réponſe à la queſtion propoſée en 1754, par la Société, *ſur les vraies cauſes qui font que depuis quelques années la Mer a gagné ſi conſidérablement ſur la côte qui s'étend le long de Petten, & des Hondsboſſen, & ſur le moyen le plus efficace pour aſſurer le rivage en cet endroit-là.* Le choix & l'arrangement des piéces qui compoſent ce volume, à tous égards le même que dans le prémier, ne nous permet pas de rien changer à la méthode que nous nous préſcrivimes en en rendant compte (1).

On

(1) *V.* T. 3. Part. I. de cette *Bibl.* p. 237. & ſuiv.

On propoſe dans le prémier Mémoire *un moyen ſûr d'appaiſer & de diminuer ſans aucun danger la violence des douleurs de la Goute.*

Une pratique de 36 ans a fourni à Mr FUUN, Auteur de ce Mémoire, plus d'une occaſion d'être témoin des terribles effets de cette cruelle maladie; l'opinion qu'on a généralement qu'elle eſt abſolument incurable, n'a fait que l'animer à chercher avec plus de zèle & d'ardeur, quelque remède qu'on lui pût oppoſer avec ſuccès. Il croit l'avoir trouvé dans les préparations que nous indiquerons tout-à-l'heure. Mr. FUUN connoit trop bien la force des préjugés en général, & de celui qu'on a particulièrement contre tous les remédes de la nature du ſien, pour ne pas s'attendre à quelques difficultés. Il va lui même au devant, & déclare qu'il ne prétend point déraciner entiérement les cauſes de la Goute, mais ſeulement en appaiſer les douleurs, & rendre ſes accès & moins fréquens & moins violens. Le bien de l'humanité, le ſoulagement d'une infinité de malades, victimes & martirs d'une erreur plus cruelle preſque que la maladie dont ils ſont travaillés, ſont les ſeules vûes que s'eſt propoſées Mr. FUUN en publiant ſon remède. Ce ſpécifique eſt fort ſimple, il conſiſte en une *décoction* & un Baume, que

l'Auteur appelle *Bals. vitæ*; voici la préparation de l'un & de l'autre.

R. Polypod.
Hermodact.
Rad. Bardan.
Salz. par. an. unc. IV.
Ras. lign. ſanct. unc. ij.

Faites couper le tout enſemble bien fin, jettez y 9 pintes d'eau & trois pintes de vin blanc, laiſſez le repoſer pendant une nuit; faites le bouillir après cela pendant trois heures, & quand il ſera réfroidi, paſſez le par un tamis. Jettez encore ſur le marc 6 pintes d'eau & 2 pintes de vin, faites le bouillir juſqu'à diminution d'un tiers, & ajoutez enſuite la liqueur, à celle que vous avez tirée de la première opération, & la conſervez en bouteilles. On doit s'en ſervir tous les jours, & s'il ſe peut, en faire ſon unique boiſſon, & s'abſtenir pendant ce tems-là, de l'uſage du vin de Rhin & de Mozelle, & de tout autre chargé de matières acides; pour nourriture il faut manger du rôti, des legumes, ou des gruaux; on peut auſſi de tems en tems manger un peu de poiſſon de Mer ou de Rivière, pourvû qu'il ſoit frais.

Pour faire le *Baume de vie*,
R. ol. Thereb. unc. III.
Sal. Tartar. unc. I½.

Sa-

Sapon. Venet. unc ij.
Aq. pluvial. Pint. 1½.

On fait diſſoudre le Sel de Tartre, dans la quantité d'eau préſcrite, que l'on a prémierement fait chauffer; on y mêle enſuite l'huile de Thérébentine, puis le Savon, après l'avoir ſéché & broyé bien fin, on remue bien le tout juſqu'à ce qu'on voye une pellicule s'élever au deſſus, on met alors le tout dans une bouteille, & on y ajoute

Sp. Matrical.
vel
Junip. unc. ij.

Il ne faut pas négliger de bien ſecouer la bouteille toutes les fois que l'on veut s'en ſervir. Il faut encore une autre préparation pour rendre ce Baume efficace, la voici:

R. hujus Bals. vitæ unc. 1.
Ol. Coelilaban. gts. 50 (2).

Ce

(2) Cette huile *Coelilaban*, ou *Coeliawang*, ſe tire à Amboine des racines des arbres qui portent la noix muſcade & le clou de giroffle. Elle eſt très aromatique, adouciſſante, fortifiante; mais elle eſt en même tems trop pénétrante & trop chaude pour pouvoir être employée ſeule. Il eſt difficile de l'avoir pure & véritable dans ce pays. On la trouve cependant telle à Amſterdam chez l'Apoticaire *Avinck*, & à Harlem chez l'Apoticaire *Sterck*. *Note de l'Auteur.*

Ce Baume eſt auſſi très utile dans toutes ſortes de douleurs rhumatiques, d'entorſes

Cette huile entrant néceſſairement dans la compoſition du Baume de Mr. FUPN, la difficulté d'en avoir pourroit mettre bien des gens dans l'impoſſibilité d'employer ce reméde. Nous profitons de cette occaſion pour leur en indiquer un bien ſimple, bien aiſé à préparer partout, & dont pluſieurs experiences aſſurent l'efficace, contre la Goute & les douleurs Rhumatiques.

R. *Ariſtol. Rot.* } rad.
Gentian . . }
Chamedrys. }
Chamepitys. } ſumm. & fol.
Centaur. }

Prenez un poids égal de toutes ces plantes, pulvériſées & tamiſées auſſi fin qu'il eſt poſſible, & bien mêlées enſemble; prenez tous les matins à jeun une dragme de cette poudre dans une taſſe d'eau, de vin, de bouillon, ou de thé; demeurez encorez encore 1 heure & demie à jeun après l'avoir priſe. Continuez ainſi pendant trois mois ſans interruption, s'il ſe peut; reduiſez enſuite la doſe à ½ de dragme pendant 3 autres mois, puis à une demie dr. pendant 6 mois, la prenant régulièrement tous les matins. Après la première année, il ſuffira de prendre une demie dr. de deux jours l'un. Ce reméde opére inſenſiblement. On ne doit donc pas ſe décourager, ſi l'on n'en reçoit pas d'abord du ſoulagement. Il travaille lentement, mais ſurement; il peut ſe paſſer deux ans avant qu'on s'apperçoive de quelque changement conſidérable. On n'eſt obligé de s'abſtenir en le prenant que des mets

&

les & de contuſions. Il faut le bien remuer, en prendre un peu dans le creux de la main, & en frotter doucement & à quelques repriſes, la partie affligée, deux ou trois fois par jour.

Mr. FUUN allégue, en finiſſant, les raiſons

& des liqueurs qu'on a toujours défendus aux Goutteux; comme le vin de Champagne, les liqueurs fortes &c. On peut y avoir recours auſſi dans le Rhumatiſme. S'il s'agit d'un Rhumatiſme invétéré & habituel, il faut obſerver tout ce qu'on vient de dire, mais s'il eſt ſimplement accidentel, quelques priſes pourront ſuffire. Ce reméde a été employé depuis quelques années en Angleterre avec un très grand ſuccès. On en doit la publication à l'humanité de quelques perſonnes d'un rang diſtingué, qui en ont reſſenti les ſalutaires effets; nous n'avons fait que traduire la recette Angloiſe. Nous ajoutons que ces poudres étant un peu difficiles à prendre, on peut, ſi l'on veut, en faire une ſorte d'opiat, & les prendre en bolus dans la quantité préſcrite. Il peut arriver encore qu'elles cauſeront dans les commencemens quelque incommodité, ſurtout aux perſonnes en qui la bile domine, mais il ne faut pas ſe décourager pour cela; on fera bien cependant en ce cas de conſulter un habile Médecin & de ſuivre ſes directions. Cette précaution ne doit jamais être négligée de quelque ſpécifique qu'il s'agiſſe. Il en eſt enfin de ceci comme du reméde de Mr. FUUN; il ne déracine peut-être pas entièrement le mal, mais il en rend les accès moins vifs & moins fréquens.

ſons ſur leſquelles il fonde l'efficace de ſon remède, il conſeille fortement de ne pas s'en tenir au Baume appliqué extérieurement, il pourroit bien diſſiper la douleur, mais le malade en auroit de fâcheuſes ſuites à redouter. Il faut dès auſſi-tôt qu'on ſent quelque attaque de Goute, recourir à la *décoction* & en prendre au moins une bouteille ou deux par jour, & une purgation après l'entier rétabliſſement. On peut ſe contenter d'employer le Baume dans les douleurs d'un Rhumatiſme accidentel, produit par le froid ou par quelque autre cauſe extérieure; encore peut-il arriver que quelque pénétrant qu'il ſoit, il doive être ſecondé par un bon véſicatoire. L'habile Chirurgien attaque encore une fois le préjugé qui empêche tant de gens de rien faire contre les douleurs de la Goute, il fait voir, en remontant aux cauſes de ce redoutable fléau, que quand il n'eſt pas héréditaire, la plupart de ceux qui en ſouffrent, ont bien plus à craindre leur ſenſualité, que les ſuites des remédes qu'on employe pour les guérir. C'eſt même cette ſenſualité qui eſt, ſelon lui, le plus grand obſtacle aux bons effets des rémédes. A l'exemple donc de *Cornaro*, il recommande la tempérance & la ſobriété, comme les meilleurs préſervatifs contre la Goute, & contre toute autre ſorte de maladie.

Ce

Ce conſeil, dont peu de gens diſputeront l'utilité, ne figureroit pas mal dans le Mémoire ſuivant, dans lequel on expoſe *la préparation, l'effet & l'uſage de quelques remédes peu employés juſqu'à préſent dans ce pays.* Les Anglois ſont en poſſeſſion de donner le ton aux autres peuples dans preſque toutes les ſciences; mais en allant puiſer chez eux des ſecours pour la Médecine, nous revendiquons en quelque ſorte notre bien; c'eſt le grand *Boerhaeve* qui les a mis en état d'être nos maîtres à leur tour. Ils ſe ſont enrichis de ſes découvertes; n'ayons point honte de profiter des leurs. Mr. BASTER a ſuivi cette maxime; c'eſt d'après les plus célébres Praticiens Anglois qu'il préſcrit les remédes qui font l'objet de ſon Mémoire. Les noms célébres des *Cheyne*, des *Mead*, des *Pringle* & des Savans qui compoſent la Societé d'Edimbourg, doivent ſans doute prévenir en faveur des remédes dont il eſt ici queſtion; & les expériences de Mr. BASTER leur donneront encore plus de poids. Nous ne pouvons que louer le zèle qui porte ce Médecin à rendre plus communs des remédes dont une heureuſe pratique lui a fait reconnoître l'utilité; il faut bien que ces remédes ſoient plus connus dans la Province où réſide l'Auteur; mais en Hollande nous ne manquons

de Médecins qui entendent les Livres Anglois & qui ſavent mettre leurs lectures à profit; nous pouvons donc aſſurer à Mr. BATSER que pluſieurs des remédes qu'il recommande dans ſon Mémoire, ſont aſſez communément employés par nos plus célébres Médecins. Les jeunes Praticiens cependant & bien des gens, qui, ſans être Médecins de profeſſion, ne laiſſent pas d'être intéreſſés à étudier cette Science, trouveront certainement dans ce Mémoire des choſes dont ils pourront profiter.

Une matière, qui n'a guères de rapport avec le reſte de ce volume, occupe Mr. SYBEL dans le troiſième Mémoire, où il ſe propoſe de démontrer *l'utilité de la Poëſie.* Nous ne nous arrêterons pas ſur ce ſujet; tout ce que nous en pourrions dire l'a déja été ſi ſouvent! Cette queſtion d'ailleurs nous intéreſſe peu; la Poëſie amuſe; on ne lui en demande pas davantage; ſuppoſer que nos amuſemens nous deviendront plus chers & plus précieux, quand on nous aura démontré qu'ils ne ſont pas abſolument frivoles, n'eſt-ce point faire trop d'honneur à notre Siécle?

Lettre de Mr. J. F. DRYFHOUT *au Sécretaire de la Société, ſur un phénomène obſervé à la Haye le* 18 *Août* 1753. Il s'agit de *la parélie* obſervée auſſi par Mr. *Gabry.* Mr. DRYFHOUT prétend que ce Savant n'a pas bien répréſenté ce phénomène;

ne; il communique donc ici des obſervations qu'il croit plus vraies & plus exactes. Ceux qui ſont en état de juger de cette controverſe, ne pourroient le faire ſur un ſimple extrait; il faut qu'ils ayent les deux pieces entières ſous les yeux.

Obſervations Météorologiques faites au Cap de Bonne Eſpérance en 1751 *&* 1752, *par Mr. l'Abbé* DE LA CAILLE, *& communiquées à la Société par Mr. le Profeſſeur* ALLAMAND. Il réſulte de ces obſervations que les vents de S. E. & de N. E. ſont proprement les ſeuls qui ſouffient conſtamment au Cap. Le premier ſe fait ſur-tout ſentir entre les mois de Septembre & d'Avril. Il eſt fort ſouvent S. S. E. ou E. S. E. plutôt que S. E. Il eſt froid & ſec, & l'on jouit communément d'un ciel fort clair pendant qu'il règne. L'air eſt en général fort tempéré au Cap, quoiqu'on y reſſente quelquefois d'exceſſives chaleurs dans les mois de Décembre, Janvier & Février; mais ces chaleurs durent peu; les nuits y ſont aſſez froides; cependant il y gèle rarement, & Mr. DE LA CAILLE n'y a jamais vû de glace. Les pluyes y tombent abondamment, dans les mois de May Juin, Juillet & Août; il y pleut bien auſſi quelquefois dans les autres mois; mais ces pluyes ne ſont ni abondantes ni réglées, comme les premières; il y grêle de tems en tems, ſurtout durant la ſaiſon des pluyes;

pluyes; mais jamais assez pour causer du dommage. Le Tonnerre s'y fait fort peu entendre. Les variations du Baromètre y sont entre 27 pouces 10 lignes, & 28 pouces huit lignes.

Observations sur le cours de Mercure, par Mr. SCHIM. Ces observations sont remplies de calculs qu'il est impossible d'abréger. La même raison nous oblige de ne faire qu'indiquer l'article suivant, qui contient une *Méthode claire & facile de calculer les Logarithmes*, par Mr. GUIL. OTTON REITZ.

Remarques sur les diverses méthodes d'arrêter les hemorragies & sur les plus fameux stiptiques employés dans la Chirurgie. par *Mr.* TH. SCHWENCKE. Le célébre Professeur de la Haye expose exactement dans ce Mémoire les avantages & les inconvéniens des méthodes dont il y parle. Ses observations, fondées sur plusieurs expériences qui lui ont été communiquées par d'habiles Médecins ou Chirurgiens, vont presque toutes à assurer à l'*Agaric* la vertu stiptique que les Mémoires de l'Académie de Chirurgie lui attribuent, pourvû qu'on l'employe avec certaines précautions, sur lesquelles nous renvoyons au Mémoire même de Mr. SCHWENCKE.

Histoire & traitement d'une blessure faite à la poitrine par un coup d'épée; par Mr. HOFMAN *Chirurgien Major de l'Hôpital de la Garnison de* NAMUR. *Cure d'une autre bles-*

bleſſure pareille, par le même. Guériſon d'une bleſſure à la tête. par le même. L'hiſtoire & le traitement de ces bleſſures ne peuvent qu'être utiles aux Chirurgiens; mais il faut les voir en entier, on ne ſauroit en rien retrancher.

Avis touchant la Comète, qui, ſelon le ſyſtême de Newton, *de* Halley *& de quelques autres Aſtronomes, doit ſe faire voir en* 1757, *ou* 1758. *par* Mr. KLINKENBERG. Autant le vulgaire ignorant & ſuperſtitieux redoute-t-il l'apparition de cette Comète, autant le Philoſophe en déſire-t il le retour. Tous les Aſtronomes ont les yeux tournés de ce côté. Si l'événement juſtifie leurs eſpérances, ou du moins leurs déſirs, l'Aſtronomie y gagnera certainement, & la théorie des Comètes, juſques ici trop imparfaite, en acquerra un grand dégré de perfection. En attendant, Mr. KLINKENBERG, dans la ſuppoſition que la Comète de 1682, étant la même que celle des années 1531, & 1607, reparoitra l'an 1757, ou 58, trace d'avance ſon cours, en prenant pour baſe les obſervations faites ſur la Comète de 1682. On ſent bien que tout cela n'eſt pas ſuſceptible d'extrait.

Nous nous arrêterons plus long tems ſur le Mémoire ſuivant de Mr. GAUBIUS, dont l'objet nous paroît intéreſſer encore davantage l'attention du Public. Il s'agit de l'Inoculation de la petite-Vérole. Quoiqu'on ait beau-

beaucoup écrit sur cette question, il s'en faut bien qu'elle soit décidée. Les préjugés ne se déracinent pas si aisément, surtout quand on peut, comme dans ce cas-ci, les appuyer de quelques prétextes plausibles, & même respectables à certains égards. Quoiqu'il en soit & avec quelque force que les préjugés dont nous parlons ayent été combattus par un célébre Pasteur (3), la pratique de l'Inoculation encore mal affermie dans ces Provinces, a besoin d'être soutenue par un succès constant, le moindre revers la feroit tomber peut-être sans retour. On doit donc avoir beaucoup d'obligation à Mr. GAUBIUS, qui a pris occasion du cas particulier qui lui est arrivé (un des plus fâcheux sans doute que l'histoire de l'Inoculation fournisse) de montrer que bien que cette méthode ne soit pas absolument à l'abri de tout danger, on peut cependant y recourir surement & sans scrupule, pourvû qu'on se conduise avec sagesse & précaution. Voici le fait. Un jeune homme d'une famille distinguée de Leyde, communiqua à Mr. GAUBIUS, au commencement de May 1755,

(3) *Voyez* l'Essai Apologétique de Mr. *Chais*, inséré dans le I. *Vol.* de ces Mémoires & publié ensuite à part chez *de Hondt* à la Haye. Voyez aussi 2. Extraits longs & détaillés de l'ouvrage de Mr. *Chais* & du discours de Mr. de la *Condamine* sur l'Inoculation, dans le 3 T. de *cette Bibliotheque.*

1755, le deſſein où il étoit de ſe faire inoculer la petite-Vérole, & le pria de vouloir bien ſe charger de ce ſoin. Mr. GAUBIUS accepta la propoſition avec d'autant plus de plaiſir, que connoiſſant à fonds le ſujet qu'il devoit inoculer, il le jugeoit très propre à ſubir cette opération ſans danger. La ſaiſon paroiſſoit auſſi fort convenable. Mr. GAUBIUS, ſans perdre de tems, commença dabord à préparer ſon ſujet; cette préparation ſe paſſa comme à l'ordinaire, on ne négligea aucune précaution de part ni d'autre; & le 25 de May l'Inoculation ſe fit à la maniere accoutumée. Nous ne ſuivrons pas notre célèbre Profeſſeur dans le détail circonſtancié qu'il donne de toute la maladie; cela nous mèneroit trop loin; contentons nous de dire que les huit prémiers jours ſe paſſerent ſans aucune marque d'incommodité.

Mais ſur le ſoir du huitième, & les deux jours ſuivans, le malade ſe plaignoit de quelques friſſons, maux de tête &c. On ne remarqua cependant pas la moindre altération dans ſon poulx; rien, ni dans les urines, ni dans toute l'habitude du corps, qui annonçât le moindre changement; l'impatience, l'inquiétude, une imagination un peu ébranlée, étoient les ſeules incommodités actuelles de l'inoculé. On penſoit à réiterer l'Inoculation, regardant la prémière comme ſans effet; *mais* le 4 Juin au matin, Mr. GAUBIUS trou-

trouva à ſon malade une aſſez forte fiévre & une exceſſive chaleur. Cela continua juſqu'au 6. que l'éruption commença à ſe faire vers le ſoir. Le lendemain la petite-Vérole ſortit en grande abondance au viſage, fort peu dans les autres parties du corps; mais elles ne tardèrent pas d'en être couvertes.

Enfin cette petite-Vérole étoit de la plus maligne eſpéce. Le 11 de Juin ſe manifeſtèrent les ſymptomes les plus fâcheux, & malgré tous les ſoins & toute l'habileté de Mr. GAUBIUS, ſon malade auroit peut-être ſuccombé, ſi les chaleurs exceſſives n'euſſent heureuſement ceſſé. Tout alla aſſez bien depuis ce jour juſqu'au quinze, que le malade ſe croyant abſolument hors d'affaire, obligea ſa garde à lui laver la tête & les yeux avec du beurre. La nuit ſuivante fut très agitée; groſſe fiévre, délires continuels. Ce furent les dernières allarmes; car dès-lors le malade alla de mieux en mieux juſqu'à l'entier rétabliſſement, auquel il ne parvint cependant qu'après avoir encore beaucoup ſouffert par les clous ou froncles qui lui couvroient tout le corps. Mr. GAUBIUS avoit bien prévu cet accident & avoit pris de ſages précautions pour le prévenir, ou du moins le rendre moins douloureux. En voilà aſſez pour donner une idée du cas décrit par Mr. GAUBIUS & du danger que ſon malade a couru. C'eſt à regret que nous

nous supprimons des détails instructifs & si propres à faire connoître l'habileté & la sagesse de ce grand Médecin; mais outre que ces détails ne doivent pas être abrégés, il faut nous reserver un peu d'espace pour les réfléxions dont Mr. GAUBIUS a accompagné l'histoire de cette Inoculation extraordinaire. Son dessein n'est point, dit-il, de décrier cette pratique, il ne nous paroît pas non plus qu'il ait en vûe de l'encourager, mais de faire voir qu'elle exige plus de soins & d'attention que bien des gens ne se l'imaginent, & c'est ce dont le cas présent fournit une très bonne preuve. Le sujet inoculé étoit d'un très bon tempérament; la saison paroissoit avantageuse. On ne peut douter que la matière varioleuse ne fût de la bonne espéce; elle avoit été procurée par Mr. le Professeur *Schwencke*, à l'expérience & l'exactitude duquel on pouvoit s'en raporter surement. On n'a rien négligé dans la préparation; ajoutez à cela que pendant ce tems il ne régnoit ni petite-Vérole, ni maladies inflammatoires à Leyde & dans ses environs; & cependant combien de raisons n'a-t-on pas eu de craindre que l'opération n'eût un très malheureux succès? Que conclurre de-là? que l'Inoculation est nuisible ou dangéreuse dans toutes les circonstances & dans tous les cas? nullement, mais simplement qu'on ne doit pas entreprendre cette opération à la légère, & sans

avoir pris toutes les précautions nécessaires pour en assurer le succès (4).

Nous abrégeons extrêmement ces premières réflexions, dont l'évidence est palpable. Ajoutons par rapport à la préparation, que Mr. GAUBIUS croit qu'on peut par son moyen diminuer la force du venin au point que l'inoculé ait la petite Vérole la plus facile & la plus heureuse; mais qu'il craint que cette foiblesse de l'action du pus ne lui ait pas permis d'épuiser toute la disposition que le sujet pouvoit avoir à l'infection, de sorte qu'il pourroit très aisément reprendre la petite Vérole une seconde fois. Nous ne pouvons dissimuler la surprise que nous cause cette réflexion. Quelles raisons Mr. GAUBIUS a-t-il de craindre cet effet? Il reconnoit que l'histoire de l'Inoculation ne lui four-

(4) Touchant le choix du sujet, on ne sauroit trop recommander de suivre les avis & l'exemple de Mr. *Ranby*; cet habile homme, zélé partisan de l'Inoculation, n'a jamais inoculé de sujet, qu'un sévère examen ne le lui ait fait juger de tout point bien conditionné. Il pousse le scrupule là-dessus au point de ne vouloir pas inoculer ceux qui demandent une préparation un peu longue, parceque c'est un sûr indice de quelque vice actuel dans l'habitude du corps. On ne peut guères douter que M. *Ranby* ne soit en grande partie redevable à cette attention des succès qu'il a constamment eus dans la pratique de l'Inoculation.

fournit aucun fait qui puiſſe fonder ſa crainte (nous allons plus loin, & nous oſons ſoutenir que juſques ici toutes les expériences vont à la détruire); cependant, dit-il, je ſuis ſur que le fait eſt poſſible, puiſqu'il arrive dans la petite-Vérole naturelle. Comme il y a des gens qui ne la prennent jamais, il peut y en avoir auſſi qui y ayent *une ſi grande diſpoſition, qu'elle ne puiſſe pas être épuiſée par une ſeule attaque.* Mais une ſimple poſſibilité (quand on l'accorderoit) tient-elle contre des faits appuyés ſur des expériences qu'on ne ſauroit revoquer en doute? Mr. GAUBIUS convient d'ailleurs qu'il eſt *extrêmement rare* qu'on ſoit expoſé à eſſuyer ainſi plus d'une attaque de la petite-Vérole; mais il peut ſe faire, dit-il, que dans le tems que l'infection règne, un homme ſe trouve dans un état ſi favorable ou ſoit attaqué ſi légérement, que la diſpoſition, quelle qu'elle ſoit, à recevoir l'infection n'en ſoit que peu diminuée. Il ajoute que l'expérience lui a appris que dans ce pays on ne doit pas compter que ces petites-Véroles ſi bénignes, qui ne ſont accompagnées d'aucune fièvre, exemptent d'une ſeconde attaque. Ne diſputons pas des mots, Mr. GAUBIUS entend-il par-là une vraie petite-Vérole? il nous ſemble que non, puiſqu'il dit dans la même page, *qu'il fut accuſé de ne point connoître la nature de cette maladie, pour n'avoir pas voulu prendre pour*

vraie petite-Vérole *une legère éruption de puſtules ou boutons ſemblable à celle dont il venoit de parler.* (5) L'événement le juſtifia; car quelques jours après la perſonne dont il étoit queſtion prit la vraie petite-Vérole. Or s'il n'eſt pas queſtion d'une vraie petite-Vérole, la diſpute ſe réduit à rien, & l'analogie que Mr. GAUBIUS allégue, ne fournit aucun fondement à la crainte qu'il témoigne (6).

Si nous nous ſommes un peu étendus là-deſſus, ce n'eſt que parceque nous ſentons combien il importe de tâcher d'affoiblir le préjugé que l'autorité du célèbre Profeſſeur pourroit faire naître dans l'eſprit des Lecteurs, ſur une matière que nous ſouhaiterions qu'on examinât impartialement.

Reprenons le fil des réfléxions de Mr. GAUBIUS. „ On voit, dit-il, dans cet „ exemple que la lenteur avec laquelle la „ matière varioleuſe opère, ne fournit „ pas

(5) *Op deeze obſervatie ſteunende heb ik wel eens eenen* dusdaanigen *luchtigen* uitſlag *niet voor de* waare Pokken *willen aanneemen, de Lyder korte daagen daar naa in de* waare Kinder Pokjes *verviel.*

(6) Nous ne repéterons pas ce qu'on a dit ailleurs ſur la queſtion, ſi l'on peut avoir deux fois la petite-Vérole. Mr. *Chais* nous ſemble y avoir très bien répondu dans ſon *Eſſai*; *Voyez* auſſi le *Tome* 3. de cette *Bibliothéque.* p. 212-218.

„ pas toujours un pronoſtic aſſuré que la „ petite-Vérole ſera heureuſe"; Tout dépend encore ici de la conſtitution du corps. On ne doit donc pas non plus s'allarmer pour cela ſeul que l'éruption ſe fait plutôt qu'on ne l'auroit attendue; le plus ou le moins de diſpoſition à recevoir la petite-Vérole, ne décide rien par rapport à la qualité de la maladie. On ne doit pas non plus s'impatienter, ſi l'éruption tarde un peu, ni ſe hâter de recourir à une ſeconde Inoculation. Dans ce cas-ci l'éruption ne commença qu'après le dixième jour (7). On a vû des cas où elle a tardé juſqu'au 14 & même juſqu'au 26 jour (8). Si l'on demande quel danger on court à tenter trop tôt une ſeconde Inoculation? Mr. GAUBIUS répond qu'il n'eſt rien moins que démontré qu'en augmen-

(7) Des Perſonnes dignes de toute créance nous ont aſſuré que ce délai de l'éruption juſqu'au dixième jour, jetta le jeune Homme, dont Mr. GAUBIUS décrit le cas, dans des anxiétés & des frayeurs, qui lui attirèrent une fiévre ardente; & que l'exceſſive chaleur qui ſurvint, acheva de le jetter dans un état très violent. Nous laiſſons à juger à d'autres ſi ce ne pourroit point être la ſource d'une partie des ſymptomes qui ont donné le plus d'exercice à la ſagacité de l'habile Profeſſeur.

(8) *Voyez* l'extrait du Rapport de Mr. *Haſky*. p. &

gmentant la dose du venin, on n'augmente pas aussi l'efficacité de son action au point de rendre la petite-Vérole très dangéreuse. L'eau dissout une certaine quantité de sel & pas davantage, mais on n'a point de preuves qu'il en soit ainsi du corps humain par rapport à l'infection varioleuse, qu'il en reçoive précisément ce qu'il faut pour produire la petite-Vérole, & que tout ce qu'on auroit introduit de pus au-delà, reste inutile. Cette seule incertitude paroît suffisante pour engager à ne pas se presser d'insérer de nouvelle matière (9).

L'Inoculation a ses charlatans; quel art, quelle science n'en a pas? Quelques personnes n'ont point craint de dire, qu'on pouvoit par l'Inoculation attirer la petite-Vérole sur telle partie du corps qu'on trouvoit à propos. Mr. GAUBIUS s'élève fortement contre cette idée & sans doute avec raison. Attribuer à une pratique des effets qu'elle ne peut produire, c'est la décrier & non pas l'encourager; c'est rendre suspects ceux qu'elle produit réellement. Quelques sujets inoculés n'ont eu que deux ou trois pustules autour des playes, en conclurra-t-on qu'il en sera de même de tous

(9) Heureusement on a fait plus d'une expérience suffisante pour calmer les craintes que ce doute de Mr. GAUBIUS pourroit faire naître.

tous ceux qui ſe ſoumettront à cette opération? L'Inoculation a ſes avantages réels & bien démontrés dans les cas même les plus fâcheux; ne lui en prêtons pas de chimériques. Mr. GAUBIUS conclut encore de ce cas particulier, qu'il n'eſt pas vrai que la petite-Vérole inoculée ſoit toujours exempte de *la fiévre ſécondaire*, ou de ſuppuration; & il recommande à cette occaſion l'uſage du Quina qu'il a très utilement employé ici, & dans quelques autres cas de petite-Vérole naturelle, pour modérer la fiévre, produire de bon pus, & prévenir la Gangrène.

On voit par tout ce que nous venons de dire, que Mr. GAUBIUS n'eſt pas prévenu pour l'Inoculation, au point de nier qu'elle puiſſe jamais manquer de réuſſir; il expoſe au contraire les difficultés avec force; il mérite donc bien d'en être cru dans ce qu'il dit de ſes bons effets. Or le ſubit changement en mieux que ſon malade éprouva, il l'attribue nettement à ce que la petite-Vérole inoculée, lors même qu'elle eſt de la mauvaiſe eſpéce, eſt toûjours *beaucoup plus douce & plus traitable que la naturelle* (7). Et il ne feint point de

(10) *Ik zulks toe aan de veel zachteren en meer buigſaamen aart dewelke door de inenting zelfs aan kwaadaartige ſoorten van Pokken, medegedeelt word.* p. 369.

de reconnoître que c'eſt à l'Inoculation que Mr. ***. eſt vraiſemblablement redevable de la vie. Ce n'eſt donc point pour déconſeiller cette pratique, qu'il publie ce Mémoire, mais pour montrer la néceſſité d'agir avec précaution, & pour ſe rendre utile ſurtout aux Médecins, en leur mettant ſous les yeux un cas qui leur fournit par ſes difficultés une occaſion de faire des réflexions, auxquelles des cas plus favorables, où les choſes vont, pour ainſi dire, d'elles-mêmes, ne donnent pas à beaucoup près autant de lieu. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Médecins, à qui il ſe préſente de ces cas rares & dangéreux, fiſſent part de leurs obſervations au Public; on perfectionneroit de jour en jour une méthode très ſalutaire au genre humain, & qui eſt le meilleur préſervatif contre une maladie qui fait de ſi terribles ravages. Enfin on entrevoit que Mr. GAUBIUS a craint l'effet des bruits répandus à l'occaſion de cette cure, & il nous ſemble que cette crainte influe quelquefois un peu dans la manière dont il préſente les difficultés. Si le ſuccès rend ſouvent les hommes trop hardis, le danger peut auſſi les rendre trop timides. Nous n'avons garde de blâmer la circonſpection dont Mr. GAUBIUS veut qu'on uſe, mais nous voudrions qu'on ne fût que circonſpect & qu'on n'allât pas plus loin. Nous ne craignons

gnons pas qu'on nous blâme de nous être trop étendus sur ce Mémoire. Son objet & son Auteur font notre apologie.

Des effets qu'un Poisson d'Amérique produit sur ceux qui le touchent. Par Mr. le Professeur ALLAMAND.

Le Poisson, dont il s'agit ici, a beaucoup de rapport avec celui que l'on nomme *Torpille* ou *Tremble*, si bien décrit par l'illustre Mr. de *Réaumur* dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année* 1714. La relation, que Mr. ALLAMAND a communiquée à la Société de Harlem, lui a été fournie par Mr. *'s Gravesande*, Gouverneur de la Colonie d'*Issequébo*. On trouvera la figure & la description de ce Poisson dans le nouveau volume du grand Ouvrage de *Seba*, qui paroîtra dans peu. Pour ses effets, ils sont un peu plus violens que ceux de la Torpille européenne. L'ébranlement, qu'il cause à ceux qui le touchent, est semblable en tout à celui que fait éprouver dans l'électricité, *l'expérience de Leyde*, & même si le Poisson est un peu grand, il jette infailliblement par terre celui qui le touche. L'engourdissement & la douleur se font sentir par tout le corps, mais ils se dissipent peu après & n'ont jamais de mauvaises suites. Un rapport plus frappant encore qu'a ce Poisson avec l'Electricité, c'est que par l'ébranlement qu'il cause, il opère des guérisons plus promtement & au moins

auſſi ſurement; car Mr. *'s Gravesande* aſſure que pluſieurs perſonnes affligées de douleurs rhumatiques, en ont été entièrement délivrées après l'avoir touché. Il ſe trouve cependant des hommes qui peuvent le manier ſans qu'il produiſe ſur eux le moindre effet. Il y a tant de rapport entre l'action de ce Poiſſon & celle de la *Torpille*, qu'on pourroit ſuppoſer que l'une & l'autre dépend du même méchaniſme; la diſſection d'un de ces Poiſſons mettroit à même de décider ſurement la queſtion.

Nouvel Eſſai ſur la manière d'adoucir l'eau de la mer, par Mr. HALES, communiqué par Mr. ALLAMAND. Les efforts redoublés qu'on a faits pour rendre l'eau de la mer potable, n'ont eu juſques ici que très peu de ſuccès. Mr. HALES a donné, comme l'on ſait, un Traité ſur cette matière, qui contient pluſieurs expériences curieuſes. Peu content du réſultat de toutes ces expériences, ce Savant, zélé pour l'intérêt de la ſociété, n'a ceſſé de chercher un moyen de rendre douce l'eau de la mer, plus ſimple & moins couteux que tous ceux qu'il avoit indiqués dans ſon Traité. Il a cru pouvoir y réuſſir, en faiſant diſtiller de l'eau de mer mêlée avec de la chaux ou de la pierre infernale. Cette diſtillation lui a en effet donné de l'eau très bonne à boire; mais il a enfin trouvé un moyen beaucoup plus ſûr & plus ſimple de produire

cet

cet effet; il s'eſt aſſuré par „ pluſieurs ex-
„ périences, qu'en mettant une once
„ de craie ſur quatre pintes d'eau de mer,
„ & faiſant diſtiller le tout, on en tiroit
„ ¾ d'eau douce beaucoup meilleure &
„ plus ſaine, que celle que donnoit l'eau
„ de mer mêlée avec la chaux ". Il s'eſt hâté de communiquer ſa découverte aux Seigneurs Commiſſaires de l'Amirauté & à M. M. les Directeurs de la Compagnie des Indes. On ne nous dit point s'ils ont vérifié l'expérience de Mr. HALES. La choſe eſt bien facile à faire, & l'objet eſt trop important, pour ne pas mériter l'attention de nos Phyſiciens.

Deux caries des os guéries par Mr. FUHN; c'eſt au moyen du *Mercure précipité blanc* que Mr. FUHN à opéré cette guériſon; la cure eſt longue & tédieuſe, mais le ſuccès dédommage bien de tout cela.

Nouvelle manière de dulcifier l'huile de Vitriol, par Mr. SCHATTE *Dr. en Médecine, fils de J. H. Des propriétés des Vents, de Terre & de Mer, qui ſouflent ſur les côtes de l'Iſle de Java, & particuliérement à Batavia; par Mr.* SEMEYNS. *Obſervations ſur la vraie élévation des vapeurs dans une Iſle au Nord de* Batavia, *communiquée par Mr.* SEMEYNS. *Guériſon d'une Hernie inguinale ou* bubonocèle *incomplette accompagnée de divers accidens, communiquée par Mr.* L. STENHUIS. *Réſolution d'un problême d'Architecture militaire, par Mr.* P. DE LA-

LAVAUX. *Sur les différentes parties du Raſſonation, ſelon la* formule *propoſée par* Mr. YPE' *Profeſſeur en Philoſophie à Franeker, par Mr.* KLINKENBERG. On ne ſauroit entendre l'un de ces Mémoires ſans le ſecours des figures qui l'accompagnent ; & les calculs que les Auteurs de l'un & de l'autre employent pour établir & développer leurs principes ne ſont pas de nature à être abrégés.

Obſervations ſur la guériſon d'un homme qui avoit eu la poitrine, & les poumons traverſés d'une bale. par Mr. SANNIE. *Réponſe à la queſtion ſur la poſſibilité du mouvement dans le* plein. *par Mr.* J. ENGELMAN. Il y a long-tems qu'un illuſtre Auteur, dont les déciſions ſont à la vérité plus reſpectées ſur le Parnaſſe que dans le Lycée, a prononcé ſur l'inutilité des efforts qu'on faiſoit pour réſoudre cette queſtion.

Que Rohaut *vainement ſéche pour concevoir*
Comment tout étant plein tout a pû ſe mouvoir,

Voici cependant un Philoſophe qui s'aviſe un peu tard de vouloir prouver que ce que *Boileau* regardoit comme impoſſible, eſt très poſſible & très aiſé à concevoir. On pourroit demander ſi la queſtion nous intéreſſe beaucoup aujourdhui que l'exiſtence du vuide paroît ſi bien démontrée ?

Conſidérations Philoſophiques & Méchaniques

signes sur les Moulins-à-vent, par Mr. J. LULOFS. Le célebre Auteur de ce Mémoire intéressant pour ce pays, s'y borne à examiner la position des ailes du Moulin-à-vent, & à donner des régles par lesquelles on puisse déterminer la force du vent & son action sur ces ailes, & fixer par cela même, selon les loix de la Mécanique, le plus grand effet qu'on puisse attendre de ces machines. Voilà le plan & le but de Mr. LULOFS; pour les détails, nous n'osons y toucher, ce Mémoire est de la classe de ceux qui doivent être lûs en entier.

Nouvel Essai d'une Table pour la division des nombres, par Mr. WOLFRAM.

Explication de la demande que Moyse *fait* EXOD. XXXIII. 18. *de voir la gloire de Dieu, par Mr.* C. C. H. VAN DER AA. Peu content des éclaircissemens que les Interprétes ont tâché de donner sur cet endroit de l'Ecriture, Mr. VAN DER AA propose un autre sentiment qui lui paroît plus vraisemblable qu'aucun de ceux qui ont été adoptés jusques ici par divers Commentateurs. Il croit que *Moyse* demanda ici à Dieu de lui faire connoître clairement, immédiatement & *a priori* tout le plan qu'il s'est fait pour la conduite, la conservation & le gouvernement du Peuple d'Israël. Cette interprétation plaira sans doute à bien des gens, qui n'examineront pas trop scrupuleusement les raisons

Chirurgiens, Botaniſtes & Chimiſtes; avec l'expoſition de leurs ſentimens & de leurs découvertes & le Catalogue de leurs principaux Ouvrages; le tout d'après ce que les meilleurs Auteurs ont écrit ſur cette matière. Par Mr. ELOY, Médecin Conſultant de S. A. R. Madame la Princeſſe *de Lorraine*, & Penſionnaire de la Ville de Mons. A *Liége* & à *Francfort* en Foire, chez *J. F. Baſſompierre* 1755. 2 *Tomes* 8. T. I. *pagg.* 433, ſans l'Avertiſſement, qui en a 8. T. 2. *pag.* 471.

MR. ELOY avertit que ce *Dictionnaire* n'eſt qu'un amas de matériaux étrangers, & que les choſes qui viennent de lui ſe rapportent preſque toutes au choix & à l'arrangement, ainſi qu'à la traduction de quelques paſſages tirés des Hiſtoriens Latins. Le *Dictionnaire hiſtorique* de *Moréri*; le *Dictionnaire Univerſel de Médecine* de *James*; la *Bibliothéque Belgique* de M. *Foppens*; le *Dictionnaire hiſtorique portatif* de Mr. *Ladvocat*; les Hiſtoires de la Médecine que nous ont données les célébres Médecins *Freind* & *Daniel le Clerc*; *l'Etat de la Médecine ancienne & moderne* de *Clifton*, le *cinquiéme Livre des*

Maux

Maux Vénériens du savant *Astruc*; l'Ouvrage de *van der Linden*, *de Scriptis medicis*; le *Traité de l'Opinion* de M. *le Gendre*; les *Eloges des Hommes Savans* de M. *de Thou*, avec les Additions de Mr. *Teissier*; enfin les Vies des Auteurs qu'il a trouvées à la tête de leurs Ouvrages, voilà les principales sources d'où il a tiré le fonds & les expressions de ce *Dictionnaire*. On ne peut qu'approuver en général sa conduite. Ce seroit une peine très inutile dans une compilation comme celle-ci, de vouloir toujours s'exprimer autrement que ne le font les Auteurs que l'on suit. Quand leurs expressions sont bonnes, pourquoi en chercher d'autres? Mais d'un autre côté, il y a cet inconvénient à copier mot pour mot, c'est que la diversité des styles produit une bigarrure désagréable; & il faut avouer qu'on a souvent occasion d'en faire la remarque en parcourant ce *Dictionnaire*. Outre cela, quand on est dans l'habitude de transcrire, il arrive quelquefois que sans s'en appercevoir on copie jusques aux fautes & aux négligences des autres, & c'est encore ce que Mr. ELOY n'a pas toujours évité. Donnons en quelques exemples. *Tome* I. *pag.* 233. „ Chesneau *avoit fait un propos* de ne plus „ travailler à son Livre d'Observations. „ *pag.* 177. L'avarice de Jaques Silvius „ fut extrêmement blâmée; car *malgré* „ *qu'il fût riche*, il s'abaissoit encore à

faire diverses répétitions pour de l'argent. *pag.* 278. On dit que Démocrite s'étoit rendu lui-même aveugle par la réverbération d'un miroir ardent, pour être moins distrait dans ses méditations. Labérius veut que ce soit pour ne pas voir la prospérité des méchans; & Tertullien dit que *c'est à raison* que Démocrite ne pouvoit regarder le Sexe sans émotion. *pag.* 392. Garchi étoit un homme d'une profonde érudition qui n'ignoroit rien de toutes les parties de la Médecine, savoit les Langues & les Belles-Lettres, en un mot un *homme tel à qui on avoit surement* confié le soin de la santé de cet Auguste Monarque (l'Empereur Charles VI) dont la mort précipitée a allumé dans l'Allemagne, l'Italie & les Pays-Bas le feu de la guerre & de la désolation. *pag.* 419. On remarque dans l'Histoire de la Médecine que du tems de Gordon, *on faisoit étonnamment du renchéri*; tout étoit plein d'affectation dans la Médecine". Il est très vraisemblable que ces fautes & diverses autres doivent être mises sur le compte des Ecrivains que Mr. Etoy a transcrits, car d'ailleurs il écrit lui-même fort bien, comme on peut en juger par l'Avertissement qu'il a mis à la tête de son Livre; & c'est ce qui feroit souhaiter qu'il eût quelquefois pris la peine de refondre les morceaux qu'il a trou-

trouvés dans des Auteurs qui n'écrivent pas auſſi bien que lui. En général s'il avoit mis plus du ſien dans ce *Dictionnaire*, ſes Lecteurs ne s'en ſeroient que mieux trouvés. Mettons à préſent les nôtres en état de juger eux-mêmes de cet Ouvrage, par les Articles que nous en tirerons au hazard. „ *Conſtantin* ſurnommé *l'Africain*, parcequ'il étoit originaire de Carthage, étoit membre du Collège de Salerne, & vivoit environ l'an 1070. *Léon* d'Oſtie parle ainſi de lui. Ce *Conſtantin* ayant quitté Carthage, paſſa à Babylone, où il ſe rendit très fameux en la connoiſſance des Langues Arabe, Chaldéenne, Perſanne, Egyptienne & Indienne. Il apprit auſſi la Médecine & les autres Sciences, employant trente-neuf ans à cela. Il revint enſuite à Carthage; mais ayant ſçu que ſes citoyens le vouloient faire mourir parcequ'il étoit ſavant, il ſe cacha dans un navire qui paſſoit en Sicile & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être reconnu, l'obligea de paſſer quelques jours en habit de gueux, juſqu'à ce que le frere du Roi de Babilone, qui étoit à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au Duc *Robert*, comme un perſonnage de très grand mérite & qui étoit digne de ſa protection. *Conſtantin* préféra la ſolitude à cette faveur, & ſe fit Religieux de l'Ordre de S. *Benoiſt*

„ au Monastère de *Ste. Agathe d'Aversa*, „ où il écrivit de très beaux Ouvrages „ en Médecine, dont le même *Léon* d'Os„ tie a fait le Catalogue " & dont M. ELOY donne les titres. Après quoi il ajoute que „ *Constantin* fut un des plus „ grands Compilateurs de Médecine, „ surtout depuis *Haly-Abbas*; & qu'il „ semble avoir été le premier qui ait in„ troduit en Italie la Médecine Grecque " Remarquons ici qu'on appelle quelquefois *Constantin* Ασηκρήτης & Ασηκρήτις, ce qui ne signifie autre chose que *a Secretis* ou *Secrétaire*, parcequ'il l'avoit été du Duc *Robert* à Salerne; ce qui a occasionné une assez plaisante bévue du *P. Labbe* & de M. *J. G. Schenck*. Ils l'appellent *Asyncrite* & le distinguent de *Constantin l'Africain*. *Jean Meursius* s'est aussi plaisamment trompé en l'appellant *Constantin Asynkite* & en transformant un de ses ouvrages intitulé, *Viatica peregrinantis* (M. ELOY l'a omis dans sa liste) en Relation de Voyages, pendant que c'est un Livre de Médecine.

„ *Hasschardus* ou *Hassardus* (*Pierre*) „ étoit de Lille en Flandres. Il se titre „ lui même de Médecin-Chirurgien, dans „ un Traité *de Morbo Gallico*, imprimé „ à Louvain en 1554. Il paroît qu'il a „ fait grand fonds sur l'Astrologie; car „ *François Rapardus*, Médecin de Bru„ ges, ayant fait imprimer à Anvers en „ 1551

„ 1551 un Ouvrage intitulé : *Magnum*
„ *& perpetuum Almanach à consuetis nu-*
„ *gis liberum, eoque verè medicum, de*
„ *Phlebotomia, de balneis, de purgationi-*
„ *bus certiora præcepta continens, ut me-*
„ *ritò dici possit vulgarium Prognosticon*
„ *Medicorum, Empiricorum & Medica-*
„ *strorum flagellum. Haschardus* répondit à
„ l'Auteur par un Livre intitulé : *Clypeus*
„ *Astrologicus.* Il y étend son attention
„ scrupuleuse sur la position des Astres,
„ jusqu'au tems que l'on doit choisir pour
„ se faire raser. C'est dans cet Ouvrage
„ qu'il loue l'ordonnance du Magistrat
„ de Bruges, qui enjoignoit à tous Bar-
„ biers de se conformer sur cet Article à
„ l'Almanach de *Pierre Brucbesius*, au-
„ tre Médecin entêté de l'Astrologie.
„ Comme *Rapardus* s'étoit moqué de cet-
„ te ridicule Ordonnance, sa critique avoit
„ mis *Haschardus* de mauvaise humeur ;
„ & quelque bonne raison qu'on pût ob-
„ jecter à ce dernier pour le *départir* de
„ ses idées astrologiques, il n'en voulut
„ rien retrancher, au contraire il pous-
„ sa sa folie jusqu'à exhorter tous les Ma-
„ gistrats à *édicter* des réglemens confor-
„ mes à celui que l'ignorant ou superstí-
„ tieux Magistrat de Bruges venoit de
„ publier avec autant de sérieux, que si
„ ce point avoit intéressé l'Etat & la Po-
„ lice. Outre l'Ouvrage dont on vient

„ de parler, nous avons encore le ſuivant
„ de la façon d'*Haſchardus*.

„ *Salubérrima bonæ valetudinis tuendæ*
„ *præcepta Eobani Heſſi, Poetæ feſtiviſſi-*
„ *mi, elegiaco carmine, ad imitationem*
„ *Galeni conſcripta, noviſque Commenta-*
„ *riis illuſtrata. Francof.* 1568 in-8.

Patin (*Guy*) natif de Beauvais en Picardie „ étoit Docteur de la Faculté de „ Paris & Profeſſeur en Médecine au „ Collége Royal. Son ſavoir & ſon eſprit „ vif lui attirérent beaucoup de réputa„ tion vers l'an 1640. Les plus doctes „ perſonnages de ſon ſiécle cultivoient „ ſon amitié avec ſoin, & pluſieurs „ d'entre les Grands lui offroient un „ *louis-d'or* ſous ſon aſſiette, toutes „ les fois qu'il vouloit aller manger chez „ eux, tant ils prenoient de plaiſir à ſon „ entretien; mais *Patin* mépriſoit la for„ tune, & n'aimoit guéres le faſte de la „ Cour. Le premier Préſident *de Lamoi„ gnon* étoit le ſeul qu'il favoriſoit de ſes „ converſations; ce Magiſtrat ſe délaſſoit „ avec lui de l'embarras de ſes affaires. „ *Patin* mérita les premiers honneurs de la „ Faculté, dont il fut élu Doyen en 1652. „ Trois ans après, c'eſt-à-dire, en 1655, „ il ſuccéda à *Riolan* en la Chaire de „ Profeſſeur au Collége Royal, où il en„ ſeigna avec beaucoup de réputation. „ L'éloquence lui étoit un don naturel; „ mais elle n'avoit rien de faſtueux; c'é-

„ toit

„ toit par ſa noble ſimplicité qu'elle avoit
„ la force d'attirer les eſprits, & qu'elle
„ exerçoit ſur eux un empire abſolu. Sa
„ converſation étoit ſavante & enjouée,
„ ſa Mémoire merveilleuſe & ſon diſcer-
„ nement juſte, ſon érudition & ſa pré-
„ ſence d'eſprit furent admirées en Par-
„ lement, quand il plaida pour la Fa-
„ culté contre le Sieur *Renaudot*, Doc-
„ teur de Montpellier, qui prétendoit
„ pouvoir pratiquer à Paris, ſans ſe fai-
„ re aggréger au corps des Medecins de cet-
„ te Ville. *Patin* gagna hautement ſa
„ cauſe contre lui; mais il conſola ſa par-
„ tie en ſortant de l'Audience, l'ayant a-
„ bordé d'un grand ſang froid: *Monſieur*
„ lui dit-il, *vous avez gagné en perdant.*
„ *Comment donc*, lui repondit *Renaudot?*
„ *C'eſt*, repliqua Patin, *que vous étiez ca-*
„ *mus quand vous êtes entré au Palais,*
„ *mais vous en ſortez avec un pied de nez*;
„ à la vérité *Renaudot* étoit naturelle-
„ ment camus. *Patin* étoit un des plus
„ ſpirituels & des plus agréables railleurs
„ qui fut en France: il diſoit les choſes
„ avec un froid de Stoïcien; mais il em-
„ portoit la piéce, & ſur ce chapitre il au-
„ roit donné des leçons à *Rabelais*. Il fut
„ cependant accuſé d'être trop libre dans
„ ſes ſentimens; la vérité eſt qu'il a é-
„ crit ſans ménagement touchant les af-
„ faires de Religion & les Perſonnes con-
„ ſtituées en dignité dans l'Egliſe: *le ſa-*

„ *vain du Calvinisme paroît être celui qui*
„ *a gâté son cœur. Patin* avoit promis
„ plusieurs ouvrages au Public, entr'au-
„ tres une Histoire des Médecins célébres;
„ mais il n'a point exécuté ses promesses.
„ Il ne nous reste de lui que des Lettres,
„ qui sont le portrait naturel de son cœur
„ & de son esprit; c'est dommage qu'el-
„ les soient tachées de sentimens injurieux envers les Puissances de l'Eglise.
„ Il mourut septuagenaire en 1672 & laissa une des plus nombreuses Bibliothéques de France. Il étoit père de *Robert* savant Medecin, mort en 1671, & de *Charles*, aussi Docteur en Médecine. La disgrace & l'éloignement de celui-ci, qu'il aimoit tendrement, le touchèrent au vif; mais il eut la consolation de le voir devenir célébre dans la connoissance de l'Antiquité & de la Médecine ".

Cet Article que nous venons de transcrire n'est pas du nombre de ceux que nous avons pris au hazard. Nous l'avons choisi tout exprès pour donner un exemple du zèle que M. ELOY témoigne pour sa Religion. Les Moines de Mons, de Liége & d'Anvers lui sauront sans doute beaucoup de gré de ce qu'il dit que *le levain du Calvinisme paroît être celui qui a gâté le cœur de Patin.* Ce n'est pas le seul trait de ce genre qui leur fera plaisir, ils en trouveront bien d'autres, entre lesquels il ne faut pas omettre celui-ci, qui se trou-

ve

ve dans l'Article de *Peucer* pag. 272. „ *Peucer* fit imprimer à Wittemberg un „ cinquième livre de la *Chronique de Ca-* „ *rion*, qui eſt une Piéce pleine d'em- „ portemens contre l'Egliſe & les Pontifes „ Romains. Il n'eſt pas étonnant que cet „ homme ſe ſoit fait un devoir de *pour-* „ *ſuivre* cet ouvrage également impie & „ ſcandaleux; ayant épouſé la fille de „ *Mélanchton*, il ne pouvoit mieux cor- „ reſpondre à la qualité de gendre de cet „ Hérétique, qu'en ſuivant les traces de „ leur commun maître, l'Apoſtat *Lu-* „ *ther*, qui avoit employé le fiel de la „ calomnie la plus atroce & la plus baſ- „ ſe pour augmenter ſon parti par la hai- „ ne qu'il inſpiroit contre l'Egliſe & ſes „ chefs. Mais tous ces outrages furent „ des coups donnés en l'air; la protection „ toute puiſſante du Chef inviſible de l'E- „ gliſe eſt un boulevart aſſuré contre les „ inſultes des Hérétiques, & jamais les „ portes de l'Enfer ne prévaudront con- „ tre les colonnes de la Foi. Qui ſe ſe- roit attendu à trouver une tirade de cet- te force dans un Dictionnaire de Mé- decine! En revanche *nous ne ſavons* ſi les dévots trouveront bon que l'Auteur attribue la converſion de *Plempius* à des motifs humains. *Il ſe fit*, dit-il, *Ca-* *tholique*, *pour être Profeſſeur en Médecine* *à Louvain.* A propos de *Plempius*, nous

ſommes ſurpris que M. ELOY, en donnant la liſte de ſes Ouvrages, ait omis un de ceux qui lui ont fait le plus d'honneur, c'eſt un Traité fort curieux *de Togatorum valetudine tuenda.* in-4. Bruxellis 1670.

Mais cette omiſſion n'eſt rien au prix de celle qui ſe trouve dans l'Article de *Haller*; le voici tout entier.

„ *Haller* (*Albert*) a donné un Traité „ intitulé: *de muſculis diaphragmatis Diſ-* „ *ſertatio Anatomica. Bernæ* 1733 in-4.

Nous avons eu dabord de la peine à croire que Mr. ELOY entendît parler ici du célébre Mr. *de Haller*. Outre que ce grand Homme eſt, graces à Dieu, plein de vie, & que l'Auteur de ce *Dictionnaire* ne parle guères de vivans (je dis guères, parceque cela lui arrive cependant quelquefois, par inadvertance ſans doute), outre cela il ne nous paroiſſoit point du tout vraiſemblable qu'un Homme, qui s'eſt acquis une réputation immortelle par une multitude d'excellens ouvrages dans tous les genres, & particulièrement dans la Médecine, ne fût connu d'un Médecin que par une ſeule Diſſertation. La choſe eſt vraye pourtant, c'eſt de l'illuſtre M. *de Haller* dont il s'agit dans ce maigre Article, & la Diſſertation dont on rapporte le titre eſt bien de lui.

S'il y a diverſes omiſſions dans ce *Dictionnaire* (ce qui eſt inévitable dans un Ouvrage comme celui-ci), il s'y trouve d'un

d'un autre côté plusieurs Articles qu'on ne s'aviseroit pas d'y chercher; celui de *Descartes*, par exemple, & celui de *Gassendi*; mais Mr. ELOY croit qu'*à raison de l'étroite union de la Philosophie avec la Médecine*, ces deux grands Philosophes „ méritent place dans ce *Dictionnaire*, n'ayant „ pû travailler à perfectionner la premiere, sans avoir en même tems concouru „ à l'éclaircissement des points les plus „ difficiles de la théorie médicinale". Au moyen de ce principe ce *Dictionnaire* pourroit être considérablement grossi dans une seconde Edition.

On sera peut-être plus surpris encore d'y trouver *Lazare Erckern*, uniquement à cause de *ses connoissances dans la Métallurgie*, & *Columella* dont voici l'Article.

„ *Lucius-Junius-Moderatus Columella*, „ Philosophe très renommé, qui vivoit „ du tems de *Senèque*, sous l'Empire de „ *Néron*, l'an 57 de salut. Nous avons de „ lui; *De Re rustica Libri duodecim. De „ cultu hortorum, cum aliis* ". M. ELOY ne donnant pas à *Columella* la qualité de Médecin & ne lui attribuant que des Ouvrages d'Agriculture, on ne voit pas ce qui a pû l'engager a en faire mention. Remarquons ici que *Columella* se trouve sous le nom de *Lucius*, ce qui ne semble pas être à sa place. Il en est de même d'*Apulée* (*Lucius Apuleius*); & pour ne pas trop multiplier les exemples, on voit encore

avec

avec surprise *Caton*, sous le nom de *Marc*.

Mais de tous les Articles étrangers à ce *Dictionnaire*, il n'y en a point que l'on s'attendît moins à y trouver que ceux de *Moyse*, de *Noé* & d'*Adam*. On ne sera peut-être pas fâché de voir les raisons que l'Auteur a cru avoir de parler du premier Homme.

„ Dieu, dit-il, en tirant l'homme du „ néant, lui apprit les secours par lesquels „ il devoit se conserver, lorsqu'il lui en„ seigna l'usage des fruits & des légumes „ pour sa nourriture. *Ecce dedi vobis om„ nem herbam & universa ligna.... ut sint „ vobis in escam.* Les Livres Saints nous „ apprennent aussi que le Très-Haut a „ créé les médicamens, & qu'il est in„ sensé de les mépriser. *Altissimus creavit „ de terra medicamenta, & vir prudens „ non abhorrebit illa.* N'est-ce pas encore „ des mêmes Livres Saints que l'on sait „ que Dieu a créé le Médecin & la Mé„ decine, qu'il a donné la science aux „ hommes, & que c'est lui qui guérit „ l'homme? *S. Augustin* s'explique fort „ clairement à ce sujet au *Livre* III. *de „ la Cité de Dieu. Corporis Medicina*, dit„ il, *si altiùs rerum originem repetas, non „ invenitur: unde ad homines manare po„ tuerit, nisi à Deo, cui rerum omnium sta„ tus salusque est tribuenda?* On trouve „ encore dans la S. Ecriture que Dieu fit

„ ve-

„ venir tous les animaux devant *Adam*, „ afin qu'il leur imposât des noms convenables, d'où quelques uns croient „ pouvoir inférer, que le premier Homme avoit reçu en même tems une connoissance parfaite de toutes leurs qualités, aussi bien que de celle de toutes „ les autres créatures, & cela étant, il „ s'ensuit qu'il n'ignoroit pas leurs usages „ par rapport à la Médecine. On dira „ peut-être, qu'*Adam*, pour avoir été „ créé dans l'état de grace, n'avoit aucun „ besoin de la science de la Médecine, „ puisqu'elle n'est autre que celle de guérir, & que les maladies n'avoient alors „ aucun empire sur lui.". Véritablement cette objection paroît bien forte, mais elle n'étonne point Mr. ELOY, & voici comment il s'en démêle.

„ Mais Dieu qui avoit prévû la chute „ de notre commun Père, voulut bien „ lui accorder cette science, quoique surabondante dans l'état où il avoit été „ créé, parceque'elle étoit le remède que „ sa miséricorde infinie avoit préparé aux „ maux & aux infirmités qui devoient „ faire partie du châtiment destiné à „ l'homme révolté contre son Créateur. „ Ainsi le don de la Médecine qu'*Adam* „ avoit reçu dans l'état de grace, étoit „ plutôt un ornement pour son esprit, „ qu'une notice nécessaire à son état; &

„ il

„ il posséda cette science dans toute sa
„ plénitude, tandis que se soumettant
„ aux ordres de Dieu, il se fit un crime
„ de s'en rendre le prévaricateur. Mais
„ devenu criminel, la science de la Méde-
„ cine, qui lui étoit alors devenue un se-
„ cours nécessaire, fut considérablement
„ obscurcie en conséquence de sa chute;
„ elle auroit même été comprise dans ce
„ degré d'ignorance où ses autres con-
„ noissances furent plongées, si Dieu,
„ également miséricordieux dans ses ven-
„ geances & juste dans ses arrêts, n'avoit
„ bien voulu lui laisser quelques rayons
„ de cette science, pour se conserver lui
„ & sa postérité, & réparer les insultes
„ des maux inséparables de sa nature.

Pour achever de donner une idée de cet Ouvrage, nous devons encore avertir qu'outre les Articles des Médecins, il en renferme encore quelques autres dont voici la liste. *Alexandrie* (Bibliothèque d'). *Aliptes*; *Amuletes*; *Anatomie*; *Andrapodocapélos*; *Arabes* (État de la Médecine chez les). *Archiatre*; *Botanique*; *Charmes*; *Chimie*; *Chirurgie*; *Clinique* (Médecine). *Cos* (Médecins & Temple de). *Cyrène* (Temple de). *Déesses de la Médecine*; *Dieux de la Médecine*; *Dogmatique* (Secte). *Druïdes*; *Eclectique* (Secte). *Egyptiens* (État de la Médecine chez les). *Empirique* (Secte). *Epidaure* (Temple d'). *Esseniens*; *Episynthétique* (Secte); *Femmes* (Médecine chez

chez les). *Galien* (Etat de la Médecine du tems de); *Gymnastique* (Médecine); *Gymnosophistes*; *Juifs* (Etat de la Médecine chez les); *Médecine sa nature, son origine, son enfance, son introduction en Europe, son état depuis la renaissance des Lettres, les contradictions qu'elle a souffertes; Médecins, leur Collége à Londres; Méthodique* (Secte). *Nouveau Monde* (Etat ancien de la Médecine dans le). *Orientaux* (Médecine des). *Parabolains; Partage de la Médecine; Pastophores; Pergame* (Temple de). *Pharmacie; Philosophes; Pneumatique* (Secte). *Rois Médecins; Romains* (Etat de la Médecine chez les). *Saints Médecins; Salerne* (Ecole de). *Serviteurs subalternes dans la Médecine ancienne.*

Nous avions dessein de transcrire un ou deux de ces Articles, mais il est plus que tems de mettre des bornes à cet Extrait. Remarquons seulement que c'est dans ces Articles surtout que M. ELOY a mis ce qu'il a jugé à propos de dire de l'Etat de la Médecine, de ses Révolutions, de ses Sectes &c. Il y a dans tout cela bien des choses curieuses & intéressantes. Mais peut-être trouvera-t-on qu'au-lieu de mettre en pièces l'Histoire de la Médecine & de la répandre par lambeaux dans ce *Dictionnaire*, l'Auteur auroit mieux fait de mettre à la tête du premier Volume un Abrégé suivi de cette Histoire, & de passer ensuite au *Dictionnaire* des Médecins.

cins. Cela pourra se faire dans une seconde Edition; car nous ne doutons pas que cet Ouvrage, qui dans sa totalité est fort bon, & très-digne de l'attention, non seulement des Médecins, mais aussi de tous les gens de Lettres, ne soit diverses fois réimprimé.

ARTICLE TROISIEME.

ORDRES MONASTIQUES; Histoire extraite de tous les Auteurs qui ont conservé à la postérité ce qu'il y a de plus curieux dans chaque Ordre. Tom. IV. page 284.

Sixième Extrait.

QUoique en gros il y ait plus de variété dans ce Volume que dans aucun des précédens, nous n'oserions dire que dans le détail il soit plus attachant & plus curieux. Les Décorations de la Scène Monachale y sont plus diversifiées, un plus grand nombre de personnages & d'Acteurs y jouent leur rolle, mais ce sont toujours de prétendus miracles, des visions chimériques, des discours extravagans, des actions bizarres ou folles, des régles minutieuses ou cruel-

cruelles, & pour ne rien diſſimuler, il y règne une monotonie de langage & d'action qui commence à ennuyer. L'Auteur l'a ſenti. En Ecrivain judicieux, il s'eſt reſſerré, & nous l'imiterons. Sur *trente quatre piéces* différentes que ce petit volume offre aux Lecteurs, nous ne choiſirons que quelques traits principaux, & nous nous bornerons à une ſimple notice du reſte.

I. Dabord paroiſſent les *Dominiquains* qu'*Innocent* III honora du nom de *Frères Prêcheurs*, parceque le miniſtère de la parole & le ſalut des ames doit être leur unique occupation. JESUS-CHRIST indigné des excès où les pécheurs avoient porté le crime, alloit tous les exterminer, quand la Ste Vierge le déſarma, en lui offrant *Dominique* pour travailler à les convertir (1). Un mort reſſuſcité qui avoit été témoin oculaire du fait l'atteſta (2); une viſion confirma la choſe à *Innocent* III (3); & les faveurs de *Marie* répandues à pleines mains ſur le bienheureux *Dominique* & ſur ſes Religieux, achevèrent de démontrer à

(1) R. P. F. Joh. Mandalenſis, *Ordinis Prædicatorum Theologi, de fraternitatis ſanctiſſimi Roſarii B. V. Mariæ, progreſſu & ſtatu. Libri tres*, Coloniæ Agrip. 1613. *lib.* 2. *c.* 12.

(2) *ibid. c.* 2.

(3) *ibid.*

à toute l'Egliſe le tendre intérêt qu'elle prenoit à leurs ſuccès & à leur gloire. Cet Ordre eſt très ſévère. Les Dominiquains, perſuadés qu'il eſt beaucoup plus parfait que tous les autres, y reçoivent les Chartreux, les Bénédictins, les Cordeliers, & généralement tous les autres Moines qui ont deſſein d'y paſſer, à moins qu'ils ne ſoyent ignorans & non-lettrés (4); car ils n'admettent point ces derniers. Auſſi cet Ordre a-t'il été de tout tems fertile en Ecrivains célébres; témoin entr'autres *Albert le Grand*, qui compoſa plus de huit cens Livres. Il n'en reſte que 21 Volumes *in-folio* (5), dont le 20e. eſt, ſelon notre Auteur, le plus édifiant & le plus curieux. On y voit un génie profond, abondant, ſubtil, à qui rien n'échape. Sur les ſeules paroles de l'Evangile *miſſus eſt &c*, il fait 230. queſtions non moins dignes de ſon ſavoir que de ſa dévotion pour *Marie*. Il y demande ſous quelle forme l'Ange lui apparut? dans quel ſéxe? à quel âge? à quelle heure? avec quel habit? Il y recherche ſi la Ste. Vierge avoit un teint convenable; ſi elle avoit les cheveux roux ou noirs, comment elle avoit les yeux &c (6). *Albert* ne

(4) *ib. c.* 13.

(5) Alberti *Opera*, in *præfat.*

(6) Id. Tome XX. *Queſt. in Evang.* Miſſus eſt *&c. Queſt:* 3, 4, *&c.*

ne laiſſe aucune de ces queſtions indéciſes, & cela même fait croire que *Marie* ſe montra à lui quand il compoſoit cet ouvrage; car comment auroit-il pû faire un portrait ſi circonſtancié du teint, du port, de la taille de la Vierge, ſans avoir ſous les yeux l'original, dans le tems qu'il tiroit la copie (7).

II. Les *Filles de St. Dominique* ne ſont pas ſoumiſes à moins d'auſterités que les Religieux de l'Ordre. On trouve ici une Lettre écrite à une jeune demoiſelle, qui ſe diſpoſe à entrer parmi ces Religieuſes, & où on l'exhorte à bien examiner ce qu'elle va faire. „ Il n'y aura ſur votre „ toilette, lui dit-on, ni mouchoirs fins, „ ni chemiſes de toile de Hollande, ni „ dentelles, ni fard, ni mouches, ni mi„ roir. Elle ne ſera compoſée que d'un „ voile de ſerge commune, d'une guim„ pe de gros chanvre ſans empois, d'une „ ceinture, avec une paire de pantou„ fles & de chauſſes; des inſtrumens de „ pénitence, quelques ceintures & brace„ lets de fer, le cilice & la diſcipline en „ feront tout l'ornement ". Point d'autre lit que la dure Il faut coucher toute habillée avec la tunique, le voile, le couvre-chef, les chauſſes, la ceinture. On ſe lève à minuit pour dire matines; ſept fois

(7) *Ibid.* in *præſat.*

fois par an la ſupérieure *lave la tête* à chaque Religieuſe. La régle veut qu'on les ſaigne quatre fois ; cela conſerve le teint; mais le jeûne depuis la Ste. Croix de Septembre juſqu'à Pâque, l'abſtinence continuelle de chair, & les fréquentes diſciplines ne laiſſent pas toujours aſſez de ſang pour ces ſaignées des quatre ſaiſons. Le ſilence n'eſt pas la moindre auſtérité que cette régle préſcrit; à la moindre infraction à cet égard, les jeûnes & les flagellations marchent. Ce dernier exercice revient ſouvent, tantôt à titre de pénitence, tantôt à titre de châtiment, & dans cet Ordre, comme dans quelques autres, on n'y va pas de main morte. „ La ſcène eſt ici quelquefois ſanglante, & la „ Prieure a ſoin que les choſes ſe faſſent „ de bon jeu. Je connois, dit le charitable donneur d'avis, je connois aux *Filles de St. Thomas*, les deux Meres qui „ ſont chargées de cet office; je peux „ vous aſſurer qu'on ne peut mieux s'en „ acquitter; elles ont toutes les qualités „ requiſes pour bien fouetter ! Et que faut-il pour s'attirer ces cruelles diſciplines? Il ne faut qu'*avoir la vûe égarée au chœur*, ou *arrêter l'œil ſur quelqu'un*, ou *omettre le nom de ſœur en parlant à une Religieuſe*, où moins encore. Voilà la vie, voilà un échantillon des pénitences des Religieuſes de St. *Dominique* (8). Quel cou-

(8) *Conſtitutions des Sœurs. &c.*

courage ne faut-il pas avoir, pour ſe déterminer à en aller groſſir la troupe!

III. Il eſt vrai que les Frères & les Sœurs de cet Ordre trouvent de grandes conſolations dans le *Roſaire* qui lui eſt affecté. On appelle ainſi un Chapelet, compoſé de 15 dixains de grains, pour réciter autant de dixains relatifs aux quinze myſtères auxquels on prétend que la Ste Vierge a eu part, & dont la recitation eſt accompagnée des graces les plus diſtinguées & les plus nombreuſes. L'origine de cette dévotion eſt miraculeuſe. La Ste Vierge elle même encouragea *Dominique* à inſtituer, ſous le nom de Confrairie de JESUS & de *Marie*, une ſainte confraternité à l'honneur du *Roſaire*, & elle y attacha mille bénédictions. Frère *Alain* en fut le principal promoteur. *Alexandre* VI & *Innocent* VIII ont accordé juſqu'à trois cens ſoixante mille ans d'Indulgences aux fidèles qui récitent dévotement le Roſaire. D'ailleurs l'entrée dans la Confrairie du Roſaire eſt une marque ſure qu'on eſt inſcrit dans le livre de vie (9).

IV. Parmi les grands hommes de l'Ordre de St. *Dominique*, il ne faut pas oublier frère *Jean Thaulère*, qui floriſſoit à Cologne à la fin du XIII ſiécle. C'étoit un

(9) Mandalenſis *de fraternitate Roſarii*. lib. 3. c. *II*.

un Prédicateur si sublime & si touchant, qu'on tomboit en extase & comme mort à ses sermons. Un jour prêchant sur ces paroles, *voici l'épouse vient* &c, (10) il représenta d'une manière si pathétique les *nôces spirituelles* de l'ame avec l'Esprit Saint, qui *lui donne un si grand amour, qu'elle se fond & se transforme du tout en son époux*, qu'un des assistans en seroit mort, si *Thaulère* cédant aux prières de tout l'auditoire n'eût cessé quelques momens de parler (11). Qui sait si ce n'est pas de *Thaulère* que certains Prédicateurs de nos jours ont appris l'art de donner des convulsions à leurs Auditeurs, à force de les toucher & de les émouvoir!

V. *Les Religieux de St. Antoine* forment une Congrégation, dont notre Historien dit beaucoup de bien. Leur Régle est douce (12). Ils prennent rang parmi les Chanoines Reguliers de St. *Augustin*.

VI. Rien de plus chargé au contraire que la Régle des *Célestins*. On y a statué des peines à l'infini. Ils jeûnent toute l'année, ou ne mangent que quatre œufs en aumelette les jours privilégiés. Un silence

(10) MATTH. *XXV.* 6.

(11) *Vie de* Thaulère *par les Minimes de Vincennes.*

(12) *Constit. Congregat. Fratr.* Antonii Viennensis. *Paris*, 1663.

lence profond & une retraite continuelle font reſſembler leur cloître à une ſolitude. L'obéiſſance y eſt ſans bornes. La diſcipline y ſoutient perpétuellement la pénitence & y mortifie la chair. L'*In-pace* n'y eſt pas inconnu. Les Conſtitutions de cet Ordre furent confirmées en 1664 (13).

VII. La Régle des *Chanoines Reguliers de Saint Geneviève*, ainſi appellés du nom de leur principale Abbaye, eſt ſpécialement auſtère pour les Novices qu'on n'admet qu'après bien des épreuves. Elle l'eſt auſſi par l'obligation qu'elle impoſe à chaque Religieux de s'accuſer tous les vendredis en plein Chapitre de ſes fautes & de ſes défauts. Outre cela, il faut qu'aux trois vœux de Religion, les humbles Chanoines en ajoutent un quatrième; c'eſt de n'accepter aucun bénéfice ſans la permiſſion de leur Abbé & de n'en ſolliciter aucun (14).

VIII. Il y a des gens qui parlent fort mal des *Chanoines Reguliers de St. Jean des Vignes* de Soiſſons. Notre Auteur les juſtifie par l'expoſition de leurs ſtatuts, qui véritablement exigent beaucoup de régularité

(13) *Conſtitut.* Cœleſtinorum *Provincia Franco-Gallicana. Paris* 1670.

(14) *Conſtit.* Canonic. Regular. *Congreg. Gallicana* 1676. *Directoire pour les Novices des Chanoines Reguliers de Sainte Geneviève.*

larité & de précaution. Dabord on n'y reçoit perſonne ſans s'être bien aſſuré que s'il fait le vœu de chaſteté il a tout ce qu'il faut pour en avoir le mérite (15). Outre ce premier trait, qui donne déjà une grande idée de cette Abbaye, les conſtitutions qu'on y ſuit, entrent dans des détails admirables (16). Par exemple, elles ordonnent aux Chanoines de ſe *faire la barbe* tous les quinze jours, & de ſe *faire ſaigner* ſix fois par an. Elles défendent de dire *ma* chappe ou *mon* manteau, au-lieu de *notre*, ne permettant l'uſage de *mon* ou de *mien*, que pour les péchés perſonnels qu'on a commis; & en effet il ſonneroit mal qu'un Religieux, en parlant de ſoi-même, dit, *notre péché*, *notre diſſipation*, *notre gourmandiſe*; ce ſeroit taxer indirectement toute la Communauté. Par ces échantillons qu'on juge du reſte.

Les *Auguſtins* ſont de trois ſortes, les *grands*, les *petits*, & ceux qu'on appelle à Paris les *Petits Peres*. Ces derniers ſont *déchauſſés*, les autres *chauſſés*.

IX. Les *Auguſtins chauſſés* ont ici la même

(15) *Chronici Abbatialis Canonicæ Sti.* Joannis apud Vineas, *Autore* P. Petro Legris 1617. *Interim a Medico & Chirurgo viſitetur Novitius, ne Eunuchus aut morbo latenti affectus accipiatur. C.* 8. *p.* 290.

(16) *Statutum ſive Conſtit. Abbat. Canon.* St. Joannis apud Vineas. Sueſſon. *apud* Seveſtre 1620.

me obligation à notre Hiſtorien que les Chanoines de St. Jean des Vignes. Il démontre que leurs mœurs doivent être d'une ſainteté parfaite, parceque leur régle eſt très ſevère. „ Dans chaque Couvent „ de l'Ordre, il y a de fortes priſons mu„ nies de fers & de ceps, pour enchaî„ ner les criminels. Le Geolier répond „ corps pour corps de ſon priſonnier. S'il „ le laiſſe ſauver, il eſt mis à ſa place „ dans les cachots; s'il lui donne quelque „ choſe par compaſſion, il eſt condamné „ au pain & à l'eau. Si quelque Frère „ oſe prendre la défenſe de l'accuſé & em„ pêcher les enquêtes, on lui fait ſubir le „ même châtiment qu'au coupable (17).

X. Les Conſtitutions des *Auguſtins déchauſſés* ſont encore plus auſtères (18). On les appella dabord *Petits Pères*, à cauſe de l'état de pauvreté & de baſſeſſe dans lequel ils parurent, mais qui a bien changé depuis. „ Une des grandes douceurs „ dont on jouit dans cet Ordre, c'eſt de „ pouvoir à tout moment gagner des In„ dulgences en baiſant la courroie du „ Prieur, ou de celui qui le repréſente. „ Les Frères qui vont en ville & qui en re-

(17) *Conſtit. Ord.* Eremitarum St. Auguſtini &c. *Colon.* 1627. *c.* 17. *c.* 2.

(18) *Liber Cæremoniarum* Fratr. Diſcalceator. &c. *Lugdun.* 1642.

„ reviennent, ont l'avantage de se sanctifier & de purifier leurs lèvres par l'attouchement de ce précieux morceau „ de cuir ".

XI. Mais un *problême* est de savoir *si les Petits Pères sont Augustins ou Capucins?* On sent l'importance de la question. Il s'agit proprement de décider si St. *Augustin* portoit une longue & ample robbe, des manches larges & pendantes, avec des bas & des souliers comme les Augustins chaussés le veulent, ou, s'il alloit pieds nus avec la barbe & le manteau d'hermite à la manière des Petits Pères. Jusqu'ici les Papes mêmes se sont armés envain des terribles foudres du Vatican, pour pacifier les esprits sur cette grande question, qui a occasionné tant de combats, & si souvent affligé l'Eglise. L'Historien des Ordres Monastiques n'a garde de s'oublier jusqu'à prétendre la résoudre; une Satyre publiée sous le faux nom du Chevalier *René*, lui fournit divers traits au desavantage des *Petits Pères* (19); mais il proteste qu'il ignore qu'ils y ayent répondu, sans quoi il n'auroit pas manqué de

(19) *Apologus tripartitus pro divi Augustini triplici epistola, per modum libelli supplicis oblatus Summo Pontifici, supremæ Parisiorum Curiæ, & Generali Eremitani Ordinis. Opera & Studio* Renati, *Equitis Gallo-Belgici.* 1645.

de faire valoir leurs raisons. Cette Satyre est fort rare. L'Auteur y témoigne un grand respect pour les flammes séraphiques & le feu divin dont fut embrasé St. *François; mais ces charbons*, dit-il, *doivent être pris & maniés avec les pincettes d'un* Capucin, *& non avec la main & l'encensoir d'un* Augustin.

XII. Une autre question traitée de part & d'autre avec bien du feu, c'est de savoir *si St. Augustin a été Hermite ou Chanoine Regulier.* Le P. *Lupus* a soutenu le premier, mais il faut voir comme le P. *Strudon* le relance. La scène étoit trop comique pour échapper à notre Historien.

XIII. Il fait dans le même esprit un Article à part des extravagances monachales pour la *ceinture de Ste. Monique.* Le tout est tiré des plus pures sources, des Constitutions des *Religieuses de la miséricorde*, qui portent cette ceinture, & de quelques autres ouvrages d'un goût distingué, par où il conste que „ cette ceinture fut „ le gage que la Ste. Vierge, montant „ au Ciel, laissa choir à St. *Thomas*.... „ Elle fut conservée à Constantinople. „ Depuis l'Angleterre en fut enrichie.... „ finalement elle se trouve en France en „ l'Eglise de Soissons ". Le P. *Rabbi* en

(20) *Règle de St.* Augustin *par le* P. Rabbi *pag.* 154.

en eſt garand. Il n'a pourtant fait qu'ébaucher la matière en comparaiſon du *P. Bourdon*, qui dans un Traité exprès ſur la divine ceinture, a prouvé que „ les Eſ-„ prits céleſtes & Dieu même l'ont por-„ tée; deſorte qu'en la ceignant, une fil-„ le de miſericorde eſt aſſociée à la con-„ fraternité des Eſprits céleſtes, & mê-„ me, ſi on l'oſe dire, après les Auguſ-„ tins, à celle de l'adorable Trinité (21).

XIV. Pour plus de lumières ſur ce qui concerne la *Régle de St. Auguſtin*, notre curieux Auteur ajoute ici les *Réſolutions de quelques doutes* auxquels elle a donné lieu. C'eſt d'un ſavant Abbé qu'il les emprunte (22); mais ce n'eſt pas ſans y ajouter d'utiles éclairciſſemens de ſa façon. Il faut en donner un exemple, la cinquième queſtion nous le fournira. On y demande *en quel cas un inférieur eſt diſpenſé d'obéir à ſon Supérieur?* Selon l'Abbé „ il

(21) *Les beautés & les richeſſes de la ceinture, principalement de celle de cuir en l'honneur de St.* Auguſtin *& de Ste* Monique *ſa dévote Mère. par le* R. P. Roland Bourdon, *Provincial des Auguſtins en la Province de France. à* Angers *chez* Antoine Herault.

(22) *Optica Regularium ſeu Commentarii in Regulam S. P. N.* Auguſtini. *Auctore* D. Servato de Lairvetz, *Doctore Theologo, Sanctæ Mariæ Majoris Muſſipontanæ Abbate.* Colon. Agrip. 1614.

„ il n'y eſt pas tenu 1. Quand le Supé-
„ rieur commande quelque choſe de ba-
„ din & de puéril, comme de lever une
„ paille de terre, de marcher à reculons,
„ de venir en récréation avec ſon bonnet
„ de nuit &c. 2. Lorſque ſon comman-
„ dement eſt contre le droit naturel,
„ comme de ne point manger, ne point
„ dormir &c. 3. Lorſqu'il ordonne de for-
„ mer des actes intérieurs ſur des choſes
„ qu'on ne peut point ſavoir, comme de
„ croire qu'il y a tant d'étoiles au ciel,
„ tant de grains de ſable dans la mer, tant
„ de feuilles ſur un arbre ".

Mais, ajoute notre Auteur, „ s'il m'eſt
„ permis de dire mon avis, je doute que
„ cette déciſion fût reçue dans *toutes* les
„ autres Communautés. Chez les Béné-
„ dictins on fait traîner à quatre aux No-
„ vices & aux jeunes Profès une paille &
„ une plume dans une brouette. Chez les
„ Capucins, on fait faire l'exercice aux
„ Novices un chaudron en tête, une broche
„ au côté, une poële ſur l'épaule, un tor-
„ chon ſale en forme de baudrier; on leur
„ fait ſemer des œufs de harangs & de poiſ-
„ ſons; planter des choux la tête en bas
„ & la racine en haut. Chez les Carmes
„ on commande des choſes encore plus
„ extraordinaires, de ſe jetter dans le feu,
„ ou dans le puits; de couper un bras,
„ une jambe à ſon Frère; de l'égorger,
„ & l'exécution ſuit de près le comman-

„ de-

„ dement, ſi elle n'eſt empêchée par un „ commandement contraire ".

Il nous ſemble voir froncer le ſourcil aux gens graves qui liſent ces puérilités ; mais qu'ils conſidérent que ce ſont des détails peu connus, & qu'il eſt bon qu'on ſache comment dans les monaſtères on forme les gens à la ſainteté, en les pliant à l'obéiſſance religieuſe.

XV. XVI. A la ſuite des Articles qui concernent les Auguſtins, deux Lettres aſſez longues font connoître les Conſtitutions des *Frères de la Charité*. Les uns étoient appellés *Frères de la Charité de la bienheureuſe Marie* ; il n'y en a plus, du moins en France, depuis le XVI ſiécle. Les autres ſont appellés *Frères de la Charité du bienheureux Jean de Dieu*. L'Auteur fait trembler une bonne mère pour la ſanté de ſon fils, qui a voulu entrer dans cet Ordre. Ce qui le diſtingue de tous les autres, c'eſt l'hoſpitalité envers les malades. La Régle porte qu'un Religieux, qui par une audace téméraire voudroit y déroger, & tâcher d'introduire un autre genre de vie entre les Frères, ſoit dabord privé de l'habit & envoyé pour cinq ans aux galères (23).

XVII. La vie de *Céſar du Bus*, fondateur des Peres de la *Doctrine Chrétienne*, n'eſt

(23) *Conſtit. de l'Ordre du Bienheureux* Jean de Dieu de la Charité *fol.* 54. *N.* 19.

n'eſt qu'un tiſſu de mortifications héroïques & de conſolations miraculeuſes (24). D'abord ceux qu'il s'attacha étoient libres de tout engagement, les auſtérités les rebutèrent. Quand il voulut les lier, pluſieurs paſſèrent chez les Oratoriens. Cette Congrégation prit donc une forme nouvelle, & ſes conſtitutions arrêtées en 1647, furent confirmées en 1653 dans un Chapitre général. On y trouve de beaux Reglemens, par exemple, qu'on ne doit pas avoir trop de facilité à permettre aux Frères de ſortir ſouvent; par exemple encore, que celui qui ſans permiſſion portera des Livres d'un Collège à l'autre, jeûnera trois jours au pain & à l'eau (25). Quelle ſageſſe?

XVIII. L'Article des *Théatins* n'eſt pas *long*. Ils prirent naiſſance à Rome en 1524. & ſont ainſi nommés de leur Inſtituteur *Cajetan de Thienne*. Toute la différence entre eux & les Jeſuites n'eſt que dans leurs bas qui ſont blancs, au-lieu que ces Pères les portent noirs. La conformité eſt encore plus grande dans les ſentimens que dans l'habit. C'eſt apparemment pour cela que *Paul* IV vouloit réunir les deux Or-

(24) *Vie de* Céſar du Bus *par le* P. Jaq. Bauvais *Paris* 1645.

(25) *Conſtit.* Cleric. Regul. Doctrinæ Chriſt. &c. *Paris* 1653. *Lib. I. Cap.* 26. *Lib.* 3. *C.* 8.

Ordres, mais ce Pape ne penſoit pas que la variété eſt eſſentielle à la beauté, & que, ne fût-elle que dans les bas, elle contribue à la plus grande perfection du tout.

„ Les Théatins n'ont qu'une maiſon „ en France. Elle eſt dans le plus bel en„ droit de Paris ſur le quai qui porte leur „ nom aux bords de la Seine, vis-à-vis „ les galeries du Louvre. Ils ſont les plus „ rigides obſervateurs du vœu de pauvre„ té (26). Outre qu'ils ne peuvent rien poſ„ ſéder en propre, il ne leur eſt pas mê„ me permis de demander, ni par eux, „ ou par d'autres, des aumones, ni d'a„ voir aucun quêteur. Si à leur inſçu „ quelque ſeculier faiſoit la quête pour „ eux, la Régle ordonne de l'empêcher „ dès qu'ils en auront connoiſſance. Leur „ confiance en Dieu eſt ſi grande, qu'ils „ ne doivent & ne peuvent faire aucune „ proviſion ni rien reſerver pour le lende„ main. Mais que la Providence eſt „ grande! jamais il ne manque rien à „ ces pauvres de J. C. ſans rien avoir, „ ni demander, ils ne manquent de rien. „ La cloche du refectoire ſonne, ils vont „ à table, ſans ſavoir s'ils auront à man„ ger

(26) *Synopſis religioſorum rituum &c, notis ad Conſtitution. Clericorum comprehenſa ſtudio* Antonii Baracvoli *ejus Ordinis Presbyteri Theatini &c.* Paris 1628. *part.* 2. *C. I.*

„ ger, & par une faveur ſpéciale du Ciel, „ qui tient lieu d'un miracle continuel, „ leur table ſe trouve abondamment ſer„ vie; à voir leur cuiſine, on diroit qu'el„ le eſt bien fondée & a de gros reve„ nus.

„ Du reſte la vie des Théatins, ſelon „ notre Auteur, eſt fort ſupportable. Ils „ ont, dit-il, deux oraiſons par jour, „ chacune de demie heure; le jeûne de „ l'Avent, le Chapitre au Refectoire tou„ tes les ſemaines avant diner. Les Clercs „ y diſent leurs coulpes à genoux & re„ çoivent pénitence du Supérieur. Ils „ gardent le ſilence régulier, n'entrent „ dans aucune cellule, ne ſortent en vil„ le qu'avec permiſſion, accompagnés „ d'un Frère. Leurs Conſtitutions ne di„ ſent rien de la diſcipline, mais, ajou„ te l'Hiſtorien, il ſuffit de ſavoir que „ ces Clercs ſont Italiens d'origine & en „ ont le génie, pour juger qu'ils en ont „ emprunté les flagellations & les diſci„ plines".

XIX. Des Théatins nous paſſons aux *Annonciades*. Les premières ſont celles qu'on nomme en France *Annonciades de Bourges*, parceque leur Inſtitut prit naiſſance dans cette ville. L'Inſtitutrice eſt *Jeanne* de France fille de *Louis XI* & femme de *Louis XII*, qui, dégouté d'elle à cauſe de ſon peu de charmes & de beauté, la répudia pour épouſer *Anne* Du-

chesse de Bretagne, du consentement d'*Alexandre* VI (27). *Dès l'âge de cinq ans, elle avoit été inspirée de fonder un Ordre des IIIe plaisirs de notre Dame.* Un jour *Marie* lui apparut, & lui confirma qu'elle auroit cet honneur. Elle fut secondée dans ce pieux dessein par le P. *Jean de la Fontaine*, Gardien des Cordeliers d'Amboise qui ne la quitta jamais. *Jeanne* commença à avoir quelques filles sous sa conduite en 1500. L'année d'après elle composa une Règle pour le nouvel Ordre, par le mouvement de l'Esprit Saint. En 1504 elle fit sa profession à Bourges. Le P. *Jean* la reçut, & lui fit vœu d'obéissance, suivant en cela l'exemple édifiant de *Robert d'Arbrisselles* pour *Petronille*, en conséquence de quoi *il porta toujours sous son habit grisart un Scapulaire rouge en forme de croix, que Madame lui donna.* Cet Institut ne fut établi que pour des vierges. La Supérieure y prend le nom de *mère Ancelle*, par allusion à ces paroles de *Marie* à l'Ange, *Ecce ancilla Domini.* „ Elle vouloit que chaque Couvent eût dix amis „ spirituels des plus notables de la ville, „ élus en Chapitre, auxquels on appliquoit les indulgences de l'Ordre, par-

„ ce-

(27) *Chronique & Institution première de la Religion des* Annonciades, *par le* P. Gazet *Religieux de l'Ordre de* St. François, *chez* G. la Riviere 1607.

„ cequ'elles ſont plus que ſuffiſantes pour
„ ces vierges, & qu'elles ne ſont point ava-
„ res de communiquer de l'abondance de
„ leurs eaux, leur baſſin étant toujours
„ plein ". Tout eſt ſymbolique dans leur habillement. Elles portent *les trois robes de Jeſus, la griſe, la blanche, la rouge, & le voile noir de la Vierge Marie.* La griſe eſt le ſymbole de la pauvreté: la blanche de la chaſteté: la rouge de la charité: & le voile noir de la mortification. La ceinture des Annonciades eſt une corde à dix nœuds, marquant les *dix plaiſirs de la Vierge*, avec trois cordons en mémoire des foüets dont J. C. fut flagellé. Ainſi cette myſtérieuſe ceinture rappelle tout à la fois les joyes du Thabor & les douleurs du Calvaire; les allégreſſes de *Marie* & les ſouffrances de J. C., les biens & les maux de la vie dans leur mélange perpétuel.

XX. La ſeconde eſpéce d'Annonciades ſont celles de Gênes. On les appelle les *Filles bleues*. *Marie Victoire Fornari* Génoiſe, fut leur Fondatrice en 1662. Elle n'avoit pas perdu ſon tems dans le mariage. On aſſure que mariée à 17 ans, elle ſe trouva veuve à 18 avec ſix enfans. Dans cet état elle ſe conſacra toute entière à la Ste. Vierge, par la pénitence & la flagellation, & devint dans le célibat, comme dans le mariage, un vaſe d'élite, en dépit du Diable qui ne ceſſoit de la tourmenter.

menter. „ Quelquefois il ſe préſentoit à „ elle en la forme de ſon mari trépaſſé; „ tantôt il ſe mettoit comme un poids „ extrêmement lourd ſur ſes jambes, „ lorſqu'elle prioit; tantôt il la jettoit par „ terre, la traînoit, la ſecouoit.... puis „ il ſonnoit durant la nuit la clochette „ qu'elle avoit en ſa chambre, il alloit „ reveiller la ſervante, la faiſoit lever en „ hâte, & ſouvent il effrayoit une de „ ſes petites filles qu'elle avoit dans ſa „ chambre (28) ". Mais elle triompha de tout, en y oppoſant principalement la diſcipline, à un point qui paſſeroit pour blâmable, n'étoit qu'elle ſuivoit en cela les avis de ſon Confeſſeur, habile Jeſuite, qui la conduiſit par des voyes peu communes à la perfection. Elle fut bien dédommagée de ſa fidélité. Un jour elle vit l'ame du P. *Meneris* Jeſuite, qui prenoit ſon vol au ciel avec St. *Ignace* & quantité d'autres Jeſuites. Vers le même tems elle vit *Marie* avec ſon fils entre ſes bras qui faiſoit le tour du Chœur, careſſant tendrement les Religieuſes à qui l'Enfant JESUS verſoit dans la bouche une précieuſe liqueur. Une autre fois Dieu lui

(28) *Vie de* Marie Victoire Fornari, *compoſée en Italien, par le* R. P. Fabio Spinola, *Jeſuite, & traduite en François par le R. P.* Charles le Breton, *Jeſuite.* Paris 1662. C. 4.

lui manifeſta à nud ſon eſſence divine. Sa Vie eſt toute marquée de faits auſſi évidemment miraculeux que ceux-là (29).

Nous ne dirons rien des Religieuſes de *Port-Royal des Champs*, dont la communauté a été détruite à cauſe du poiſſon du Janſeniſme dont elle étoit radicalement infectée. Cet Article, qui eſt le XXI de ce Tome, eſt ſuivi de celui des *Religieuſes Hoſpitalières*, qui en eſt le XXII. Le XXIII & le XXIV ſont pour les Religieuſes de la *Viſitation de Ste Marie*; le XXV & le XXVI pour les *Urſulines*.

Au XXVII il eſt queſtion des *Filles de Saint-Magloire*, qui ſont à Paris rue St. Denis. Qui croiroit que pour faire vœu de chaſteté, il faille l'avoir auparavant perdue? C'eſt pourtant ce que notre Auteur donne pour la grande marque de vocation dans cet Inſtitut. „ La poſtulante, „ dit-il, faiſoit ſerment ſur les Evangi„ les d'être corrompue; on lui faiſoit ju„ rer outre cela, qu'elle ne s'étoit pas laiſ„ ſée ſéduire par Religion, c'eſt-à-dire, „ pour être admiſſible à *St. Magloire*, &, „ de peur qu'elle n'en impoſât ſur ſon état, „ on ajoutoit à ſon ſerment d'autres ſo„ lemnités, dont l'organe de la vûe étoit „ le miniſtre (30). *Jean Simon*. V. Evêque

(29) *Ib. Cap.* 12. & 14.

(30) *Conſtitutions des Religieuſes du Refuge de Paris, ou des* Filles de Saint-Magloire. M. S.

pareil à ſon amour pour J. C. Un jour on l'entendit s'écrier, „ c'eſt aſſez mon divin JESUS, n'excitez pas davantage ce „ feu qui me conſume. Ne voyez vous „ pas qu'une plus grande activité me deviendroit funeſte, & que ma foibleſſe „ ſeroit bientôt contrainte de céder à cette extrême violence? Ce n'eſt pas-là le „ genre de mort que ſouhaite l'amante „ d'une Dieu crucifié; elle eſt accompagnée de trop de douceurs & de plaiſirs! „ Il fallut pour la contenter que le Sauveur lui fît ſentir une partie des ſouffrances qu'il avoit endurées pour les „ péchés des hommes. *Elle parut attaquée d'une fluxion qui l'avoit ſi monſtrueuſement enflée, qu'on craignoit à tout moment qu'elle ne crevât.* Auſſi emportée par la violence de ſes peines, elle diſoit, *Ah mon* JESUS! *vos tourmens ſont trop exceſſifs, & je ſuis la plus téméraire des Créatures d'avoir ſouhaité de les partager* (32).

Un des meilleurs moyens pour arriver à cette perfection, eſt de ne pas épargner le corps. Voilà pourquoi dans un XXX Article, notre Auteur a placé un bel *éloge de la Diſcipline* & des Saints qui ſe ſont illuſtrés dans cette ſanglante dévotion, morceau précieux, mais en partie tiré d'un excellent ouvrage, où les droits des fla-

(32) *Ib. part.* 2. *c.* 2. *&* 3.

flagellations publiques ont été mis dans tout leur jour (33), contre les attentats d'un Ecrivain téméraire (34).

XXXI. La Confeſſion eſt auſſi un autre ſecours bien efficace pour avancer dans la piété monachale. On s'en ſert avec un grand ſuccès dans les Couvens. L'Auteur montre que les Abbeſſes prétendent par cette raiſon avoir le droit de confeſſer leurs Religieuſes, & de leur donner l'abſolution. Il montre, que cette *confeſſion par les Abbeſſes* eſt fondée ſur une ancienne Régle, dont il donne le précis (35); & il laiſſe aſſez entrevoir qu'on l'employe en divers Cloîtres & Seminaires, où les Confeſſeurs révèlent tout aux ſupérieurs, afin que ceux-ci travaillent avec plus de facilité à la perfection des jeunes Seminariſtes & des Religieux. Dans le fonds, lorſque les Confeſſeurs, de quelque ſéxe qu'ils ſoyent, ne ſe ſervent de la Confeſſion que pour le bien ſpirituel de leurs pénitens auprès de leurs Supérieurs, on ne peut pas dire qu'ils trahiſſent le ſecret.

XXXII. Aureſte, il ne faut pas croire que l'entrée des Cloîtres ſoit toujours lugubre.

(33) *Critique de l'Hiſt. des Flagellans &c.* par *Mr.* J. B. Thiers *Paris* 1703.

(34) Boileau *Hiſt. Flagellantium &c.* Paris 1700.

(35) Holſterius, *Codex Regularium. Regulæ cujuſdam ad virgines*, en 24 Articles.

bre. Chez les *Bénédictines de Bourbourg en Flandre* dans le Diocèse de St. Omer, on eſt dans l'uſage de donner le bal à la poſtulante, en préſence de l'Abbeſſe & des Religieuſes, apparemment qu'on juge de ſa vocation par cette danſe, introduite dans des vûes myſtérieuſes, que l'Auteur ne dévoile pas (36). Seroit-ce une imitation des Anciens, qui menoient leurs victimes à l'autel couronnées de guirlandes, & qui les conduiſoient en pompe au lieu où ils vouloient les immoler!

XXXIII. Le ſacrifice une fois fait, la chair ſe plie peu à peu aux plus rudes macérations. Notre Hiſtorien le prouve par un exemple choiſi. C'eſt celui des *diſpoſitions de la Mère de Genton*, Religieuſe illuſtre dans le Monaſtère du *Précieux-Sang* à Paris. Le portrait qu'il en trace, mérite de ſervir de pendant à celui de *Magdelaine de Pazzi* (37).

XXXIV. *Les Bénédictines de l'adoration perpétuelle du St. Sacrement*, auſſi à Paris (38), ont des méthodes admirables pour élever les Religieuſes à ce haut point de per-

(36) *Hiſt. des Ordres Monaſtiques Tom. VI. c.* 40. *p.* 308.

(37) Voyez *la vie de la mère* Elizabeth de Genton.

(38) *Conſtitutions des Relig.* Benedictines *de l'inſtitution de l'adoration perpétuelle du St. Sacrement. à Paris.*

perfection. Leur ſainte ſévérité vient à bout de tout. Une Lettre, qui fait le dernier Article de ces Volumes, ne permettra à perſonne d'en douter. La diſcipline, les priſons & *l'In-pace* y figurent d'une manière diſtinguée.

ARTICLE QUATRIEME.

OBSERVATIONS D'HISTOIRE NATURELLE faites avec le Microſcope ſur un grand nombre d'Inſectes & ſur les Animalcules qui ſe trouvent dans les liqueurs préparées & dans celles qui ne le ſont pas *&c.*, avec la deſcription & les uſages des différens Microſcopes &c. partie déjà publiées par feu Mr. JOBLOT, Profeſſeur en Mathématiques, de l'Académie de Peinture & de Sculpture; partie rédigées ſur ſes obſervations poſtérieures, avec un grand nombre de figures. A *Paris*, chez *Briaſſon* 1754. 2 *vol. in*-4.

LE MICROSCOPE mis à la portée de tout le monde, ou Deſcription, Calcul, & Explication de la natu-

re,

re, de l'uſage & de la force des meilleurs Microſcopes, avec les Méthodes néceſſaires pour préparer, appliquer, conſidérer, & conſerver toutes ſortes d'objets, & les précautions à prendre pour les examiner avec ſoin; le détail des découvertes les plus ſurprenantes faites par le moyen des Microſcopes, & un grand nombre d'expériences & d'obſervations nouvelles &c. Traduit de l'Anglois de HENRY BAKKER, de la Société Royale de Londres, ſur l'édition de 1743, où l'on a ajouté la figure du *Microſcope Solaire*, & pluſieurs obſervations nouvelles ſur le *Polype*. A *Paris* chez *Ch. A. Jombert* 1754. grand 8. *pagg.* 356.

NOus réuniſſons dans un même Article l'annonce de ces deux Ouvrages, parcequ'ils roulent tous deux ſur le même ſujet, & que pour piquer la curioſité des Lecteurs, il ſuffit de leur expoſer le plan, ſans être obligé à en ſuivre les détails. Aujourdhui que la Philoſophie expérimentale attache ou amuſe tant de perſonnes, c'eſt obliger une infinité de gens, que de leur faire ſimplement con-

connoître les Livres les plus utiles pour faciliter les recherches dont cette Science s'occupe.

Le Microscope étant l'instrument à l'aide duquel une grande partie de ces recherches se font, tout le monde veut en avoir; on en a effectivement de toutes façons; de simples & de doubles, de verticaux & de perpendiculaires, pour les liqueurs & pour les corps opaques &c; mais il y a de l'art à s'en servir comme il faut; & de bonne manuductions là-dessus sont d'autant plus agréables & utiles, qu'en même tems qu'elles facilitent les opérations, elles enseignent à les multiplier, en montrant par une abondante diversité d'exemples, quels objets peuvent y offrir les découvertes les plus admirables ou les plus intéressantes.

Il n'y a probablement pas cent cinquante ans que les Microscopes sont connus. Depuis leur invention, dont on ignore l'Auteur, un monde nouveau auparavant imperceptible, s'est montré aux yeux des *Borelli*, des *Hook*, des *Malpighi*, des *Leuvenhoek*, des *Bonanni*, des *Swammerdam*, des *Réaumur*, & de divers autres savans Naturalistes. Les descriptions qu'ils ont faites des beautés de ce nouveau monde, ont fixé l'attention du Public & piqué l'émulation des Artistes. Pendant que les uns ont à tout prix voulu voir ce que les *Leuvenhoek* & les *Réaumur* célébroient, les au-

autres se sont attachés à en perfectionner l'instrument, & Mr. JOBLOT est un de ceux qui y a le mieux réussi.

Dès l'année 1710, il publia un Livre intitulé, *Description de plusieurs nouveaux Microscopes, avec des observations sur une grande multitude d'Insectes qui naissent dans les liqueurs &c.* Dans la suite il multiplia ses observations, il poussa ses recherches, il perfectionna ses Microscopes, & il auroit donné une seconde édition de son Livre, si la mort ne l'eût pas prévenu. Mais son Manuscrit s'est conservé; on le publie à présent, & l'Editeur assure qu'il n'y a rien ajouté, si ce n'est en quelques endroits quelques notes, apparemment peu considérables, puisqu'il ne les a pas distinguées du Texte même de l'Auteur.

Le *I. Tome* de cet Ouvrage a deux parties; l'une renferme toutes les observations sur les insectes, sur les plantes, & sur les sels; l'autre contient toutes celles qui regardent les animalcules microscopiques, c'est-à-dire, ceux que leur extrême petitesse dérobe à la vûe, & qui ne se laissent voir qu'à l'aide du Microscope. Quinze planches présentent les figures bizarres de ces infinimens petits. On soupçonne un peu l'imagination de Mr. JOBLOT d'avoir aidé à la nature; d'avoir animé des molécules informes de matière, ou de leur avoir prêté des habillemens

trop

trop merveilleux. Nous en avertissons, afin qu'en repassant sur ses expériences, on ne s'afflige pas si l'on ne fait pas toujours les mêmes découvertes.

Quant aux fausses conséquences qu'on pourroit tirer de ses observations en faveur du système d'*Aristote*, qui attribue ce peuple immense d'animalcules à la pourriture, il les combat avec force, & les raisons qu'il allégue pour montrer que tous les animaux doivent leur origine à des œufs imperceptibles répandus de toutes parts dans l'eau & dans l'air, ne nous paroissent rien moins que mépriſables. Jusqu'ici les expériences que quelques Philosophes modernes y ont opposées ne se vérifient pas si surement, qu'elles puissent paroître décisives, sans qu'on ose en appeller.

Tout le 2. *Tome* du Livre de Mr. JOBLOT est donné à la description des différentes espéces de Microscopes que ce Professeur connoissoit, & à diriger dans l'usage qu'on en doit faire. Vingt-quatre Planches très bien gravées mettent sous les yeux les différentes parties de ces Microscopes démontées, en même tems qu'elles les font voir réunies; de sorte qu'il ne peut rester aucune difficulté sur la meilleure maniére de les adopter aisément & de s'en servir avec succès.

Dans l'ouvrage de Mr. BAKKER, le plan de celui de Mr. JOBLOT est renversé. Le pre-

premier commence par, où le second finit. Ce sont dabord des descriptions de Microscopes accompagnées de figures pour les représenter; des régles pour estimer la force des verres qu'on y employe, & la grandeur des objets qu'on y apperçoit; des préceptes pour bien examiner les objets; des avis pour se défendre de l'illusion & pour se garantir de certains préjugés. Ensuite vient la seconde partie, où, en 52 *Chapitres*, l'Auteur a recueilli une multitude d'observations curieuses & plus ou moins intéressantes, qu'il termine par des réfléxions pleines de sagesse, sur l'influence que l'étude des merveilles de la Création devroit avoir pour élever nos ames au Créateur, & pour nous attacher tout entiers à lui pleins de reconnoissance & de respect.

Plus heureux que les Anciens, les Microscopes nous fournissent en quelque sorte de nouveaux sens, propres à nous découvrir les opérations les plus surprenantes de la Nature, & qui nous mettent sous les yeux des prodiges de puissance & de sagesse, dont on n'avoit pas le moindre soupçon dans les Ages précédens.

Qui auroit pû s'imaginer, il y a mille ans, qu'on parviendroit à distinguer dans une petite goutte d'eau des millions de créatures vivantes; qu'on verroit rouler le sang dans des veines & dans des artères plus petites que les cheveux les plus fins,

fins, & qu'on diſcerneroit les globules mêmes dont il eſt compoſé ? Qui auroit crû qu'on réuſſiroit à découvrir non ſeulement la figure extérieure, mais encore la compoſition intérieure des entrailles des plus petits inſectes ; que le mouvement des fluïdes dans un Couſin, dans un Pou deviendroit ſenſible à nos yeux ? Qui ſe ſeroit attendu qu'un jour on ſeroit en état de décrire la forme, les mouvemens, quelquefois même les uſages d'animaux ſi petits, qu'un grain de ſable en contiendroit pluſieurs millions ? Qui pouvoit prévoir les belles découvertes qu'on a faites ſur la pouſſiére des fleurs, ſur les ſemences, ſur les feuilles, ſur les ſels, & ſur tant d'autres objets ?

Nous les devons aux Microſcopes. A l'aide d'un Microſcope Solaire, on étudie toutes ces merveilles ſans ſe fatiguer. Une Puce s'y voit de la groſſeur d'un Mouton, les pouſſiéres de Papillon y reſſemblent à des feuilles d'œillet, des inſectes qu'on peut à peine ſaiſir avec la pointe d'une aiguille s'y préſentent avec des formes & des variétés qu'on ne ſe laſſe point d'admirer. Rien de ſi beau ſurtout que la circulation du ſang obſervée avec cet inſtrument dans le méſentère d'une petite Grenouille, ou dans la queue d'un Tétard. On diroit voir une carte de Géographie, dont toutes les riviéres ſeroient

animées par un écoulement réel. Mr. l'Abbé *Nolet*, de qui nous empruntons ces observations, a si habilement simplifié le Microscope Solaire, que les moins industrieux peuvent s'en servir aisément, & qu'on peut l'acquérir à Paris pour *quarante huit livres* argent de France, ou environ *vingt cinq florins* de Hollande (1).

En étendant l'esprit, toutes ces belles découvertes multiplient les amusemens les plus nobles, les plus dignes de partager le loisir d'une créature raisonnable. Un homme, dit fort bien Mr. BARKER, qui se fait un plaisir de considérer ainsi les ouvrages de la nature, passe sa vie délicieusement. Chaque animal, chaque fleur, chaque fruit, chaque insecte, & même chaque particule de la matière lui fournit un amusement utile; jamais il ne peut ni s'ennuyer ni trouver les jours trop longs. La moindre campagne, le moindre jardin est pour lui un cabinet inépuisable de curiosités. Il regarde tout l'univers, comme un magazin de merveilles qu'il ne sauroit assez admirer, & partout ces merveilles lui annoncent la gloire de son Créateur, lui prêchent sa grandeur bienfaisante, & l'invitent à le craindre & à l'aimer.

A. R.

(1) *Leçons de Physique expérimentale. Tom. V. p. 576.*

ARTICLE CINQUIEME.

ELE'MENS de Philoſophie Morale, traduits de l'Anglois du Profeſſeur FORDYCE & augmentés d'une Diſſertation ſur le fondement de *l'autorité de Dieu* & ſur la *nature* de *l'obligation morale*, par Mr. de JONCOURT Dr. & Profeſſeur en Philoſophie 12. pp. 394. *à la Haye* de l'imprimerie de H. *Scheurleer* 1756.

MOnſr. DE JONCOURT ci-devant Paſteur & Profeſſeur à Bois-le-Duc, continue d'enrichir la Republique des Lettres de diverſes traductions toujours bien reçues du Public. Celle de l'Ouvrage que nous annonçons méritoit par toutes ſortes d'endroits de l'occuper.

Dans cet ouvrage, feu Mr. *Fordyce* Profeſſeur à Aberdeen, a entrepris de donner en racourci une juſte idée de ce même ſyſtême de Morale, qu'a ſi bien développé le célébre *Hutcheſon*, & dont on a commencé à donner des extraits détaillés dans la partie précédente de ce *Journal*. L'Abrégé qu'il en a fait, eſt écrit avec toute

la clarté, tout l'art, toute l'élégance poſſible, de la manière la plus propre à attacher les Lecteurs. Le portrait qu'il y trace ſans s'en apercevoir de ſon propre cœur, & le goût vif & plein de feu dont il s'y montre animé pour la vertu, achève d'en faire un Livre des plus intéreſſans.

Les *Elémens de Morale* ſont diviſés en *trois Livres*, partagés chacun en pluſieurs ſections, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût donné dans cette édition une bonne table, pour la commodité des Lecteurs qui veulent revoir les endroits qui les ont le plus frapés.

L'Auteur commence ſon PREMIER LIVRE par une courte introduction, où, après avoir indiqué la diviſion générale de nos connoiſſances, & de la Philoſophie en particulier, dont la Morale eſt une branche, il définit celle-ci, *la connoiſſance de notre devoir & de notre bonheur*, ou *l'art d'être vertueux & heureux*. Il en fait ſentir l'importance, & annonce la méthode qu'il ſe propoſe de ſuivre, c'eſt d'en apeller à la nature & aux faits, ainſi qu'on en uſe dans la *Philoſophie naturelle* (c'eſt-à-dire, la Phyſique, comme il ſemble qu'on auroit dû traduire), de ſe fonder ſur des expériences claires & inconteſtables, ou ſur l'induction la plus complette, dont le ſujet ſoit ſuſceptible, & pour cela d'examiner, non ce que l'homme *auroit pû être*, ce qu'il pourroit *devenir*, ou *faire*

par

par quelque influence étrangère ; mais comment il *eſt* effectivement *conſtitué* ; ce que par ſa *nature* il eſt deſtiné *à être* & *à faire*.

La 1. *Section* traite donc *de l'homme* & de *ſes liaiſons* ; on l'y ſuit depuis la naiſſance juſqu'à la vieilleſſe, pour marquer les différens *principes* qui l'animent, & ce qui lui *arrive* dans les différens âges. Né foible & deſtitué de tout ce qui lui eſt néceſſaire, il a dabord une reſſource aſſurée dans *l'affection* & les *ſoins* de ſes parens, à qui il ſe trouve ainſi uni par une *liaiſon morale*, dont il n'a pas encore la moindre notion. La *faim*, la *ſoif*, *l'étonnement*, *l'admiration* que lui cauſent les objets qui font quelque impreſſion ſur ſes ſens, *l'amour de la nouveauté*, une ſorte *d'affection* machinale, principe d'un *attachement moral* pour les objets qui lui ſont les plus familiers, ſes parens &c ; une ſorte *d'intérêt* pour ce qui les concerne, qui lui donne de la *joye*, de la *triſteſſe*, de *l'eſpérance*, ou de la *crainte* pour eux, auſſi bien que pour lui même, voilà les premiers traits du caractère de l'homme, les prémiers pas qu'il fait au ſortir du berceau.

Ses rélations s'étendent enſuite ; ſon imagination & ſes facultés intellectuelles ne tardent guères à exercer leurs fonctions ; il acquiert des goûts plus ou moins variés, aime, hait certaines choſes, certai-

nes personnes; ses facultés *actives* & *sociales* s'étendent à proportion de ses vûes, & produisent en lui, avec *l'amour de l'action*, de *l'imitation* & de la *louange*, *l'émulation*, la *docilité*, *l'envie de commander*, & *l'ardeur pour le changement*. Il commence à avoir quelque sentiment des suites de ses propres actions, à ressentir de la *joye*, ou de la *honte*, suivant qu'elles lui attirent des marques d'approbation ou de mépris.

A mesure qu'il passe de l'enfance à la jeunesse, ses passions & ses perceptions se donnent une plus ample carrière; il ressent une *sympathie* particulière pour le Sexe, qui le rend plus doux & plus sociable; il contracte un goût plus formé pour l'*amitié*, la *compagnie*, les *exercices*. L'amour de la *vérité*, de l'*imitation*, la *soif des louanges*, *l'émulation* & les *affections sociales* croissent avec lui & à mesure que ses liaisons s'étendent. Déja un sentiment intérieur, & la contemplation des merveilles de l'univers ont dû le faire remonter vers un Etre infiniment sage & puissant, & former entre son ame & l'Auteur de la nature, la plus noble des liaisons, par des sentimens de *gratitude*, de *résignation* & d'*amour*.

Dans l'âge viril, il ressent de nouvelles passions, ou une plus grande activité de celles qu'il connoissoit déja, il étend le cer-

cercle de ſes beſoins & de ſes agrémens, arrange avec plus d'art ſes plans de fortune. Les paſſions *régnantes* de ce période l'animent plus puiſſamment à ſe garantir de la néceſſité pour le reſte de ſa vie; la *compaſſion* & la *reconnoiſſance* y déployent leur action.

Enfin le vieillard éprouve des ſentimens *d'anxiété*, *l'amour de l'aiſe*, un nouveau dégré *d'attachement à l'intérêt*, la *crainte*, la timide *prévoyance* & un *foible* extrême *pour ſes deſcendans*.

Outre ces paſſions & ces affections particuliéres à chaque âge, il y en a d'autres qui apartiennent preſque également à tous; *l'amour propre*, la *bénévolence*, *l'amour de la vie*, l'*honneur*, la *honte*, l'*eſpérance*, la *crainte*, le *déſir*, l'*averſion*, la *joye*, la *triſteſſe*, la *colére*, &c.

Tels ſont les reſſorts ſimples mais puiſſans qui conſervent & aſſurent la vie de l'homme, l'union & l'ordre dans la ſociété; reſſorts qui cependant ont beſoin d'une puiſſance qui les dirige. C'eſt la *raiſon* ou la *réfléxion*, que notre Auteur diſtingue de la *conſcience*, ou *ſens moral*, qui nous fait approuver ou déſapprouver certaines idées, paſſions & actions, indépendamment de leurs ſuites, ou de l'intérêt que nous pouvons y avoir.

L'une & l'autre de ces puiſſances, la raiſon & la conſcience, qu'il faut bien diſtinguer des paſſions & des affections, ſont

avec celles-ci, les *principes* qui constituent notre nature & gouvernent notre conduite.

Avant que d'aller plus loin, Mr. FORDYCE distingue les affections en deux classes, les unes, apellées *privées*, ont rapport au bien des individus; les autres, apellées *publiques*, se raportent au bien de l'espéce ou du genre. Les premiéres peuvent se subdiviser encore en deux classes, les unes qu'il apelle *défensives*, se proposent la sureté & la défense de l'homme, les autres, qu'on peut apeller *appétitives*, & pour lesquelles il reserve le nom de *privées*, tendent à quelque avantage ou bien positif.

C'est à l'expérience & à l'expérience seule que notre Auteur en apelle, pour prouver que ce tableau historique de l'homme est fidèle, que tels sont les principes de ses actions; principes auxquels il falloit remonter pour découvrir son *devoir* & sa *destination*, & dont il va examiner dans sa 2. *Section* quel doit être l'*ordre*, la *proportion* & la *mesure* pour former un caractère moral vertueux.

Le principe d'où il part est très simple & très lumineux. C'est par le *but* d'une machine, dit-il, qu'on doit diriger la puissance & la force requise, pour qu'elle produise au juste son action; cette force ne doit être ni trop grande ni trop petite.

Ainsi le but des passions *défensives*, tel les que sont la *crainte* & le *ressentiment*, étant

étant de nous garantir des dangers, elles doivent y être *proportionnées*, ne point exciter d'émotions inutiles, & ne pas durer plus long-tems qu'il n'eſt néceſſaire. La *timidité* qui nous ôte le courage, la *témérité* qui nous précipite dans le danger ſans néceſſité, la *vengeance* qui nous engage à traiter un aggreſſeur avec plus de rigueur que notre intérêt ne l'exige, la *puſillanimité*, ou le manque d'indignation contre l'injuſtice, qui nous laiſſe expoſés aux inſultes, ſont au-delà, ou au-deça de la meſure que nos paſſions défenſives doivent avoir.

Par le même principe, le bien qui eſt l'objet & la fin de chacune de nos paſſions *privées*, doit être la meſure de leur force reſpective; elles doivent être aſſez fortes pour nous exciter à la pourſuite de leurs divers objets, mais ne doivent pas être ſi impétueuſes qu'elles nous portent au-delà du but; ainſi la *vanité* ou l'amour exceſſif des louanges, qui ſouvent fait faire des baſſeſſes, & *l'indifférence pour l'eſtime* du genre humain ſont également condamnables. Et comme les paſſions, ſoit *défenſives*, ſoit *privées*, ſe peuvent trouver quelquefois en oppoſition, c'eſt alors la plus grande ſomme de bien ou de bonheur qui réſulte de leurs effets particuliers, qui doit être la meſure de leur force.

En raisonnant de la même manière, on trouvera que le bien des autres, auquel tendent les affections *publiques*, ou *sociales*, doit être la mesure de leur force; *l'amitié*, la *reconnaissance*, *l'affection naturelle*, par exemple, doivent être assez fortes pour nous faire chercher le vrai bien de nos bienfaiteurs, de nos amis, de nos enfans, mais elles ne doivent pas nous porter à une indulgence & à une complaisance nuisibles aux intérêts qu'elles sont destinées à avancer. Et comme encore ici il peut y avoir concurrence d'intérêts & de biens, il est clair que le plus grand intérêt, la plus grande somme de bien public, tant en quantité qu'en durée, doit obtenir la préférence.

Voilà donc la vraye mesure assignée par la nature aux différens ordres d'affection; tels sont donc les premiers traits qui forment l'idée de la vertu d'une créature telle que l'homme; il doit observer dans ses actions cette juste proportion.

Mr. FORDYCE ajoute ici un Article sur l'opposition qu'il peut y avoir entre les intérêts des passions de différentes classes, de même que dans celles d'un même ordre, & sur la nécessité qu'il y a par conséquent de régler la force de chacune de nos affections, par raport à leur système total; nouveau trait qui entre dans l'idée de la vertu.

C'est

C'eſt la *raiſon*, avons nous dit, qui ſert à diriger les paſſions, à régler leur meſure; c'eſt la *conſcience* qui juge ſi elles ſont bonnes ou mauvaiſes; elles doivent donc être *ſubordonnées à l'autorité de la conſcience, & à la direction de la raiſon*; telle eſt la conſtitution de la nature humaine, & c'eſt en quoi conſiſte ſa *perfection*, ſa *vertu*, ſa *bonté*.

Un tel uſage de nos facultés, cette convenance des *moyens* avec leurs fins, eſt ſans doute très conforme à la raiſon: ce n'eſt pas-là cependant ce qui conſtitue l'idée de *l'obligation morale*; autrement l'aptitude d'une machine à répondre à ſon but, produiroit également une obligation morale. C'eſt dans *l'expérience* qu'il faut puiſer l'idée d'une pareille obligation, & l'expérience nous apprend qu'il eſt des cas où nous nous trouvons animés de quelque paſſion ou affection, ſoit défenſive, ſoit privée, ſoit publique, ou ſociale, de façon qu'à l'inſtant même, & indépendamment de notre volonté, nous ſommes excités à une conduite qui réponde à ces affections; c'eſt cet état que notre Auteur apelle un état d'*obligation morale*. Ainſi, par exemple, un père, un bienfaiteur, un ami, ſont dans le beſoin, & nous pouvons les en tirer; que dit la nature dans un tel cas? Qu'il faut à l'inſtant donner du ſecours. On s'approuve ſi on le donne, on ſe blâmeroit ſi on le refuſoit; voilà

donc

donc un état d'*obligation morale*. Dè-là il eſt aiſé de voir ce que c'eſt qu'une *action moralement bonne*, *un caractère*, *un naturel moralement bons*.

Cette idée de l'obligation morale n'eſt point une production de notre ame ni une dépendance de quelque acte antécédent de notre volonté: nous la tenons de l'Auteur de la nature comme nos autres perceptions originales & primitives. Elle ſe préſente dans certains cas auſſi néceſſairement, auſſi promptement & inévitablement, que la douleur ſe fait ſentir quand nous ſommes trop près du feu; c'eſt un *ſens moral*, une eſpéce d'*inſtinct*, une ſenſation originale, tellement exempte de compoſition, qu'il n'eſt pas plus poſſible de la définir, que quelque autre idée ſimple que ce ſoit, & c'eſt cette perception, cette ſenſation que nous déſignons par les mots d'*obligation*, *devoir*, *il faut*.

Tel eſt le ſyſtême de Mr. FORDYCE, d'après Mr. *Hutcheſon*, ſur la nature de *l'obligation morale*; qu'il achève d'établir en refutant dans la 4e. *Section* les ſentimens de ceux qui lui ont aſſigné d'autres fondemens. Ce n'eſt point ſur le plaiſir, ou les avantages qui ſuivent certaines actions, qu'eſt fondée l'obligation où nous ſommes de les faire, puiſque le plaiſir eſt poſtérieur à l'idée d'obligation, qu'elle le ſuppoſe, & que ſouvent nous nous ſentons obligés à des actions accom-

compagnées de douleur. Ce n'eſt point ſur un contract antérieur à toute idée de juſtice qu'eſt fondée l'obligation morale, comme l'a prétendu *Hobbes*, puiſque l'obligation de tenir ſes contracts ſuppoſe une obligation antérieure d'être fidèle à ſa parole. Elle n'eſt point fondée non plus originairement ſur la volonté de Dieu, puiſqu'il doit y avoir une obligation antérieure de nous ſoumettre à cette volonté, obligation dont il faudroit encore chercher le fondement; & puiſqu'encore il doit y avoir quelque raiſon qui fait que Dieu veuille une choſe plutôt qu'une autre, ſans quoi il n'y auroit point de diſtinction entre les devoirs moraux ou *naturels*, & les devoirs *poſitifs*. Enfin, appeller la moralité, une conformité à ce qui eſt *vrai*, comme l'ont fait quelques Philoſophes fameux, déduire l'obligation de la convenance & des rélations éternelles des choſes, c'eſt n'en donner aucune idée diſtincte, aucune marque caractériſtique, qui ne ſemble pareillement applicable au vice, qui a ſon exiſtence, ſes propriétés, auſſi bien que la vertu, dont on peut exprimer la nature par des propoſitions également vrayes.

Le reſte de cette Section eſt employé à réfuter les objections qu'on peut faire contre ce ſyſtême. La principale eſt que ſi le ſens moral étoit le vrai juge d'une conduite morale, il devroit être un guide général & ſûr pour tout le monde, ce qui n'eſt pas, puiſque tous les hommes ne s'accor-

cordent pas dans leurs idées de morale, plusieurs d'entr'eux approuvant une conduite évidemment vicieuse aux yeux des autres. On répond à cette objection que la règle est la même pour tous les hommes, mais que des circonstances accidentelles font que quelquefois on l'applique mal, que jamais l'ingratitude, la cruauté, ni aucune action qui revêt une forme immorale, n'ont été approuvées sous cette forme, & que par la considération des préjugés de l'éducation, des passions, on peut aisément rendre raison des différences qui se trouvent dans les jugemens des hommes, en supposant qu'ils ont tous un même sens moral.

- La *Section* 4. est destinée à un examen plus particulier des causes finales de nos facultés morales de perception & d'affection. Ce sont les idées de la première *Section* & de la seconde plus amplement développées.

- Le SECOND LIVRE de ces Elémens renferme les détails de nos devoirs envers *nous mêmes*, envers la *société*, & envers *Dieu*, fondés sur la constitution & les facultés de l'homme examinées dans le 1er. *Livre*.

Sur les passions défensives & privées sont fondés principalement ses devoirs envers lui-même, la *prudence* qui choisit les biens & les plus grands biens, & évite les maux, & employe les meilleurs moyens

pour

pour cela : la *force* qui proportionne nos passions défensives à nos dangers ; & la *tempérance*, qui proportionne nos passions privées à nos besoins, & à la valeur réelle des biens.

Sur les affections publiques ou sociables est fondée la 2e. classe de nos devoirs, qui peuvent se reduire à la *justice*, qu'on définit ici, une exacte harmonie entre les dangers & les besoins des autres, & les différentes liaisons qui nous attachent à eux ; vertu à laquelle se raportent tous nos devoirs envers la société, tels que la reconnoissance, l'amitié, la sincérité, &c. la prudence, la force, la tempérance peuvent se transférer à cette classe-ci, entant qu'elles dirigent notre conduite envers les autres.

C'est encore de nos affections publiques, savoir, des rélations de bienfaiteur de législateur, &c. que Dieu a bien voulu contracter à notre égard, que nait la 3e. classe de nos devoirs, qui peuvent se raporter à la *piété* en général, sous laquelle sont compris tous nos devoirs envers Dieu.

Après avoir tracé ces traits généraux, Mr. FORDYCE entre dans les détails sur ces trois classes de devoirs.

Il traite dans la 2. *Section* les devoirs particuliers de l'homme envers lui-même ; & comme ces devoirs se réduisent à la recherche du bonheur, il commence par

par examiner la nature des différentes sortes de biens. Il y a des *biens naturels* qui sont les objets des sens & des passions, & des *biens moraux* qui consistent dans une sage direction de nos sens & de nos passions, dans leur proportion avec leurs objets respectifs (*); biens qui produisent une approbation ou satisfaction morale, souvent liée avec le plaisir ou avec le profit, mais cependant indépendante de l'un & de l'autre, & d'une nature bien supérieure à tous deux.

Mr. FORDYCE range ensuite toutes les différentes espéces de bien sous quatre classes, en prescrivant les devoirs qui appartiennent à chacune.

Commençant par les biens les moins considérables, il met dans la 1e classe les biens du corps, la santé, la force, l'agilité, une complexion robuste, la propreté, & l'air décent; on acquiert ou l'on conserve ces biens par la tempérance, par le travail & un exercice modéré, en se gardant d'une trop grande délicatesse, par une bonne éducation, en fréquentant les meilleures compagnies &c. Ce sont donc-là tout autant de devoirs.

La seconde classe de biens sont ceux qui dépendent des liaisons sociales externes, tels

(*) C'est le sens de l'Anglois que la traduction ne rend pas tout entier.

tels que ſont la réputation, la fortune, l'autorité civile, le pouvoir, biens qui ne méritent d'être recherchés que comme des moyens d'obtenir le bien naturel & le bien moral, de procurer ou de conſerver les objets immédiats de bonheur, ſoit à nous mêmes, ſoit aux autres. C'eſt-là le fondement de nos devoirs par raport à ces biens; c'eſt par-là qu'on peut juger du dégré d'empreſſement que nous pouvons aporter à leur recherche, & marquer le point où cette recherche devient *avarice*, *ambition* &c.

Les biens de l'entendement forment la 3e. Claſſe. De ce genre ſont la ſcience, la mémoire, le jugement, le goût, la ſagacité, la docilité &c. Ces biens ſont importans par l'influence qu'ils ont ſur nos opinions, nos paſſions & notre conduite; ils ſont dailleurs une ſource de plaiſirs également doux & conformes à la raiſon. La Poëſie, la Peinture, la Sculpture, la Muſique, l'Architecture, fourniſſent à ceux qui ſont au fait de ces différens Arts & qui en ont le vrai goût, mille agrémens innocens & très-ſenſibles; ils nous font connoitre la nature & la forme des paſſions, les effets de la vertu & du vice; ils ornent l'imagination d'idées belles & touchantes, & excitent de nobles paſſions. L'eſprit occupé de la beauté de l'ordre & du deſſein qui règnent dans une claſſe inférieure, deviendra admirateur

de ce qui eſt beau & bien proportionné dans la conduite de la vie, de ce qui conſtitue l'ordre par excellence. Il eſt donc de notre intérêt, & par conſéquent de notre devoir, de nous former le goût, & de le cultiver autant que nous le pouvons, ſans manquer à des devoirs plus importans; & c'eſt par la lecture, par l'étude de bons modèles, par la converſation avec des hommes de goût, que nous pouvons former le nôtre.

On ne peut rien voir de mieux touché que ce qui ſuit ſur les autres biens intellectuels, c'eſt le cœur qui y exprime les idées de la plus pure raiſon; nous ne pouvons nous empêcher de tranſcrire ce morceau preſque tout entier; il ſervira en même tems d'échantillon du goût du Traducteur. „ Quelle ſatisfaction n'y a-t-il „ point, dit Mr. FORDYCE, à rechercher „ la vérité & les différentes rélations des „ choſes, à remonter des phénomènes de „ la nature aux loix générales dont ils „ dépendent, & à rendre raiſon par-là de „ ces phénomènes; à trouver les régles „ ſimples & conſtantes par leſquelles l'U„ nivers eſt gouverné; enfin, à connoître „ l'ame humaine, ſes liaiſons, ſes di„ verſes facultés, & leur uſage merveil„ leux dans la conduite de la vie! Qu'il „ eſt doux d'obſerver les liens qui uniſſent „ enſemble les ames humaines, de diſ„ cerner les cauſes de l'étrange différence

„ qu'on

„ qu'on remarque entr'elles, & de re-
„ monter depuis celles qui ont le plus de
„ perfection & de beauté, en traversant
„ la nombreuse classe d'Intelligences plus
„ belles & plus parfaites encore, jusqu'à
„ l'Ame universelle qui préside à tout, &
„ qui, sans être visible aux yeux de la
„ chair, influe sur tout dans la vaste en-
„ ceinte de la nature. Pour se livrer à
„ des méditations si ravissantes, les Phi-
„ losophes ont abandonné tous les plai-
„ sirs des sens; & ceux-là même qui
„ avoient mené une vie assez dissipée,
„ ayant une fois pris goût à ces médita-
„ tions sublimes, y ont trouvé des at-
„ traits supérieurs à tout ce qui les avoit
„ charmés jusqu'alors. Outre cela une
„ connoissance juste & étendue des beau-
„ tés de la nature nous découvre les
„ perfections de son Auteur, & par ce
„ moyen toutes les affections pieuses,
„ qui dépendent de la justesse de nos idées
„ au sujet du caractère moral de Dieu,
„ sont excitées en nous & fortifiées. . . . .
„ En apprenant à jetter sur la vie humai-
„ ne un coup d'œil qui en embrasse
„ tous les périodes & toutes les révolu-
„ tions, on acquiert peu à peu une cer-
„ taine grandeur d'ame, & un noble mé-
„ pris pour toutes ces frivoles disputes,
„ touchant le plus ou le moins de pou-
„ voir, de richesses & d'honneurs. Bail-

„ leurs on ſupporte avec plus de fermeté
„ & de patience les infirmités & les maux
„ qui ſont l'appanage ordinaire de l'hu-
„ manité. Ajoutons à cela qu'une con-
„ noiſſance exacte de la nature humaine
„ & des reſſorts qui la remuent, nous em-
„ pêchera d'avoir des idées trop hautes
„ ou trop baſſes des autres hommes, nous
„ formera d'un côté à la confiance, à l'a-
„ mitié & à la bénévolence, & de l'au-
„ tre, à la précaution & à la prudence".
Il eſt donc de notre devoir de perfection-
ner nos facultés intellectuelles, par l'ob-
ſervation, la lecture, le commerce avec
des hommes de différens caractères, &c.

Mais quelque précieux que ſoient ces biens, les biens moraux de l'ame, qui forment la quatrième Claſſe, ſont d'un genre bien ſupérieur. Tels ſont le talent de *gouverner* les appetits & les *paſſions*, la *prudence*, la *magnanimité*, la *force*, l'*humilité*, l'*amour de la vertu*, l'*amour de Dieu*, la *réſignation*, & autres pareils. Ces biens conſtituent la quinteſſence même du bonheur, & la vraye beauté de notre ame. Les autres dépendent en partie d'accidens que nous ne ſaurions ni prévoir, ni prévenir, & peuvent à tout moment nous être enlevés: ceux-ci ſont placés dans la ſphère de notre activité, de ſorte qu'aucun homme ne peut en être deſtitué, ſans avoir commencé par ſe manque

quer à lui-même. Ils dédommagent de la perte des autres biens, qui ne dédommagent pas de la perte de ceux-ci. On eſt ſouvent malheureux avec tous les biens externes, & même avec les plus grands talens; mais la vertu a ſouvent inſpiré des ſentimens de joye au milieu des tourmens. La félicité des paſſions dépend du ſuccès qu'elles ont dans leur pourſuite; mais les ſimples efforts de l'ame pour acquérir le bien moral, ſont ſa récompenſe & ſon bonheur. C'eſt donc à acquérir le bien moral, à nous former à la vertu, que nous devons donner nos principaux ſoins; elle fait le *ſouverain bien formel* de l'homme, comme Dieu, en qui ſeul nos perfections intellectuelles & morales peuvent trouver leur plus grande perfection, en eſt le *ſouverain bien objectif*.

La *Section* ſuivante renferme en pluſieurs Chapitres, les devoirs de l'homme envers ſes Parens (c'eſt-à-dire, ſes Père & Mère, ſuivant le ſens de l'Anglois), les devoirs des époux, des pères, des maitres & des ſerviteurs; les devoirs ſociaux, qu'on diſtingue ici en devoirs ſociaux du *genre privé*, relatifs au commerce, & du *genre politique* ou relatifs à la patrie. Nous voudrions pouvoir ſuivre notre Auteur dans tous les détails inſtructifs & intéreſſans où il entre ſur tous ces articles, de même que ſur les devoirs envers Dieu qu'il trai-

te dans la 4 *Sect.* de ce II. Livre; mais les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de tout dire, & il seroit difficile de faire un choix où tout est excellent.

Par la même raison nous ne pouvons presque que montrer les principaux chefs du III. Livre destiné à indiquer les moyens de former en nous des habitudes vertueuses, matière assez négligée par la plupart des Moralistes, & à proposer les principaux motifs qui doivent nous porter à la vertu.

Les moyens de nous y former, qui font le sujet de la *première Section* de ce Livre, se reduisent à ceci. Il faut 1. se faire une juste idée de la nature humaine, de ce que coutent & valent les différens biens, & séparer les idées de plaisir, de pouvoir, de richesses, de tout ce qu'on y a incorporé d'étranger. Il faut en 2d. lieu diminuer les habitudes vicieuses, par des actes contraires à ces habitudes, des actes de renoncement, d'opposition à soi-même. 3. Il faut avoir grand soin dans l'éducation d'associer les idées de mérite, d'honneur, de consentement, non à la naissance, aux habits, au rang, & autres avantages extérieurs, mais à des dispositions vertueuses. 4. Il faut observer de quel côté nous porte notre caractère pour faire valoir ce qu'il a de bon, & nous précaution-

tionner contre ce qu'il peut avoir de mauvais.

5. Il eſt bon d'accoutumer notre ame à de fréquens exercices de ſentimens moraux, en liſant des ouvrages propres à les exciter, tels que ſont les Livres d'Hiſtoire, de Poëſie Dramatique &c., & ſurtout en pratiquant des actes réiterés d'humanité, de compaſſion, d'amitié &c. à quoi le choix d'une profeſſion utile & honorable ne peut que contribuer beaucoup. 6. Pour nous former à la bénévolence en particulier, il faut enviſager les caractères & les actions des hommes du plus beau côté. Enfin des exercices de piété, & des réflexions fréquentes ſur la liaiſon de cette vie avec une vie à venir, ſont un des moyens les plus efficaces pour fortifier en nous le goût & l'habitude de la vertu.

Les motifs qui nous y peuvent porter ſont le ſujet du reſte de ce III. Livre. On les réduit ici à 3 principaux, qui ſont la matiere d'autant de Sections. Le 1. eſt tiré des avantages ſans nombre & ſans prix que procure la vertu, oppoſés aux maux qu'attire le vice; il n'y a pas un mot à perdre dans toute cette Section. Le 2. motif eſt pris de l'exiſtence & de la Providence de Dieu, & le 3. de l'immortalité de l'ame dont on préſente les preuves dans une très grande force. Mr. FORDYCE ſemble rejetter ici la preuve tirée de l'iné-

galité des peines & des recompenſes dans cette vie, comme portant en quelque ſorte atteinte à la juſtice du gouvernement actuel de la Divinité. Cette difficulté ne nous paroît rien moins que fondée; il n'y a rien de contraire à la juſtice de Dieu à faire paſſer les gens de bien par un état de ſouffrance qui ſert à épurer leur vertu; ni à laiſſer aux méchans une proſpérité qui leur donne le tems & les moyens de ſe corriger; & l'objection qu'on en pourroit tirer contre la Providence eſt amplement levée par la ſupoſition d'une autre vie. On ne peut trop ſe garder de la démangeaiſon de renverſer les preuves ordinaires des vérités fondamentales de la Religion, pour relever le mérite de celles qu'on leur préfere, peut-être uniquement parcequ'on les croit de ſon propre cru. Il ſeroit difficile d'alléguer quelque autre raiſon moins honteuſe qui ait pû porter quelques Philoſophes, ſur qui cette réfléxion tombe bien plus que ſur Mr. FORDYCE, à rejetter la preuve tirée des fins, en faveur de l'exiſtence de Dieu.

Après avoir montré avec beaucoup de force combien ces motifs ſont puiſſans pour porter les hommes à la vertu, nôtre Auteur termine ſon Ouvrage par un abrégé des principales idées qui compoſent ſon Traité, d'où il conclut qu'une vie réglée ſuivant les principes qu'il a poſés, eſt la plus heureuſe, la plus ſage, la plus confor-

me

me à la nature; & il finit par ce beau portrait de la vertu que nous ne pouvons nous empêcher de raporter tout entier.

„ La vertu eſt le chef-d'œuvre de la raiſon, la ſouveraine des paſſions qu'elle „ dirige, ou qu'elle ſait reprimer, la ſanté, la force, & la beauté de l'ame. „ La perfection de la vertu, eſt de laiſſer „ un libre cours à la *raiſon*, d'obéir à l'autorité de la *conſcience* avec allégreſſe, „ de faire uſage des paſſions défenſives, „ avec *force*; des paſſions privées, avec „ *tempérance*; des paſſions publiques, avec *juſtice*; & de toutes avec *prudence*; „ c'eſt-à-dire, de tenir ces différentes „ paſſions dans leurs légitimes bornes, & „ de les ſoumettre à une *bénévolence* tranquille & univerſelle; d'adorer & *d'aimer Dieu* avec une affection déſintéreſſée & ſupérieure à toute autre; & „ d'*acquieſcer* avec une *réſignation* pleine „ de joye, à tous les évenemens diſpenſés par la Providence. A meſure qu'on „ approche de ce modèle de vertu, on avance vers la perfection & vers le *bonheur*, & à meſure qu'on s'en éloigne, „ on ſe plonge dans le *vice* & dans la *miſère*.

Le Traducteur a joint à cet Ouvrage une diſſertation ſur les fondemens de *l'autorité de Dieu*, & ſur la nature de *l'obligation morale*; du moins c'eſt-là le titre de cet Ecrit, qui, tout court qu'il eſt, ne ſe

borne pas à ce qu'il annonce. Il nous semble qu'il auroit été mieux sous le titre de pensées détachées; on y en trouvera d'ingénieuses, d'heureusement exprimées, quelques-unes qui paroîtront singulières ou hazardées du moins dans l'expression, par exemple celle-ci. „ L'amour du prochain „ nous est naturel, au point d'être com„ patible avec des sentimens de *froideur*, „ & même *d'aversion* ". Celle-ci encore. „ Une des occupations favorites de l'in„ telligence est de faciliter tellement les „ mouvemens nécessaires à la conserva„ tion de notre corps, qu'ils ne nous don„ nent presque aucune peine; c'est *ce qui* „ *fait* que dans le stile ordinaire, les ter„ mes *aisé* & *naturel* se rencontrent pres„ que toujours ensemble". Cela n'empêche pas qu'on ne trouve dans ce petit morceau de fort bonnes choses, & qu'on ne doive savoir gré à Mr. de JONCOURT de l'avoir ajouté à sa traduction.

ARTICLE SIXIEME.

PLANTARUM AMERICANARUM Fasciculus primus, continens Plantas quas olim CAROLUS PLUMERIUS Botanicorum Princeps detexit eruitque, atque in Insulis Antillis ipse depinxit.

xit. Has primùm in lucem edidit, concinnis descriptionibus & observationibus æneisque tabulis illustravit JOHANNES BURMANNUS M. D. Athenæi illustris & in Horto Medico Amstælodamensi Professor *Botanices* &c.

C'est-à-dire,

PLANTES AMERICAINES, ou Premier Recueil des Plantes que CHARLES PLUMIER, *célèbre Botaniste, a découvertes & dessinées lui-même dans les Iles Antilles, publiées pour la première fois, accompagnées de descriptions, d'observations & de planches, par* JEAN BURMAN D. M. *& Professeur en Botanique à Amsterdam.* Amsterdam 1755. in-fol. pp. 16. sans la préface, & 25 planches, aux dépens de l'Auteur, & se vend à *Amsterdam* chez la Veuve *Schouten* & fils, & *à Leyde* chez *Gerard Potvliet*, & *Théodore Haak*.

CE n'est ici, comme on le voit par le titre, que le commencement d'un plus grand Ouvrage, dont Mr. BURMAN se pro-

propose d'enrichir le Public, pour peu qu'il se prête à l'empressement de ce Savant, dont cet échantillon doit sans doute assurer le succès.

Il est dédié à Mr. *George Clifford*, l'un des principaux Négocians d'Amsterdam, habile Botaniste & depuis long-tems connu entre les Gens de Lettres comme le premier Mécène du célèbre *Linnæus*, qui s'est formé sous ses auspices & poussé par sa générosité.

Une Préface très bien écrite rend compte du travail de l'Editeur, de son objet, & des conditions auxquelles il s'engage de le poursuivre.

Charles Plumier, à qui le Public aura la première obligation de la connoissance des Plantes qu'on met ici sous ses yeux, naquit à *Marseille* le 20. d'Avril 1646. Ses observations de Méchanique & de Botanique, & son habileté dans le Dessein, la Peinture, la Sculpture, l'Optique, & l'art de tourner, ont rendu illustre son nom, qui ne l'étoit pas par sa naissance.

La dévotion l'ayant poussé à entrer dans l'Ordre des Minimes, l'an 1682, *François d'Onuphre* Médecin Romain, & *Sylvius Boccon*, habiles Botanistes, avec qui il avoit lié amitié, lui inspirèrent du goût pour la Botanique; il retourna dans sa patrie, dans le tems que par hazard le célèbre *Tournefort* la traversoit à son retour des Alpes. Il chercha souvent avec lui des Plan-

Plantes en Provence, & montra tant d'ardeur pour cette occupation, que *Joſeph Donat Surien*, Médecin Chymiſte de Marſeille, le choiſit pour l'accompagner dans les Iles Françoiſes de l'Amérique, où on l'envoyoit pour en connoitre les Simples. Le P. *Plumier* s'y diſtingua tellement par ſes travaux & par ſes obſervations, que *Louis* XIV lui donna le titre de Botaniſte Royal, avec une penſion, & qu'il fut envoyé une ſeconde & une troiſième fois dans ces Iles.

Sur le point d'entreprendre un quatrième voyage en Amérique, pour aller chercher le Quin-quina dans le Perou, & n'attendant à Cadix que le départ de la flotte, il mourut dans le lit d'honneur, c'eſt-à-dire, d'une pleureſie qu'il prit en ſe fatiguant à chercher des Plantes, à l'âge d'environ 60 ans.

Outre une hiſtoire des Plantes de l'Amérique publiée à Paris l'an 1713, on a de ſa façon dans la Bibliothéque de l'Académie des Sciences, & dans celle du Couvent des Minimes à Paris, une multitude de volumes, où il a peint & décrit, outre environ 900 Plantes d'Amérique, des oiſeaux, des poiſſons, des coquillages, & des inſectes du même pays, ouvrages qui ont couté bien de la peine & de la dépenſe, & qu'il eſt triſte pour le Public qu'on laiſſe en proye aux teignes & aux vers, ſans lui en faire part.

Mr.

Mr. BURMAN n'a pas voulu exposer à ce sort un Recueil en deux grands *in-folio*, en forme d'Atlas de Plantes d'Amérique, telles qu'elles ont été peintes par le P. *Plumier*, & qu'il a acheté dans une vente publique pour quelques centaines de florins. Ce Recueil avoit apartenu au célèbre *Boerhave*; Mr. *Linnæus* s'en étoit souvent entretenu avec lui, & il avoit décrit les caractères des Plantes qui s'y trouvent avec Mr. *Adrien van Royen*, qui les a communiqués obligeamment à Mr. BURMAN, & a substitué aux noms anciens & inutiles, excepté ceux des genres, que leur avoit donnés *Plumier*, des noms spécifiques & très-naturels, qui en marquent au juste la classe & le caractère, & sont d'une très-grande utilité dans le système de Botanique, puisqu'on trouve ici plusieurs nouveaux genres qu'on chercheroit vainement ailleurs.

Possesseur de ce trésor, Mr. BURMAN auroit cru faire un crime, s'il en eût privé plus long-tems le Public; mais comme il ne pouvoit qu'en couter beaucoup pour lui en faire part, il a pris le parti de le distribuer par souscription en morceaux de *vingt-cinq planches* chacun; voici le prémier bouquet qu'il a fait imprimer à ses dépens, n'osant, dit-il, livrer cet ouvrage à la Gent avide des Libraires, de peur qu'on ne le gâtât. Ceux qui voudront souscrire payeront 3 *florins* de ce pays, pour ce prémier

mier Essai, ou quatre, s'ils veulent qu'on y joigne l'estampe de l'Editeur, qui est très bien gravée par *Houbraken*; la suite de l'ouvrage qui contient 300 Plantes, se débitera aux Souscrivans par semblables paquets qui paroîtront tous les trois mois, pour le même prix, mais qui couteront dans la suite 4. *florins* pour ceux qui n'auront pas souscrit.

Afin qu'on n'ait aucun doute sur la fidélité & le mérite de cet Ouvrage, notre Professeur a inséré dans sa Préface la copie d'un Ecrit signé de Mr. *Boerhave*, & placé à la fin de ce Recueil, où il déclare que Mr. *Aubriet*, Peintre du Roi de France, a copié pour lui les desseins de ces Plantes, sur l'original fait par le P. *Plumier* dans leur lieu natal, & conservé dans la Bibliothéque du Roi.

On n'y trouve aucune figure qui soit dans les ouvrages de *Plumier* déjà publiés; & la plupart paroîtront pour la première fois.

Chaque Plante est ici dessinée selon sa grandeur naturelle, autant qu'on l'a pû, mais seulement par les premiers traits, ce qui les présente plus nettement que des planches gravées en plein, ou même enluminées.

Mr. BURMAN espère que son exemple encouragera les possesseurs des autres ouvrages du P. *Plumier* à les publier. L'entreprise seroit plus aisée à exécuter dans un Royaume florissant, que dans une République, & non moins digne de la magnificence

cence d'un grand Roi, que glorieuſe pour la nation.

Nos Lecteurs ne s'attendent pas que nous leur rendions compte en détail de cet ouvrage. Les planches en ſont le principal mérite ; elles nous paroiſſent très-bien exécutées. Quant aux deſcriptions qui les accompagnent, on ſent aſſez qu'elles ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait. Nous voudrions pouvoir aſſurer qu'elles ſont imprimées avec toute la correction poſſible. Telles qu'elles ſont, nous ne doutons pas qu'on ne les reçoive avec empreſſement. En voici un échantillon pour les curieux.

Tab. XXIV. ANGURIA *fructu parvo ; florum ſegmentis ramoſis.* Plum. Cat. Pl. Amer. p. 3.

TRICHOSANTHES *foliis palmatis integerrimis, florum petalis bicornitus.*

Folia *quinque partita, laciniis lanceolatis, integerrimis, exterioribus minoribus.*

Pedunculi *longiſſimi, multiflori.*

Flores *ſingularis ſunt ſtructuræ, quodvis enim petalum ex apice duas gerit adpendices, lanceolatas, involutas, & inſtar cornuum ſibi oppoſitas.*

Fructus *turbinatus eſt, ſtriatus, in quatuor cellulas diſtinctus, uti in figura marginali patet.*

Cirrhi *ad alas ſimplices quàm maximè involuti excreſcunt.*

Radix *hujus plantæ videtur tuber ingens, ſca-*

ſcaber, ſphæricus, ſaltem quantum ex icone conjicere licet.

Obſervatio. *Ob florum formam hanc Plantam ad* TRICHOSANTHEM *Linnæi retuli, qui indigitavit hoc nomine Plantas cucurbitaceas, quibus flores ſunt piloſi, quum nota eſſentialis generica in adpendicibus iſtis imprimis conſiſtat, ac licet noſtræ Plantæ flores non tam ſubtiliter fimbriati ſint, ſed bicornes potius,* CERATOSANTHES, *ſi diſtinctum genus quis conſtituere velit, dici poſſet, character autem hic non tanti mihi videtur momenti, ut genera ideò multiplicentur.*

ARTICLE SEPTIEME.

HISTOIRE Civile, Eccléſiaſtique & Littéraire de la Ville de Niſmes, avec des Notes & les Preuves, par Mr. MENARD Conſeiller au Préſidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. *in*-4. à *Paris* chez *Chaubert* & *Hériſſant*. 1754.

L'Auteur de cette Hiſtoire eſt déjà ſuffiſamment connu par les quatre premiers Tomes qui en ont paru avant que cette Bibliothéque vît le jour. Nous ne

nous arrêterons point à dire ce que nous pensons de ses talens & de l'usage qu'il en fait. Nous aurions même entièrement passé son Ouvrage sous silence, si le Volume que nous annonçons, ne nous eût frappés par des traits qu'un zèle trop ardent pour le parti Catholique-Romain, & une haine déclarée contre les Protestans de France, ont pû seuls dicter, & si l'amour de la vérité ne nous obligeoit pas à montrer dans un jour plus naturel, des faits que sa prévention lui a déguisés.

Ce Volume contient l'Histoire de Nismes depuis l'an 1566 jusqu'à la fin de l'an 1635. *Les principaux faits qui en sont l'objet*, nous dit-il (1), *roulent sur les troubles que les Religionnaires excitèrent dans le pays.* Voilà dès l'entrée une décision qui assurément n'annonce pas un Historien impartial. Tous les troubles du pays furent excités par les Religionaires! Ne diroit-on pas au ton affirmatif que prend l'Auteur, que la chose est démontrée? Comme si divers savans Catholiques-Romains n'avoient pas rendu plus de justice aux Reformés de France, comme si les Rois eux mêmes n'avoient pas fait plusieurs fois & publiquement l'éloge de leur fidélité & de leur soumission; comme s'il n'étoit pas bien prouvé que loin d'avoir

(1) *Avertissement.*

voir excité les troubles, ils ont toujours été, au milieu de ces désordres, la partie persécutée.

C'est cet esprit de prévention contre les Reformés, qui a dicté la Rélation que l'Auteur nous donne de la *Michelade*, le principal des événemens raportés dans ce Volume. Il nomme ainsi un prétendu *massacre des Catholiques-Romains de Nismes, qui furent*, dit-il, *égorgés impitoyablement ou jettés vivans dans un puits par les Religionaires.* On donne à ce triste événement le nom de *Michelade*, parcequ'il est arrivé, dit-on, le lendemain de la *St. Michel*, ou plutôt pour le comparer par ce titre à la *St. Barthelemi*, & pour feindre d'avoir à reprocher aux Religionaires, quelque chose de semblable à cette affreuse boucherie.

Est-il donc vrai qu'un tel massacre ait été fait par les Protestans le 30. Septembre 1567, & qu'ils ayent fait périr de sang froid, de propos déliberé, & en pleine paix, un grand nombre de Catholiques-Romains? Est-il vrai que les Reformés de Nismes ayent alors souillé leur ville du sang de leur premier Consul, de divers Ecclésiastiques, de plusieurs personnes de marque, sans être portés à ces excès par aucun motif que par leurs propres fureurs? Est-il vrai qu'ils se soyent rendus coupables d'un forfait semblable au mas-

ſacre de la *St. Barthelemi*? C'eſt ce que nous nous propoſons d'examiner & d'éclaircir.

Bien des gens ont douté & doutent encore que jamais les Reformés ayent commis un maſſacre qui autoriſe à compter le jour de la *St. Michel* au nombre des jours malheureux; & ils regardent la *Michelade* comme une chimère, comme une pure fiction qui n'a été imaginée que dans le deſſein de noircir les Religionaires. Ce qui donne lieu à ce ſoupçon, c'eſt que les plus graves, les plus célébres Hiſtoriens François, quoiqu'attachés à la Communion de Rome, n'ont fait aucune mention de cet événement. D'autre part les Controverſiſtes, accoutumés à prendre avantage de tout, n'auroient pas manqué de faire valoir une ſemblable tragédie, & de s'en ſervir en récriminant, pour ruiner l'effet des plaintes amères que les Proteſtans font contre le Clergé Catholique-Romain, ſur l'eſprit perſécuteur dont il eſt animé, ſur la *St. Barthelemi*, ſur la *conſpiration des poudres*, ſur les *Dragonades* &c. Cependant l'on ne voit pas que les Controverſiſtes ſages & qui ſe ſont piqués de bonne foi, ayent allégué la *Michelade* pour décrier la Reformation. Eſt-ce ignorance? Eſt-ce ménagement? Qui le croira? Si ce fait étoit auſſi réel & auſſi odieux que notre Auteur

teur le représente, auroit-il pû échaper à la juste censure des Docteurs les plus habiles & les plus zèlés? Enfin notre Auteur même jette sans le vouloir des soupçons sur la vérité de ce fait, par une réfléxion très raisonnable. Il s'étonne que la Cour de Rome n'ait pas fait ériger un monument public à l'endroit où étoit autrefois ce puits funeste où l'on jettoit les malheureux Catholiques, qu'elle n'ait pas placé dans le rang des S. Martyrs ces infortunés qui périrent alors pour la cause de la Religion Romaine, & n'ait point ordonné un service annuel en leur mémoire. Son étonnement seroit légitime, si la *Michelade* étoit un fait aussi certain & aussi atroce qu'il voudroit le faire croire. Mais ne pourroit-on pas conclurre de ce que Rome, si libérale de la couronne du martyre, n'a pris aucun soin de conserver le souvenir de la *Michelade*, quelque juste, quelque naturel qu'il fût de la célébrer, n'en pourroit-on pas conclurre qu'elle a regardé elle même cet événement, comme une fiction qu'elle ne devoit point accréditer, ou comme une de ces fables pieuses qu'on laisse glisser par politique dans les Ecrits de quelques Auteurs obscurs & sans conséquence, mais dont on se garde bien de se constituer garand?

Telle est l'idée que bien des gens se font de cette histoire qu'on nous raporte avec

tant de pompe. Pour nous, nous ne pouſſons pas l'incrédulité ſi loin. L'examen que nous avons fait de ce trait d'hiſtoire nous a convaincus qu'il a un fondement réel, mais en même tems nous avons vû qu'on l'a étrangement défiguré dans les circonſtances.

Voici le fait en deux mots. Le 30. Septembre 1567, les Reformés de Niſmes, opprimés par leurs adverſaires & menacés d'une ruine prochaine, prirent les armes pour ſe défendre, ſe rendirent maîtres de la Ville, renfermèrent dans des maiſons de particuliers, une centaine de Catholiques-Romains dont ils avoient éprouvé la haine, & au milieu du tumulte en firent mourir tout au plus quarante-cinq, encore faut-il obſerver que ces meurtres furent commis ſans ordre des Chefs, & uniquement par un effet de l'irritation de quelques particuliers. Un Conſul, deux ou trois Eccléſiaſtiques, & quelques bourgeois périrent dans cette occaſion. Voilà à quoi ſe reduit, ſuivant les informations, cette tragédie que divers Ecrivains ont répréſentée comme le dernier excès de la barbarie & de la fureur.

Rendons juſtice à notre Hiſtorien. Il avoue ingenûment, & cet aveu dans ſa bouche ne ſauroit être ſuſpect, que l'on ne doit pas ajouter foi à tout ce que les Hiſtoriens de la Communion de Rome ont

ont débité sur ce fait. Il se croit même obligé à rélever leurs mépriſes & leurs exagérations. Il paſſe en revûe les fautes qu'ont commiſes sur cet événement *Maimbourg*, les *Continuateurs* de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de *Fleury*, *Soulier*, *Filleau*, & surtout les P. P. *St. Martin* & *Philippe Elſius* de l'Ordre des Auguſtins. Il dit nettement que „ le récit que font „ ces Hiſtoriens n'eſt qu'un tiſſu de parti„ cularités inventées, & entièrement „ contraires à la vérité ". En particulier il déclare que „ ce que les Auguſtins de „ Lyon diſent du martyre de leur *P. Quatrebar*, qu'ils ont répréſenté dans une „ de leurs ſalles, comme s'il eût été é„ corché tout vif dans cette occaſion, eſt „ un morceau digne des mauvaiſes Le„ gendes que fabriquèrent les Moines du „ IX & X Siécles (2) ". De cet aveu de notre Auteur équitable & impartial à cet égard, nous pouvons conclurre que pluſieurs Ecrivains fauſſement zèlés pour leur parti ont pris à tâche de déguiſer, de noircir cet événement, pour s'en former un droit de décrier la Réformation.

C'eſt ce que fait Mr. MENARD lui même, quoiqu'il ſoit fort difficile d'accorder une conſéquence auſſi injuſtement tirée avec l'impartialité dont il ſe pique. „ Il

(9) *Notes.* p. 3.

„ Il eſt ſurprenant, dit-il (3), qu'aucun „ des Ecrivains Proteſtans n'ait parlé de „ la *Michelade* ", & il demande " ſi ce „ n'eſt pas l'atrocité de l'action, propre à „ décrier la Réforme, qui les a tous re- „ tenus dans le ſilence? "

Il y a bien des fautes dans cette Note. 1. Quand il ſeroit vrai qu'aucun des Hiſtoriens Proteſtans n'auroit parlé de ce fait, il n'y auroit rien là *de ſurprenant*, parceque cet événement eſt, comme on le verra bientôt, peu conſidérable, peu digne d'attention, ſurtout en le comparant avec une multitude d'autres, qui ſont arrivés pendant les guerres civiles; il eſt ſi peu important, que divers Hiſtoriens François & Catholiques-Romains n'en ont pas dit un mot, quoiqu'ils ſe ſoient piqués d'exactitude & de détail ſur les faits tant ſoit peu intéreſſans. 2. Il paroît que Mr. MENARD n'a pas conſulté tous les Auteurs Proteſtans; s'il l'eût fait, il n'auroit pas hazardé cette Note; il auroit ſçu qu'entr'autres le célébre *Jurieu* (4) a réfuté les erreurs ou les fauſſetés de *Maimbourg* ſur ce fait, & qu'il a fondé ſa reponſe, non ſur des conjectures ou des réflexions hazardées, mais ſur un Extrait

(3) *Note* 1. p. 1.
(4) *Apol. pour la Réformation.* Tom. I. p. 498.

trait fidèle des Archives de Niſmes, qu'il eut ſoin de ſe procurer. 3. Ce qu'il y a ici de véritablement *ſurprenant*, c'eſt que ce même Mr. MENARD qui dit que *l'atrocité de l'action a retenu dans le ſilence ſur ce fait tous les Proteſtans*, avoue néanmoins dans la même Note, d'un côté que *les Religionaires du tems ne manquèrent pas d'employer bien des raiſons pour ſe juſtifier*; & de l'autre que *quelque habitant de Niſmes de la Religion Reformée fit une eſpéce d'apologie de cette action dans un Mémoire exprès*, que l'on trouve ici, & où l'on voit ſix motifs divers qui engagèrent les Reformés à ſe rendre maitres de la ville. 4. L'action n'eſt point ſi *atroce* en elle même que l'Auteur voudroit le perſuader. 5. Enfin, quelle qu'elle ſoit, elle n'eſt point *propre à décrier la Reforme.*

Nous diſons que l'action n'eſt point *ſi atroce* en elle même que l'Auteur voudroit le perſuader. Il faut diſtinguer ici la priſe d'armes que firent les Proteſtans pour ſe rendre maitres de la ville, d'avec les meurtres particuliers qui furent commis dans cette occaſion.

La priſe d'armes étoit juſte en elle-même, puiſqu'il s'y agiſſoit, non d'attaquer les Catholiques-Romains, mais uniquement de ſe défendre contre leurs attentats. Les Hiſtoriens de ce temps-là alléguèrent pour la juſtifier, 1. Le tort & les mauvais traitemens faits par les Sol-

dats de la Garniſon, à une Jardinière & à quelques habitans Reformés qui voulurent la ſoutenir. 2. La tyrannie des Catholiques-Romains, qui dépouilloient les Proteſtans de leurs plus beaux priviléges, & qui depuis 1563 avoient uſurpé le Conſulat, malgré les Edits qui donnoient aux habitans le droit de créer leurs Conſuls par le ſort, & d'élire des Reformés. 3. L'irritation où étoient les eſprits par la diviſion & la haine hautement déclarée entre les *Albenas* Catholiques & les *Calvière* Proteſtans. 4. L'ordre donné par le *Prince de Condé* à tous les Reformés de France de prendre les armes; ordre porté à ceux de Niſmes par le Seigneur de *Florenſac* de la Maiſon d'*Uſez* le 27. de ce mois; ordre juſtifié par les artifices & les violences de la Cour qui ne ceſſoit d'opprimer les Reformés, au mépris des Edits de pacification; qui ſouffroit impunément qu'on les dépouillât de leurs biens & qu'on les maſſacrât de lieu en lieu; qui avoit conſpiré leur ruine avec le Duc d'*Albe* dont l'armée les menaçoit; qui faiſoit démanteler les Places d'où ils auroient pû tirer du ſecours; qui avoit encore accru ſes forces de ſix mille Suiſſes prêts à les accabler; qui tout récemment, malgré la foi jurée, avoit formé le deſſein d'enlever le Prince de *Condé* & l'Amiral; & qui auroit immanquablement réuſſi

réuſſi dans ce complot & ruiné ainſi le parti Proteſtant, ſi un des principaux Seigneurs de la Cour n'en eût donné avis au Prince, & ne lui eût donné le tems d'échaper au péril. Ne voyant pour eux aucune ſureté nulle part, les Chefs des Reformés ſe virent obligés de prendre les armes pour ſe défendre, & ceux de Niſmes effrayés du danger qui les menaçoit, obéirent à l'ordre du Prince, & ſe rendirent maitres de la ville. 5. Ils étoient d'autant plus en droit de s'en emparer, qu'en cela ils ne firent que prévenir les Catholiques-Romains, qui avoient reſolu de ſe ſaiſir de la ville ce jour-là même, & qui pour cet effet y avoient déja fait couler quelques troupes, que le Vice-Legat d'Avignon leur avoit envoyées à la ſollicitation du Chapitre de Niſmes. Cette conjuration tramée par les Eccléſiaſtiques Romains, fut cauſe que quelques-uns d'entr'eux furent maſſacrés; leur mort ne fut-elle pas une juſte punition de leurs cruelles intrigues? Enfin, 6. les eſprits des Reformés échauffés par la découverte de cette conſpiration, furent encore animés à la vengeance par le ſouvenir des maſſacres faits de ceux de leur Religion, à Cabrières en 1545; à Cahors en 1561, à Vaſſy, à Sens, à Marſeille, à Aix, à Salon de Craux en 1562 & à Tours en 1563. Quand donc on recherche les motifs de cette priſe d'armes, on voit qu'elle étoit légitimée par

la

la néceſſité de défendre les biens, la liberté de conſcience & la vie d'une grande partie de la Nation, & par conſéquent elle ne ſauroit mériter le titre odieux d'*action atroce*.

Il en eſt différemment des meurtres particuliers qui furent commis dans cette occaſion. Nous ne prétendons point juſtifier ceux qui les commirent; au contraire nous les regardons comme très coupables, ſuppoſé du moins qu'ils n'y ayent pas été forcés par quelques circonſtances particulières que nous ignorons. Mais encore à cet égard il ſe préſente dabord à l'eſprit pluſieurs conſidérations, qui font aiſément ſentir que l'action étoit beaucoup moins *atroce* qu'on ne voudroit le perſuader.

1. Dabord ſur quoi fonde-t-on le tableau qu'on nous trace ici des meurtres commis dans cette triſte journée? C'eſt ſur les procedures qui furent faites contre les Reformés à cette occaſion, ſur les informations priſes & ſur la ſentence prononcée contr'eux. Mais d'où ces Piéces ont-elles été tirées? Ce n'eſt point des Archives de Niſmes, qui juſtifient bien plus les Proteſtans qu'elles ne les condamnent. Les informations ſont faites, non à Niſmes, mais à Beaucaire. On entend des témoins, mais ces témoins ſont tous Catholiques Romains & animés contre les Proteſtans. On ne prend aucune des préeau-

cautions néceſſaires pour s'aſſurer de la validité de leurs témoignages. Il ne paroît pas qu'aucun des Religionaires, qui avoient eu part à l'action, ait été interrogé & confronté avec ſes accuſateurs. Si les témoins s'accordent ſur quelques faits particuliers, comme ſur la mort du premier Conſul, nommé *Rochette*, ils varient auſſi beaucoup ſur pluſieurs circonſtances, & particulièrement ſur le nombre des morts, qu'ils ne déterminent que par de ſimples conjectures, ou par des ouï-dire incertains. La plupart de leurs dépoſitions portent évidemment un caractère de haine & d'irritation contre les Reformés, qui n'annonce pas la vérité pure & ſimple. Enfin les Juges, dévoués au parti Catholique Romain, condamnèrent les Proteſtans ſans les entendre, & avec une rigueur moins propre à montrer une équité délicate & ſcrupuleuſe, qu'à trahir le zèle indiſcret & fougueux dont ils étoient enflammés, & qui ne ſe reſſentoit que trop de l'échauffement & du trouble que cauſent dans les eſprits les horreurs des guerres civiles.

2. Quoiqu'il en ſoit du dégré de créance que méritent ces informations, il eſt certain que la Relation de notre Auteur ne s'accorde, ni avec une inſcription qu'il dit avoir été miſe ſur une croix de pierre érigée on ne ſait ni quand, ni par qui, pour conſerver la mémoire de cet événement,

ment, & qui ne ſubſiſte plus depuis long-tems; ni avec les informations qui furent priſes. L'inſcription ne parle que de quatre-vingt perſonnes tuées. Les témoins font monter dans les interrogatoires, le nombre des morts les uns à environ cent, les autres à environ ſix vingt. Les informations (5) ne font pas connoitre plus de quarante-cinq perſonnes qui ſoyent péries dans cette funeſte journée. Et notre Auteur, embarraſſé de choiſir entre les diverſes autorités qui ſe contrediſent, les contredit toutes, en affirmant ſimplement en gros, que ce jour-là vit expirer plus de cent nouveaux martyrs. Reſte à ſavoir ſur quoi il fonde cette aſſertion; c'eſt un ſecret qu'il n'a pas jugé à propos de révéler. En attendant qu'il s'explique, ne peut-on pas le ſoupçonner d'avoir exagéré, pour rendre la choſe plus touchante, & pour faire paroitre l'action des Reformés plus *atroce* qu'elle ne l'eſt réellement?

3. Il y eut un certain nombre de Catholiques Romains qui périrent dans cette rencontre, on ne ſauroit en douter; mais il reſteroit à ſavoir s'il n'y eut point de Proteſtans maſſacrés dans cette même occaſion, s'il n'y eut aucun de leurs adverſaires aſſez courageux pour ſe défendre lui mê-

(5) *Preuv.* pag. 24 &c.

même ou pour venger la mort de ſes frères, par le meurtre de quelques-uns des Reformés? Nous ne l'affirmons pas; mais il ſe pourroit bien que le crime eût été égal des deux côtés. Il y a du moins beaucoup d'apparence que voyant les Reformés courir aux armes, les Catholiques-Romains ſe ſoyent armés auſſi, & que leur réſiſtance ait occaſionné de petits combats, dont une quarantaine d'entr'eux ayent été les victimes. Si la choſe s'eſt paſſée de cette façon, comme il eſt très vraiſemblable, on ſent que l'*atrocité* prétendue de l'action s'évanouit. Leur mort ne devoit plus être regardée que comme un malheur inévitable.

4. Mais à ſuppoſer même que les Religionaires euſſent mis à mort plus de cent Catholiques-Romains, qu'eſt-ce que cela dans une grande Ville, & au milieu du tumulte & du bouleverſement que cauſent une priſe d'armes, un ſoulèvement général, une guerre civile? Y a-t-il tant de quoi ſe récrier? Des troubles ſemblables ſont ſans doute très fâcheux, on ne ſauroit avoir trop d'horreur pour ceux qui les excitent; mais enfin il eſt moins étonnant que dans une conjoncture ſemblable, il y ait eu une centaine de perſonnes tuées qu'il ne l'eſt qu'un Peuple juſtement irrité n'ait pas pouſſé plus loin la vengeance contre ſes Perſécuteurs. Il y a plus; ſi l'on ſe met à la place des Reformés, on ne pour-

pourra qu'être ſurpris de la modération qu'ils firent paroître. Ordinairement dans les émotions populaires, le tourbillon ne reſpecte perſonne, & il ne connoit aucun ménagement. Ici c'eſt tout le contraire; notre Auteur nous en fournit lui même les preuves. Les femmes n'eurent rien à ſouffrir dans cette rencontre, elles demeurèrent toutes dans la ville, ſans qu'il leur fût fait aucun mal. Bien loin d'avoir formé le complot d'exterminer tous les Catholiques-Romains, au contraire on fit publier à ſon de trompe qu'ils euſſent à reſter tranquilles dans leurs maiſons. On ſe contenta d'en ſaiſir une centaine, de les enfermer, de les garder à vûe, & la plupart d'entr'eux furent renvoyés libres quelques jours après. L'Evêque, l'Avocat & le Procureur du Roi, & divers Chanoines furent mis hors de danger par les ſoins des Reformés eux-mêmes. S'il ſe commit des meurtres, ce fut ſans l'ordre & malgré les oppoſitions des Chefs des Religionaires, des Miniſtres & du Conſiſtoire. Ceux qui périrent, n'étoient tous, dit notre Auteur, (6) *que des gens qui avoient inquiété les Proteſtans, ou qui s'étoient trop déclarés contr'eux dans les occaſions.* Toutes ces circonſtances ne montrent-elles pas que ſi quelques uns des Reli-

(6) pag. 22.

ligionnaires se laissèrent emporter à un excès d'irritation & de fureur, du moins le beaucoup plus grand nombre d'entr'eux se tint dans les bornes de la modération, & que leurs Chefs observèrent tous les ménagemens possibles en de semblables conjonctures?

Enfin en supposant qu'en effet quelques-uns des Reformés commirent des meurtres sans y être forcés par la nécessité des circonstances, & uniquement pour se venger, par la mort de quelques-uns de leurs persécuteurs les plus ardens, il est clair que c'étoit le crime de quelques particuliers, & non point un crime qu'on puisse attribuer au corps même des Protestans, & qui soit *propre à décrier la Réforme.* Notre Auteur lui même ne parle que de deux ou trois hommes à qui l'on ait pû imputer des actes de violence; il avoue lui-même que dès que les Chefs des Religionaires apprirent qu'il se commettoit des meurtres dans la Ville, ils mirent ordre à les faire cesser, & les désaprouvèrent hautement; il avoue lui même que dès le lendemain de ce jour funeste, les Ministres & le Consistoire commencèrent des procédures contre ceux qui furent soupçonnés d'avoir eu part à des violences; ne résulte-t-il pas avec évidence de tous ces aveux, qu'on ne sauroit sans injustice imputer les malheurs de cette jour-

née, ni au Corps même des Protestans, qui n'y eut & ne pût y avoir aucune part; ni à la Reformation, dont le grand principe est la loi de la charité, de la patience & du support des injures, & qui déteste l'effusion du sang dans tout autre cas, que celui de l'exercice d'une autorité légitime contre les malfaiteurs, & celui d'une juste défense; ni aux Ministres & au Consistoire, qui, bien loin d'autoriser ces emportemens, en gémirent & en condamnérent les Auteurs; ni enfin aux Chefs des Religionaires de Nismes, qui avoient pris toutes les précautions imaginables, pour prévenir toute espéce de désordre. Comment un tel événement seroit-il *propre à décrier la Reforme?* Est-ce qu'une Religion en est moins sainte & moins respectable, parceque contre l'intention des Chefs, quelques-uns de ceux qui la professent, en violent les Loix? Est-ce que la Religion Catholique-Romaine voudroit prendre sur son compte tous les crimes, toutes les violences qui se commettent dans son sein? Ou avoueroit-elle que toutes les violences exercées par des gens qui la professoient, sont *propres à la décrier?*

Tout ce *massacre des Catholiques de Nismes*, se reduit à quarante cinq personnes tuées à l'ouverture d'une guerre civile, que les Protestans ne pouvoient é-

„ vi-

viter, ſans s'expoſer à une ruine totale. Cependant notre Auteur parle de ce *maſſacre*, comme du forfait le plus *atroce*; il en parle d'un ton lamentable, comme ſi tous les Catholiques de Niſmes avoient été enveloppés dans cette cataſtrophe; comme ſi ce coup avoit *porté à la Religion Romaine les plus cruelles atteintes* (7). Il prend un ton dévot & pathétique, il met dans la bouche des priſonniers & des mourans le langage le plus touchant, comme s'il les avoit entendus; comme s'ils euſſent été autant de ſaints & de martyrs, qui n'auroient oppoſé que des prières & des larmes aux fureurs de leurs féroces ennemis. Il n'oublie rien pour augmenter l'horreur du ſpectacle qu'il repréſente. Vous diriez à l'entendre, que tout un Peuple a été impitoyablement égorgé, & toute une Ville inondée de ſang. Rien n'échape à ſa plume, pour émouvoir & pour attendrir ſes Lecteurs. Malheureuſement pour lui le ſujet manque à ſa plume, & malgré les grands traits de Rhétorique, dont il affecte de l'orner à la fin de ſon recit, on ſe demande avec étonnement, n'eſt-ce que cela?

Cependant ſon éloquence n'a pas été entièrement perdue, puiſqu'elle a pû faire illuſion aux habiles Auteurs du *Journal*

(7) pag. 23.

nal des Savans (8). Soit par un défaut d'examen, soit par un excès de confiance en Mr. MENARD, soit en s'abandonnant sans y prendre garde aux mouvemens d'un zele intéressé à rendre les Protestans odieux, ces Messieurs nomment sans façon la *Michelade* une autre *St. Barthélemi*, comme si ces deux événemens pouvoient être comparés l'un avec l'autre. Le moindre coup d'œil conduit par l'amour de la vérité, ne suffit-il pas pour saisir la différence énorme qu'il y a entr'eux ? La mort de quarante-cinq personnes, tuées au milieu de tumulte d'une prise d'armes, mais tuées sans l'aveu & l'insçu des Chefs des Reformés, qui désaprouvèrent hautement ces violences, est-ce-là un événement à mettre en parallele avec les horreurs de la *St. Barthélemi*, avec ces inhumaines Ogies, qui firent perdre la vie à plus de cent mille Protestans assassinés par leurs compatriotes, avec ce massacre affreux dont le dessein fut tramé conduit & exécuté avec tout ce que la perfidie & la fureur ont de plus noir & de plus barbare ? Des long-tems la resolution étoit prise d'exterminer tous les Huguenots ; pour y réussir, on leur accorde une paix avantageuse, on les endort

(8) *Journal des Savans Août* 1755. p. 325.

dort par mille caresses, par mille témoignages de confiance & d'un retour sincère d'amitié; on feint de ne s'occuper plus que d'une guerre avec l'Espagne; on attire à Paris leur Noblesse la plus distinguée, sous le prétexte trompeur d'un mariage auguste & d'une réjouissance solemnelle; & tandis qu'à l'ombre de la foi publique & des sermens les plus sacrés, ils se reposent dans les bras de la sécurité, on les égorge & l'on inonde de leur sang la Capitale & toutes les Provinces du Royaume. Ce forfait est célébré comme un triomphe. En France, on en conserve le souvenir par des médailles. A Rome, on signale sa joye par le bruit de l'Artillerie, par un Jubilé & par une procession solemnelle pour en rendre graces au Dieu de charité. En Espagne on en fait le panégyrique en présence du Roi. Et un Chanoine François n'a pas craint de passer pour un barbare de la plus cruelle espéce, en composant une Ode à la louange de ce massacre odieux, qui fait honte à l'humanité.

Qu'on juge par ces traits de quel côté éclatent la perfidie & la cruauté. Si les Reformés ont commis dans une occasion quelques actes de violence, du moins leurs Ministres se sont-ils fait un devoir de les déplorer & d'en condamner les Auteurs; au-lieu que du côté de leurs adversaires, on

on voit le Prince & les Sujets, les Prélats & le Clergé inférieur, l'Armée & le Peuple également animés d'une haine implacable contre les Reformés, méditer leur ruine, la préparer de loin par les intrigues les plus criminelles, joindre pour la hâter la perfidie à la fureur, & se faire un sujet de triomphe, de gloire, d'allegresse même, d'avoir enfraint les droits de l'humanité & de la Religion, violé les sermens les plus solemnels, & inondé le Royaume du sang de leurs compatriotes égorgés par leurs mains au sein de la paix. Où est la comparaison? Si M. MENARD s'est oublié jusqu'à mettre la *Michelade* en parallèle avec la *St. Barthélemi*, trouvera-t-il des Approbateurs parmi des personnes éclairées & impartiales? C'est assez d'un écart si odieux pour faire perdre toute créance à un Auteur.

ARTICLE HUITIEME.

CHRIST. EVERH. DE LILLE Tractatus de Palpitatione cordis, quem præcedit præcisa cordis Historia Physiologica, cuique pro Coronide addita sunt monita quædam gene-

generalis de Arteriarum pulsûs intermissione.

C'est-à-dire,

Traité de la palpitation du cœur, précédé d'une courte Histoire Physiologique de ce viscère, & accompagné de quelques remarques générales sur l'intermission du pouls. par Mr. CHRIST. EVERH. DE LILLE *Docteur Médecin.* 8. pp. 300 Zwoll, *chez* André Voyer. 1755.

CE Traité roule sur une maladie malheureusement trop commune, pour que nous ne croyions pas faire plaisir à la plupart de nos Lecteurs, surtout à ceux qui n'entendent pas le Latin, en leur faisant connoître dans quelque détail, l'ordre, la netteté & la méthode qui y regnent, achevent d'en faire un ouvrage estimable, & ne peuvent que faire honneur au jeune Médecin qui débute par cet Essai, & qui fait espérer qu'il ne s'en tiendra pas-là.

Nous ne pensons pas à lui faire plaisir en portant ce jugement de son Livre, car il proteste, il *jure* même si *solemnelle-*

ment (1) dans sa Préface, qu'il ne fait aucun cas, qu'il *s'embarrasse très-peu* des louanges, même méritées, qu'il faudroit être bien incrédule, pour espérer de lui causer quelque moment de satisfaction en lui rendant justice; aussi souhaite-t-il avec véhémence, que le Lecteur se persuade bien que le désir de la gloire n'est entré pour rien dans son entreprise; véhémence qui suppose cependant que l'opinion du Public ne lui est pas tout à fait indifférente, & qui prouve peut-être que cette indifférence philosophique pour l'estime de nos semblables, ne peut ni ne doit pas être le partage de l'humanité.

Quoiqu'il en soit, nous ne doutons point que le principal but de Mr. DE LILLE n'ait été le bien public comme il nous l'assure; l'on ne peut méconnoître ce sentiment dans l'énergie avec laquelle il s'exprime sur l'obligation où est l'homme de se rendre utile, & l'on ne peut que louer son zele à cet égard, en même tems que la modestie avec laquelle il parle de cet ouvrage, par lequel il se propose, dit-il, d'engager de plus habiles gens que lui à traiter plus heureusement le même sujet.

Persuadé de la nécessité qu'il y a, quand on veut traiter de quelque maladie, de faire connoître avant tout la Physiologie,

ou

(1) *Sanctè adjurare possim.*

ou l'état naturel de la partie qui en eſt le ſiége, notre Auteur commence par une hiſtoire phyſiologique du cœur, où il examine ſes parties & ſa conſtruction; ſon mouvement & ſon uſage; enfin ſa ſituation & ſes liaiſons avec les autres parties. Nous ne nous arrêterons pas ſur cette portion de l'ouvrage, afin de nous conſerver plus de place pour ce qui en fait l'objet principal; nous nous contenterons de remarquer que Mr. DE LILLE, admettant ſans héſiter le fluide nerveux, dont l'exiſtence eſt devenue fort ſuſpecte, le regarde comme la cauſe prochaine, & en quelque manière unique du mouvement du cœur, ſans vouloir recourir à l'irritabilité.

La palpitation du cœur, ſuivant la définition, ou plutôt la deſcription qu'en fait notre Auteur, eſt une contraction de ce muſcle plus violente que la naturelle, très-incommode, jointe à une grande réſiſtance du ſang pouſſé par le cœur, cauſée par l'abord mal réglé & trop impétueux des eſprits vitaux, amenés par les nerfs dans les fibres de ce viſcère, & par une trop grande quantité de ſang pouſſée dans ſes ventricules; de maniere que ſi on place la main ſur la poitrine, elle ſe ſent fortement repouſſée.

Cette deſcription ſert à diſtinguer la palpitation du cœur, d'avec les battemens

plus fréquens qu'à l'ordinaire qu'il éprouve dans la fièvre, ou après quelque violent exercice, mouvement bien différent de la palpitation, qui quelquefois est si forte, que non seulement le malade sent & entend son cœur battre contre sa poitrine, mais encore que d'autres peuvent le voir & l'entendre de loin, & que quelquefois même les côtes en ont été haussées & cariées. On a voulu encore marquer par cette description, que, contre le sentiment de quelques autres, le cœur est dans un état de contraction & non de dilatation, lorsqu'il heurte contre la poitrine. On a voulu y indiquer les causes prochaines & essentielles de ce phénomène, savoir la grande résistance du sang, & l'abord impétueux des esprits vitaux. Enfin on y a renfermé son signe pathognomonique, en disant que la main posée sur la poitrine se sent violemment repoussée.

Mr. DE LILLE souhaite encore que l'on ne confonde pas la palpitation du cœur avec le tremblement, comme d'habiles Médecins l'ont fait. Ce dernier consiste, non dans une contraction plus violente qu'à l'ordinaire, mais dans une succession rapide & involontaire de la rélaxation & de la tension des muscles. On en trouve ici des exemples étonnans, celui entr'autres d'un homme, dont tous les muscles ont

été pendant vingt ans dans un tremblement continuel lorsqu'il ne dormoit pas, & si violent, qu'il en suoit à grosses goutes au milieu de l'hyver, quoique se portant bien d'ailleurs. Nous ne nous arrêterons pas sur l'explication qu'on trouve ici assez au long de la nature & des causes de ces tremblemens; revenons à la palpitation.

On se propose d'examiner quatre choses dans ce Traité. 1. Cette maladie en elle-même. 2. Quelles personnes y sont le plus sujettes. 3. Les différentes causes qui peuvent la produire. 4. Les diverses manières dont ces causes agissent. On ne fait pas une partie distincte du traitement parceque devant dépendre des différentes causes, il trouvera naturellement sa place en parlant de chacune d'elles.

I. Cette maladie très-commune, très-fâcheuse, le plus souvent très-difficile à guérir, est ou idiopathique, c'est-à-dire, ayant sa cause dans le cœur même, ou sympathique, venant d'autres causes. L'une & l'autre peut être héréditaire; on en trouve ici des exemples. Quelquefois l'enfant l'aporte en naissant, sans que les Parens y fussent sujets; mais le plus souvent après la naissance, elle survient de quelque cause extérieure; & elle est alors moins difficile à guérir. Elle a différens dégrés de violence, de continuité,

de

de durée. Ses accès sont quelquefois précédés de cruelles anxiétés, accompagnés ordinairement d'une difficulté de respirer, souvent d'une intermission dans le poulx, & de tremblemens; quelquefois d'angoisses si violentes qu'on en est à demi-mort. Les extrémités se glacent & l'on est baigné d'une sueur froide; les oreilles tintent, les yeux sont éblouïs; & enfin l'accès est presque toujours suivi d'une langueur & d'une lassitude dans tout le corps, & le tremblement demeure.

II. On verra dans l'énumération des causes, quels sont les sujets les plus exposés à cette cruelle maladie.

III. IV. Pour éviter les répétitions, nous joignons sous un même chef les causes des palpitations, & la maniere dont elles agissent. Ces causes peuvent se raporter à deux classes. Les unes sont dans l'intérieur, ou autour du cœur même, les autres sont dans des parties éloignées.

A la premiere classe apartiennent 1. Les polypes attachés, ou flottans dans les ventricules, les oreilletes, ou les vaisseaux du cœur. 2. Les pierres qu'on a trouvées quelquefois, soit dans le cœur même, soit dans ses oreilletes, ou dans ses arteres. 3. Les poils qu'on y a remarqués plus d'une fois, ou en dedans, ou en dehors. 4. Les vers & dans le cœur & dans le péricarde 5. Toutes sortes d'excrés-

crescences, charnues, osseuses ou cartilagineuses. 6. Enfin toutes les causes qui peuvent presser extérieurement les troncs des artéres, à la base du cœur, telles que sont l'enflure des glandes, des amas de graisse, l'eau du péricarde trop abondante, le pus des empyématiques &c. On trouve ici des exemples de tous ces cas; mais en parlant des vers, Mr. DE LILLE adopte le merveilleux de la découverte de *Ruysch* sur les dépouilles de Chrysalides trouvées dans les os, découverte que nous avons vûe réduite à peu de chose dans la précédente partie de ce Journal (2), & qui peut rendre suspectes toutes celles où l'on n'est pas bien sûr de l'exactitude de l'observateur.

Nous ne pouvons suivre notre Auteur dans tous les détails instructifs & intéressans où il entre sur l'origine de ces différentes causes des palpitations, sur la manière dont elles agissent, sur les signes auxquels on peut les reconnoitre, sur le jugement qu'on peut porter du mal, & les remédes qu'on peut y apporter dans les différens cas. En général ces causes produisent des palpitations, ou 1. en s'opposant à la pleine évacuation du cœur, qui travaille alors par cette contraction extraordi-

(2) *p.* 305.

dinaire en quoi consiste la palpitation, à surmonter l'obstacle qui lui est opposé; c'est le cas des polypes, des pierres, des excrescences & des embarras quelconques; ou 2. en chatouillant, piquant & irritant le muscle très-sensible du cœur, & y excitant des convulsions; c'est le cas des poils, des vers, ou encore des pierres, si elles sont raboteuses, & présentent quelque pointe. Les signes auxquels on peut reconnoitre ces différentes causes sont assez équivoques, & malheureusement tirés en partie de l'impossibilité de guérir le mal; aussi ne dit-on rien ici de bien consolant pour ceux qui en sont atteints par quelqu'une de ces causes. Tous les remèdes se réduisent alors à des palliatifs; des délayans qui rendent le sang moins épais; un grand repos; le soin d'éviter tous les mouvemens qui pourroient augmenter celui du cœur; voilà, à peu-près, tout ce que peut conseiller un Médecin dans ces différens cas.

Il a plus de ressources contre les palpitations dont les causes sont hors du cœur; à cette classe apartiennent 1. Toutes les passions violentes, la joye, la colère, la terreur, la tristesse; la passion hystérique, ou hypocondriaque de Sydenham, la même sous ces deux noms différens, selon qu'elle attaque les femmes ou les hommes 3. L'hypocondrie, ou avec matière

re, c'eſt-à-dire, cauſée par des humeurs arrêtées dans les hypocondres, ou ſans matière, cauſée par des ſpaſmes & l'atonie du ventricule ou des inteſtins. 4. Les obſtructions conſidérables dans les viſcères ou d'autres parties 5. Les âcretés quelconques introduites avec le ſang dans le cœur. 6. La ſuppreſſion des évacuations de toute eſpéce, ſoit naturelles, ſoit artificielles. 7. Les vers logés dans les inteſtins ou dans le ventricule. 8. L'hydropiſie de poitrine, & l'empyème. 9. Les aſthmes venteux ou ſpaſmodiques. 10. Enfin toutes les agitations trop violentes dans le ſang, ſoit qu'elles viennent de quelque véhémente paſſion, ſoit de quelque mouvement trop fort du corps, de l'excès dans la boiſſon, ou dans quelqu'autre débauche, ou d'autres cauſes pareilles. On trouve ici bien des faits curieux & des remarques intéreſſantes. *Platerus* parle d'un jeune homme qui dans un accès de colère, venant de jouer à la paume, fut attaqué de ſi violentes palpitations, qu'il en mourut ſur le champ. On ſait le trait de cette femme Romaine qui ayant appris la fauſſe nouvelle de la mort de ſon fils, mourut de joye en le revoyant, après avoir reſiſté à ſa triſteſſe. A propos des palpitations cauſées par des obſtructions & par conſéquent par tout ce qui gêne la circulation des

des humeurs, Mr. DE LILLE blâme justement la pernicieuse coutume qu'ont les femmes, de sacrifier leur santé à l'élégance de leur taille; & il raconte l'histoire d'un jeune homme qui, lorsqu'il s'endormoit après midi, étoit saisi de palpitations violentes, dont il se délivroit en relâchant ses jarretières. Il fait sentir fortement le danger qu'il y a de faire rebrousser dans le sang les humeurs qui se jettent sur la peau. La gale ou les autres maladies pareilles, l'humeur gouteuse &c. repoussées en dedans sont souvent suivies de palpitations violentes. Il en est de même des suppressions d'évacuations, comme des hémorragies quelconques, de la sueur des mains & des pieds, des saignées auxquelles on s'est accoutumé. *Platerus* fournit encore à Mr. DE LILLE un fait singulier de palpitations mortelles causées par la débauche; nous le plaçons à la marge (3).

En expliquant le méchanisme des palpitations causées par quelque passion violente, notre Auteur rejettant la distinction que font quelques uns entre les différ-

(3) *Platero* quidam fassus est, in Veneris actu intemperatiori, sibi statim supervenire cordis palpitationem solere, ab eaque adeo se adigi, ut nisi desisteret, suffocaretur, quod & tandem illi accidit.

férentes passions, comme si les unes augmentoient la viteſſe du ſang, ou des autres humeurs, & les pouſſoient vers l'extérieur, & que les autres fiſſent le contraire, attribue les palpitations qu'elles cauſent, de quelque eſpéce qu'elles ſoient, à un même effet immédiat, le trouble qu'elles excitent dans le *ſenſorium* commun, d'où réſulte un abord déſordonné & trop impétueux du fluïde nerveux dans les fibres du cœur, l'impulſion d'une trop grande abondance de ſang veineux dans ſes cavités, & une extrême réſiſtance des artéres, trois cauſes qui expliquent ſuffiſamment les palpitations cauſées par les violentes paſſions.

Les ſignes auxquels on peut les reconnoître, le jugement qu'on peut porter ſur leur iſſue, leur guériſon enfin, ſi elles ne ſont pas devenues habituelles, n'ont pour l'ordinaire rien de difficile. En écartant les objets qui les cauſent, en excitant ſi on le peut des paſſions contraires, en aſſoupiſſant les ſens, en employant des délayans, des rafraichiſſans, ou la ſaignée, on en vient aiſément à bout.

Il n'en eſt pas de même des palpitations cauſées par les différentes eſpéces d'hypocondries, ou de paſſions hyſtériques, quoiqu'il ne faille pas déſeſperer de leur guériſon, ſurtout ſi elles ne ſont pas trop invétérées. Le plus grand obſtacle

que trouve ici le Médecin, est ordinairement dans la mauvaise humeur, l'inquiétude & l'esprit changeant du malade, son impatience qui voudroit qu'on le guérît tout d'un coup d'un mal dont la cure demande quelques années, & qui le fait recourir à des Charlatans qui lui promettent de le guérir dans quelques semaines, & qui le tuent quelquefois en moins de tems. Nous ne pouvons sans donner dans une excessive longueur, suivre toutes les diverses espéces d'hypocondrie, le méchanisme par lequel elles produisent les palpitations, leurs signes, & les différentes manières de les traiter selon leurs différentes espéces. On trouve dans ce morceau, comme dans d'autres endroits de ce Livre, le célébre Professeur *Schwenke* cité avec les éloges qu'il mérite. On lit entr'autres dans l'article des palpitations causées par des évacuations supprimées, un phénomène bien singulier, tiré de son histoire du sang. Une jeune fille de quinze ans, qui déjà trois ans auparavant avoit eu ses régles en abondance, d'une taille mince, d'un esprit vif & facile à s'émouvoir, se portant bien hors de ses accès, avoit des tems où le sang lui sortoit à toute heure comme une sueur, par toute la superficie du corps, les yeux, le nez, les oreilles, les lèvres, la langue, le sein, & par toutes les extrémités. Quelquefois elle prédisoit ces ac-

accès 24 heures à l'avance; une anxiété, des vomissemens, des pésanteurs, des démangeaisons en étoient les présages ordinaires; cette maladie a duré cinq ans.

Il est aisé de concevoir par ce que nous avons déjà dit, comment les suppressions d'évacuations quelconques peuvent causer des palpitations; c'est en général en gênant la circulation du sang, en empêchant que les ventricules du cœur ne repoussent librement le sang, dont ils doivent se vuider à chaque battement dans l'état de santé, & obligeant par-là le cœur à une contraction contre nature. Peut-être Mr. DE LILLE auroit-il pû s'épargner des repétitions inutiles, en donnant dabord cette explication commune des palpitations causées par les suppressions de toutes les espéces d'évacuations, au-lieu de la répéter à peu près à l'occasion de chacune.

Il est facile encore de concevoir que le traitement consiste à rétablir ces évacuations, à diminuer la pléthore causée par leur suppression, & à corriger le vice que les humeurs rentrées dans le sang y ont pû causer. Quelquefois une simple opération de Chirurgie suffit dans la suppression des régles causées parceque les passages sont bouchés. On trouve ici l'exemple d'une jeune fille parvenue à l'article de la mort par une pareille suppression, malgré tous les remédes ordinaires, & guérie tout

d'un coup par le conſeil d'un habile Médecin, qui lui fit faire une inciſion à l'orifice intérieur de l'*uterus*.

On trouve ici un Article conſidérable ſur l'abus des ſaignées, & les inconvéniens qui réſultent de leur trop grande fréquence; on cite entr'autres l'exemple d'une femme, qui, ayant été ſaignée plus de ſoixante fois dans une année, s'accrut dans l'eſpace de quelques mois, du poids de cent cinquante livres, & devint enfin hydropique.

La manière dont les vers logés dans les inteſtins ou dans le ventricule peuvent cauſer des palpitations, ſe réduit en général à ce qu'en rongeant & irritant les fibres nerveuſes, ou encore par la vapeur qu'ils exhalent lorſqu'ils ſont morts, ils excitent des convulſions & des ſpaſmes dans tout le genre nerveux dont le cœur ne peut que ſe reſſentir. On indique ici pluſieurs ſignes auxquels on peut reconnoître cette cauſe, & la manière de la traiter, qui ſe réduit à détruire les nids des vers, à les faire mourir, & à les obliger de ſortir. Les alkalis fixes, les gommes phlegmagogues, les ſaponacées, & les aromates amers ſervent au premier but; toutes les choſes que les vers ne peuvent digérer, comme les huiles, les miels, les acides, les vitriols, l'étain, le mercure &c. ſervent au ſecond; & l'on par-

parvient au troisième par les purgatifs amers, les lavemens d'huile & de miel; & les emplâtres. Mr. DE LILLE raconte ici une très-belle cure qu'il a faite lui-même en ce genre. Il fut apellé au mois d'Avril 1753 auprès d'une jeune fille de 17 ans, tourmentée depuis deux ans entiers par des douleurs cruelles dans le côté gauche, jointes à une sensation de rongement, qui augmentoient considérablement après le repas, accompagnées d'une enflure extraordinaire du ventre, d'anxiétés autour du cœur, de violentes palpitations, & d'horribles vomissemens; le mal avoit éludé pendant tout ce tems-là tous les efforts d'un habile Médecin. Ceux de Mr. DE LILLE, qui reconnut bientôt les vers à tous ces symptomes, parvinrent à la soulager, en chassant un grand nombre de ces hôtes cruels, & à lui procurer pendant trois mois une exemption totale de tous ces maux; mais au bout de ce tems-là, la maladie étant revenue, la malade alla consulter un fripon d'Astrologue à Amsterdam, qui attribuant son état à quelque maléfice, lui promit cependant une prompte & sure guérison, qu'*il lui donna* dans treize petites bouteilles qu'elle devoit vuider en autant de jours.

Ses ordres furent suivis, il en couta la vûe de l'œil gauche à la patiente, & la maladie ne fit qu'augmenter.

Mr. DE LILLE fut rapellé, recourut aux remédes qui lui avoient réuſſi la premiere fois, épuiſa toutes les eſpéces d'anthelmintiques, mais le tout inutilement; enfin voyant la malade dans un état déſeſpéré, & ſe rapellant la maxime de *Celſe*, qu'il vaut mieux eſſayer quelque remède douteux, que d'abandonner un malade à une mort certaine, il ordonna un purgatif, dont l'extrait d'hellebore noir & le vitriol de Mars étoient les principaux ingrediens. Deux heures après que la malade l'eût avalé, les déchiremens de côté, les palpitations de cœur & tous les autres ſymptomes s'accrurent à un tel point, qu'on attendoit ſa mort à chaque inſtant. Enfin bien des heures après, la ſortie de pluſieurs milliers de vers avec une quantité incroyable d'excrémens aporta un grand ſoulagement à la malade, ſoulagement qui augmenta encore par la ſortie d'une veſſie de la groſſeur d'une noix, d'où il ſortit, quand on la creva, une liqueur verte contenant une multitude innombrable de vers. Le médicament opéra encore neuf fois, & deux heures après l'opération finie, des calmans & des cardiaques adminiſtrés pour appaiſer la grande agitation cauſée par le remède, procurérent une nuit de repos à la malade qui ne l'étoit plus, ou peu s'en faut; elle étoit hors de danger le lendemain, & des pillules préſcrites pour pré-

prévenir une rechute, l'ont conservée jusqu'à présent en pleine santé.

Après ce qui a été dit, il n'y a point de difficulté dans l'explication des palpitations causées par l'hydropisie de poitrine, par l'empyème, par les asthmes & par les mouvemens trop violens du corps; & leur guérison dépend de celle de leurs causes, aussi notre Auteur ne s'y arrête-t-il pas longtems. Un des principaux préservatifs qu'il indique contre les asthmes convulsifs ou spasmodiques, c'est de se garantir du froid de la poitrine; à propos de quoi il déclame contre la mode pernicieuse & *obscène*, dit-il, d'avoir le sein découvert. En parlant des effets prodigieux que peut produire une trop grande agitation du sang, il cite un trait bien remarquable, qu'il a pris d'*Hauke*.

A l'ouverture d'un cadavre, cet habile Médecin trouva le paroi du ventricule gauche du cœur, membrane forte & robuste, déchirée & percée d'un trou où l'on pouvoit passer le doigt.

Voilà bien des détails, cependant Mr. DE LELLÉ ne se flatte pas d'avoir épuisé toutes les causes des palpitations. Aux causes adhérantes au cœur même, dont il a parlé, il ajoute ici 1. L'inflammation, soit du cœur, soit du péricarde. 2. Les blessures faites à l'un ou à l'autre, que plusieurs faits rapportés ici prouvent n'être

point mortelles, contre le préjugé commun. 3. Les Anevrismes, ou dilatations extraordinaires des cavités du cœur. 4. L'hydropisie du péricarde, quoique quelques Médecins regardent ces deux derniers phénomènes comme des effets plutôt que comme des causes des palpitations. 5. Enfin le défaut de liqueur dans le péricarde. On comprend assez la difficulté, ou plutôt l'espéce d'impossibilité qu'il y a de guérir les palpitations produites par quelqu'une de ces causes.

Celles qui dépendent de la disposition de tout le corps, regardent les solides, telles sont une poitrine trop étroite, une trop grande roideur des vaisseaux & des viscères; ou elles tiendront aux fluides; telles sont la pléthore, la trop grande épaisseur du sang ou des autres humeurs, & toutes les espéces de cacochymies, bilieuse, pituiteuse, atrabilaire, scorbutique &c. Le jugement qu'on peut porter de ces maladies, & la maniere de les traiter, dépendent en partie de ce qui a déja été dit.

Avant que de finir, notre Auteur examine encore en peu de mots la nature & les causes de l'intermission du poulx, entant qu'elle dépend de la palpitation du cœur. Le battement du poulx n'est qu'une dilatation & une rélaxation alternatives des artères, causées, la premiere par le

le ſang qui y eſt pouſſé toutes les fois que le cœur ſe contracte; la ſeconde par l'écoulement de ce ſang qui n'eſt pas encore remplacé par de nouveau, pendant que le cœur ſe relâche, enſorte que les arteres ſont dans leur diaſtole pendant que le cœur eſt dans ſa ſyſtole, & au contraire. Il ſuit de-là que toutes les fois que les battemens du cœur ſont dérangés, celui des artères doit l'être auſſi, & qu'ainſi les mêmes cauſes qui produiſent les palpitations, doivent produire une intermittence dans le poulx. C'eſt à quoi ſe reduit en peu de mots ce qu'en dit Mr. DE LILLE.

En général ce Traité nous a paru bien fait. Il mérite d'être connu, ſoit à cauſe des faits & des recherches qu'il contient, ſoit à cauſe de la méthode qui y règne, & de la clarté des raiſonnemens de l'Auteur. Peut-être auroit-il évité un peu de prolixité, & quelques répétitions, en ayant ſoin de ranger ſous des principes généraux tout ce qui pouvoit y être raporté; peut-être auſſi trouvera-t-on quelquesfois dans le cours de cet Ouvrage des déciſions un peu hazardées, & des principes trop légèrement ſuppoſés comme inconteſtables. Tel qu'il eſt cependant, nous ne doutons pas qu'il ne puiſſe être très utile, répondre par-là au but de l'Auteur, & contribuer par ce ſuccès à animer ſon zèle dans la carrière où il eſt entré.

tré. Une table un peu détaillée auroit rendu le Livre plus commode, & plus d'attention à prévenir une multitude de fautes d'impression en auroit rendu la lecture moins fatigante.

ARTICLE NEUVIEME.

TRAITÉ de la Vérité de la Religion Chrétienne, tiré principalement du Latin *M. J. A. Turrettin*, par J. VERNET P. & P. à *Genève*. Tome VII Livre 8. contenant la Preuve tirée des Prophéties. A *Genève* chez *Henry Albert Gosse* & Comp. 1755.

APrès avoir considéré jusques ici tout ce qu'il y a de divin dans le caractère des fondateurs de la Religion Chrétienne, dans leur doctrine & dans leurs miracles, Mr. le Professeur VERNET passe actuellement à la preuve tirée des Prophéties, & examine dans les deux parties qui partagent ce Volume, l'accomplissement des prédictions renfermées dans le Vieux & le Nouveau Testament. Il débute par quelques réflexions sur la nature de la preuve qu'il a en main, ainsi

que

que sur la manière de la proposer; & il avertit d'abord qu'elle n'est pas de celles qu'on doive mettre au premier rang, ni pour la nécessité, ni pour l'évidence. Les raisons qu'il en donne, sont que, quand l'Ancien Testament n'auroit point annoncé l'avènement de notre Seigneur, sa mission n'en seroit pas moins solidement prouvée par l'éminence de ses vertus, par l'excellence de sa doctrine, par la gloire de ses miracles; que d'ailleurs les traits de l'Ancien Testament relatifs à ce sujet, ne sont ni aussi clairs, ni aussi frapans que des faits miraculeux. Ce n'est pas que Mr. VERNET ne sente tout le mérite de cette preuve, qu'il établit avec tant de force dans le cours de cet Ouvrage. „ Si „ d'un côté, dit-il lui même, cette preu„ ve est, comme nous le disions, moins „ frapante que celle des miracles, pour „ ceux qui étoient à portée de voir les „ miracles, d'un autre côté elle a cet „ avantage pour nous, que le tems ne „ lui ôte rien de sa force, & que semblable à la preuve tirée de l'excellence „ de sa doctrine, elle conserve encore „ aujourdhui, pour ainsi dire, toute sa „ fraîcheur. En effet le raport de l'Ancien & du Nouveau Testament, dans „ l'article des Prophéties, est un fait dont „ nous sommes encore témoins oculaires. Chacun n'a qu'à prendre en main

„ ces

„ ces deux Livres, & à les comparer. Il „ verra par soi-même, que l'un répond „ à l'autre, & cela d'une façon admira- „ ble. Voilà donc une merveille tou- „ jours nouvelle, toujours subsistan- „ te, qui se passe en quelque sorte sous „ nos yeux, comme elle sera aussi sous „ les yeux de la postérité la plus reculée". Nous observerons cependant, que si de l'aveu de notre Professeur, cette preuve est telle que le tems ne lui fasse rien perdre de sa force, qu'elle confirme admirablement le raport de l'Ancien & du Nouveau Testament, raport si essentiel à l'édifice de la Religion Chrétienne; qu'enfin elle offre à nos yeux une merveille toujours nouvelle, toujours subsistante; nous ne voyons pas en quoi elle est inférieure aux autres; & qu'il nous paroît au contraire qu'elle leur est d'autant supérieure, qu'elle réunit tout ensemble & la solidité des preuves internes, & l'évidence des faits miraculeux.

Quant à la manière de la proposer, l'Auteur désaprouve, & avec raison, la méthode de ceux qui par une suite des fausses idées qu'ils se font du nom de Prophétes, donné aux Ecrivains du Vieux Testament, en épluchent toutes les expressions pour y chercher partout des prédictions ou des types; lorsqu'on a assez de colonnes pour soutenir l'édifice, à quoi bon

bon l'étayer encore avec des roſeaux? Ce ſeroit faire ſoupçonner une foibleſſe générale. Dailleurs l'on ſait que chez les Hébreux, l'office des Prophètes étoit en général d'inſtruire & d'exhorter conformément à la loi de *Moyſe*, ce qu'ils faiſoient en rapellant toujours les menaces & les promeſſes contenues dans cette Loi, & en les particulariſant, ſelon l'ordre & les lumières qu'ils recevoient de Dieu, eu égard aux circonſtances; de-là vient qu'ils portoient leur vûe, tantôt ſur des objets prochains, tantôt ſur des objets éloignés qu'ils entrevoyoient comme en perſpective.

L'Auteur va plus loin, & prétend qu'on ne doit pas alléguer comme autant de prédictions formelles, tous les paſſages de l'Ancien Teſtament que l'on trouve cités dans le Nouveau, quoiqu'avec cette formule, *ainſi fut accompli ce qui avoit été prédit*. Il montre ici, & plus au long dans la ſuite, qu'un grand nombre de ces citations ne doivent être regardées que comme de ſimples *accommodations*. Quoiqu'il en ſoit, l'on en trouve d'autres d'un très grand poids, qui ſont employées comme des argumens formels, ſoit pour faire voir que les Prophètes eux-mêmes avoient prévû qu'il y auroit une nouvelle Alliance, ſoit pour fermer la bouche aux Juifs, en leur montrant par leurs propres explications que Jesus n'étoit pas

destitué des qualités qui selon eux devoient caractériser le Messie.

Quel sera donc le vrai fondement de ce qui est si souvent affirmé dans l'Evangile, que *Moyse* & les Prophètes conduisent à J. C.? Ce n'est pas seulement, selon notre Auteur, ce que ces saints hommes ont formellement prédit, c'est encore ce qu'ils ont insinué, ce qu'ils ont fait, & même ce qu'ils ont laissé à faire; car tout cela entre dans la préparation dont nous parlons. C'est pourquoi sans trop s'étendre à éplucher divers Textes obscurs concernant la personne du Messie, il s'arrête plutôt à considérer l'esprit général de l'ancienne économie qui demandoit un suplément, qui y tendoit, qui l'annonçoit, & cela par divers traits qu'il faut réunir, & qui s'éclaircissent, soit par la comparaison qu'on en peut faire, soit par la clef que donne l'événement.

Dabord, pour ôter de l'esprit des Juifs une opinion qui formeroit de leur part un juste sujet de repugnance si elle étoit fondée, l'Auteur s'aplique à montrer la conformité essentielle du Nouveau Testament avec l'Ancien, conformité qui ne va pas jusqu'à exclurre la plus legère différence. Autre chose en effet est d'enseigner le contraire, ou simplement d'enseigner quelque chose de plus, de mieux développé; de mieux éclaircir ce qui avoit déjà

pû été posé auparavant. Il prouve ensuite que la Loi de *Moïse*, toute excellente qu'elle est, loin d'exclurre un suplément, en demandoit un tel que l'Evangile. Il le prouve, dis-je, 1. Par la nature & les bornes de cette Loi. 2. Par les nouvelles graces qu'elle promet, graces auxquelles les Gentils devoient avoir part. 3. Par la promesse particulière d'un Messie qui ne devoit pas être seulement un Roi, mais un grand Réformateur, un Prophète, un Législateur. Mr. VERNET entre ici dans l'examen de plusieurs passages relatifs à J. C., parmi lesquels nous aurions souhaité de voir la promesse fondamentale faite à la semence de la femme, & réitérée à *Abraham*. Nous y renvoyons nos Lecteurs, & nous passons au *Chapitre*, 7 qui traite du double sens de quelques Prophéties. On en trouve en effet qui peuvent se rapporter à J. C.; mais qui aussi présentent un autre sens; ce qui fait que l'aplication peut d'abord en paroître équivoque, double sens au reste bien différent de l'ambiguité vicieuse si justement reprochée aux Oracles Payens, qui s'exprimoient quelquefois en termes propres à signifier le *oui* & le *non*, & cela dans le tems que l'on consultoit l'Oracle sur un cas présent, comme pour savoir si l'on devoit entreprendre une guerre. L'équivoque en pareil cas est sans con-

contredit une tromperie manifeſte; puiſque c'eſt ſe jouer de la crédulité des gens, que de leur donner un conſeil qui les trompe & qui les met en péril. Mais ici rien de pareil, il n'y eſt pas queſtion de deux ſens contraires, mais ſeulement d'une double vûe ſubordonnée l'une à l'autre. Les Prophètes Hébreux n'étoient pas apellés alors à répondre à une conſultation, qui véritablement auroit demandé des termes précis, l'office de ces ſaints hommes étant, comme nous l'avons vû, d'inſtruire, de menacer, de conſoler, & cela en conformité de la Loi. Ils pouvoient dans les calamités publiques s'en tenir à des termes vagues, pour promettre en général que Dieu ne manqueroit pas de ſuſciter quelque Sauveur, dont ils faiſoient une peinture qui pouvoit quadrer en même tems & à un Prince qui les releveroit bientôt de leur préſente infortune, & à un perſonnage qui leur procureroit un jour de plus grands biens.

Mais pourquoi ne pas diſtinguer ces deux objets avec plus ce préciſion? C'eſt parceque l'avenir ne devant jamais être pleinement dévoilé, il ſuffiſoit que les Prophètes en diſſent aſſez pour ſoutenir les eſpérances de leur peuple, & pour faire connoitre après que l'événement ſeroit arrivé, qu'il avoit été prévû. Les pa-

paroles du Dr. *Sherlock* (1) alléguées ici, jettent un grand jour sur ce sujet. Après avoir parlé des avantages terrestres & spirituels que Dieu avoit promis au peuple Juif, „ les Prophètes, dit-il, qui avoient „ dans l'esprit la double bénédiction, dont „ nous avons parlé, joignoient souvent „ ces deux idées. De-là vient que l'on „ y trouve des promesses de félicité ou „ de délivrance temporelle, exprimées „ en termes si magnifiques, qu'il n'y a „ rien dans le monde qui puisse y ré- „ pondre, les pensées & les expressions „ du Prophète passant naturellement des „ bénédictions d'une Alliance aux béné- „ dictions de l'autre. Puis donc que les „ Prophètes élevoient leur contempla- „ tion à l'attente du Messie, il n'est pas „ surprenant, qu'en parlant de quelque „ Roi de leur tems, qui étoit estimable, „ ils portassent souvent leur vûe plus „ loin, & nous parlassent à la fois de „ deux règnes, dont l'un étoit l'image „ de l'autre; d'autant plus que la vûe „ des délivrances temporelles pouvoit „ servir à fortifier l'espérance d'une ré- „ demption spirituelle ".

Ce n'est pas tout. Mr. VERNET croit qu'il est possible que le Prophète lui même

(1) Voyez son Livre sur *l'usage & les fins des Prophéties.* chap. 5.

me n'eût pas toujours dans l'esprit cette double vûe; & que ses regards se bornassent à un objet prochain & moins grand; mais que Dieu qui embrasse tous les tems, & à qui étoit déjà présent le grand dessein d'envoyer un Sauveur au monde, a pû se servir des Prophètes comme d'un instrument pour annoncer ce dessein, & cela même au-delà de leurs connoissances & de leurs propres intentions. „ S'il a permis, dit-il, que *Caïphe* prophétisât en „ quelque sorte sans le savoir, en disant „ qu'il étoit expédient qu'un homme „ mourût pour tout le peuple, à plus „ forte raison pouvoit-il suggérer à ses „ vrais Prophètes des expressions plus relevées que celles que demandoit leur „ premier objet; afin de nous faire trouver dans ces peintures magnifiques & „ compliquées, certains traits concernant „ le Messie, que l'événement éclairciroit „ en tems & lieu. Il semble que si les Prophètes prophétisoient ainsi sans le savoir, plusieurs des passages du V. T. cités dans le Nouveau, avec la formule, *ainsi s'accomplit*, pourroient bien être quelque chose de plus que de simples accommodations.

Quoiqu'il en soit, l'Auteur avoue qu'avant l'événement, l'on n'auroit pas aisément déviné, ni pû décider que ces sortes de Prophéties renfermassent une telle prédiction. Il avoue encore que si l'on n'a-

n'avoit eu d'ailleurs aucune idée préciſe d'un Meſſie, des traits épars & confus, comme ceux dont nous parlons, n'auroient pas ſuffi pour la faire naître. Mais il n'en eſt pas de même d'une vérité déja connue; les Juifs étant inſtruits plus clairement ſur ce ſujet, rien de plus juſte alors que d'y raporter auſſi d'autres paſſages, quoique moins clairs, & de croire que Dieu en avoit inſinué quelque choſe en plus d'un endroit, quoiqu'avec un mêlange de ſujets étrangers.

Le N. Teſtament fournit un exemple bien frapant de ces ſortes de peintures mêlées & compliquées dans la prédiction de la prochaine ruine de Jeruſalem. On en trouve un grand nombre dans les Auteurs Prophanes. M. VERNET allégue ici celui d'*Horace*, qui dans l'éloge qu'il fait du Grand *Marcellus*, ſi célébre dans la ſeconde guerre Punique, loue tout à la fois le jeune *Marcellus*, l'un de ſes deſcendans, neveu & gendre d'*Auguſte*, qui par ſes belles qualités faiſoit déja revivre la gloire de ſes Ancêtres, comme un rejetton qui croît ſous terre, & qui va bientôt remplacer le bel arbre dont il eſt ſorti (2).

Aureſte, l'Auteur ne prétend point démentir par ce qu'il vient d'établir, la remarque

(2) Horat. *Lib.* 2. *Od.* 12. *Creſcit occulto, velut arbor, ævo fama Marcelli.*

marque faite dès l'entrée, contre ces Théologiens qui cherchent partout des types & des prédictions du Messie. Il y a une mesure à garder en toutes choses. Ce seroit véritablement admettre une méthode d'interprétation fausse & arbitraire, que de regarder comme autant de prédictions formelles du Messie tous les endroits où l'on trouve quelque terme qui peut lui convenir, quoiqu'ils conviennent proprement à d'autres sujets. Mais il n'en est pas de même, quand les termes ne convenant qu'imparfaitement au premier sujet, quadrent beaucoup mieux au second; & ceux qui apliquent au Messie ces sortes de Prophéties, sont au dessus de tout reproche, lorsqu'ils s'autorisent de l'exemple des Juifs qui les apliquoient eux-mêmes au Messie; & de celui de J. C. & des Apôtres, dont l'autorité d'ailleurs ne nous laisse pas douter qu'il n'y eût dans l'A. T. bien des traits rélatifs à lui.

Nous nous sommes un peu étendus sur ce double sens, comme étant une des questions les plus épineuses dans la matière des Prophéties. Nous serons plus courts sur ce qui suit. Après avoir parlé dans les *Chapitres* 8 & 9. de l'attente où les Juifs étoient d'un Messie, & de l'idée qu'ils s'en faisoient, M. VERNET montre que c'est en J. C. que l'on trouve les vrais caractères du Messie, & il établit à cet égard ces trois régles. 1. Il faut récueillir

lir ce qu'en ont dit les Prophètes, 2. S'il y a quelque choſe d'obſcur & de trop vague dans le langage des Prophètes, il faut en juger par la convenance même des choſes, par ce qui paroît le plus digne de Dieu, le plus utile aux hommes, & par conſéquent le mieux aſſorti au but général de la Religion, 3. Enfin il faut conſulter le fait. Si l'on trouve un événement qui rempliſſe tout ce que demandoit le grand but de la Revélation, & qui de l'autre reponde à ce qu'il y a de plus clair dans les Prophètes, cet événement même peut ſervir de clef pour ce qui reſtoit encore d'énigmatique.

L'Auteur paſſe enſuite au témoignage que *Jean Baptiſte* a rendu à J. C. & fait des réfléxions très ſatisfaiſantes & parmi leſquelles l'on en trouve de tout-à-fait neuves, pour en prouver la réalité & la validité. Nous ſerions tentés d'y entrer, ſi nous ne préférions de nous arrêter quelque tems ſur les derniers *Chapitres* de cette premiére partie, qui roulent ſur la maniére dont notre Seigneur a parlé de ſa qualité de Meſſie, ſur la nullité des conſéquences que l'on tire de la rejection de J. C. par les Juifs, pour prouver qu'il n'eſt pas le Meſſie; enfin ſur la façon dont les Evangeliſtes & les Apôtres ont parlé & écrit aux Juifs touchant le Meſſie. L'ordre exigeoit ce ſemble que le ſecond objet fût reſervé pour la fin. Quant au

premier, observons d'abord, que si J. C. étoit souvent occupé à rectifier les fausses notions que les Juifs se faisoient du Messie, il ne négligeoit pas non plus, lorsque sa doctrine fut assez connue, de prouver que c'étoit lui qui l'étoit; & cela non seulement par les preuves générales qu'il donnoit de sa mission céleste, mais encore par l'application particulière qu'il se faisoit des anciens Oracles. L'Auteur en allègue plusieurs exemples, d'où il infère que J. C. citoit des Prophéties en sa faveur, non en épluchant les termes, ni en recherchant selon les régles de la critique, si dans son sens primitif un tel passage ne pouvoit pas aussi avoir quelque autre but; *il lui* suffisoit d'un côté, que ces descriptions prophétiques lui convinssent dans le sens le plus parfait; & de l'autre que les Juifs eussent eux-mêmes coutume de rapporter de pareils traits au Messie. Donnons en un échantillon. Il est dit Luc. XVIII. 31, que *Jesus prenant avec lui ses douze Apôtres leur disoit. Nous voici en chemin pour aller à Jerusalem: & toutes les choses que les Prophètes ont écrites du fils de l'homme vont s'accomplir. Il sera livré aux Gentils; on se mocquera de lui; il sera outragé, on lui crachera au visage; & après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, & le troisième jour il ressuscitera.* Ce n'est pas à dire que chacune de ces circonstances eut été formellement prédite; mais ces par-

particularités étoient l'exécution de ce qui avoit été prédit en général du Meſſie, & elles entroient dans la peinture qui avoit été faite de lui, comme devant être rejetté & traité indignement. La méthode du Sauveur étoit auſſi celle des Apôtres. Ils ne redigeoient pas par ordre une ſuite de prédictions, afin de montrer de chacune en particulier, & par la force des termes hébreux, qu'elle quadroit proprement & uniquement à J. C. ils ſe contentoient preſque toujours de citer l'Ancien Teſtament ſelon la verſion des Septante, qui étoit alors en uſage; & ils le faiſoient en différentes vûes, & de différentes façons: tantôt pour faire valoir quelques deſcriptions prophétiques que les Juifs appliquoient au Meſſie & qui convenoient à J. C. ou en partie & dans leur ſens le plus relevé & le plus complet; c'eſt ainſi que St. *Pierre* dans le diſcours qu'il adreſſa aux Juifs le jour de la Pentecôte, il parle de la Réſurrection de J. C. comme ayant été préfigurée dans ces Paroles du Pſalmiſte, *Tu ne laiſſeras point mon ame au ſepulchre, & tu ne permettras pas que ton Saint ſente la corruption*: tantôt ils alléguoient certains paſſages ſimplement comme des exemples ou des régles, d'où l'on infere par raiſon de conformité ou d'analogie, que la même choſe aura lieu en des cas pareils; témoin lorſqu'il s'agit

d'élire un Apôtre en la place de *Judas*, la citation à ce mot d'un Pſeaume, *qu'un autre prenne poſſeſſion de ſa charge.* Il eſt manifeſte que *David* parloit là de *Doëg*; mais ce mot étoit devenu comme une ſentence commune, qu'on pouvoit appliquer toutes les fois qu'il s'agiſſoit de remplir une charge vacante. Sans citer aucun endroit particulier de l'A. T. les Apôtres s'en tenoient quelquefois à conſidérer en général l'eſprit des Prophètes, les coutumes des Juifs, & le but de la Loi, pour tirer de-là des concluſions favorables à l'Evangile, c'eſt-à-dire, propres ou à en confirmer la vérité, ou à en mieux développer quelque point. C'eſt ſous ce point de vûe particulierement qu'il faut, ſelon lui, enviſager l'Epitre de St. *Paul* aux Romains, & celle aux Galates. Ainſi encore, après avoir prouvé que Jesus étoit envoyé de Dieu, & qu'il étoit reſſuſcité, les Apôtres ne négligeoient pas avec les Juifs d'étendre & d'éclaircir cette doctrine par diverſes remarques tirées de l'A. T. comme en déduiſant les idées renfermées dans le titre d'*Oint*, afin de montrer que N. S. les avoit remplies de tout point, entant que Prophète, Roi & Sacrificateur.

4. Enfin ils citoient ſouvent les paſſages de l'Ancien Teſtament par maniere d'accommodation ou d'alluſion ſimplement, à cauſe de la convenance des termes,

mes; comme on cite les ſentences élégantes des bons Auteurs. Telle cette citation du Pſ. 69. *Le zèle de ta maiſon m'a rongé*, & cette autre, *Rachel pleure ſes enfans &c.* Il ſemble que ce cas ne differe guères du ſecond, que nous avons allégué ci-deſſus. Quoiqu'il en ſoit, écoutons ici notre Auteur. C'eſt ainſi, dit-il „ que les Juifs familiariſés avec leurs „ Saints Livres, ſe plaiſoient à en orner „ leurs diſcours & à montrer par l'appli„ cation continuelle qu'ils en faiſoient, „ que les paroles en ſont énergiques & „ d'un uſage ſi étendu, qu'elles ne ſe „ vérifient pas ſeulement dans le cas „ particulier pour lequel elles ont été „ prononcées, mais dans une infinité „ d'autres. Ce ſeroit être bien rigide „ dans la lecture des Auteurs, que „ de ne pas ſe prêter un peu au goût „ de leur ſiécle & de leur pays, puiſqu'il „ n'eſt pas poſſible que chacun n'en ait „ quelque teinture: & quand on ne l'auroit pas naturellement, il ſeroit toujours de la prudence d'un Ecrivain, qui „ veut perſuader & ſe concilier les eſprits, de s'accommoder juſqu'à un „ certain point à leurs opinions, à leur „ ſtile & à leurs coutumes.

Pour ce qui eſt de la réjection de J. C. par les Juifs, M. le Prof. VERNET obſerve qu'il y a de l'exagération à dire que la Nation Juive en général ait méconnu &

rejetté Jesus. Outre que *Jean Baptiſte* s'étoit déclaré ouvertement pour lui, quelques Senateurs, comme *Nicodème*, *Joſeph* d'Arimathée, *Gamaliel*, & vraiſemblablement pluſieurs autres, penchèrent du même côté. Un Evangeliſte aſſure même que quelques uns des Phariſiens croyoient en lui. Et qu'étoient ſes douze Apôtres & ſes ſoixante & douze Diſciples? Qu'étoient tant d'autres perſonnes de l'un & de l'autre ſéxe, dont il eſt parlé dans les Evangeliſtes? Qu'étoient enfin ces milliers de gens qui reçurent le baptême après la prédication de *Pierre*, ſinon autant de Juifs qui attendoient l'effet des promeſſes de Dieu, & qui crurent en voir alors l'accompliſſement? L'Hiſtoire nous rapporte d'ailleurs, qu'il ſortit de Jeruſalem dans le tems du ſiége pluſieurs milliers de Chrétiens, qui ſe retirèrent à Pella au de-là du Jourdain. Il n'y en avoit pas moins à proportion dans les autres cantons de la Judée, & encore plus dans la Galilée. On voit que les premiers Miniſtres de chaque Egliſe étoient de cette Nation, & ce ſont véritablement les premiers de la Nation Juive qui ont fait le fonds, ſoit du Clergé, ſoit du peuple Chrétien. Que ſi l'on demande pourquoi ils ne parurent plus parmi les Juifs? l'Auteur répond que c'eſt parcequ'après la guerre ils s'en ſeparèrent tout-à-fait, & reſtèrent plutôt unis avec les Payens con-

ver-

vertis, s'incorporant dans de nouvelles sociétés tant religieuses que civiles, & perdant ainsi jusqu'à leur nom & aux marques de leur origine. On ne peut donc pas dire que J. C. ait été méconnu & rejetté de toute la Nation. La plus saine partie le reçut, tandis que la plus nombreuse le rejetta. Mais, dira-t-on, ce jugement de la partie la plus nombreuse, & surtout des Chefs de la Nation, & du Sanhedrin, qui avoit la science & l'autorité requise pour juger, n'est-il pas décisif contre nous?

Il ne faut pour voir disparoître cette objection, que suivre notre Auteur dans le détail où il entre de la procedure tenue contre J. C. l'on y découvrira aisément les motifs secrets d'envie, de haine & de crainte qui animoient contre lui les Chefs de la Nation, & qui leur suggerèrent des prétextes spécieux & imposans, tirés tout à la fois de la Politique & de la Religion.

Nous passons ici à la *2de Partie*, qui, comme nous l'avons dit, roule sur les Prophéties du Nouveau Testament. Mr. VERNET n'y touche qu'aux prédictions faites par J. C. & il tâche d'abord d'en établir la vérité, contre ceux qui pourroient s'imaginer que les Evangelistes les ont inventées pour rendre l'histoire de leur Maître plus merveilleuse. 1. L'ingénuité & la candeur de ces Ecrivains, connue par tant

de

de marques, ne permet pas de nourrir un tel soupçon. 2. De telles prédictions pourroient être suspectes, si c'étoit la seule chose extraordinaire qui se lût dans la vie de N. S. mais après tout ce que nous connoissons déjà de sa vie, loin d'être surpris qu'il ait eu le don de Prophétie, nous devrions l'être bien plus de ne rien trouver de pareil dans son histoire. 3. Elles entroient même si nécessairement dans son plan, qu'on ne sauroit croire qu'elles s'y soyent glissées furtivement. N'étoit-il pas à propos, pour soutenir la foi de ses Disciples dans les épreuves où ils devoient passer, qu'ils y fussent préparés d'avance, & quoi de plus propre à leur donner cette confiance, que de les convaincre de bonne heure par quelques exemples de prédictions bien vérifiées, que ce qu'il leur promettoit pour un tems plus éloigné, n'étoit pas moins sûr? 4. Il n'y a qu'à voir quelle est la nature de ces prédictions, & en quel tems elles sont placées. Comment feindre une prédiction comme celle du reniement de S. *Pierre*, qui jettoit sur lui un grand blâme, & que cet Apôtre, qui vivoit encore quand trois de nos Evangiles furent écrits, pouvoit & devoit hautement desavouer? Enfin l'on aura moins de doute sur la réalité de ces prédictions, si l'on considère en particulier celle de la ruine de Jerusalem, qui fut certainement écrite avant l'événement,

ment, & dont l'accompliſſement ſe juſtifie, non par nos Evangiles, mais par des hiſtoires étrangères. L'Auteur conſacre deux Chapitres entiers à l'examen de cette mémorable prédiction, & finit par des réflexions ſur l'état préſent des Juifs, ainſi que ſur les conſéquences qu'on en peut tirer. Nous y renvoyons nos Lecteurs, qui y trouveront des choſes très intéreſſantes, & nous terminons cet extrait, en priant M. le Profeſſeur VERNET de ne pas différer l'entière exécution d'un Ouvrage ſi propre à contribuer à la gloire de la Religion.

ARTICLE DIXIEME.

DISCOURS ſur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes par JEAN JAQUES ROUSSEAU &c.

Second Extrait.

SI la ſolidité d'un édifice dépend de celle des fondemens qu'on lui a donné, il ne faut pas s'attendre à en trouver dans la ſeconde partie du Diſcours de M. ROUSSEAU. Après avoir poſé de faux principes dans la première, il erre conſéquemment dans

dans celle-ci, toujours brillant, toujours triſte, magnifiquement paradoxe, ingénieux & fécond en conjectures, abondant & riche dans les détails, mais pour le fonds des choſes hors du vrai, parceque dès l'entrée il eſt ſorti du chemin qui y mène.

S'étant trompé ſur la nature de l'homme juſqu'à le prendre pour un animal preſque inférieur à la bête, & ſur ſa deſtination juſqu'à vouloir qu'il n'ait pas été formé pour vivre en ſociété avec ſes ſemblables; s'étant égaré juſqu'à ſoutenir que la *perfectibilité*, les vertus ſociales, & les autres facultés que l'Homme naturel avoit reçues *en puiſſance*, ne pouvoient *jamais* ſe développer d'elles mêmes, qu'elles avoient beſoin pour cela du concours fortuit de pluſieurs cauſes étrangères, qui pouvoient ne jamais naître, & ſans leſquelles il ſeroit éternellement demeuré dans ſa condition primitive, on voit aſſez où doit le conduire ce ſyſtême d'erreurs & d'illuſions. Ce qui en réſulte immédiatement, c'eſt que l'inégalité à peine ſenſible dans l'état de nature, tire ſa ſource de la détérioration qui s'eſt faite à la vie animale & iſolée, pour laquelle nôtre Philoſophe s'imagine que l'homme avoit été formé. Il ne s'en cache pas. Au contraire, „ il me reſte, dit-il, à „ conſidérer & à rapprocher les différens

„ *ha-*

„ *hazards* qui ont pû *perfectionner* la raiſon humaine, en *détériorant* l'eſpéce, „ rendre un Etre *méchant* en le rendant „ *ſociable*, & d'un terme ſi éloigné amener enfin l'homme & le monde au „ point où nous les voyons (1).

Parler de la ſorte, c'eſt dire ſans détour que la raiſon humaine ne s'eſt perfectionnée que par des *hazards*, que ces hazards *en perfectionnant la raiſon ont dépravé l'homme*, & que s'il eſt aujourd'hui *vicieux & méchant*, c'eſt principalement *parcequ'*en cultivant ſa raiſon *il eſt devenu ſociable*. Mais eſt-ce là le langage d'un Philoſophe? On auroit cru que ce qui perfectionne les facultés eſſentielles à la nature d'un Etre raiſonnable, doit conſéquemment le perfectionner lui-même, le rendre meilleur & plus heureux; Mr. ROUSSEAU décide le contraire. Il faut l'entendre. La déduction de ſes preuves intéreſſe tout le genre humain.

Dans ſon hypothèſe, il doit s'être écoulé bien du tems avant que l'homme ait eu le malheur de ceſſer d'être ſauvage, de raiſonner, & de s'unir en ſociété avec ſes pareils. Pour découvrir comment la choſe eſt arrivée, il prend un vigoureux eſſor, & s'élevant juſqu'à la plus haute région des conjectures, il trace des tableaux

(1) *Diſc.* pag. 72.

bleaux d'imagination, dont on ne peut nier que l'idée ne ſoit d'un goût nouveau, le deſſein bien aſſorti à ſes vûes & le coloris d'un éclat ébloüiſſant. Nous dirions volontiers qu'à tout prendre ces tableaux ſeroient la plupart exactement vrais, ſi ce qui en fait le fonds étoit véritable; mais c'eſt un malheur attaché à l'erreur; la fiction la plus conſéquente & la mieux ornée n'eſt jamais qu'une fiction.

Selon Mr. ROUSSEAU „ le premier ſentiment de l'homme fut celui de ſon „ exiſtence, ſon premier ſoin celui de ſa „ conſervation. Les productions de la „ terre lui fourniſſoient tous les ſecours „ néceſſaires, l'*inſtinct* le porta à en faire „ uſage. La faim, d'autres appétits lui „ faiſant éprouver tour à tour diverſes „ manières d'exiſter, il y en eut une qui „ l'invita à perpétuer ſon eſpéce, & *ce „ penchant aveugle dépourvu de tout ſen- „ timent du cœur* ne produiſoit qu'un acte „ purement animal. Le beſoin ſatisfait, „ les deux Sexes ne ſe reconnoiſſoient „ plus; *l'enfant même n'étoit plus rien à „ la mère ſitôt qu'il pouvoit ſe paſſer d'elle.* „ Telle fut, dit nôtre Auteur, la condi- „ tion de l'homme naiſſant: telle fut la „ vie d'un *animal borné d'abord aux pures „ ſenſations, & profitant à peine des dons „ que lui offroit la nature, loin de ſonger à „ lui rien arracher* (2).

Nous

(2) *Diſcours* pag. 96.

Nous avons exprimé en caractères Italiques ceux des traits de cette peinture qui nous ont le plus frappés, & nous en uſerons de même dans la ſuite pour faire plus brièvement obſerver à nos Lecteurs, ce que nous ſoumettrons ſurtout à leur jugement dans l'examen des tableaux qui ſortent du pinceau de nôtre Philoſophe. Ici il repréſente les ſentimens & les actions de l'homme naturel, comme s'il parloit d'un Cheval ou d'un Ours. C'eſt un animal purement animal. S'il a la raiſon en partage, c'eſt pour la ſoumettre à un aveugle & brutal inſtinct. Il ne connoit ni ce qu'il cherche, ni ce qu'il fait, ni ce qu'il aime.

Mr. ROUSSEAU n'a garde de dire que dans cet état l'homme eut bientôt de grands beſoins; il n'aime pas cette expreſſion; & partout il combat l'idée qu'elle fait naître. Ici pourtant il a la complaiſance de le repréſenter comme expoſé à bien *des difficultés* & obligé *d'apprendre à les vaincre*; „ la hauteur des arbres „ qui l'empêchoit d'atteindre à leurs „ fruits, la *concurrence des animaux* qui „ cherchoient à s'en nourrir, la férocité „ de ceux qui *en vouloient à ſa propre* „ *vie*; tout l'obligea de s'appliquer aux „ exercices du corps; il fallut ſe rendre „ agile, vîte à la courſe, vigoureux au „ combat... *diſputer ſa ſubſiſtance aux hom-*

„ *mes mêmes*, ou ſe dédommager de ce „ qu'il falloit céder au plus fort ". (3) Mr. ROUSSEAU convient encore qu'à meſure que le genre humain s'étendit, *les peines ſe multiplièrent* avec les hommes, que la différence des terrains, des climats, des ſaiſons pût les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre; que de rudes Hyvers & des Etés brûlans exigèrent d'eux une *nouvelle induſtrie*; qu'ils devinrent pêcheurs le long des rivières, chaſſeurs & guerriers dans les forêts; que dans les pays froids ils ſe *couvrirent* des peaux des bêtes qu'ils avoient tuées; que le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hazard leur fit connoître le *feu*, nouvelle reſſource contre l'Hyver, qu'ils apprirent à *conſerver cet élément*, puis à le *reproduire*, & enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoroient crues (4). Tous ces progrès d'induſtrie prennent ſous la main de nôtre Philoſophe un air de facilité, qui ſurprend avec d'autant plus d'agrément, qu'auparavant il y avoit trouvé des difficultés preſque inſurmontables, & qu'à ſes deſcriptions antérieures on n'auroit jamais cru qu'un animal, auſſi ſot que l'homme ſauvage, pût parvenir ſans miracle

(3) *Diſc.* pag. 98.
(4) *Diſc.* pag. 99.

racle à allumer du feu, ou seulement à l'empêcher de s'éteindre (5).

Quoiqu'il en soit, voici bien d'autres merveilles. La perception des rapports des choses & de ces rélations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de foible, de vîte, de lent, de peureux, de hardi &c, comparées au besoin, & *presque sans y songer*, produisirent *enfin* dans l'homme *quelque sorte de réflexion*. En nous l'apprenant, M. Rousseau tempère la force de ces termes, à son gré trop énergiques, &, *sans y songer* apparemment, il nous donne une définition de cette *sorte de réflexion*, qui paroîtra sans doute originale, lorsqu'il ajoute que *plutôt* c'étoit *une prudence machinale qui indiquoit à l'homme les précautions les plus nécessaires à sa sureté* (5). Ainsi jusqu'en réfléchissant l'homme dans son état naturel tenoit encore à la machine.

Avec tout cela il devint rusé & orgueilleux. Ses réflexions, en se développant, le rendirent industrieux à surprendre une partie des Animaux, terrible à dompter les autres & il s'en enfla.

On s'impatiente de le voir avec ses semblables; l'y voici enfin introduit par Mr. Rous-

(5) *Disc.* pag. 40. *Notes* pag. 228.
(6) *Disc.* pag. 100.

ROUSSEAU. Dabord il n'avoit „ guères „ plus de *commerce* avec eux qu'avec les „ autres animaux. Les conformités que „ le temps pût lui faire remarquer entre „ eux, ſa femelle & lui-même, le firent „ juger de celles qu'il n'appercevoit pas; & „ voyant qu'ils ſe conduiſoient tous comme il auroit fait en de pareilles circonſtances, il *conclut* que leur manière de „ penſer & de ſentir étoit conforme à la „ ſienne". C'étoit ſans doute un bel effort de raiſonnement pour un Etre qui n'avoit encore qu'une *ſorte de réflexion*. L'homme le fit pourtant cet effort, & „ cette importante vérité bien établie dans „ ſon eſprit, lui fit ſuivre *par un preſſentiment auſſi ſûr & plus prompt que la Dialectique*, les meilleures *regles de conduite* que pour ſon avantage & ſa ſureté il lui convint de garder" (7) avec ſes ſemblables. Le voilà donc déja bien changé. Lui qui ne raiſonnoit point, *il réfléchit ſans y ſonger*; une *prudence machinale* lui *indique les précautions* les plus néceſſaires pour ſa ſureté; bientôt en comparant des *rapports*, il ſait *conclurre* que ſes ſemblables, avec qui il n'avoit *guères plus de commerce qu'avec les bêtes*, penſent & ſentent *comme lui*; & tout de ſuite en *Dialecticien* conſommé, il ſe fait par *preſ-*

(7) *Diſc.* pag. 101. 102.

preſſentiment les *meilleures régles* de Morale qu'on pût lui préſcrire.

Encore l'homme ſauvage ne s'arrête-t'il pas-là. Mr. Rousseau nous apprend „ qu'inſtruit par l'expérience, que l'*amour du bien être* eſt le *ſeul mobile des actions humaines*, il ſe trouva en état de diſtinguer les occaſions rares où l'*intérêt commun* devoit le *faire compter* ſur l'aſſiſtance de ſes ſemblables, & celles plus rares encore où la concurrence devoit le faire *défier* d'eux ". C'étoit de la plus fine métaphyſique & de la plus utile". Dans le premier cas il s'uniſſoit avec eux *en troupeau*, ou tout au plus par quelque ſorte d'*aſſociation libre*, qui n'*obligeoit* perſonne, & qui ne *duroit* qu'autant que le beſoin paſſager qui l'avoit formée. Dans le ſecond chacun cherchoit à prendre ſes avantages, ſoit à *force* ouverte, s'il croyoit le pouvoir, ſoit par *adreſſe* & *ſubtilité*, s'il ſe ſentoit le plus foible " (8).

En tranſcrivant ces paroles de l'Auteur, nous doutions preſque ſi ſelon ſes principes le Sauvage n'étoit point déja ſorti de l'heureux état de nature, pour entrer dans l'état de ſociété qui l'a perdu; mais ici nos idées ſe rectifient. Mr. Rousseau ajoute que " l'homme ne pouvoit avoir que „ quel-

(8) *Diſc.* pag. 102.

„ quelque idée grossière des *engagemens*
„ *mutuels*, & de *l'avantage de les rem-*
„ *plir*, mais autant que pouvoit l'exiger
„ l'*intérêt présent & sensible*. Point de
„ *prévoyance*, on ne songeoit pas même
„ au lendemain "... Quant au *langage*,
il n'étoit composé que „ de *cris inarti-*
„ *culés*, de beaucoup de gestes, & de
„ *bruits imitatifs*, & il est aisé de com-
„ prendre qu'un pareil commerce n'exi-
„ geoit pas *un langage beaucoup plus raffiné*
„ *que celui des Corneilles & des Singes, qui*
„ *s'attroupent à peu près de même* (9).

Ces dernières paroles offrent un de ces grands traits qui caractérisent un système. Si nous ne nous trompons pas, on y voit précisément & comme à l'œil, ce que les hommes étoient dans les tems qui s'écoulèrent entre l'époque de leur première origine, & le moment fatal qu'ils entrèrent en société. Au lieu que dabord c'étoient des animaux, qui, étant *perfectibles* pouvoient devenir raisonnables, à présent ce sont des animaux, qui, après *des multitudes* de *siècles* déjà cultivés par l'expérience, ont acquis *machinalement* de la *prudence*, des notions sur *l'intérêt commun*, & sur les *engagemens mutuels*; qui de même se sont fait certaines *règles de conduite fines*, au moyen desquelles ils substituent ou associent

(9) *Disc.* pag. 104.

ſocient la *ruſe* à la *force*, quand il le faut, mais le tout pour l'*intérêt préſent & ſenſible*; rien pour leur raiſon, rien pour leurs intérêts éternels. Ils s'attroupent comme des *Singes*, ils ſe parlent comme eux, grace à des *inſtincts*, à des *preſſentimens*, à d'heureux *hazards*, l'eſpéce humaine ſe trouve ainſi dans ſon âge d'or côte à côte des *Babouins*, peut-être même des *Pongos* & des *Enjokos*, des *Beggos*, des *Mandrills* & des *Orang-Outang*, tous gens de diſtinction parmi les *Singes* du Royaume de Congo, & que Mr. ROUSSEAU conjecture poliment être des *hommes ſauvages* (10), des hommes échappés à la corruption de la ſociété.

Mais hélas! tout va changer de face. L'eſprit s'éclaire, l'induſtrie ſe perfectionne; avec des haches de pierre dure voilà quelqu'un qui bâtit une hute de branchages, qu'on s'aviſe enſuite d'enduire „ d'argile & de boue. „ Et ce fut-là, dit „ notre Philoſophe, l'époque d'une *pre-* „ *miére révolution*, qui forma l'établiſſe- „ ment & la diſtinction des familles, & „ qui introduiſit une ſorte de *propriété*, „ d'où peut-être naquirent déjà bien des „ querelles & des combats (11)". Il en réſulta pourtant quelque choſe dont Mr. Rous-

(10). Voyez la *Note* 8. pag. 219-237.
(11) *Diſc.* pag. 105.

ROUSSEAU parle avec complaisance. En réunissant les familles dans une commune demeure on occasionna ce qu'il appelle *les plus doux sentimens qui soient connus des hommes, l'amour conjugal & l'amour paternel* (12); mais on commença à aimer ses aises, à chercher ses commodités; par-là l'esprit & le corps s'amollirent, les besoins se multiplièrent, & dabord convertis en agrémens, puis sans douceur par l'habitude, „ la privation de ces besoins „ devint beaucoup plus cruelle que la „ possession n'en étoit douce, & l'on é„ toit, dit ingénieusement Mr. ROUS„ SEAU, *l'on étoit malheureux de les per„ dre sans être heureux de les posséder*" (13).

Un plus grand mal encore, ce fut l'invention du *langage*. L'usage s'en établit ou s'en perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille. Et quelque *Déluge* ou quelque *Tremblement de terre* ayant coupé en *Iles* quelques portions du Continent, ce fut-là, selon les conjectures de l'Auteur, que des hommes forcés de vivre ensemble se formèrent un langage commun, qu'après les premiers essais de navigations ils répandirent de tous côtés (14).

Mais

(12) *Disc.* pag. 107.
(13) *Disc.* pag. 108.
(14) *Disc.* pag. 109.

Mais continuons de ſuivre Mr. ROUSSEAU. Il nous montre les hommes qui erroient dans les bois, ſe réuniſſant pour *former des nations, non par des réglemens & des Loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat* (15); toujours ſans doute à la manière des Singes. Il ne fallut pas beaucoup de tems pour que le voiſinage occaſionnât des liaiſons entre les deux Sexes. „ Le commerce *paſſager* que de-
„ mande la nature en amene bientôt un
„ autre *non moins doux & plus permanent*
„ par la fréquentation mutuelle. A force de ſe voir, on ne peut plus ſe paſſer
„ de ſe voir. Un ſentiment tendre &
„ doux s'inſinue dans l'ame, & par la
„ moindre oppoſition devient une fureur
„ impétueuſe; la jalouſie s'éveille avec
„ l'amour, la diſcorde triomphe, & la
„ plus douce des paſſions reçoit des ſa-
„ crifices de ſang humain " (16).

Avant que de ſe montrer ſi terrible, cette paſſion ſe fait dévancer du badinage & des plaiſirs. „ On s'accoutuma à s'aſ-
„ ſembler devant les cabanes ou autour
„ d'un grand arbre; le chant & la danſe,
„ vrais enfans de l'amour & du loiſir,
„ devinrent l'amuſement ou plutôt l'oc-
cupa-

(15) *Diſc.* pag. 110.
(16) *Diſc.* pag. 111.

„ cupation des hommes & des femmes „ oiſifs. Chacun commença à regarder „ les autres & à vouloir être regardé ſoi- „ même, & l'eſtime publique eut un „ prix. Celui qui chantoit ou danſoit le „ mieux, le plus beau, le plus fort, le „ plus adroit ou le plus éloquent devint „ le plus conſidéré; & ce fut-là *le pre-* „ *mier pas vers l'inégalité* & vers le vice „ en même tems. De ces premières pré- „ férences naquirent d'un côté la vanité „ & le mépris, de l'autre la honte & „ l'envie, & la fermentation cauſée par „ ces nouveaux levains produiſit enfin „ des compoſés funeſtes au bonheur & à „ l'innocence... De-là ſortirent les pre- „ miers devoirs de la *civilité*, même par- „ mi les Sauvages. De-là tout tort volon- „ taire devint un outrage, parcequ'avec „ le mal qui réſultoit de l'injure, l'offenſé „ y voyoit le mépris de ſa perſonne ſou- „ vent plus inſupportable que le mal mê- „ me. C'eſt ainſi que chacun puniſſant „ le mépris qu'on lui avoit témoigné, „ d'une manière proportionnée au cas „ qu'il faiſoit de lui-même, les vengean- „ ces devinrent terribles & les hommes „ ſanguinaires & cruels" (17).

M. Rousseau juge fort bien que cet état de la ſociété naiſſante demandoit d'autres

(17) *Diſc.* pag. 112, 114.

tres arrangemens que le pur état de nature. Mais une des causes qu'il en assigne surprendra sûrement ceux qui ne savent pas se défaire du préjugé commun, que l'homme différent des Singes & des Corneilles, est essentiellement un Etre raisonnable. „ *La moralité*, dit-il, *commençant à s'introduire dans les actions humaines*, & chacun avant les Loix étant seul juge & vengeur des offenses qu'il avoit reçues, il falloit que les punitions devinssent plus sévères à mesure que les occasions d'offenser devenoient plus fréquentes, & c'étoit à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des Loix (18). Comme c'est la *moralité* des actions humaines, qui les distingue des actions des brutes, lesquelles ne sauroient être imputées, il est évident que si cette moralité n'a commencé à s'introduire qu'après des *multitudes de Siécles*, il a fallu des multitudes de Siécles depuis la Création, pour que les hommes eussent le tems de cesser d'être des animaux brutes. Mais alors que penser de ce qu'ajoute notre Philosophe, que „ plus on y réfléchit, & plus on trouve „ que cet état (l'état intermédiaire entre „ l'état primitif & l'état de la société „ naissante) étoit le moins sujet aux révolu-

(18) *Disc.* pag. 115.

„ volutions, le meilleur à l'homme, & „ qu'il n'en a dû sortir que par un *funeste* „ *hazard*, qui pour l'utilité commune „ auroit dû ne point arriver " (19).

Plus on conçoit de moralité dans les actions, & plus on suppose de liberté dans la volonté qui les détermine; par conséquent l'état, où la moralité des actions n'avoit pas été encore introduite, étoit, s'il eut jamais lieu, un état d'abbrutissement pour l'homme, un état où l'homme étoit purement animal; par conséquent l'état, où cette moralité ne faisoit que de s'introduire, ne sauroit être regardé comme meilleur qu'un état où elle s'est trouvée pleinement établie; à moins qu'on ne veuille soutenir que la liberté n'est pas l'ornement de la volonté humaine, contre ce que M. Rousseau paroit lui-même en penser.

„ Mais, dit-il, „ ce période du développement des facultés humaines tenoit „ un juste milieu entre l'*indolence* de l'état primitif & la *pétulante activité* de „ notre amour propre.... L'exemple des „ Sauvages, qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que „ le genre humain étoit *fait pour y rester* „ *toujours*, que cet état est la véritable „ jeunesse du monde, & que tous les „ pro-

(19) *Disc.* pag. 116.

„ progrès ultérieurs ont été en apparen-
„ ce autant de pas vers la *perfection de*
„ *l'individu*, & en effet vers la *décrépitu-*
„ *de de l'espèce* (20). Excellent raisonnement, si le principe en est vrai! Mais encore une fois est-il seulement probable que l'homme ait été fait pour vivre dans l'indolence; qu'il ait reçu du Ciel un entendement perfectible, sans être obligé de le perfectionner en l'éclairant; une volonté perfectible sans être tenu de la perfectionner en la soumettant aux régles de la vertu; des facultés perfectibles pour le plus grand bien de la société, sans être responsable à la société de l'emploi qu'il en fait, & punissable s'il ne s'en sert pas au plus grand avantage de l'espéce humaine? Qui a dit à Mr. ROUSSEAU que ses indolens & stupides Sauvages ne sont pas des hommes dégénérés, abâtardis, avilis au rang des brutes, par une suite naturelle de leur indolence à laisser tomber en friche des facultés que le Créateur ne leur avoit accordées, qu'afin qu'en les cultivant ils ne vécussent pas à la manière des Corneilles & des Singes? Croit-il sérieusement persuader que l'état des Sauvages est préférable au nôtre, en insistant comme il le fait, sur l'inutilité des peines que les Européens se sont tant de fois données pour

ci-

(20) *Ibid.*

civiliſer quelqu'un d'entr'eux & pour l'aſſujettir à nos manières? Hé que prouve cela? Cela prouve que chez les gens les plus groſſiers les préjugés & l'habitude ont plus de force que ſur ceux qui ſe donnent la peine de penſer & de réfléchir. Cela prouve que l'éducation, la lecture, la converſation, l'induſtrie, le commerce, les voyages, nous diſpoſent imperceptiblement à vivre au ſein de toutes les nations, où notre activité nous fera toujours trouver des reſſources, & même gouter des douceurs éternellement ignorées du groſſier Lapon & du Caraïbe indolent. Dailleurs nous demandons pardon à Mr. Rousseau ſi nous ne croyons pas le fait auſſi vrai qu'il le dit. L'Europe eſt pleine de Négres enlevés à leur patrie, qui s'accommodent très bien de nos climats & de nos manières. Nous en connoiſſons à qui il n'auroit tenu que de retourner en Guinée, qui ont fait en toute liberté pluſieurs voyages de mer, & qui ſont revenus en Hollande auſſi très librement, ſans penſer à imiter le Hotentot, dont l'hiſtoire a décoré d'une ſi jolie taille douce le Livre de notre Philoſophe.

Juſqu'ici aureſte nous ne ſommes point encore arrivés au fait. Tâchons d'y parvenir. Nous cherchons la raiſon de l'inégalité des conditions. C'eſt le ſujet de la ſeconde partie du diſcours de Mr. Rous-

SEAU

seau auquel il n'a pas encore touché. Selon ses principes elle est née cette inégalité du passage de l'homme formé pour vivre en solitaire & sans cultiver ses facultés, à un état de société, & de société éclairée, laborieuse & industrieuse. Ce dernier mot est essentiel. Nous avons vû les hommes sortir de leur solitude, s'unir en société à la manière des bêtes, devenir peu à peu des sauvages dans le goût des Caraïbes, par exemple, & tout cela encore n'a point mis entr'eux l'inégalité marquée de conditions dont on demande la cause. Veut-on la savoir? La voici. „ Tant que les hommes, dit Mr. „ Rousseau, ne s'appliquèrent qu'à des „ Arts qui n'avoient pas besoin du con„ cours de plusieurs mains, ils vécurent „ libres, sains, bons, heureux, & con„ tinuèrent à jouir entr'eux des dou„ ceurs d'un commerce indépendant ". Mais dès-que quelqu'un d'eux surpassa ses pareils jusqu'à leur rendre son secours nécessaire, dès-que conséquemment „ on „ s'apperçut qu'il étoit utile à un seul „ d'avoir des provisions pour deux, l'é„ galité disparut, la *propriété s'introdui„ sit*, le travail devint nécessaire, & les „ vastes forêts se changèrent en des cam„ pagnes riantes, qu'il fallut arroser de „ la sueur des hommes, & dans lesquels „ on vit bientôt l'esclavage & la misere ger-

„ germer & croître avec les moissons (21)".
Mais tout éloquent qu'est ce beau trait, il est un peu général. L'Auteur afin d'en éclaircir les vûes continue en ces mots. „ La *Métallurgie* & l'*Agriculture* furent „ les deux Arts dont l'invention produi„ sit cette révolution. Pour le Poëte, „ c'est l'or & l'argent, pour le Philosophe „ ce sont *le fer & le bled qui ont civilisé* „ *les hommes & perdu le genre humain* (22)".

Mr. ROUSSEAU travaille de génie pour deviner comment on est parvenu à connoître & à employer le fer, puis à semer & à cultiver le bled. Il montre ensuite que ces Arts en rendirent d'autres nécessaires, & que comme le travail des métaux fournit au labourage des instrumens; les Laboureurs à leur tour fournirent des denrées aux Forgerons. Après cela, „ de „ la culture des terres suivit nécessaire„ ment leur *partage*, & de la *propriété* „ des terres une fois reconnue, les pre„ mières régles de justice; car pour ren„ dre à chacun le sien, il faut que cha„ cun ait quelque chose,... & c'est le seul „ travail, qui, donnant droit au culti„ vateur sur le produit de la terre qu'il a „ labourée, lui en donne par conséquent „ sur

(21) *Disc.* pag. 117, 118.
(22) *Ibid.*

„ sur le fonds " (23). En le décidant de la sorte, M. ROUSSEAU ne s'éloigne pas du sentiment des plus habiles Jurisconsultes. Rien de plus judicieux encore que ce qu'il observe, que dans cet état les choses eussent pû demeurer égales, si les talens eussent été égaux, & que, par exemple, l'emploi du feu & la consommation des denrées eussent toujours fait une balance exacte; mais que la proportion fut bientôt rompue, & qu'ainsi l'inégalité naturelle développée par celle des circonstances, devint de plus en plus sensible & permanente dans ses effets. Il faut voir tout cela dans nôtre Auteur.

Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste. Mr. ROUSSEAU ne s'arrête à décrire, ni l'invention successive des autres Arts, ni les progrès des Langues, ni l'épreuve & l'emploi des talens, ni l'inégalité des fortunes, ni l'usage & l'abus des richesses, ni tous les détails qui suivent ceux-ci & que chacun peut aisément suppléer. Il se borne, dit-il, à jetter un coup d'œil sur le genre-humain placé dans ce nouvel ordre de choses, & il faut convenir que le tableau qu'il en fait, quoique bien fort en couleurs, n'est que trop fidèle dans les traits qui le composent.

Ar-

(23) *Disc.* pag. 124.

Arrivé au terme de l'entier développement de ſes facultés & de ſes qualités perſonnelles, l'homme ne penſe plus qu'à s'attirer de la conſidération ; quand il n'eſt pas ce qu'il devroit être, il affecte de paroître tel. „ De-là être & paroître „ deviennent deux choſes, & de cette „ diſtinction ſortent le faſte impoſant, la „ ruſe trompeuſe, avec tous les vices qui „ en ſont le cortége ". D'un autre côté, cet homme né libre & indépendant, ſe rend eſclave d'une multitude de prétendus beſoins; „ il eſt aſſujetti, pour ainſi „ dire, à toute la nature, ſurtout à ſes „ ſemblables, dont il devient l'eſclave en „ un ſens, même en devenant leur maître; riche il a beſoin de leurs ſervices; „ pauvre il a beſoin de leurs ſecours ". Il faut donc qu'il tâche de les intéreſſer à ſon ſort, ce qui le rend fourbe, artificieux, impérieux, dur, ſelon les circonſtances. „ Enfin l'ambition dévorante, l'ardeur „ d'élever ſa fortune relative, moins par „ un véritable beſoin, que pour ſe mettre au deſſus des autres, *inſpire à tous les hommes un noir penchant de ſe nuire mutuellement*... En un mot, concurrence & rivalité d'une part, de l'autre oppoſition d'intérêt, & toujours le déſir „ caché de faire ſon profit aux dépens „ d'autrui; tous ces maux ſont le premier effet de la propriété, & le cortè-

„ ge

„ ge inſéparable de l'inégalité naiſſan-
„ te " (24). Mais ce n'eſt pas tout; de-
là tirèrent leur ſource, „ les uſurpations
„ des riches & les brigandages des pau-
„ vres, de-là les paſſions effrenées, qui
„ étouffant la pitié naturelle & la voix
„ encore foible de la juſtice, rendirent
„ les hommes avares, ambitieux & mé-
„ chans. Il s'élevoit entre le droit du
„ plus fort & le droit du premier occu-
„ pant, un conflict perpétuel, qui ne ſe
„ terminoit que par des combats & des
„ meurtres. La ſociété naiſſante fit pla-
„ ce au plus horrible état de guerre (25).

Quel affreux tableau! On ſeroit tenté de croire qu'il entre de la déclamation & de l'humeur dans cet entaſſement lugubre d'images ſi noires & ſi terribles, quand on réfléchit que Mr. ROUSSEAU ne prête abſolument que des vices aux hommes civiliſés. Eſt-il apparent en effet qu'en perfectionnant leurs facultés, ils n'ayent gagné que des défauts; & que l'art de raiſonner n'ait été pour eux que l'école du crime? Eſt-il apparent qu'ils n'ayent rien fait pour prévenir le débordement, que tous y ayent concouru avec fureur, & qu'il ne leur ſoit venu dans l'eſprit, ni d'y mettre des obſtacles à tems, ni d'y remédier que quand le mal a été extrême?

Avant

(24) *Diſc.* pag. 126-130.
(25) *Diſc.* pag. 131.

Avant que d'en venir à l'expédient des loix & des établiſſemens politiques, Mr. ROUSSEAU laiſſe monter le déſordre au comble. Peu s'en faut qu'il ne peigne le genre humain uniquement compoſé de brigands & de ſcélérats, & en tous lieux inondé de ſon propre ſang. Au-lieu de ſuppoſer que dans la ſociété naiſſante on prit des précautions à meſure qu'on ſentit des inconvéniens, & qu'on y fit des réglemens contre le vice à chaque attentat des paſſions; au-lieu de concevoir que dans chaque famille les plus éclairés & les plus vertueux reſiſtèrent au torrent de la corruption, & que par un ſage emploi de leurs lumières naturelles ils firent ſervir leurs diſcours, leurs talens & leur exemple au maintien de l'ordre & de la paix; ce Philoſophe ne parle que de gens qui écraſent ou qui ſont écraſés. On voit ſous ſon pinceau le genre humain aux abois; on y voit l'inſtant qu'il va le fer à la main s'égorger & s'entredétruire; quand enfin il introduit „ le riche preſſé par la néceſſité, qui conçoit, dit-il, le projet „ le plus réfléchi qui ſoit jamais entré „ dans l'eſprit humain, ſavoir, d'employer en ſa faveur les forces mêmes „ de ceux qui l'attaquoient, de faire ſes „ défenſeurs de ſes adverſaires, de leur „ inſpirer d'autres maximes, & de leur „ donner d'autres inſtitutions qui lui fuſſent auſſi favorables que le droit natu-

„ rel

„ rel lui étoit contraire ". Tout de ſuite il met dans la bouche de ce riche politique un diſcours aſſorti aux principes & aux vûes qu'il lui prête. L'Orateur parle, ſon éloquence entraîne des hommes corrompus, tous courent au devant de leurs fers croyant aſſurer leur liberté. „ Et „ voilà l'origine de la ſociété & des loix „ qui donnèrent de *nouvelles entraves au* „ *foible & de nouvelles forces au riche ; de-* „ *truiſirent ſans retour la liberté naturel-* „ *le*, fixèrent pour jamais la loi de la „ propriété & de l'inégalité ; d'une *a-* „ *droite uſurpation* firent un *droit irrévo-* „ *cable*, & pour le profit de quelques ambitieux aſſujettirent tout le genre humain au travail, à la ſervitude, à la „ miſere... Le droit civil, pourſuit notre Auteur, étant devenu la régle commune des Citoyens, *la Loi de nature* „ *n'eut plus lieu* qu'entre les diverſes ſociétés, où, ſous le nom de droit des „ gens, elle fut tempérée par quelques „ conventions tacites, pour rendre le „ commerce poſſible, & ſuppléer à la „ commiſération naturelle, qui perdant „ de ſociété à ſociété preſque toute la „ force qu'elle a d'homme à homme, „ ne réſide plus que dans quelques grandes ames Coſmopolites.... Les Corps „ politiques reſtant ainſi entr'eux dans „ *l'état de nature*, ſe reſſentirent bientôt „ des inconvéniens qui avoient forcé les

„ particuliers d'en ſortir... De-là les guer-
„ res, les meurtres, les repréſailles, qui
„ font frémir la nature & choquent la
„ raiſon... Les *plus honnêtes gens* apprirent
„ à compter parmi leurs devoirs d'*égor-*
„ *ger leurs ſemblables*; on vit enfin les
„ hommes ſe maſſacrer par milliers,
„ ſans ſavoir pourquoi, & il ſe commet-
„ toit plus de meurtres en un ſeul jour
„ de combat, & plus d'horreurs à la pri-
„ ſe d'une ſeule ville, qu'il ne s'en étoit
„ commis dans l'état de nature durant
„ des ſiécles entiers ſur toute la face de
„ la terre (26).

Juſte Ciel! que le genre humain eſt à plaindre, ſi Mr. Rousseau eſt auſſi excellent Logicien qu'il eſt éloquent Orateur! Sortis du fonds des bois par néceſſité les hommes s'uniſſent en ſociété, d'abord par troupes errantes comme les brutes, enſuite en famille dans des habitations communes; à meſure que la raiſon les éclaire, l'intérêt les diviſe; leurs paſſions les arment les uns contre les autres, & l'on touche au moment que les grands vont opprimer les petits, ou les petits écraſer les grands, quand ceux-ci trompent la multitude, & en faiſant ſemblant d'aſſurer la liberté des peuples par des loix, les jettent dans les triſtes fers du

(26) *Diſc.* pag. 132-140.

du plus honteux esclavage. Mais tout cela est-il bien vrai? Est-il seulement vraisemblable dans cette grande généralité? N'auroit-on point au contraire recouru à l'état civil, pour mieux assurer la conservation des droits naturels à l'homme contre les insultes des passions? La loi naturelle n'est-elle donc pas le véritable esprit de ce droit civil, & le maintien de cette loi n'est-il pas la dernière fin de ce droit? Si les sages constitutions des Gouvernemens politiques bien composés étoient observées comme il faut, est-ce que le citoyen aussi tranquille & heureux, que peuvent l'être des hommes, ne couleroit pas ses jours plus en sureté & avec plus d'agrémens, que dans cet état de guerre où Mr. Rousseau supposoit toute l'espéce humaine avant la formation des Corps politiques? S'il est prouvé, comme il le dit plus bas, que les peuples ne se sont donnés des chefs que pour défendre leur liberté, selon ce beau mot de *Pline* à TRAJAN, *si nous avons un Prince, c'est afin qu'il nous préserve d'avoir un Maître*, peut-on nier que le grand but de la société civile ne soit d'empêcher que la liberté naturelle souffre essentiellement aucune atteinte, & oseroit-on dire qu'il soit impossible de parvenir à ce but? Il est vrai, comme le remarque Mr. Rousseau, que „ la liberté étant la plus noble des facul„ tés de l'homme, ce seroit *dégrader sa*

„ *nature*, ſe mettre *au niveau des bêtes*
„ *eſclaves de l'inſtinct*, *offenſer même l'Au-*
„ *teur de ſon être*, que de renoncer ſans re-
„ ſerve au plus précieux de tous ſes dons,
„ que de *ſe ſoumettre à commettre tous les*
„ *crimes qu'il nous défend*, *pour complaire*
„ *à un maître féroce ou inſenſé*, & que
„ cet Ouvrier ſublime ne devroit pas être
„ plus irrité de voir détruire que de voir
„ déshonorer ſon propre ouvrage (27).
„ Mais, comme il l'ajoute lui-même,
„ non ſeulement les Gouvernemens n'ont
„ point commencé par le *pouvoir arbi-*
„ *traire*, qui n'en eſt que la *corruption*,
„ le *terme extrême*, & qui les ramène en-
„ fin à la ſeule *loi du plus fort*, dont ils
„ furent dabord *le remède*, mais quand
„ même ils auroient ainſi commencé, ce
„ pouvoir étant par ſa nature illégitime,
„ n'a pû ſervir de fondement aux droits
„ de la ſociété, ni par conſéquent à l'i-
„ négalité d'inſtitution (28)". Ce n'eſt donc que dans ſon *terme extrême* que le Gouvernement civil devient le tombeau inévitable de la liberté; ce n'eſt que lorſque *corrompu*, il a dégénéré en *pouvoir arbitraire*. Hors de-là, & tant que de ſages loix réglent ſa conſtitution, il eſt le vrai, l'heureux *remède à la loi du plus fort*.

Pour-

(27) *Diſc.* pag. 159.
(28) *Diſc.* pag. 156.

Pourvû que ſes loix ſoyent fidélement obſervées, les peuples ne ſauroient manquer de jouir de tous les priviléges d'une honnête liberté. Rien de plus judicieux ſur ce ſujet que ce bel endroit d'un Ecrit célébre publié en 1667, au nom & par les ordres de Louis XIV, & rapporté par nôtre Auteur. *Qu'on ne diſe point que le Souverain ne ſoit pas ſujet aux Loix de ſon Etat, puiſque la propoſition contraire eſt une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons Princes ont toujours défendue comme une divinité tutelaire de leurs Etats. Combien eſt-il plus légitime de dire, avec le ſage* Platon, *que la parfaite félicité d'un Royaume eſt qu'un Prince ſoit obéi de ſes ſujets, que le Prince obéiſſe à la Loi, & que la Loi ſoit droite & toujours dirigée au bien public* (29).

Inſenſiblement nous ſuivons Mr. Rousseau hors des bornes d'un Extrait; peut-être même dira-t'on que c'eſt hors de l'enceinte du ſujet qu'il s'agiſſoit d'examiner; mais ſa plume féconde & ſon ſtile ſéduiſant entraînent agréablement ſans qu'on s'en apperçoive. Si nos Lecteurs le trouvent mauvais, rarement arrivera-t'il que nous les offenſions de même.

Dans le fonds il eſt vrai que le ſujet annoncé

(29) *Diſc.* pag. 152.

nonce étoit l'*origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*, mais l'Auteur a de bonnes raisons pour s'étendre jusqu'aux *progrès*, jusqu'aux différens dégrés *de l'inégalité* civile, sous les différentes formes de Gouvernement, & nous ne saurions omettre de rapporter au moins le précis des réfléxions qu'il y fait. „ L'établissement de la *loi & du droit de propriété* fut, dit-il, le premier terme „ de l'inégalité; l'institution de la *magistrature* le second; & le changement du „ pouvoir légitime en *pouvoir arbitraire*, „ le troisième: ensorte que l'état de *riche & de pauvre* fut autorisé par la pre„ mière époque; celui de *puissant & de foible* par la seconde; & par la troisie„ me celui de *Maitre & d'Esclave*, qui „ est le dernier dégré de l'inégalité; le ter„ me auquel aboutissent enfin tous les au„ tres, *jusqu'à* ce que de nouvelles révo„ lutions dissolvent tout à fait le gouver„ nement, ou le rapprochent de l'insti„ tution légitime (30) ".

Or, de ces distinctions politiques sont nées les distinctions civiles; l'Auteur le fait voir en peu de mots. Ensuite il passe à quatre sortes d'inégalités, que la *richesse*, le *rang*, la *puissance*, & le *mérite personnel* forment encore entre les concitoyens.

Ce-

(30) *Disc.* pag. 165.

Cela le conduit à montrer comment on pourroit par-là comparer les avantages & les inconvéniens des différens Gouvernemens. Son ſtile ſe ſerre, ſon diſcours devient plus nerveux que jamais, & trouvant encore dans ſa route le monſtre du Deſpotiſme, il le perce de mille traits. „ Dès l'inſtant qu'il prévaut, dit-il, il „ n'eſt plus queſtion de mœurs & de vertu; car partout où règne le deſpotiſme, *cui ex honeſto nulla eſt ſpes*, il ne „ ſouffre aucun autre maitre; ſitôt qu'il „ parle, il n'y a ni probité, ni devoir à „ conſulter; la plus aveugle obéiſſance eſt „ la ſeule vertu qui reſte aux eſclaves... „ C'eſt ici que les particuliers redevien„ nent égaux, parcequ'ils ne ſont rien, „ & que les ſujets n'ayant plus d'autre „ loi que la volonté du maitre, ni le „ maitre d'autre régle que ſes paſſions, „ les notions du bien s'évanouiſſent derechef... Le contract de Gouvernement „ eſt tellement diſſous par le Deſpotiſme, „ que le Deſpote n'eſt le maitre qu'auſſi „ longtems qu'il eſt le plus fort, & que „ ſitôt qu'on peut l'expulſer, il n'a point „ à reclamer contre la violence... la ſeule force le maintenoit, la ſeule force le „ renverſe (31) ".

Nous avons paſſé ſous ſilence divers autres

(31) *Diſc.* pag. 166-177.

tres morceaux pleins de vûes fines & de réfléxions délicates. Quand on les regarderoit comme des hors-d'œuvres, on ne pourroit que savoir gré à l'Auteur de les avoir produits.

Dirons-nous la même chose du tableau qu'il trace de l'état présent de la société, par opposition à l'état primitif de nature & d'indépendance conçu selon ses principes? Le noir y domine partout; il y a du lustre & de l'éclat, mais ce n'est pourtant que du noir; l'homme sociable n'y est que laid & vicieux, pendant que l'indolence du sauvage y est embellie des couleurs les plus riantes. A entendre Mr. ROUSSEAU „ la société n'offre plus aux „ yeux du Sage qu'un assemblage d'hom„ mes artificiels & de passions factices... „ Le Citoyen travaille jusqu'à la mort „ pour se mettre en état de vivre, ou re„ nonce à la vie pour acquérir l'immor„ talité. Il fait la cour aux grands qu'il „ hait, & aux riches qu'il mépriſe: il „ n'épargne rien pour obtenir l'honneur de „ les servir: il se vante orgueilleusement „ de sa bassesse & de leur protection, & „ fier de son esclavage, il parle avec dé„ dain de ceux qui n'ont pas l'honneur „ de le partager... Le Sauvage vit en lui„ même; l'homme sociable, toujours „ hors de lui, ne sait vivre que dans l'o„ pinion des autres, & c'est, pour ainsi

„ dire,

„ dire, de leur jugement qu'il tire le sen-
„ timent de sa propre existence... De-là
„ tant d'indifférence pour le bien & le
„ mal avec de si beaux discours de mo-
„ rale; tout se réduit aux apparences,
„ tout devient factice & joué; honneur,
„ amitié, vertu, souvent jusqu'aux vi-
„ ces mêmes dont on trouve enfin le se-
„ cret de se glorifier... Demandant tou-
„ jours aux autres ce que nous sommes,
„ & n'osant jamais nous interroger là-des-
„ sus nous-mêmes; au milieu tant de phi-
„ losophie, d'humanité, de politesse &
„ de maximes sublimes, nous n'avons
„ qu'un extérieur trompeur & frivole,
„ de l'honneur sans vertu, de la raison
„ sans sagesse, & du plaisir sans bon-
„ heur! (32).

Ainsi, selon Mr. ROUSSEAU, il se trouve que l'*homme sauvage* n'avoit point de vertu, parce*qu'il n'avoit jamais réfléchi*, & que l'*homme civilisé* en a encore moins parcequ'il a réfléchi. Mais il doit convenir que dans ce contraste, au-lieu que la vertu étoit impossible à son *sauvage* considéré comme tel, l'*homme sociable* en est susceptible, & y est sollicité par toutes sortes de motifs. Par conséquent, si sans renoncer à la société, ce dernier écoutant sa rai-

son

(31) *Disc.* pag. 181-182.

son & déférant à ses conseils, travailloit de tout son pouvoir à se perfectionner & à se conduire vertueusement, son état seroit préférable à celui du premier, autant qu'une sage *activité* est préférable à une honteuse *indolence*, autant que de bonnes qualités *perfectionnées* l'emportent sur ces mêmes qualités simplement *perfectibles*. En ce cas on verroit bientôt l'*inégalité morale* mieux proportionnée à l'*inégalité physique* qu'elle ne l'est dans le monde; il n'arriveroit point „ qu'un enfant commandât à un vieillard, qu'un imbécille „ conduisît un homme sage, & qu'une „ poignée de gens regorgeât de superfluités, tandis que la multitude affamée „ manqueroit du nécessaire (33); " le vieillard expérimenté seroit le conducteur ou le conseil du jeune homme encore novice, les sages se soumettroient avec douceur les imbécilles, & de leur superflu les riches iroient au devant des besoins de ceux que des maux inévitables & des accidens imprévûs auroient jettés dans la misère. Qu'on cesse d'être de mauvais citoyens, pour vivre en société selon les loix de la nature; il n'en faut pas davantage pour arriver au bonheur attaché à la plus grande perfection de nos facultés. Ce qui y manquera, on le trouvera dans la Religion.

AR-

(33) *Disc.* pag. 184.

ARTICLE ONZIEME.

JOHANN. FRIEDRICH JACOBI Gedanken uber die herrſchende Mode grosmuthig zu ſterben &c.

C'eſt-à-dire,

Penſées ſur la Mode régnante de mourir avec grandeur d'ame, accompagnées de Directions pour ſe munir d'une manière raiſonnable & chrétienne contre les frayeurs de la mort. par J. F. Jacobi. Hanovre 1753. *chez* Chriſtophle Richter. Volume *in*-8. pp. 298. ſans la Préface qui en a 18.

SI ce titre a de quoi piquer la curioſité du Public, l'Ouvrage même a tout ce qu'il faut pour la ſatisfaire, & ſans doute avec beaucoup de fruit pour la plus ſaine partie des Lecteurs. C'eſt la production d'une piété raiſonnée & affectueuſe, qui échauffe l'ame à meſure qu'elle l'éclaire. Le ſentiment & le génie ont également part à cette compoſition,

ſition, qu'on ne ſauroit lire ſans en eſtimer l'Auteur & ſans ſouhaiter de lui reſſembler, ſurtout au premier de ces égards. Le but que Mr. JACOBI (Paſteur à *Hanovre*) s'eſt propoſé dans cet Ouvrage, eſt de déſabuſer nombre de Perſonnes des jugemens trop ou trop peu favorables qu'elles portent ſur les dernières diſpoſitions des mourans, relativement à l'aſſurance du ſalut; & il a ſçu trouver la forme la plus propre à ſe faire lire avec agrément & avec ſuccès. Il entremêle judicieuſement les exemples, les réfléxions & les conſeils. Son ſtyle eſt ſimple, varié, touchant, quelquefois ſublime, tout cela où il le faut. Tantôt il raille, ſouvent il s'élève, toujours il eſt ſolide & ſenſé. Un Ouvrage de ce genre n'eſt guères ſuſceptible d'un Extrait ſuivi, d'autant plus qu'il eſt écrit avec aſſez de diffuſion, mais de cette diffuſion intéreſſante qui naît de l'étendue du ſujet, & de l'abondance des nobles & pieux ſentimens dont l'Auteur ſe montre véritablement pénétré. Un peu plus d'ordre & de méthode auroit ſans doute facilité le travail des Journaliſtes, mais auroit répandu ſur l'Ouvrage même une ſéchereſſe qui lui auroit fait perdre une partie de ſon mérite & de ſon prix. Il faudra donc nous contenter d'en donner une idée générale & d'en détacher quelques morceaux des plus intéreſſans.

Une Préface, adreſſée au *Lecteur Chrétien*,

tien, lui apprend que l'Auteur conçut le deſſein d'écrire ſur cette matière, à l'occaſion de la mort d'un Miniſtre d'Etat diſtingué par ſes talens & ſurtout par ſa piété. Mr. JABOBI obligé pour des raiſons de taire ſon nom, enveloppe ſous le voile de la fiction les particularités de ſa vie qui pourroient trop bien le caractériſer, & voici en ſubſtance le récit qu'il juge à propos d'en faire.

Mr. N**. recommandable par nombre d'excellentes qualités, tant acquiſes que naturelles, après avoir donné avec beaucoup d'applaudiſſement des leçons ſur toutes les parties de la Juriſprudence dans une floriſſante Univerſité, ſe fit connoître par ſon mérite ſupérieur à la Cour d'un Prince qui l'admit à ſon Conſeil privé. Là ſa capacité, ſon application, & une conduite chrétienne & irréprochable lui attirerent tellement l'eſtime & la confiance de ſon Maitre, qu'il en reçut l'ordre & le ſoin d'abréger les procédures de Droit dans ſes Etats, à l'imitation de la ſage & ſalutaire reforme qu'avoit introduite dans les ſiens à cet égard un Roi digne de ſervir de modèle à tous les Princes. Il dreſſa donc à cette fin un projet qu'il ſoumit au jugement de ſes Collègues & d'autres Perſonnes habiles. Mais ne croyant pas faire aſſez que d'abréger les Procès, s'il ne trouvoit encore moyen de prévenir le chicanes, & d'aſſurer à cha-

que particulier la poſſeſſion paiſible & légitime de ſes biens, il ſe mit à chercher comment on pourroit aſſujettir les Juges & les Avocats à une régle de Droit dont ils ne puſſent s'écarter. Il crut y parvenir en les liant par des ſermens & en établiſſant des Loix ſeveres contre ceux qui ſe rendroient coupables de négligence, de partialité ou de prévarication. Ceux qui avoient de l'honneur & du ſentiment ſe ſoumirent ſans peine à des arrangemens ſi louables. Mais il n'en étoit pas de même d'un grand nombre d'autres, gens ſans conſcience, accoutumés à commettre de ſang froid des injuſtices, ou à ſacrifier les affaires à leurs plaiſirs. Pour eux les Loix étoient ſans force & les peines ſans exécution, parcequ'ils trouvoient toujours moyen de les éluder à la faveur des ſubterfuges innombrables de la chicane, qui mettent un homme tant ſoit peu ruſé en état de bleſſer dix fois la juſtice, avant que d'en pouvoir être convaincu une ſeule. Pour trouver des remédes à un ſi grand mal, Mr. N... conſulta des Perſonnes éclairées, & le réſultat en fut que la Conſcience & la Religion ſeules pouvoient retenir les Juges & les Avocats dans le devoir, & leur interdire efficacement les fraudes & les iniquités. On tâcha donc de n'employer que des gens pieux & conſcientieux, mais leur nombre ſe trouvant beaucoup moindre

dre qu'on ne l'auroit souhaité, on découvrit en recherchant la source du mal, qu'il venoit de l'instruction que les Etudians reçoivent aux Académies, où en général on s'attache bien plus à les instruire des détours & des subtilités du Droit, ou pour mieux dire de la chicane, qu'à leur inspirer des sentimens de vertu, & de crainte de Dieu. A cette occasion Mr. N. se rappella qu'étant autrefois Professeur, il avoit lui-même formé sur cette routine ordinaire nombre d'Avocats qui étoient par-là devenus des fléaux de la société, & se croyant à cet égard responsable des maux qu'ils avoient causés, sa conscience délicate lui représenta si vivement & avec tant d'exagération ces tristes conséquences, qu'elle lui fit regretter amérement d'avoir jamais instruit les autres. Ces réflexions jointes à un travail excessif, & au chagrin de le voir si peu réussir, consumèrent ses forces avant le tems & le jettèrent dans une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau à la fleur de son âge. Il se comporta dans ses derniers momens comme un homme qui croit une éternité, & un Dieu qui réglera le sort des humains dans une autre vie, sur l'usage qu'ils auront fait de celle-ci. Et ne pouvant se persuader que ce grand Etre voulût admettre dans son Royaume ceux qui, au-lieu de travailler

ici bas au repos & au bonheur de la ſociété, s'y ſeroient rendus des inſtrumens de trouble & de déſordre, il tira de cette penſée une funeſte concluſion pour lui-même qui le mit dans la dernière perplexité. On avoit beau lui repréſenter la grandeur des compaſſions divines, cette vûe même redoubloit ſon inquiétude & ſa crainte: *Si Dieu*, diſoit-il, *aime les hommes, ah! ſans doute il ne ſauroit par cela même aimer ceux qui ſe montrent les ennemis du genre humain en contribuant à ſon malheur.* Enfin à force de lui faire comprendre qu'ayant revêtu de meilleures diſpoſitions & ayant depuis bien des années ſacrifié ſon tems, ſes talens & ſes forces au bien de la ſociété, il pouvoit à ce titre s'aſſurer de la miſéricorde divine, on parvint à calmer beaucoup ſon ame agitée & à la fortifier dans l'eſpérance d'une éternité bienheureuſe. Toujours néanmoins triſtement affecté, en penſant au mal qu'il avoit aidé à ſe multiplier dans le monde, il auroit ſouhaité, ſi cela s'accordoit avec la Sageſſe divine, de vivre encore quelque tems pour réparer par d'édifians & de ſalutaires Ecrits le tort & le ſcandale qu'avoient autrefois produits ſes leçons. Mais une fièvre lente le conſuma. Il mourut plein de confiance en la grace de Dieu & dans l'eſpérance d'une glorieuſe immortalité, mais ſans aucune démonſtration de joye, & paroiſſant juſques à la fin occupé

pé de la triſte penſée qu'il avoit préparé des fléaux au monde, qui longtems après ſa mort feroient encore le tourment de ſes ſemblables.

Les jugemens là-deſſus ſe trouvèrent fort partagés. Ceux qui font conſiſter toute la gloire de l'homme à braver la mort avec intrépidité, & qui regardent comme une honte toute timidité ſur cet article, ſoutenoient que les inquiétudes & les angoiſſes de Mr. N.. n'avoient d'autre principe que la crainte de la mort, & que le ſeul amour de la vie avoit abbattu ſon courage & fermé ſon cœur à la joye. Mais comme il avoit toujours paſſé pour un Chrétien fort zèlé, & que ſouvent dans les compagnies il avoit fait éclatter ſon mécontentement au ſujet de toute conduite contraire aux principes & aux loix de l'Evangile, il y en avoit qui tâchoient de rendre ſuſpecte ſa piété, ou même le Chriſtianiſme. Voilà, diſoient-ils, de nos Saints qui ſe montrent ſi pleins de zèle pour la Religion, qui ne parlent que de Dieu & du Ciel; à l'heure de la mort ils ſe montrent auſſi puſillanimes que les autres, & ſouvent même ils quittent la vie avec beaucoup moins de conſtance & de courage que les mondains. Il n'y avoit pas juſqu'à de bonnes ames & vraiment Chrétiennes, qui ne fuſſent étonnées. Elles penſoient qu'un Chrétien un peu avancé devoit aller avec un empreſ-

ferment mêlé de gayeté à la rencontre de la mort; qu'il devoit regarder ce monde comme une prison, comme une maison de douleurs, qu'on ne doit quitter qu'avec la plus grande joie; que touché de la gloire du Ciel, ses avantgoûts devoient éloigner de lui toute crainte du moment fatal; qu'il ne devoit enfin rien trouver dans le monde capable de l'y attacher ou d'exciter en lui le moindre regret. De tels jugemens à l'occasion d'un événement approchant par les circonstances de celui qui vient d'être rapporté, engagerent l'Auteur à composer cet ouvrage. Il le commence par une remarque que l'expérience lui a fournie, étant souvent appellé à exercer les fonctions de son ministère auprès des malades & des mourans. C'est que la plupart des gens suivent une certaine mode pour mourir, comme ils en ont eu pour vivre, c'est la conclusion qu'il tire de ce qui se passe tous les jours au lit des mourans. En général dans le cours de la vie on s'occupe peu de Dieu, de la Religion & de la mort. Tombe-t-on malade, tous les vœux & tous les soins ont la guérison pour objet, on écarte autant qu'on le peut toute idée du trepas. La maladie se renforce-t-elle, & le danger se déclare-t-il, il est dans l'ordre de commencer par faire son Testament, c'est la *mode*, & ce l'est encore, dès-qu'on se sent à l'extrémité, de faire appeller un Pas-

teur.

teur. Est-il arrivé, on se reconnoit d'une manière assez vague & assez froide un grand pécheur, on implore la miséricorde divine, & l'on ne manque pas de se glorifier de l'espérance d'une vie meilleure & bienheureuse. Tout cela se fait sans beaucoup d'apprêt, & fort à la hâte. Mais un point capital de la *mode*, c'est de témoigner aux assistans, lorsque ceux-ci désespèrent de la guérison, une grande résignation, d'affecter du courage & de la joie, d'assurer qu'on fait peu de cas de cette vie & des choses du monde, qu'on se soumet de plein gré à son sort, ou, si l'on parle plus chrétiennement, à la volonté de Dieu, & qu'on désire même de déloger. C'est donc suivant cette *mode* que le plus grand nombre de personnes meurent; & c'est d'un autre côté pour s'y conformer aussi, que les parens & les amis des défunts ne manquent pas de dire qu'ils sont morts dans une grande résignation & qu'ils ont fait une fin salutaire.

Mr. N.. n'étant pas mort suivant cette *mode*, bien des gens y trouvèrent à redire. L'Auteur n'est pas de leur avis; il prétend qu'il y a des personnes qui ne suivent point de *mode* pour mourir, mais qui font les derniers pas de leur vie comme les y portent leur naturel, leur tempérament, les diverses circonstances de leur vie passée, leur maladie même & surtout les

principes d'un vrai Chriſtianiſme. „ A „ ce dernier égard, dit-il, une véritable „ & ſolide piété eſt toujours ſemblable „ à elle même dans ce qui en fait l'eſſen„ tiel, mais la grande diverſité d'objets „ acceſſoireseſt cauſe qu'elle ne ſe mani„ feſte pas de la même manière à l'égard „ de tous, pas même aux approches de „ la mort. L'un eſt naturellement coura„ geux, l'autre timide; l'un eſt facile à „ émouvoir, l'autre difficile; l'un enclin à „ l'eſpérance, l'autre à la crainte; celui„ ci n'a jamais eu occaſion de commet„ tre de grands crimes qui ayent pû lui „ faire éprouver de cuiſans remords; la „ conſcience de l'autre lui fait avec juſti„ ce toutes ſortes de reproches. Une ma„ ladie de nerfs abbat le courage de l'un, „ tandis que l'autre, attaqué d'un mal „ différent, conſerve toute la vigueur & „ toute la liberté de ſon ame. Cet hom„ me laiſſe des enfans en bas âge & dans „ le beſoin; cet autre à eu le bonheur de „ pourvoir d'avance à leur entretien. Tou„ tes ces circonſtances & d'autres pareil„ les ne peuvent que mettre une différen„ ce très conſidérable dans les diſpoſitions „ & dans la conduite des meilleurs Chré„ tiens à l'heure de la mort. Le vrai „ Chriſtianiſme ne détruit pas la nature, „ il ne fait que la corriger, & voici feu„ lement en quoi tous les vrais Chré-

tiens

„ tiens se ressemblent dans ce qui regard
„ de la mort ; c'est que dans la meil-
„ leure santé, ils ne se montrent jamais
„ insensibles ni indifférens à l'égard de
„ Dieu, de la Religion & de leurs fau-
„ tes ; c'est qu'alors même ils pensent sé-
„ rieusement à la mort, à l'éternité, &
„ qu'ils font de cette pensée leur occupa-
„ tion capitale, sitôt que la moindre ma-
„ ladie vient les surprendre. A tout au-
„ tre égard ils peuvent différer du tout
„ au tout ".

Quand je considère Mr. N.., c'est toujours l'Auteur qui parle, son tempérament, sa Religion & toutes les circonstances où il s'étoit trouvé, il me semble qu'il n'auroit pû quitter ce monde d'une autre manière qu'il n'a fait. Il est aisé de remarquer qu'il avoit un cœur tendre & facilement affecté. La Religion avoit particulièrement tourné cette sensibilité du côté de Dieu, & de tout ce qui a rapport à cet Etre adorable, comme aussi du salut éternel de son ame ; sensibilité qui s'étoit, pour ainsi dire, exaltée par la vivacité avec laquelle son esprit pénétrant se représentoit la grandeur infinie de l'Etre suprême & de ses perfections, en particulier de sa sagesse & de sa bonté. Ajoutez à cela qu'on trouvoit en lui des sentimens d'humanité & de bienveillance peu communs envers tous les hommes. Il ne se pouvoit rien de plus tendre que son ami-

tié. Avec un cœur ainsi disposé, lorsqu'il se rappelloit dans sa maladie, qu'ayant autrefois formé des jeunes gens pour le Barreau, il avoit négligé une si belle occasion d'avancer la gloire de Dieu & le bonheur de la société, qu'il avoit même fomenté le libertinage d'une jeunesse legère par des plaisanteries peu convenables, au-lieu de leur inspirer de vifs sentimens de respect pour Dieu & d'amour pour le prochain, & qu'ainsi il avoit fait plus de tort à la vertu qu'il ne lui avoit procuré d'avantage: de telles réflexions ne pouvoient que faire sur son esprit une impression douloureuse, qu'il auroit fallu bien du tems pour effacer.

Pour montrer que ces dispositions sont conformes aux principes d'une ame Chrétienne, & qu'elles doivent surtout se trouver dans un cœur qui, naturellement sensible, l'est rendu davantage par la piété, l'Auteur allégue quelques exemples, qui peuvent faire juger de ce qu'on doit penser de cette mode régnante de mourir, qu'il a dessein de combattre. Le premier, est d'un Officier Autrichien qui dans une guerre contre les Turcs en avoit fait quatre esclaves qu'il gardoit à son service. Comme il les traitoit bien, ils le servoient aussi avec tant de fidélité & d'affection, que malgré diverses occasions qu'ils avoient eues de s'échapper ils n'en avoient jamais voulu profiter. Après la paix, l'Of-

l'Officier devant s'en retourner avec ſon Regiment en Allemagne, voulut vendre ſes eſclaves. Mais ſur ce qu'on ne lui en offrit que très peu d'argent, il entra dans une telle fureur, qu'il ordonna ſur le champ à ces quatre malheureux de s'agenouiller devant lui pour qu'il leur fit couper la tête. Saiſis de douleur & d'effroi à cet ordre ſi terrible & ſi inopiné, ils ſe jettent à ſes pieds, & les mains levées au ciel le conjurent avec un torrent de larmes de leur laiſſer la vie, promettant de l'accompagner partout où il lui plairoit. Mais il étoit dans ce moment ſi tranſporté d'indignation contre ces Turcs qui lui offroient ſi peu d'argent pour des gens de leur Religion leurs compatriotes, qu'il croyoit ne pouvoir mieux s'en venger qu'en faiſant abbattre la tête à ces quatre infortunés. Cette affreuſe tragédie s'exécute; mais qu'arrive-t'il? la vûe de leur ſang & de leurs cadavres étendus le calme tout d'un coup, & la plus vive compaſſion pénétre ſon cœur. Il voit avec le plus douloureux repentir leur affection pour lui, le zéle & la fidélité avec leſquels ils l'avoient ſervi, la poſture touchante & pitoyable avec laquelle ils lui avoient demandé la vie. Il détourne de-là ſa vûe conſternée & part; mais l'image ſanglante de ces malheureux le ſuit, & il croit toujours entendre leurs plaintes & leurs der-

niers gémiſſemens. Pluſieurs jours s'écoulèrent avant qu'il pût faire la moindre diverſion à ces ſiniſtres idées. Et quoique la longueur du tems, d'importantes occupations, des voyages, des divertiſſemens de tout genre parvinſſent à les affoiblir un peu, tout cela ne pût jamais effacer tout à fait le ſouvenir de ces malheureux & de ſa barbare conduite à leur égard. Parvenu à un âge fort avancé, & quoiqu'il eût conſervé tout ſon courage & toute la vigueur de ſon eſprit, ſon imagination lui répréſentoit pendant les veilles de la nuit ces triſtes objets d'une manière ſi effrayante, qu'il ne pouvoit s'empêcher de s'en plaindre ſouvent à un Ami, qui a fourni cette anecdote à l'Auteur. Mr. JACOBI en appelle à l'impreſſion même qu'aura fait cette hiſtoire ſur ſes Lecteurs, pour les convaincre que la ſituation de cet Officier eſt tout à fait dans la nature, & le noble effet des vrais ſentimens de l'humanité. L'application qu'il en fait à Mr. N.. pour le juſtifier, eſt admirable, mais nous ne ſaurions la rapporter ſans nous engager dans un trop long détail. Le fort de la comparaiſon entre l'Officier dont on vient de parler & l'Homme d'Etat dont l'Auteur entreprend l'apologie, roule ſur ce que le dernier ſe reprochoit d'avoir perdu un bien plus grand nombre d'ames, que le premier n'avoit

fait

fait périr de corps. Et ſur le caractère tendre, humain, religieux qu'il avoit déjà donné de Mr. N.. il le place dans des ſituations ſi touchantes & ſi vivement repréſentées, qu'il ſuffit d'avoir quelque ſentiment & quelque Chriſtianiſme, pour approuver les nobles & pieuſes inquiétudes qui l'accompagnèrent au tombeau. Vient enſuite une autre hiſtoire fort touchante mais trop longue pour que nous la rapportions ici. L'Auteur l'applique comme la précédente, & ce qu'il dit des ſentimens de Mr. N.. à cette occaſion, le conduit à des réflexions ſérieuſes ſur l'inſenſibilité de la plupart des hommes à l'égard de Dieu & d'une vie à venir; ſur l'énormité de l'ingratitude dont ils ſe rendent coupables envers leur ſouverain Bienfaiteur, à laquelle il oppoſe, par un fort beau contraſte, dans une eſpèce de méditation ou de ſoliloque, les affectueux mouvemens qu'une vive reconnoiſſance doit exciter dans une ame tendre, délicate & ſenſible par la piété.

Après cette digreſſion, & ayant dit ce qu'il falloit pour montrer que Mr. N.. n'auroit pû, dans les circonſtances où il étoit, mourir avec plus de fermeté qu'il n'en avoit fait paroître, l'Auteur paſſe à des conſidérations générales ſur la fermeté & ſur la tranquillité à l'heure de la mort. Il commence par donner une deſcription de ce qu'on nomme courage,

fer-

fermeté. „ Ces termes, dit-il, désignent „ une force qui, dans les périls & dans les „ événemens douloureux, diminue ou „ exclut tout à fait la pusillanimité, la „ crainte, l'effroi. Portée à son plus haut „ dégré on l'appelle magnanimité, par „ laquelle on entend cette force supérieu„ re de l'Ame, qui surmonte tout ce qui „ trouble d'ordinaire les hommes & les „ agite violemment: bien entendu qu'elle soit fondée sur des notions sages & „ réfléchies, sans quoi elle ne mérite que „ le nom de stupide & brutale opiniâ„ treté ". Quoique Mr. JACOBI ait confondu le *courage* & la *fermeté* dans une même description, il avoue que ces termes expriment deux idées distinctes l'une de l'autre, & que ce qu'on appelle proprement *courage*, consiste dans cette force agissante de l'ame avec laquelle elle combat les périls & les maux pour les détourner; au-lieu que la *fermeté* proprement dite, ne se manifeste que dans les maux inévitables pour les supporter sans bassesse, sans impatience & avec une constance inébranlable. Mais il juge à propos, pour abréger, de les réunir sous une seule & même idée, d'autant plus que l'usage ordinaire les emploie souvent comme synonimes. Cette disposition que l'Auteur vient de décrire, ne naît point, dit-il, avec nous, l'ame ne l'acquiert que par art & par un exercice habituel. De-

là

là vient qu'elle est rarement d'une étendue universelle, & que les plus grands Héros ne le sont que dans le genre particulier d'occasions, pour lequel ils ont déterminé & formé leur courage; & l'Auteur égaye ici ses Lecteurs, en faisant paroître sur la scène un digne favori de *Mars*, qui s'est montré un prodige de valeur dans nombre de batailles, d'assauts & d'actions périlleuses, qui a donné les plus grandes marques de fermeté & de constance, non seulement dans les blessures qu'il a reçues, mais même dans les opérations douloureuses qu'un art cruellement salutaire rendoit nécessaires à sa guérison. Il tombe malade en tems de paix avec toutes les apparences prochaines d'une fièvre chaude, qu'il faut prévenir par la saignée. Notre Guerrier tremble à cette terrible ordonnance, il pâlit à la vûe de la lancette, la saignée s'exécute heureusement, le sang coule & *le Héros s'évanouit*; à peine toutes les eaux cordiales suffirent elles pour le faire revenir à lui. Mais d'où vient dans un même sujet ce prodigieux contraste? C'est qu'ici le Héros laisse librement agir la nature, à laquelle il faisoit violence partout ailleurs.

Après quelques autres considérations sur le courage & la fermeté en général, l'Auteur envisage ces dispositions relativement à son but particulier, c'est à dire, telles

telles qu'elles ſe manifeſtent au lit de mort. Dabord il remarque, & il le montre très bien par la ſuite, qu'un défaut de fermeté dans ces momens critiques, n'eſt nullement une marque qu'un homme n'eſt pas un vrai fidèle, & qu'au contraire l'apparence, même la préſence actuelle de cette diſpoſition, n'eſt rien moins qu'un caractère non équivoque d'un état de grace & d'une bonne conſcience. Ici la diverſité des tempérammens & de nombre d'autres cauſes, tant phyſiques que morales, doit néceſſairement opérer différens effets. A la ſuite de cet article on en trouve un très intéreſſant, où l'Auteur démêle les faux motifs qui pouſſent ceux en qui cette fermeté n'eſt que feinte & affectée, & les illuſions de ceux qui la témoignent bien ſincèrement, mais ſans aucun fondement ſolide de Chriſtianiſme, & comme un effet de la vanité & de la mode. Après quoi il paſſe à découvrir les ſolides fondemens de fermeté & de réſignation que le Chriſtianiſme produit. Ces fondemens, que Mr. JACOBI reduit à deux principaux, ſont 1. La ferme eſpérance d'une bienheureuſe immortalité. 2. Le ſentiment ineffable de l'amour de Dieu. C'eſt ce qu'il éclaircit fort au long par l'exemple de St. *Paul*, & dans nombre d'extraits de ſes Diſcours & de ſes Epitres. Aſſurément aucun de ſes Lecteurs n'au-

n'aura ſujet de ſe plaindre de la longueur de cet excellent morceau, que nous traduirions en entier, s'il n'étoit tems de mettre des bornes à cette Analyſe, après avoir ajouté, pour concluſion, l'idée que l'Auteur donne de l'aſſurance ou de la fermeté que le vrai Chriſtianiſme ſeul peut produire à l'heure de la mort, & les régles qu'il préſcrit pour ſe former à cette heureuſe diſpoſition. „ La fermeté ou „ l'aſſurance Chrétienne à l'idée & à „ l'approche même de la mort, c'eſt, „ dit Mr. JACOBI, une diſpoſition de l'a„ me, qui ne l'empêche pas à la vérité „ d'éprouver les frayeurs & les inquiétu„ des de la mort, mais qui les tempé„ rant, par la ferme eſpérance de cette „ meilleure vie que Dieu nous a accor„ dée par J. C., leur ôte tout ce qu'elles „ pourroient avoir ſur nous d'empire & „ de force pour nous jetter dans un funeſ„ te déſeſpoir, ou pour nous détourner „ de nos devoirs par rapport à Dieu & „ au Monde".

Mais comment parvenir à ce déſirable état? L'Auteur propoſe pour cela quatre régles, aſſez communes à la vérité, mais dont le développement, qui forme preſque la dernière moitié du Livre, eſt admirable & contient une multitude d'excellentes choſes que nous paſſons avec bien du regret. C'eſt ſurtout dans l'expoſition de ces régles qu'il déploye une élo-

quence nerveuſe, touchante & ſublime. C'eſt tout ſentiment. Mr. JACOBI, pénétré lui même, pénètre avec lui ſes Lecteurs, & ne ſe montre pas moins leur maitre par l'exemple que par la leçon.

Il a ajouté à la fin de ſes *Penſées* un autre petit Ouvrage qui en eſt proprement une ſuite, & où il repréſente les *affectueuſes diſpoſitions d'un véritable Chrétien à l'égard de Dieu, dans l'exemple de deux grands & célèbres Perſonnages Canitz & Boerhaave.* On peut appeller ce petit ouvrage les dernières heures de ces deux excellens Hommes. Ce que l'Auteur dit du premier, qu'un illuſtre Ecrivain (1) place entre les plus grands génies de ſon ſiécle, & qui s'eſt rendu immortel par ſes Poëſies, eſt tiré de ce qu'a donné M. le Conſeiller *König*, qui a publié tout ce qu'il a pû recueillir de ſa vie & de ſes Poëſies, dont Mr. JACOBI a joint pluſieurs piéces toutes ſpirituelles & chrétiennes à la fin de cet éloge. Ce qu'il rapporte de *Boerhave* eſt pris de l'éloge que Mr. *de Fontenelle* en a fait, de la harangue funèbre de feu Mr. le Profeſſeur *Schultens* & de l'ouvrage ſi intéreſſant que Mr. *Maty* publia il y a quelques années ſous le titre d'*Eſſai ſur le caractère du grand Médecin ou Hiſtoire*

(1) L'Auteur cite les *Mémoires de Brandebourg.*

re critique de la vie de Mr. Herman Boerhave. C'eſt uniquement par leurs beaux ſentimens de Religion que Mr. JACOBI enviſage ici ces deux grands Hommes, comme des exemples propres à donner un nouveau poids à ſes réflexions précédentes, & à inſpirer une noble émulation.

ARTICLE DOUZIEME.

HISTOIRE de la Guerre de MDCCXLI. par Mr. de VOLTAIRE. *A la Haye.* 1756. 2. Tom. in-8. Le 1., 211 pag. & le 2. 155.

DAns une Lettre en datte du 21. Décembre 1755, écrite par Mr. DE VOLTAIRE à l'*Académie Françoiſe* (1), ce fameux Poëte s'exprime en ces termes. „ Meſſieurs, daignez recevoir mes très-„ humbles remercimens de la ſenſibilité „ publique, que vous avez témoignée „ ſur le vol & la publication odieuſe de „ mes manuſcrits... L'Hiſtoire prétendue „ de la *Guerre de* 1741, qui paroît ſous „ mon nom, eſt non ſeulement un ou-„ trage à la vérité défigurée en pluſieurs „ en-

(1) *Bibl. Imp.* Tom. XII. p. 442.

„ endroits, mais un manque de reſpect
„ à notre Nation, dont la gloire, qu'elle
„ a acquiſe dans cette guerre, méritoit
„ une hiſtoire imprimée avec plus de ſoin.
„ Mon véritable ouvrage, compoſé à
„ Verſailles ſur les Mémoires des Miniſ-
„ tres & des Généraux, eſt depuis plu-
„ ſieurs années entre les mains de Mon-
„ ſieur le Comte d'*Argenſon* & n'en eſt
„ point ſorti. Ce Miniſtre ſait à quel
„ point l'hiſtoire que j'ai écrite diffère
„ de celle qu'on m'attribue. La mienne
„ finit au Traité d'Aix-la-Chapelle, &
„ celle qu'on débite ſous mon nom, ne
„ va que juſqu'à la Bataille de Fontenoy.
„ C'eſt un tiſſu informe de quelques unes
„ de mes minutes dérobées & imprimées
„ par des hommes également ignorans.
„ Les interpolations, les omiſſions, les
„ mépriſes, les menſonges y ſont ſans
„ nombre. L'Editeur ne ſait ſeulement
„ pas le nom des perſonnes & des pays
„ dont il parle, & pour remplir les vui-
„ des du manuſcrit, il a copié preſque
„ mot à mot près de trente pages du *Siè-*
„ *cle de Louis XIV.* Je ne puis mieux
„ comparer cet avorton qu'à cette Hiſ-
„ toire univerſelle que *Jean Neaulme* im-
„ prima ſous mon nom, il y a quelques
„ années &c.

Avec un peu de malice, on pourroit faire une aſſez amuſante critique de cette Lettre de Mr. DE VOLTAIRE. Nous aimons

mons mieux la supprimer. Qu'importe au Public en effet que *cette histoire soit* le fruit d'un *vol & d'une publication odieuse des manuscrits de Mr. de Voltaire, ou que son manuscrit soit depuis plusieurs années entre les mains de Monsieur d'Argenson & n'en soit point sorti*, & par conséquent n'ait point été dérobé? Qu'importe que ce soit ici son *véritable ouvrage*, ou simplement *un tissu informe de quelques unes de ses minutes* augmentées, revues, corrigées ou défigurées & *imprimées par des hommes également ignorans*? Qu'importe de savoir si, en remettant son Ouvrage à Mr. d'*Argenson*, Mr. DE VOLTAIRE n'en a point gardé une copie & ne l'a point confiée à quelque personne qui aura crû lui faire plaisir en la publiant, pour sonder le goût du Public? Tout cela ne peut rien changer à la nature même de l'Ouvrage qui est soumis au jugement de ce Public. Seulement que le Public se souvienne de le juger, non comme un Ouvrage de Mr. DE VOLTAIRE, mais comme celui d'un Anonime *ignorant*. C'est sur ce ton que Mr. DE VOLTAIRE parle, & nous ne pouvons qu'aplaudir au désaveu qu'il en fait & que souscrire au jugement qu'il en porte. *C'est*, dit-il, *un outrage à la vérité défigurée en plusieurs endroits. Les omissions, les méprises, les mensonges y sont sans nombre.* Sans doute Mr. DE VOLTAI-

ne auroit manqué à ce qu'il devoit à ſa gloire, s'il eût négligé de déſavouer autentiquement une production auſſi imparfaite.

Cependant quelque défectueuſe que ſoit cette Hiſtoire tantôt dans l'expoſition des faits, tantôt dans les réflexions qu'on y hazarde & ſouvent dans l'impreſſion, elle ne laiſſe pas d'être intéreſſante à bien des égards. Le ſtyle en eſt le plus ſouvent aiſé, coulant, vif, agréable; on y trouve divers tableaux des événémens tracés avec juſteſſe & avec force; on y admire les portraits de quelques grands hommes peints avec autant d'élégance que de vérité; & l'on peut s'y amuſer de pluſieurs anecdotes réjouïſſantes. En un mot, ſi ce n'eſt point ici une Hiſtoire ſur laquelle on puiſſe faire fonds, c'eſt un Ouvrage dont la lecture peut faire paſſer quelques heures agréablement, & dont on peut tirer quelques traits inſtructifs.

Nous ne nous piquerons point de donner un Extrait ſuivi & exact de cette Hiſtoire. L'Abrégé que nous pourrions en faire, n'offriroit à nos Lecteurs que des objets très connus. Nous ſatisferons mieux leur curioſité en rapportant quelques échantillons qui juſtifient le jugement que Mr. DE VOLTAIRE a porté lui même de cet Ouvrage.

L'Auteur, avant que de décrire la guer-

guerre de 1741, rapelle en peu de mots les principales affaires de l'Europe depuis le commencement du Siécle. Toute l'Europe a penſé que le Teſtament de *Charles* II Roi d'Eſpagne avoit été dicté à Verſailles. C'eſt une erreur. *Louis* XIV en fut ſimplement informé, lorſque le plan en eut été conçu & arrêté à Madrid. Les Grands d'Eſpagne, craignant le démembrement de la Monarchie, indiſpoſés contre la Cour de Vienne, & révoltés par les hauteurs de la Comteſſe de *Perlits*, qui gouvernoit la Reine, perſuadèrent au Roi mourant de préférer un petit-fils de *Louis* XIV à un Prince éloigné d'eux & hors d'état de les défendre, & le déterminèrent à rendre ainſi juſtice aux droits du ſang. „ Le Roi ſcrupuleux fit „ conſulter des Théologiens, qui furent „ de l'avis de ſon Conſeil. Enſuite tout „ malade qu'il étoit, il écrivit de ſa main „ au Pape *Innocent* XII, & lui fit la même conſultation. Le Pape qui croyoit „ voir, dans l'affoibliſſement de la Maiſon d'Autriche, la liberté de l'Italie, „ écrivit au Roi que les Loix d'Eſpagne „ & le bien de la Chretienté exigeoient „ de lui qu'il donnât la préférence à la „ Maiſon de France. La Lettre du Pape „ étoit du 16 Juillet 1700: il traita ſagement ce cas de conſcience d'un Souverain, comme une affaire d'Etat, tan-

„ dis que le Roi d'Eſpagne, qui vouloit „ avec raiſon mettre les droits de ſon côté, faiſoit de cette grande affaire d'Etat un cas de conſcience (2)". C'eſt-là, ſelon notre Auteur, l'origine de cette diſpoſition qui changea la face des affaires & qui mit l'Europe en feu.

La guerre finit par la paix d'Utrecht & par les Traités de Radſtat & de Bade. L'Empereur garda tous les Pays-Bas Autrichiens; les Hollandois eurent une barrière compoſée de Namur, Tournai, Menin, Furnes, Ypres; notre Auteur ſe trompe en y ajoutant Warneton & Dendermonde; ces deux places n'ont jamais fait partie de la Barrière. „ L'Empereur, „ continue-t-il, leur laiſſant ces places à „ garder, leur a toujours payé deux millions cinq cens mille Livres de notre „ monnoye par an; convention preſque „ unique dans l'Hiſtoire, de donner ſes „ places & ſon argent à ſes Alliés, au„ lieu d'avoir ſes propres troupes dans ſes „ Villes (3)". Si l'Auteur avoit eu quelque idée des raiſons & des motifs du Traité de Barrière, il n'auroit pas hazardé cette réfléxion puérile.

L'Europe fut en paix juſques à l'An 1733, que s'alluma la guerre d'Italie, „ la

(2) *pag.* 14.
(3) *pag.* 20.

„ la ſeule (4), dit notre Auteur, qui ſe „ ſoit terminée avec un ſuccès ſolide „ pour les François depuis *Charlemagne*, „ puiſque la France y gagna la Lorraine.

La mort de l'Empereur *Charles* VI, arrivée au mois d'Octobre 1740, occaſionna la guerre de 1741, qui eſt le principal objet de cette Hiſtoire. La ſucceſſion de cet Empereur fut diſputée par quatre Puiſſances, qui à main armée travaillèrent à envahir ſes Etats en Allemagne & en Italie. Tout étoit en mouvement ſoit pour ſoutenir les projets de guerre concertés, ſoit pour faire un Empereur. L'Electeur de Bavière puiſſamment ſoutenu par la France, s'empara de la Bohême & en fut couronné Roi. De-là il alla à Francfort, où il fut élu Empereur, ſous le nom de *Charles* VII. Tout ſembloit le favoriſer, tout lui promettoit le ſort le plus brillant, mais ſi ſes ſuccès furent rapides, ſa chute ne fut pas moins prompte ni moins accablante. Perſonne n'ignore les grands revers & la longue ſuite de chagrins & de diſgraces qui l'accompagnèrent juſqu'au tombeau, & qui montrèrent en lui un des plus grands exemples de l'incertitude des choſes humaines & de la vanité des projets qu'enfante l'ambition. On avoit en quelque manière prédit cette cataſtro-

(4) *pag.* 35.

taſtrophe dans une petite pièce de poëſie qui courut le monde peu de jours après l'élevation de *Charles* VII, & où le Poëte diſoit entr'autres.

Le voilà donc pour le rang & l'honneur
De Charlemagne *illuſtre ſucceſſeur,*
Mais ſans argent & ſans domaine utile.
Bientôt ce rang onéreux & ſtérile
S'en va lui faire envoier la grandeur
D'un petit Duc.

Nous laiſſons à l'écart les événemens de cette guerre ſi funeſte à l'Electorat de Bavière & qui a coûté à la France tant de tréſors & tant de ſang. Les détails des opérations militaires ne ſauroient entrer dans un Extrait. Nous nous bornons à rapporter quelques traits frapans ou ſinguliers, mais ſans les garantir.

En voici un qui fera juger des talens de l'Auteur pour la bonne plaiſanterie. C'eſt à l'occaſion des ſujets de brouillerie qui s'élevèrent entre l'Eſpagne & l'Angleterre. „ Les Anglois, dit-il, alloient vendre „ dans leurs Colonies, des Eſpagnols „ qu'on faiſoit eſclaves; & quand ces in„ fortunés réclamoient la juſtice d'un „ Gouverneur Anglois, ceux qui avoient „ vendu les Eſpagnols, en étoient quittes „ pour dire qu'à leur teint baſanné ils „ les avoient pris pour des Négres. Les „ Pirates s'entendoient & partageoient „ leurs

„ leurs rapines avec les Juges, & disoient „ qu'ils étoient jugés par leurs Pairs (5) ".

Il est plus heureux en portrait. On ne sera pas fâché de trouver ici celui d'un grand Prince. „ *Charles Emanuel* III, Roi „ de Sardaigne & Duc de Savoye, paroissoit digne d'un plus vaste Etat que „ celui qu'il possédoit & qu'il tâchoit „ d'agrandir. Il montroit alors autant de „ courage & d'activité dans la cause de „ la Maison d'Autriche, qu'il en avoit „ déployé contr'elle dans la guerre de 1733. „ Il fit voir dans ces deux guerres de quel „ prix étoit son alliance, & qu'il ne falloit rien négliger pour le gagner ou „ pour le détruire. Il avoit d'excellens „ Ministres, de bons Généraux, & étoit „ lui-même Ministre & Général, œconome dans ses dépenses, adroit dans sa „ conduite, infatigable dans le travail, „ & courageux dans le péril (6) ".

L'Auteur paroît aimer à broder ses contes. Celui qu'il fait sur des Poësies de Mr. *G. van Haaren* est comique (7).

Il ne parle presque jamais des affaires de la Republique des Provinces-Unies sans faire quelque lourde faute. Où a-t'il pris qu'en 1742 le Prince d'Orange fut

(5) *pag.* 126. 127.
(6) *pag.* 140.
(7) *pag.* 149.

fut nommé Lieutenant Général de l'Infanterie (8)? D'où tient-il ce qu'il débite avec tant de confiance, qu'autrefois Mr. le Comte de *Waſſenaar* avoit été Envoyé à la Cour de Verſailles (9)? Nous retenons notre plume ſur d'autres traits.

Peut-être n'y a-t'il pas plus de vrai dans ce que l'Auteur dit du Cardinal de *Fleury*, en parlant de ſon ancien Evêché de Frejus. „ Cet Evêché de „ Frejus, loin de la Cour, lui avoit tou„ jours déplu. Il diſoit que, dès qu'il „ avoit vû ſa femme, il avoit été dégoûté „ de ſon mariage, & il ſigna dans une „ Lettre de plaiſanterie au Cardinal *Qui„ rini*, *Fleury Evêque de Frejus par l'indi„ gnation divine* (10) ".

Ici s'offre à nos regards un fait qui méritoit bien d'être relevé. Après la bataille *de Dettingen* & non pas *d'Ettingben*, le Duc „ de *Cumberland* fit un acte de généroſi„ té, qui ſurement ſera tranſmis à la „ Poſtérité, dans des Ouvrages dignes „ d'elle. Un Mouſquetaire nommé *Gi„ rardeau*, bleſſé dangereuſement, avoit „ été porté près de ſa tente. On man„ quoit de Chirurgiens aſſez occupés ail„ leurs; on alloit panſer le Prince à qui une

(8) *pag.* 150.
(9) *Tom.* II. *pag.* 13. 14.
(10) *Tome* I. *pag.* 155.

„ une balle avoit percé les chairs de la
„ jambe; commencez, dit le Prince, par
„ ſoulager cet Officier François, il eſt
„ plus bleſſé que moi, il manqueroit de
„ ſecours, & je n'en manquerai pas (11).

N'oublions pas une des meilleures Gaſconnades qui ſe ſoyent faites depuis la création de la Garonne. Dans la bataille navale de Toulon, l'Amiral *Matheus* avoit détaché un *Brulot* contre le Vaiſſeau Eſpagnol le Royal Philippe. „ Cette ma-
„ chine de deſtruction n'étoit plus qu'à
„ quinze pas de l'Eſpagnol. Quelques
„ Officiers parlèrent d'amener le Pavil-
„ lon & de ſe rendre. Mr. *de Lage*, Of-
„ ficier François au ſervice d'Eſpagne,
„ leur dit, *vous avez donc oublié que je*
„ *ſuis ici*! Il fait tirer trois coups de Ca-
„ non au Brulot, & le perce au point
„ qu'il eſt près de couler bas. Le Capi-
„ taine du Brulot voyant ſa perte ſure,
„ veut au moins la venger en périſſant.
„ Il ordonne de mettre le feu aux mè-
„ ches, eſpérant encore aborder & faire
„ ſauter le Royal; mais il n'en eut pas
„ le tems. Le Brulot prend feu & vole
„ en mille débris à ſept ou huit pieds de
„ l'Eſpagnol; tout le tillac du Royal
„ Philippe eſt couvert de débris embraſés.
„ Mr. *de Lage* dit qu'il vit le corps du
Ca-

(11) *pag.* 178.

„ Capitaine Anglois & de quelques Ou-
„ vriers réduits en un inſtant en char-
„ bons, n'ayant pas plus de deux pieds
„ de long, & devenus plus légers que du
„ liége (12) ".

Je ne ſai ſi le trait ſuivant ſe trouve dans les Minutes de Mr. D. V. Pendant la bataille de Fontenoi „ Mr. *de la Pey-*
„ *ronie* trouva mort le Duc *de Grammont*.
„ Il en alla rendre compte au Roi, qui
„ s'écria avec douleur *ah! il y en aura*
„ *bien d'autres en cette journée* (13) ". Il y avoit effectivement quelque apparence à cela, puiſqu'on étoit dans le fort d'une bataille. Quand on veut faire parler les Princes, au moins le reſpect qu'on leur doit, exige-t-il qu'on ne leur prête que des mots dignes d'être remarqués.

On s'eſt un peu moqué des Héros d'*Homère* qui dans les combats ſuſpendoient leurs coups pour ſe faire des complimens. On n'a pas trouvé cela naturel, parce-qu'on s'eſt imaginé que dans le feu d'un combat, des Officiers avoient à faire des choſes plus importantes que des politeſſes. Il faut pourtant que cette mode ait exiſté réellement & qu'elle fût bonne, puisqu'elle revient. Quand les Anglois eurent pénétré dans les retranchemens des Fran-

(12) *pag.* 205.
(13) *Tom. II. pag.* 100.

François à la bataille de Fontenoi, ils s'avancèrent en bon ordre, & „ les Officiers Anglois saluèrent les François en „ ôtant leurs chapeaux. Le Comte *de* „ *Chabanes*, le Duc *de Biron* leur rendirent le salut. Mylord *Charles Hay*, Capitaine aux Gardes Angloises, cria, „ *Messieurs des Gardes Françoises, tirez.* „ Le Comte d'*Antroche*, alors Lieutenant „ des Grenadiers, & depuis Capitaine, „ leur dit à haute voix: *Messieurs, nous* „ *ne tirons jamais les premiers, tirez vous* „ *mêmes.* Alors le Capitaine dit aux siens „ en Anglois, *faites feu.* Les Anglois firent un feu roulant, tuèrent un grand „ nombre d'Officiers & bien des centaines de Soldats, emportèrent le premier rang & dispersèrent les autres de „ cette première ligne (14) ". Voilà ce qui s'appelle de la civilité.

Au reste toute cette Histoire n'est tracée que par l'adulation pour élever jusqu'aux nues la valeur & la bonne conduite des armées de France pendant toute cette guerre. L'esprit de parti s'y laisse voir à chaque page, & l'Auteur paroît n'avoir pas sçu que pour être cru il faut se rendre croyable, & que toujours on loue mal en louant trop.

NOU-

(14) *pag.* 106. 107. 108.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

Londres. Les circonſtances, où ſe trouve actuellement la Grande Bretagne, doivent naturellement rendre les Nouvelles Littéraires de ce Pays moins intéreſſantes pour les Savans que pour les Politiques, & fixer les regards de la Nation principalement ſur ces Philoſophes qui parlent des Droits de la guerre & de la paix. Il paroît pourtant ici des ouvrages eſtimables d'un autre genre, parmi leſquels nous mettons celui dont le titre porte *Georgii Martini in* BARTHOLOMÆI EUSTACHII *Tabulas Anatomicas Commentaria.* Cet Ouvrage poſthume, dont l'utilité & l'excellence ſont reconnues par les connoiſſeurs, eſt orné d'une Préface écrite par le célébre Mr. *Monro*, Profeſſeur d'Anatomie à Edimburgh. On voit par cette Préface l'induſtrie & les ſoins avec leſquels Mr. *Martin* avoit recueilli les matériaux qui compoſent ſon ouvrage, & juſqu'à quel point il a dédommagé le Public de la perte des Commentaires d'EUSTACHE *de diſſenſionibus & controverſiis Anatomicis.* L'explication des Tables d'EUSTACHE, qui ſeule ſeroit ſuffiſante pour éterniſer le nom du Profeſſeur de Leyde, ne diſpenſera pas ceux qui cultivent l'étude de l'Anatomie de conſulter l'ouvrage du Médecin Ecoſſois. Le but de ces deux Commentateurs n'eſt pas le même; ils ont travaillé dans des points de vûe aſſez différens. Mr. *Albinus*, après avoir montré dans ſa Préface la méthode qu'a ſuivie EUSTACHE dans l'ar-

rangement de ſes Tables, les explique avec une netteté admirable, repand du jour dans ſes notes ſur ce qu'il y a d'obſcur dans ſon Auteur, & fait ſentir les raiſons qui l'ont engagé à s'écarter des idées reçues par les Ecrivains de ſon tems & ceux qui l'ont précédé. Mr. *Martin*, ſans avoir entièrement négligé ces objets, s'eſt principalement appliqué à montrer en quoi EUSTACHE a prévenu les Auteurs qui ont écrit après lui, à nous inſtruire des découvertes dont ce grand homme a enrichi l'Anatomie, à rendre plus parfaite l'Hiſtoire de cette Science, & à marquer en quoi les Ecrivains les plus célébres ont contribué à éclaircir ſon Auteur. Ainſi l'ouvrage de Mr. *Martin* peut être conſidéré comme un excellent ſupplément à ce que *Lancifi* & Mr. *Albinus* ont fait pour l'explication des Tables d'EUSTACHE; il eſt imprimé *in*-8. & ſe trouve ici chez *Miller*.

Le Libraire *Wilſon* débite *a Treatiſe on the Hydrocele*. C'eſt-à-dire, *Traité ſur l'Hydrocèle* par JEAN DOUGLASS, *Chirurgien*. 8. Ce petit Ouvrage eſt eſtimé.

Waugh vient de publier le XII. Volume *de la Crédibilité de l'Hiſtoire Evangelique* par le Dr. LARDNER. 8. C'eſt une Récapitulation des Volumes précédens, ſuivie d'un précis des preuves que le ſavant Docteur y a employées pour établir la vérité de la Religion Chrétienne. On y trouve jointes quelques obſervations ſur les Livres Apocryphes qui furent compoſés dans les premiers tems de l'Egliſe.

Nous annonçames il y a quelque tems deux Volumes des excellens Diſcours du célébre Dr. SHERLOCK actuellement Evêque de Londres. Le Libraire *Whiſton* vient d'en imprimer un troiſiè-

me, qui roule principalement sur la Pratique, & dans lequel quelques Discours un peu foibles n'empêcheront pas le Lecteur de remarquer dans le tout une façon d'écrire très intéressante, pleine de dignité, & même d'élégance, & distinguée par cette Eloquence grave & tranquille, qui pénètre l'ame & y porte la conviction.

L'ouvrage suivant d'un Théologien Ecossois se trouve chez *Millar* & *Dodsley*. *A Harmony of the Four Gospels in Which the Natural order of each is preserved. With a Paraphrase and Notes.* C'est-à-dire, *Harmonie des Quatre Evangiles, dans laquelle l'ordre naturel de chacun est conservé. Avec une Paraphrase & des notes*, par Jacques Macknight Pasteur à Maybole, 4. Nous avons déjà tant d'*Harmonies*, que peu s'en faut qu'elles ne produisent de la confusion. Depuis celle de *Tatien*, qui vécut dans le second siècle, jusqu'à celle que nous annonçons, quelle foule d'Ecrivains ont travaillé dans ce genre? Quoiqu'il en soit, ils ont presque tous transposé les faits contenus dans les Evangiles, comme si les Ecrivains sacrés n'eussent pas observé l'ordre des tems dans leur Histoire. Mr. Macknight soutient le contraire, & son ouvrage est destiné à le prouver sans replique. Voilà ce qui le rend intéressant, & coupe la racine à plusieurs objections auxquelles pourtant on a très bien repondu dans le système ordinaire. On trouve à la tête de cet ouvrage *sept observations Préliminaires*, dans lesquelles l'Auteur explique les principes de l'Harmonie en général & ceux de son système en particulier. Ces observations sont suivies de cinq Dissertations Chronologiques. 1. *Sur l'enregistrement dont il est question* Luc. 2. 1. 2. *Sur l'âge de* Jesus-Christ *lors de son Baptême.* 3. *Sur l'année de la mort d'Hérode.*

4.

4. *Sur la Profession de Pilate dans la Judée*, 5. *Sur le tems employé à bâtir le Temple*. JEAN 2. 20. Cette Production de Mr. MACKNIGHT paroît être le fruit d'une connoissance profonde de l'Ecriture Sainte, & de beaucoup de recherches faites avec discernement.

Dodsley a imprimé un ouvrage que peu de gens liront jusqu'au bout, quoiqu'il ne soit qu'une Brochure. Il est intitulé. *Thoughts upon Thinking, or a New Theory of the Human Mind &c.* C'est-à-dire, *Pensées sur la Pensée, ou Nouvelle Théorie de l'Esprit Humain, dans laquelle on essaie d'expliquer physiquement la formation de nos idées, des passions, les songes, & enfin chaque faculté de l'ame, par des principes entièrement nouveaux.* Ce qu'il y a de neuf dans cet Ouvrage restera toujours mal connu d'être compris.

On trouve chez *Davis* & *Reymers*, Imprimeurs de la Société Royale, *The Philosophical Transactions from the Year* 1743. *to* 1750 *abridged and disposed under general Heads*. C'est-à-dire. *Les Transactions Philosophiques depuis l'année* 1743. *jusqu'à* 1750. *abrégées & rangées sous des chefs généraux*, par JEAN MARTIN, Membre de la Société Royale & Professeur en Botanique dans l'Université de Cambridge. Cet Ouvrage est digne de son Auteur, déjà connu par la belle Edition qu'il a donnée des Eclogues & des Géorgiques de *Virgile*, enrichie de savantes notes de sa façon. L'Abrégé dont il est ici question, est divisé en IV Parties. Dans la Ire. on trouve *les Mémoires de Mathématique*, dans la IIde. *ceux* qui regardent *la Physiologie. L'Anatomie & la Médecine* sont placées dans la IIIme; & la IVme. renferme *les Mémoires Historiques* & *les Mélanges*. Tous les Mémoires Latins sont traduits en Anglois.

Il nous a manqué jusqu'ici une bonne Histoire de l'illustre Société dont nous venons de faire mention. Celle de l'Evêque *Sprat* est très imparfaite & ne montre guères que la fertilité & l'éloquence d'une plume peu assortie à un sujet qui demandoit la précision & l'exactitude de l'esprit Philosophique. On recevra donc avec empressement l'Ouvrage suivant. *The History of the Royal Society of London from its firts rise*, C'est-à-dire. *Histoire de la Société Royale de Londres dès son origine*, par T. BIRCH Docteur en Théologie, & Sécrétaire de cette Société. Le nom de ce Savant suffit pour assurer le Public de l'excellence de son Ouvrage. On y trouve, outre la Partie Historique, un recueil de Mémoires très intéressans qui ont été présentés à la Société, & qui n'ont pas jusqu'ici paru dans le Public. Cet ouvrage est imprimé *in-4.* & se trouve chez *Millar*.

Parmi le nombre des ouvrages marqués au bon coin, il faut mettre le suivant. *Physiological Essays &c.* C'est-à-dire, *Essais de Physiologie qui renferment* 1. *Des recherches sur les causes qui produisent la circulation des fluïdes dans les petits vaisseaux des animaux.* 2. *Des Observations sur les parties sensibles & irritables des hommes & des animaux, à l'occasion du Traité du Dr.* HALLER *sur ce sujet.* par ROBERT WHYTT M. D. *Membre de la Société Royale, & Professeur en Médecine* dans l'Université d'Edinburgh, 12. chez *Dodsley*. Cet ouvrage est écrit avec la précision & la profondeur qui caractérisent les productions du Dr. WHYTT. Ce savant Professeur y réunit les expériences & le raisonnement, pour combattre quelques décisions qui se trouvent dans le Traité que le célébre *Haller* a publié sur cette matière, & ses objections

nous

nous paroiſſent tout à fait dignes de l'attention de ce grand Homme.

On trouve chez *Nourſe* & *Dodsley an Introduction to a treatiſe of Conic Sections*, C'eſt-à-dire. *Introduction à un Traité des Sections Coniques* par *Mr.* ALEXANDER CAMPBELL 8. C'eſt un échantillon du Traité promis, dans lequel l'Auteur décrit les progrès de la Géométrie dès ſon origine, fait l'énumération de ſes défauts, & montre juſqu'à quel point l'ouvrage qu'il nous annonce y ſuppléera. Entr'autres il nous fait attendre une méthode pour meſurer l'aire d'un cercle avec la même certitude que celle d'une Parabole ou de toute autre ligne courbe. Nous verrons.

ESPAGNE.

Madrid. Il paroît ici un *Traité de Juriſprudence Politique ſur les courſes des armateurs en mer, & ſur les conditions requiſes pour rendre leurs priſes légitimes*; l'Auteur en eſt Mr. le Chevalier d'ABREU.

Les Sciences étendent parmi nous chaque jour leur domaine, le Roi vient de conſacrer une de ſes maiſons de plaiſance à l'établiſſement d'un Jardin de Plantes. Il en a confié la direction à D. *Joſeph Zugnol* ſon premier Médecin, & a créé en même tems deux Chaires de Botanique.

ITALIE.

Veniſe. J. B. Paſquali a imprimé *Diſcorſi ſopra Loggetti.* Cet ouvrage d'un Anonyme renferme ſix Diſſertations, dont la première roule ſur la forme qu'il conviendroit de donner à l'Opéra; la 2 ſur la durée des règnes des Rois de Rome. La 3.

sur l'ordre de bataille dans lequel *Scipion* rangea son armée à la journée de Zama. Le 4. tend à prouver que de toutes les Sciences, il n'y a que la Géométrie qui soit redevable à *Descartes* de ses progrès. La 5. traite de la Peinture, & la 6. de la Rime. Tout cela annonce un Auteur bien universel.

Rome. On débite ici depuis quelque tems un Ouvrage curieux & qui ne peut qu'intéresser les Amateurs de l'antiquité. *Veteris Latii antiqua vestigia, Urbes, Mœnia, Pontes, Templa, Piscinæ, Villæ, aliaque rudera, præcipuè Tiburtina, & Tusculana, & Saletina, æneis tabulis incisa, atque in lucem edita.* folio.

Voici un Commentaire en vers du Ps. 51. *Spesizione del Salmo Miserere, dedicata all' Altezza Reale Duca di Savoia.* 8. 1755.

FRANCE.

Paris. M. Tronchin ci-devant célebre Médecin à Amsterdam, & présentement Professeur à Genève, est arrivé depuis quelque tems dans cette Ville, pour y inoculer la petite vérole à M. le Duc de Chartres, & à Mademoiselle. Cet exemple suffit pour tranquilliser ceux, qu'une Lettre anonyme, insérée dans certain ouvrage periodique, & dans laquelle on décrie l'inoculation, auroit pû allarmer.

L'on trouve chez *Hériſſant. Annales Romaines, ou Abregé Chronologique de l'Hiſtoire Romaine depuis la fondation de Rome juſqu'aux Empereurs. par* Mr. MAEQUER. 8. 1755.

C'eſt un abrégé dans le goût de celui de *Mr. Henault*, dont on vient de donner une 5. Edition en 3 vol. *in*-8.

Etren-

Etrennes Historiques de la Province de Bresse pour l'année bissextile 1756, *dans lesquelles on trouve les Evénemens remarquables de l'histoire de cette Province, son Etat actuel, son Gouvernement, sa Jurisprudence, & une description des principales villes qui s'y trouvent.* 1756. chez Mad. *Foubert.*

Il court ici, sans nom de lieu ni d'Imprimeur, *l'Histoire de Nicolas premier Roi du Paraguay & Empereur des Mamelus.* 12. cette Histoire ne peut être qu'un Roman.

Voici le titre bien long d'un Ouvrage de Mr. RABIQUEAU Advocat Ingénieur du Roi. *Le spectacle du feu Elémentaire & Cours d'Electricité expérimentale: où l'on trouve la cause & le mécanisme du feu dans son origine, de-là dans les corps, son action sur la bougie, sur le bois, & successivement sur tous les phénomènes Electriques; où l'on dévoile l'abus des pointes pour détruire le tonnerre. On y explique en outre la cause de la chute des corps au centre de la terre, celle de l'ascension de l'eau dans les tuyaux capillaires, & que le feu est le ressort, l'air l'agent du mécanisme de l'Univers.* 8. chez *Jombert.*

Boudet rue S. Jaques délivre actuellement les 5 premiers vol. de la nouvelle édition de l'*Histoire de France par le P.* DANIEL. Les volumes suivans se délivreront dans le courant de l'année 1756.

Duchesne vient d'imprimer le 2. Tome du *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques & Romaines.*

On trouve chez le même Libraire, *second supplément du Parnasse François ou suite de l'ordre Chronologique des Poëtes & des Musiciens que la mort a enlevés depuis le commencement de l'année*

1743 *jusqu'en* 1755, par Mr. TITON DU TILLET.

Il débite auſſi *la France Littéraire, ou les Beaux Arts contenant les noms & les ouvrages des Gens de Lettres, des Scavans & des Artiſtes célébres qui vivent actuellement en France, augmentée du Catalogue des Académies établies tant à Paris que dans les différentes Villes du Royaume.* 1756.

Les Tomes 4. 5. & 6. de l'*Hiſtoire de Paris par Mr. l'Abbé* LEBEUF, paroiſſent depuis quelque tems & ſe trouvent chez *Prault* Père.

On parle avec éloge de deux *Diſſertations, l'une ſur l'Immatérialité & l'Immortalité de l'ame*, l'autre ſur la *Liberté*. Elles ſont réunies dans un même Volume & ſe vendent chez la Veuve *Cavelier*.

Ne paſſons pas ſous ſilence une brochure qui a mérité l'attention de perſonnes reſpectables. Elle eſt intitulée, *Mémoire Théologique & Politique au ſujet des mariages clandeſtins des Proteſtans de France, où l'on fait voir qu'il eſt de l'intérêt de l'Egliſe & de l'Etat de faire ceſſer ces ſortes de mariages, en établiſſant pour les Proteſtans une nouvelle forme de ſe marier qui ne bleſſe point leur conſcience, & qui n'intéreſſe point celle des Evêques & des Curés.* 1755. ſans nom de lieu ni d'Imprimeur.

Parmi les nouvelles Cartes que le Sr. *le Rouge* vient de graver, il paroît un Plan de Ville, Port & Rade de Lisbonne juſqu'à Caſcaès, avec des vûes qui offrent toute l'horreur du déſaſtre arrivé le 1er. Nov. & 21. Dec. 1755. l'Auteur y a joint une petite Carte de l'ancien & du nouveau Portugal de même qu'une diſſertation abrégée ſur ce cruel phénomène. Le tout en deux grandes feuilles ſe vend 3 L.

M. *Gautier*, Auteur des Planches Anatomiques

Cartes

de couleur naturelle, vient de faire paroître des Cartes colorées, de tous les lieux sujets aux tremblemens, suivant son système de l'impulsion solaire; accompagnées d'une Dissertation sur la cause à laquelle il attribue ces phénomènes. Il est à souhaiter que son sistême soit aussi lumineux qu'il paroît singulier.

LION. Il paroît ici deux nouveaux Dictionnaires. 1. *Dictionnaire Portatif de la Langue Françoise, extrait du grand Dictionnaire de Richelet.* On annonce dans la Préface que ce petit-Lexique sera bientôt suivi d'une nouvelle édition du grand Dictionnaire, fort augmentée & presque entièrement refondue.

2. *Dictionnaire Philosophique Portatif ou Introduction à la connoissance de l'Homme. Seconde édit. revûe, corrigée, & augmentée considérablement.* C'est un recueil peu volumineux dans lequel on trouve des définitions souvent heureuses des vices, des vertus, des passions, des plaisirs, en un mot de ce qui contribue le plus ou s'oppose au bonheur de l'homme. Ils sont imprimés l'un & l'autre chez *Bruyset*, & on les trouve ici chez l'Editeur de ce Journal. Il est singulier qu'on ait tronqué la Préface de la première édition, & donné celle-ci comme augmentée, quoiqu'elle n'ait rien de nouveau que le supplément mis à sa place.

SUISSE.

Genève. L'on nous fait espérer un Poëme sur la *Religion Naturelle*, par M. DE VOLTAIRE, qui comme on le sait, s'est fixé dans notre voisinage; de même qu'une *Histoire du Vallai*, par M. J. J. ROUSSEAU. Quelle consolation pour notre Historien, s'il trouvoit dans ce pays-là quelques traces

de ce précieux état de nature, dont il déplore si amèrement la perte!

Mr. *Boulacre*, connu depuis long-tems dans la République des Lettres, vient de résigner sa charge de Bibliothécaire, qu'un âge avancé & le besoin de repos ne lui ont pas permis de continuer. Il a pour successeur Mr. *J. F. Pictet* Pasteur dans cette ville.

Neufchâtel. Il paroît ici une Traduction de l'excellent *Discours contre l'Irréligion*, écrit en Allemand par Mr. DE HALLER. Le Traducteur est Mr. *Seigneux de Correvon* Magistrat de Lausanne.

ALLEMAGNE.

Berlin. Mr. L. WIDEKIND vient de publier en Allemand les Parties 3 & 4. de son *Catalogue raisonné des Livres rares, par ordre Alphabétique, avec des Remarques historiques & critiques.* L'Auteur suit dans cette continuation la même méthode qu'il avoit employée avec tant de succès dans les deux premières parties: c'est-à-dire, qu'aux Articles abrégés de la *Bibliothèque curieuse de Mr. Clément*, il en ajoute un grand nombre dont la plupart sont très intéressans.

Leipsik. Le Libraire *Breitkopf* débite ici avec succès une nouvelle *Traduction* des Pseaumes en vers Allemands, avec des *Dissertations sur ces Hymnes sacrées par Mr.* JEAN ANDRE' CRAMER. Première partie, qui contient les 41 premiers Pseaumes. On dit beaucoup de bien de cette Traduction, comme aussi des Discours qui roulent sur les titres, l'ordre & le nombre des Pseaumes, sur ceux qui les ont composés & recueillis, sur leur inspiration, sur la Poësie des Hébreux &c.

Ref-

Roſtock & Wiſmar. A. G. Maſch Rettung der Ehre Gottes &c. c'eſt-à-dire, *Apologie de la conduite de Dieu & de celle d'Abraham dans le ſacrifice d'Iſaac.* 8. pp. 108. Quoiqu'il n'y ait rien d'abſolument nouveau dans cet Ouvrage, on ne laiſſera pas de le lire avec plaiſir & avec fruit. Mr. MASCH y a raſſemblé tout ce qu'on a jamais dit de mieux ſur ce morceau ſi intéreſſant & ſi difficile de l'E. S. Il répond victorieuſement & dans un très bon ſtyle à toutes les objections des Incrédules & commencement à celles du *Comte de Shafteſbury*, de *Tindal*, de *Chubb*, de *Morgan*, & d'*Edelman Preyberg*. A l'occaſion de la nouvelle Egliſe de *St. Nicolas*, que l'on conſtruiſit ici il y a quelques années, Mr. *C. G. Williſch* s'eſt aviſé de publier ſucceſſivement diverſes brochures, où il parle de tous les illuſtres Perſonnages à lui connus qui ont porté le nom de *Nicolas*, Saints, Papes, Evêques, Généreux, Miniſtres d'Etat &c. ſans oublier les Nicolaites, dont il eſt fait mention dans l'Apocalypſe. Les Gens de Lettres qui veulent abſolument devenir Auteurs & qui ne ſavent pas trop ſur quoi écrire, doivent avoir bien de l'obligation à Mr. *Williſch* de leur avoir ouvert une ſource qu'on aura de la peine à épuiſer, & voilà auſſi de quoi raſſurer ceux qui pourroient craindre qu'on ne vint à avoir diſette de nouveaux Livres faute de ſujets.

Jene. Mr. D. J. E. SCHUBERT avantageuſement connu dans la République des Lettres, vient de donner au Public, *Inſtitutiones Theologiæ Polemicæ. pars Prima* 8. 1756.

Brunſwick. J. DIETERICI WINCKLERI *Philologemata Lactantiana ſacra, variis locis tum ſacri codicis illuſtrandis, tum Lactantii explicandis, corri-*

corrigendisque inservientia. 8. pp. 528. C'eſt l'imprimerie de la Maiſon des Orphelins qui débite ici cet Ouvrage, où le Savant Auteur éclaircit très heureuſement par divers endroits de *Lactance* 50 Paſſages du V. Teſtament & autant du Nouveau.

Le même Mr. WINCKLER a raſſemblé dans un Volume de 364. pp. dix Diſſertations Allemandes Théologiques & Philologiques qu'il avoit compoſées autrefois, & qui avoient paru ſéparément, ou qui ſe trouvoient diſperſées dans divers Recueils. Il en promet une ſuite. Nous eſperons qu'il choiſira des ſujets plus intéreſſans que ne le ſont la plupart de ceux que préſente ce Volume.

Nuremberg. Une Société de Gens de Lettres de Franconie s'eſt engagée à publier périodiquement un nouveau Recueil d'Obſervations de Phyſique, de Médecine, d'Oeconomie & des Sciences qui y ſont rélatives. Cet Ouvrage, qui eſt en Allemand, s'imprime ici, & les 3 Parties qui paroiſſent déja en font ſouhaiter la continuation. Les Savans de Franconie & d'ailleurs qui voudront envoyer des Mémoires pour concourir au ſuccès d'une entrepriſe ſi utile, pourront les addreſſer au Sieur *Monath* Libraire de cette Ville, & Imprimeur de cet Ouvrage, ou à Mr. le Conſeiller *Delius* à Erlang.

Hanovre. Le 3. Tome des excellentes *Conſidérations* de Mr. JACOBI *ſur la ſageſſe des vûes de Dieu*, ſe vend ici depuis quelque tems, & l'on dit qu'il en paroîtra bientôt une Traduction Françoiſe. Il eſt à ſouhaiter qu'elle ſoit faite par une tout autre main que par celle qui a rendu, ou plutôt défiguré en notre Langue un autre Ouvrage de Mr. JACOBI, qui a pour titre dans la Traduction;

duction: *Dieu mériteroit-il bien qu'un homme eût pour lui des égards & du reſpect & qu'il lui en offrît un hommage public? Traduit de l'Allemand par une Weſtphalienne. Hanovre aux dépens de J. C. Richter* 1751. Il faut être rompu aux abſtractions pour eſſuyer d'un bout à l'autre l'ennui du mauvais ſtyle de cette Traduction & pour ſavourer ſous cette épaiſſe écorce toute la bonté de l'Ouvrage même. Cette mauvaiſe Traduction nous rappelle une ſingulière bévûe d'un Profeſſeur en Eloquence & en Poëſie, qui dans une Traduction Allemande, qui parut il y a quelque tems des *Penſées Morales* de Mr. *Holberg*, écrites en Danois, copie ainſi les fameux vers de Marot ſur ſon valet, cités par ce célèbre Baron.

Gourmand, yvrogne & aſſuré menteur,
Pipeur, voleur, jureur, blaſphémateur,
Sentant le dard *de cent pas à la ronde,*
Au demeurant le meilleur Homme *du monde.*

Et conformément à cette citation il traduit le 3. vers de cette manière.

Der auf hundert ſchritt ſchon den ſpies oder einen braten riechet: *Qui ſent le dard*, c'eſt-à-dire, *le rôti de cent pas à la ronde.* Apparemment que n'ayant pas trouvé dans ſon Dictionnaire le vieux mot de *hart*, il aura cru que c'étoit une faute d'impreſſion & qu'il falloit lire *le dard*, & que trouvant d'ailleurs quelque eſpèce de reſſemblance entre un *dard* & une *broche* il ſe ſera imaginé que broche étoit mis ici par métonymie pour *rôti.*

PRO-

PROVINCES-UNIES.

Utrecht. H. & J. *Besseling* poursuivent sans interruption la traduction Hollandoise des *Lettres, Mémoires, & Négociations du Comte d'*ESTRADE. Ils en ont donné dès le commencement de cette année le III *Tome, seconde Partie.*

FRISE.

Leuwaarde. Nous ne connoissons que par le titre, un Traité, qui n'occupera peut-être ni les Savans ni le peuple, quoiqu'il semble fait pour reveiller l'attention de tout le monde. *Naukeurig voorberigt van den schrikkelyken Comeet* &c. C'est-à-dire, *Annonce fidèle de la terrible Comète, qui probablement se montrera dans peu, avec des recherches pour découvrir si elle heurtera violemment la terre ou si elle l'embrasera. On y a joint une instruction complette pour mettre ceux qui n'ont aucune connoissance du système & du cours des Comètes en état d'apprendre en un moment à se faire une idée de ce système, de la nature des Comètes & de la route qu'elles tiennent en s'approchant de la Terre.* chez *Perwerda.* in-8. Il y a cent ans qu'un pareil titre auroit suffi pour allarmer la populace.

Franeker. Trois nouveaux Professeurs firent le 10 de Mars leurs Oraisons Inaugurales dans cette Université; Mr. BAVIUS VOORDA Professeur en Droit prit pour sujet, *de vinculo quod inter theoreticum & practicum Juris studium intercedit, non solvendo.* Mr. JACQUES GARCIN Professeur de la Langue Françoise, traita *de utilitate Linguæ Gallicæ*, & Mr. ANTOINE BRUGMANS Professeur en Philosophie, *de sensu communi scientiarum matre.*

GRO-

GRONINGEN.

Le Libraire *Spandau* avertit qu'il donnera jusqu'au mois de Novembre prochain pour 10 *florins* de Hollande, les 4. Volumes *in-4.* de l'*Histoire de la Reformation*, publiés successivement en Latin par Mr. le Professeur GERDES, mais que ce tems une fois passé, il n'en coutera pas moins de 14 *florins* pour acquérir cet Ouvrage.

HOLLANDE.

Leide. Le public apprendra sans doute avec plaisir, que l'on trouve, chez *Samuel & Jean Luchtmans*, la Dissertation qui a remporté le prix de la fondation de M. STOLP, avec deux de celles qui y ont concouru. Ces productions Littéraires, fruits précieux d'un établissement dicté par l'amour de la vérité, ont été imprimées *in-4.* sous ce titre, JOANNIS ALBERTI MELCHIONIS *A. L. M. & Philos. Doct. Dissertatio de Argumentis quibus existentia Dei à posteriori probatur, quæ* 13. Octob. *MDCCLV legati* Stolpiani *præmium reportavit. Accedunt Anonymorum de eodem argumento Dissertationes duæ, altera Latinè, Belgicè altera conscriptæ.* 1756. Sans parler pour le présent du mérite de ces Dissertations, surtout de celle de M. MELCHIOR, qui a été couronnée, nous nous contenterons d'avertir ici, que les savans Curateurs de l'Institut de Mr. STOLP, après avoir invité les Gens de Lettres à mettre au grand jour le dégré d'évidence, dont les preuves de l'existence d'un Dieu, qui se déduisent de la contemplation du monde, & qui servent de baze à la Théologie naturelle, sont susceptibles, leur proposent de s'exercer sur une question qui servira comme d'introduction à toutes celles qu'ils feront dans la suite

te sur la prééminence de la Morale Chrétienne. Il s'agit de montrer *quos progressus, per solum Rationis lumen, in Ethices doctrina fecerint mortales qui Revelationem Divinam prorsus ignorarunt*, c'est-à-dire, *Quels progrès ont fait dans la Morale les hommes aidés des seules lumières de la Raison, & entièrement destitués des secours de la Révélation Divine.* La meilleure dissertation écrite en Latin ou en Flamand sur ce beau sujet, remportera pour prix *la médaille d'or de deux cens cinquante florins*, que le fondateur de l'Institut a assignée, & aura l'honneur de s'être distingué dans la plus noble carrière qui puisse s'ouvrir à des Savans, que flatte le titre glorieux de disciples de JESUS-CHRIST.

Il paroît, chez *Jean* & *Herman Verbeeck*, un petit Ouvrage qui assortit par plus d'un endroit les matières dont nous venons de parler. En voici le titre. *Primæ lineæ Theologiæ naturalis theoreticæ secundùm normam emendatæ Ontologiæ, in usum suorum Auditorum ductæ à* JOHANNE LULOFS 8. pag. 261. C'est un Abrégé de Théologie naturelle. Comme M. le Professeur LULOFS fait toutes les années des Leçons sur le Traité de *Puffendorf de l'Homme & du Citoyen*, où cet Auteur suppose les principes du Droit législatif de Dieu sur les hommes, & des Devoirs des hommes envers Dieu, sans les prouver, il a jugé convenable de suppléer à cette omission dans un ouvrage à part. Et comme il a traité ailleurs ce qui regarde la Psychologie & la Morale, il se borne ici entièrement à l'existence de Dieu & de ses perfections. C'est un Canevas, clair, concis, méthodique. L'Auteur y suit la méthode mathématique comme la seule qui conduit à une pleine conviction. Cela même l'a

engagé à s'y écarter quelquesfois de l'ordre observé jusqu'ici par ceux qui ont écrit sur la Théologie Naturelle. Chacun pense à sa manière. Mr. LULOFS use de ses droits en prenant la route qu'il croit la meilleure pour arriver à des démonstrations rigoureuses & proprement dites.

Le III. Livre des *Observations Académiques de Mr. B. S.* ALBINUS a vû le jour chez les mêmes Libraires. Ce Volume est de 120 pages *in*-4. & est orné de *six planches*. Nous aurons soin d'en rendre compte dans le trimestre prochain.

Les *Luchtmans* ont encore donné *C. Nepos cum animadversionibus partim criticis, partim historicis illustratus ab* A. van Staveren *in*-12. *cum fig.* Et Blancardi *Lexicon Medicum renovatum, editio novissima auctior & emendatior.* in-8.

Van Eyck a imprimé le 7. Volume du *Nederlandsche Spectator* ou *Spectateur Hollandois* en grand 8. Cet ouvrage a été estimé dès son origine; il soutient sa réputation.

Le même Libraire débite *Het Recht der Overheden over Kerkelyke Personen en Zaaken in twee verhandelingen voorgesteld en verdedigd:* c'est-à-dire, *Le droit du Souverain sur les personnes & sur les affaires ecclésiastiques, en deux Traités* &c. *in*-8. pag. 238. On trouve du savoir, de l'ordre & de la clarté dans cet Ecrit. L'Imprimeur invite à le lire plus d'une fois & assure qu'on s'y délectera de plus en plus. *Lectio lecta placet, decies perlecta placebit.* Il ne le dit pas seulement en Latin, il le dit en Hollandois, & même en vers. Malgré tout cela, il se trouve des gens que cet ouvrage n'amuse point, des gens d'assez mauvais goût, pour juger que la matière qu'on y traite n'y est pas mise dans son vrai jour, & que

l'Auteur n'y montre pas assez de modération pour emporter tous les suffrages sur un sujet délicat qui demande encore plus d'impartialité & de dexterité que d'érudition & de feu.

On trouve chez *de Pecker*, *Zeer korte en teſſens klare beſchryving van de Chineeſe vernis* &c. ou *Deſcription claire & ſuccinte du Vernis de la Chine, de la maniere de le préparer & de s'en ſervir, ainſi que de quelques autres vernis; le tout recueilli de divers Auteurs Grecs & Latins par un amateur de la peinture avec quatre jolies planches, à l'uſage des Peintres, des Sculpteurs, des Verniſſeurs* &c. in-8. pag. 212. Ce petit ouvrage traduit du François a été originairement écrit en Italien par le P. BONANNI.

Harlem. Iſaac & Jean Enſchède ont publié en ſociété avec *J. Boſch*, un Ouvrage des plus néceſſaires pour la connoiſſance des Loix Municipales & des Priviléges de la ville de Harlem. En voici le titre entier. *Alle de keuren en ordonnantien der Stad Haarlem, op authoriſatie ende met goedkeuring van de Edele Groot Achtb. Heeren Burgemeeſteren en Regeerders derſelver Stad, by een verſaamelt, in ordre gebragt en uitgegeeven tot het jaer 1755, met een lyſt der ſtukken, en Regiſter van de aanmerkelykſte zaaken, voorzien, in-fol.*

Amſterdam. Nous ſommes dans le ſiécle des Dictionnaires. Nous en avons déja annoncé deux, en voici encore trois. On vend chez A. *Oloſen* dans le Graveſtraat, & chez *Covens* le jeune ſur le Vygendam, pour 14 *florins*, *Dictionarium Harmonicum of zekere Weguyzer tot de waare modulatie* &c. C'eſt-à-dire, *Dictionnaire harmonique, ou direction aſſurée à la véritable modulation;*

lation; c'eſt la production du célébre F. GEMINIANI & le fruit d'un travail de vingt ans. Il eſt gravé en cuivre avec beaucoup de propreté. On l'annonce comme un ouvrage, qui ſupérieur à tout ce qu'ont imaginé les *Handel* & les *Caſtel* ſur la compoſition muſicale, ſuffit pour mettre en état de compoſer, ceux-là même qui n'ont aucune teinture de la muſique. Quel bonheur, ſi chaque Science avoit un Dictionnaire de pareil mérite!

Nous n'oſerions rien promettre de ſemblable d'un vaſte Lexique d'un autre genre, dont le premier Tome vient de paroître & auquel les Théologiens font un très-bon accueil; mais ce que nous croyons pouvoir aſſurer, c'eſt que les perſonnes qui ſouhaitent de ſe pouſſer dans l'érude de l'Ecriture Sainte, y trouveront des ſecours en abondance, ſurtout les étudians & les jeunes Prédicateurs, à qui le tems & les Livres manquent quelquesfois au beſoin. Peut-être examinerons nous dans la ſuite ſi ce tréſor d'érudition ſacrée eſt compoſé avec autant de choix que de profuſion. Au premier coup d'œil, il nous a ſemblé que la Lettre A. auroit pû fournir moins de 426 pages in-4. à ce premier volume, ſans faire perdre au Lecteur beaucoup de choſes eſſentielles. Mais il ſemble que le laborieux Auteur n'ait rien voulu laiſſer en arrière, & véritablement, il ne ſauroit guères remplir tout le titre de ſon ouvrage ſans multiplier le travail & les volumes. Ce titre, quelque long qu'il ſoit, il faut le donner, & le voici. *Bybels-zakelyk Woordeboek; In het welke niet alleen alle Landen, Steden en geweſten, gebouwen en merkwaardige Plaatſen, Zeen, Rivieren en Bronnen, Bergen, Dalen en Bomen, Tempels, Godsdienſten Afgoden-huyzen, Offerhanden en Godsdienſten,*

ſten, Afgoden der Joden en Heidenen, Volkeren en Natien, Mans-en Vrouws perſonen, Dieren, Berg-Stoffen, gewigten, Ellen, Maten, en Munten; maar ook veele andere merkwaardige woorden en ſpreekwyzen, Geloofs-Belydeniſſen, Gelykeniſſen en voorbeelden, Gezichten en geſchiedeniſſen, Deugden en ondeugden, gewoonten en gebruykelykheden, zonderlinge gevallen, Kunſten en handteeringen, Wonderwerken en Tekens; van hoedanige dingen in de gantſche Heilige Schriftuure gemelt wort, kortelyk alles wat tot Opheldering van donkere *en* zware Schriftuurplaatſen des Ouden en Nieuwen Teſtaments, *eenigzins dienen kan en daar in vervat is. Uit de verklaringen Redevoeringe en Schriften als mede andere Aanmerkinge der beſte Godtgeleerden, zimryke Outheit-kundigen en beroemſte Kerkleeraaren, by een gezamelt, volgens eene Alphabetiſche Ordeninge geſchikt en ten zonderlingen Nutte en gemakkelykheit voor Schriftuurlievende* Wereltlyke en Kerklyke Redenaren. *Thans in druk uytgegeven door* BERNHARDUS KEPPEL, *Predikant te* Monnikendam. *En verciert met een Voorrede van den Hooggeleerden Heere* Albertus Voget, *Hoog-Leeraar op 's Lants Hoge Schole te Utrecht, Letter* A. *eerſte Stuk. te* Amſteldam *by* Adriaan Wor 1756. *op groot Mediaan Papier in Quarto, groot* 426 *Blatzyden, behalven twee uytvoerige Voorredenen zo van den Heere Profeſſor* Voget, *als van den Opſtelder van dit werk den Heer* Bernhardus Keppel.

Il eſt bien difficile de contenter tout le monde. Nous appréhendons qu'aulieu qu'on trouvera peut-être le Livre de Mr. *Keppel* trop prolixe, on ne reproche à Mr. de CHAUFFEPIE' d'avoir trop épargné l'é-

l'écoſſe dans le IV Tome de ſon *Nouveau Dictionnaire Hiſtorique & Critique*, qui vient de voir le jour. On ne conçoit pas qu'on ait pû laiſſer paroître ce dernier Volume, ſans l'orner d'une ample Table des matières, choſe abſolument eſſentielle à un Ouvrage de la nature de celui-ci : mais quelquesfois les Libraires commandent aux Auteurs & les circonſtances aux Libraires.

Iſaac Tirion vient d'imprimer *Vaderlandſche Hiſtorie* &c. ou *Hiſtoire de la Patrie* &c. *Tome XIV* pag. 506. Ce volume comprend la ſuite des événémens mémorables, arrivés dans les Provinces-Unies depuis le commencement de la guerre de 1672 juſqu'à la Paix de Nimégue en 1678. Il eſt plein de détails intéreſſans tant par les anecdotes qu'on y trouve, que par la manière ſimple & attachante dont les faits y ſont narrés.

La vie de Luther, écrite par *André Pauw*, paroît augmentée d'un tiers & enrichie du portrait de ce grand Reformateur, gravé par *Tenier*, chez *J. C. Schoots*, *van Capelle* & *J. Morterre*, ſous le titre ſuivant. *De omſtandige Leevens beſchryving van den grooten Keyker Leeraar* Martinus Lutherus *beſchreeven door wylen* ANDRIES PAUW. *La Haye*.

Le III Tome de la Théologie Allemande de Mr. STAPFER, traduite en Hollandois par Mr. *van Haar*, a paru chez *van Cleef* & Compagnie. C'eſt un grand 8. de 572 pages. Il contient les *Chap.* VII, VIII, IX, X. de cet excellent ouvrage, & roule ſur *la Trinité*, ſur *les Noms & les Perfections de l'Etre ſuprême*, ſur les *Décrets divins*, & ſur *la Création en général*. Ce dernier Chapitre occupe preſque la moitié du Volume. Il ne ſe peut rien de plus inſtructif pour l'eſprit, ni de plus intéreſſant pour le

cœur que les détails où l'Auteur y eſt entré, détails qu'il manie avec une ſavante ſimplicité, & qu'il rend par-là utiles à toutes ſortes de perſonnes.

Pendant que les fatales ſecouſſes, qui ont renverſé ou ébranlé la terre en tant de lieux, occupent le zèle des Prédicateurs & multiplient leurs ſermons ſur la néceſſité de rentrer en ſoi même & de réformer ſes mœurs à la vûe des fléaux de la juſtice divine, l'émotion bruyante de deux puiſſantes Nations & leurs formidables préparatifs de guerre, occaſionnent chaque jour de nouvelles brochures Politiques. Il ſeroit trop long de donner le précis des uns & des autres & ſuperflu de les indiquer.

On reçoit ici dans l'inſtant le projet d'une *Encyclopédie réduite*, par Mr. FORMEY. Le but de l'Ouvrage & le nom de l'Auteur en garantiſſent le ſuccès. Nous nous faiſons un devoir de contribuer ſans délai à repandre le projet d'une entrepriſe ſi importante en même tems que nous formons des vœux pour que rien n'en retarde l'exécution.

ERRATA.

Pag. 59. *lign.* 6. pinceltes, *lif.* pincettes.
- - - 68. *lign.* 2. qui en *lif.* qui lui en
- - - 69. *lign.* 6. poiſon *lif.* poiſon.
- - - 73. *lign. penult.* Holſterius *lif.* Holſtenius
- - - 76. *lign.* 24. de leur, *lif.* de leur en.
- - - 106. *lign.* 17. *naturel.* lif. *naturel.*

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.

POUR LES MOIS
DE
AVRIL, MAY, JUIN,
MDCCLVI.

TOME CINQUIEME.

SECONDE PARTIE.

A LA HAYE,
Chez PIERRE GOSSE JUNIOR,
Libraire de S. A. R.
M. DCC. LVI.

TABLE DES ARTICLES.

I. HISTOIRE *Naturelle, Générale & Particulière avec la Description du Cabinet du Roi.* . P. 263.
II. LA NOBLESSE COMMERÇANTE. 290.
III. ORDRES MONASTIQUES. &c. . 309.
IV. MEMOIRE *pour servir à l'Histoire des tremblemens de terre de la Suisse &c.* par Mr. ELIE BERTRAND. . . . . 339.
V. OBSERVATIONS ACADEMIQUES, par Mr. B. S. ALBINUS. . . 354.
VI. INSTRUCTION CHRETIENNE. 367.
VII. HISTOIRE GENERALE *des Voyages* &c. . . . . 385.
VIII. DISSERTATION *de M. J. A.* MELCHIOR *sur les preuves de l'existence de Dieu à* posteriori &c. . 401.
IX. Es-

TABLE des ARTICLES.

IX. Essais Historiques *sur Paris*, *de Mr.* de Saint-Foix. &c. P. 418.
X. Systeme *de Philosophie morale &c. par Mr.* François Hutcheson. . . . . 433.
XI. Les Pseaumes de David, *par* J. S. Vernede &c. . 467.
XII. La Noblesse Militaire &c. 483.
XIII. Nouvelles Litteraires. 498.

BIBLIOTHEQUE
DES
SCIENCES
ET DES
BEAUX ARTS.
POUR LES MOIS
DE
AVRIL, MAY, JUIN,
MDCCLVI.

ARTICLE PREMIER.

HISTOIRE Naturelle, Générale & Particulière, avec la Description du Cabinet du Roi. Tome Cinquième, A *Paris* de l'imprimerie Royale MDCCLV. Vol. *in*-4. de *pp.* 311. outre une Table de l'ordre des Chiens, & cinquante & deux planches.

CE cinquième Volume, contient l'hiſtoire & la deſcription de quatre animaux Domeſtiques; la Brebis, la Chèvre, le Cochon & le Chien. On connoit le plan & la méthode de nos célèbres Auteurs. Comme ils n'y ont fait aucun changement, nous ne repéterons pas ce qui en a été dit. Si dans la ſuite ils donnent la même étendue à l'hiſtoire & à la deſcription des animaux dont il ont encore à parler, il eſt à craindre qu'on ne voye de longtems la fin de ce grand ouvrage. Mais il eſt naturel de penſer que nos Savans Naturaliſtes ſeront obligés de ſe reſſerrer ſur les animaux ſauvages & étrangers; entre les Domeſtiques même tous ne méritent pas également l'attention. Quels objets cependant ne deviennent pas intéreſſans, préſentés comme ils le ſont ici? L'exactitude des deſcriptions, le naturel, la force, la vérité des images, tous les agrémens qui peuvent égayer ou éblouïr l'imagination, tout ce qu'il faut enfin pour attacher & pour plaire; le pinceau de Mr. de BUFFON le réunit. L'Ouvrage eſt d'ailleurs plein de choſes vraiment utiles & inſtructives, exprimées toujours avec beaucoup de force & de de hardieſſe. Faut-il s'étonner après cela ſi malgré quelques déciſions hazardées aſſez légèrement, malgré quelques hypothèſes peut-être ingénieuſes, mais très-peu philoſophiques, qu'on a relevées avec raiſon, le Public l'a reçu avec un em-

empreſſement extraordinaire? Mais il eſt tems d'en venir au contenu même de ce volume. Ce premier animal dont il y eſt parlé, c'eſt

LA BREBIS.

L'innocence & la ſimplicité de cet animal tant chantées par quelques Poëtes, touchent peu nos Philoſophes en ſa faveur. Ils reconnoiſſent qu'il eſt très utile à l'homme. Mais ils le repréſentent d'ailleurs comme le plus ſtupide de tous les quadrupèdes, comme celui qui a le moins de reſſource & d'inſtinct; comme le ſeul peut-être qui ne ſauroit ni ſubſiſter ni ſe multiplier, que par les ſoins, & ſous la garde & la protection de l'homme, „ La Brebis, diſent-ils, eſt abſolument ſans reſ-„ ſource & ſans défenſe, le Bélier n'a „ que de foibles armes, ſon courage n'eſt „ qu'une pétulance inutile pour lui-mê-„ me, incommode pour les autres & „ qu'on détruit par la caſtration. Les „ Moutons ſont encore plus timides que „ les Brebis; c'eſt par crainte qu'ils ſe „ raſſemblent ſi ſouvent en troupeaux; „ le moindre bruit extraordinaire ſuffit „ pour qu'ils ſe précipitent & ſe ſerrent „ les uns contre les autres; & cette crain-„ te eſt accompagnée de la plus grande „ ſtupidité, car ils ne ſavent pas fuir le „ danger; ils ſemblent même ne pas ſen-„ tir l'incommodité de leur ſituation; ils „ reſtent où ils ſe trouvent, à la pluie,

„ à la neige; ils y demeurent opiniatré-
„ ment; & pour les obliger à changer de
„ lieu & à prendre une route, il leur faut
„ un chef qu'on instruit à marcher le pre-
„ mier, & dont ils suivent tous les mou-
„ vemens pas à pas. Ce chef demeure-
„ roit lui-même avec le reste du trou-
„ peau, sans mouvement, dans la mê-
„ me place, s'il n'étoit chassé par le Ber-
„ ger, ou excité par le Chien commis à
„ leur garde, lequel fait en effet veiller à
„ leur sureté, les défendre, les diriger, les
„ séparer, les rassembler & leur communi-
„ quer les mouvemens qui leur manquent.

Mais cet animal, si chétif en lui même, si stupide, si dépourvû de sentiment, nous est de la plus grande utilité; seul il peut suffire aux besoins de premiere nécessité; il fournit de quoi nous nourrir & nous vêtir; on peut de plus faire servir à divers usages le suif, le lait, la peau, les boyaux mêmes, les os, & le fumier de cet animal, auquel, dit Mr. de BUFFON avec son élégance ordinaire, auquel „ il semble que la nature n'ait
„ pour ainsi dire rien accordé en propre,
„ rien donné que pour le rendre à
„ l'homme.

Le seul sentiment qui semble donner au Bélier quelque vivacité, c'est l'amour; dès-qu'il en est animé „ il devient pétu-
„ lant, il se bat, il s'élance contre les
„ autres Béliers; quelquesfois même il

„ atta-

„ attaque ſon Berger ; mais la Brebis, „ quoiqu'en chaleur, n'en paroît pas „ plus émue ; elle n'a qu'autant d'inſtinct qu'il lui en faut pour ne pas refuſer les approches du mâle, pour choiſir ſa nourriture & reconnoître ſon Agneau ". Encore ſe le laiſſe-t-elle enlever „ ſans le défendre, ſans s'irriter, „ ſans reſiſter & ſans marquer ſa douleur „ par un cri différent du bêlement ordinaire ". L'Agneau guidé par un inſtinct ſûr, cherche lui même au milieu d'un nombreux troupeau, trouve & ſaiſit la mammelle de ſa mère ſans jamais s'y méprendre. On dit que la muſique a des attraits pour les Moutons, qu'ils paiſſent avec plus de plaiſir, qu'ils ſe portent mieux, qu'ils engraiſſent au ſon du chalumeau. „ Mais on dit encore avec plus de fondement que la muſique ſert au moins à charmer l'ennui du „ Berger, & que c'eſt à ce genre de vie „ oiſive & ſolitaire que l'on doit rapporter l'origine de cet Art.

Ces Animaux ſont d'un tempérament très foible ; les marches un peu longues & les voyages les exténuent. Ils ne ſauroient courir ſans être bientôt eſſouflés ; la grande chaleur & le froid, l'ardeur du ſoleil, l'humidité & la neige les incommodent également ; ils ſont ſujets à grand nombre de maladies dont pluſieurs ſont contagieuſes ; l'excès de la

graiſſe les fait quelquefois périr, & empêche toujours les Brebis de produire: elles avortent fréquemment, elles mettent bas difficilement, & demandent plus de ſoin qu'aucun autre animal domeſtique. La nature de ces ſoins, l'attention qu'il faut avoir lorſque la Brebis eſt prête à mettre bas, les ſecours qu'il faut lui donner, les précautions qu'on doit prendre & pour l'Agneau & pour la Brebis, comment il faut la nourrir après qu'elle a mis bas, tout cela eſt détaillé avec autant d'étendue & de clarté qu'on en puiſſe déſirer. On peut regarder cet Ouvrage comme un excellent Traité *Economique* par rapport aux animaux domeſtiques, & aux moyens d'en tirer le meilleur parti; ce n'eſt pas ſelon nous un de ſes moindres avantages.

Le Bélier eſt en état d'engendrer à dix-huit mois, & à un an la Brebis peut produire; mais il vaut mieux ne pas leur permettre de s'accoupler avant que le Bélier ait trois ans, & la Brebis deux, parceque le produit trop précoce, & même le premier produit de ces animaux eſt toujours foible & mal conditionné. Un Bélier peut ſuffire à vingt-cinq ou trente Brebis; il faut qu'il ait, pour être bon, „ la tête forte & groſſe, le front large, „ les yeux gros & noirs, le nez camus, „ les oreilles grandes, le col épais, le „ corps long & élevé, les reins & la crou-

.. pe

„ pe larges, les testicules gros & la „ queue longue: les meilleurs de tous „ sont les blancs, bien chargés de laine „ sur le ventre, sur la queue, sur la tê- „ te, sur les oreilles & jusques sur les „ yeux ". Les Brebis portent cinq mois & mettent bas au commencement du sixiéme; elles ne produisent ordinairement qu'un Agneau, & quelquefois deux; dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an. Mais en France & dans les pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année.

Il n'est pas rare de trouver des Vers dans le foie des animaux ruminans, mais on a prétendu trouver des Papillons dans le foie des Moutons. Mr. *Gachet de Beaufort* Dr. en Médecine à *Montiers en Tarantaise* a communiqué le fait à M. *Rouillé* Ministre & Sécrétaire d'Etat des affaires étrangères, dans une Lettre dont nos Auteurs donnent l'extrait. On y voit qu'il arrive quelquefois aux Moutons de maigrir extraordinairement, de s'affoiblir quoique mangeant beaucoup, & de tomber enfin tout à fait en décadence. *Plusieurs recherches exactes ont appris*, dit Mr. *Gachet*, *que ces animaux avoient dans le foie des Papillons blancs, ayant des ailes assorties, la tête semi-ovale, velue, & de la grosseur de celle des Vers à soie; plus de soixante-dix que j'ai fait sortir en comprimant les deux lobes, m'ont convaincu de la*

réalité du fait : le foie se dilanioit en même tems sur toute la partie convexe . . . on en a trouvé de petits avec de petits Vers dans le conduit cystique &c. „ Il seroit à déſi-„ rer, disent ici nos Auteurs, que Mr. „ le Dr. *Gachet de Beaufort*, nous eût „ donné une description plus détaillée de „ ces Papillons, afin d'ôter le soupçon „ qu'on doit avoir que ce ne sont que les „ Vers ordinaires du foie du Mouton qui „ sont fort plats, fort larges & d'une fi-„ gure si singulière, qu'au prémier coup „ d'œil on les prendroit plutôt pour des „ feuilles que pour des Vers ". (1) Nous ne dirons plus qu'un mot sur ce prémier Article ; c'est au sujet des avantages que l'on peut tirer des Moutons. Ils nous fournissent de quoi nous nourrir & nous vêtir, tout le monde le sait, mais nous pouvons encore les faire servir à „ fertiſi-„ lifer nos terres, en les faisant parquer, „ c'est-à-dire, en les laissant sejourner „ sur les terres qu'on veut améliorer. „ Il faut pour cela enclorre le terrein & „ y renfermer le troupeau toutes les nuits pen-

(1) *Voyez* la figure de ces Vers dans l'*Hiſtoire Naturelle, Générale & Partic. &c.* T. IV. pl. XIX. fig. 4 & 5. Mr. *Daubenton* l'a donnée d'après les Vers qu'il a trouvés dans le foie de l'Ane : ce qui, pour le dire en passant, montre que c'est une erreur de croire que ces Vers ne se trouvent que dans le foie des animaux ruminans.

„ pendant l'Eté. Le fumier, l'urine &
„ la chaleur du corps de ces animaux ra-
„ nimeront en peu de tems les terres é-
„ puiſées, ou froides & infertiles. Cent
„ Moutons amélioreront en un Eté huit
„ arpens de terre pour ſix ans". Dans la deſcription du Bélier, qui ſuit l'hiſtoire de la Brebis, Mr. *Daubenton* s'élève fortement contre les diviſions des animaux en genres, claſſes &c. fondées ſur le nombre des doigts des pieds. Cette diviſion eſt ſelon lui contraire aux loix que la Nature elle-même ſuit dans ſes productions. Tous les animaux ont des reſſemblances & des différences les uns rélativement aux autres. Les principales différences conſiſtent dans la figure & la conformation, dans le défaut abſolu, & même dans la privation naturelle de quelques parties du corps. Ce ſont ces différences que le Naturaliſte doit ſaiſir, conſtater & ſuivre dans les diverſes eſpéces. Les parties que certains animaux ont de plus que les autres, ſont des traits marqués, celles qui manquent à d'autres animaux ſont de fortes ombres, & ces ombres ne concourent pas moins que les traits à exprimer les caractéres diſtinctifs de chaque production. Ces caractéres ſont l'objet le plus important des deſcriptions; on ne ſauroit les exprimer avec trop d'étendue & de détail; c'eſt la méthode que l'Auteur a ſuivie dans la deſcription du Cheval &

du Taureau. On ne croiroit pas qu'il y eût de la reſſemblance entre ce dernier animal, & le Bélier; il y en a peu en effet à l'extérieur, mais beaucoup à l'interieur; cependant comme cette reſſemblance eſt moindre que celle qui eſt entre le Cheval & l'Ane, Mr. *Daubenton* ne croit pas que la deſcription qu'il a donnée du Taureau lui permette de rien ſupprimer dans celle du Bélier. Il a ſuivi une autre méthode en décrivant l'Ane & le Cheval (1); mais il ſe contente ici de reduire en table les proportions des différentes parties du corps du Bélier, au-lieu de les faire entrer dans la ſuite du diſcours; cela abrége la deſcription, ſans cependant rien retrancher du fonds. Mr. *Daubenton* en uſera de même par rapport aux animaux ſolipèdes & à pieds fourchus qu'il aura dans la ſuite à décrire. Mais il ne reduira en table les dimenſions des animaux fiſſipèdes, qu'après en avoir décrit un préciſément comme le Cheval & le Taureau l'ont été. Contens d'avoir expoſé le plan & la méthode de Mr. *Daubenton*, nous ne le ſuivrons point dans le détail de ſes deſcriptions. Nous revenons à Mr. *De Buffon* qui nous occupera principalement dans le reſte de ce volume, & nous paſſons avec lui à l'Hiſtoire de

LA CHEVRE.

Cet

(1) *Voyez* le T. IV. de cette *Hiſtoire Naturelle*.

Cet animal pourroit remplacer la Brebis, ſi celle-ci venoit à nous manquer. Comme la Brebis, la Chèvre donne du lait, & même en plus grande quantité elle donne du ſuif; ſon poil ſert à faire de très bonnes étoffes, ſa peau vaut mieux que celle du Mouton &c. C'eſt ainſi que la nature, bien qu'elle ait ſéparé les eſpéces des animaux par un intervalle qu'elle ne franchit point, a cependant mis entre quelques unes des rapports qui les raprochent ſi fort, que les unes ſemblent deſtinées à être en quelque ſorte auxiliaires des autres, qu'on peut regarder comme eſpéces de premiére utilité. Ces eſpéces auxiliaires ſont plus agreſtes, plus robuſtes que les eſpéces principales; ainſi l'Ane & la Chèvre demandent moins de ſoin, ont moins beſoin du ſecours de l'homme que le Cheval & la Brebis. Ces eſpéces ſubalternes ne doivent cependant pas être regardées comme produites par dégénération des eſpéces prémières. „ Au-lieu donc de „ prendre l'Ane pour un Cheval dégené„ré, il y auroit plus de raiſon à dire „ que le Cheval eſt un Ane perfection„né .... & qu'en général les eſpéces „ les plus parfaites, ſurtout dans les ani„maux domeſtiques, tirent leur origine „ de l'eſpéce moins parfaite des ani„maux ſauvages qui en approchent le „ plus, la Nature ſeule ne pouvant fai-

„ re

„ re autant que la Nature & l'homme „ réunis ".

La Chèvre & la Brebis ſont deux eſpéces très diſtinctes, cependant le Bouc s'accouple volontiers avec la Brebis, & le Bélier avec la Chèvre ; ils produiſent même enſemble (1), mais on ne ſait point encore s'il en réſulte un Mulet ſtérile ou un animal fécond, qui puiſſe former de nouvelles générations. On croit en général que les Mulets (2) ſont ſtériles; peut-être eſt-ce une erreur, les Anciens diſent poſitivement que le Mulet peut produire à l'âge de ſept ans, qu'il produit avec la Jument, & que la Mule peut concevoir, quoiqu'elle ne puiſſe conſerver ſon fruit. (3). Mais comment s'aſſurer de la vérité là-deſſus ? Il faudroit faire des expériences, mais ces expériences

(1) Du moins la Brebis & le Bouc, car il n'eſt pas décidé ſi le Bélier & la Chèvre produiſent enſemble.

(2) On appelle ainſi particulièrement les animaux qui viennent de l'Ane & de la Jument, ou du Cheval & de l'Aneſſe ; mais dans un ſens plus général on donne ce nom à tous les animaux provenus du mélange de deux eſpéces différentes.

(3) *Voyez* Ariſtot. *Hiſt. Animal.* L. VI. C. 24. & *de Gener. Anim.* L. II. C. VIII. au-lieu de C. VI. qu'on trouve ici apparemment par une faute d'impreſſion.

ces demandent plus de soins, de dépenses & de tems que la vie & la fortune d'un particulier ne peuvent le permettre. Mr. *De Buffon* a employé quelques années à en faire, il en rend compte en parlant des Mulets; il se contente de nous dire ici, que la plupart n'ont pas eu de succès, & qu'il en a tiré fort peu de lumières. En voilà assez sur cette espéce de digression, rapprochons nous de notre sujet. „ La „ Chèvre a de sa nature plus de senti„ment & de ressource que la Brebis; el„ le est plus forte, plus agile, moins ti„mide; elle est vive, capricieuse, lascive „ & vagabonde. Ce n'est qu'avec peine „ qu'on la conduit & qu'on peut la ré„duire en troupeau; elle aime à s'écar„ter, à grimper sur les lieux escarpés, „ à se placer & même à dormir sur les „ pointes des rochers, & sur les bords des „ précipices; elle cherche le mâle avec „ empressement, elle s'accouple avec ar„deur, & produit de très-bonne heu„re. . . . L'inconstance de son naturel „ se marque par l'irrégularité de ses ac„tions; elle marche, elle s'arrête, elle „ court, elle bondit, elle saute, s'appro„che, s'éloigne, se montre, se cache, „ ou fuit, comme par caprice & sans „ autre cause déterminante que celle de „ la vivacité bizarre de son sentiment in„térieur; & toute la souplesse des orga„

„ nes

„ nes, tout le nerf du corps ſuffiſent à
„ peine à la pétulance & à la rapidité
„ de ces mouvemens qui lui ſont natu-
„ rels. Le Bouc eſt un aſſez bel animal,
„ très vigoureux & très chaud : un ſeul
„ peut ſuffire à plus de cent cinquante
„ Chèvres pendant deux ou trois mois;
„ mais cette ardeur qui le conſume ne
„ dure que trois ou quatre ans, & ces
„ animaux ſont énervés & même vieux
„ dès l'âge de cinq ou ſix ans. L'odeur forte du Bouc vient de ſa peau & non pas de ſa chair.

Les Chèvres d'Angora ou de Syrie, à oreilles pendantes, ſont de même nature que les nôtres; elles ſe mêlent & produiſent enſemble, elles ont comme preſque tous les autres animaux de Syrie le poil très long, très fourni, & ſi fin, qu'on en fait des étoffes auſſi belles & auſſi luſtrées que nos étoffes de ſoie.

Si nous n'en diſons pas davantage ſur cet Article, ce n'eſt pas qu'il ne renferme encore bien des choſes curieuſes & intéreſſantes, mais on n'attend pas ſans doute de nous une analyſe ſuivie d'un Ouvrage tel que celui-ci; c'eſt aſſez d'en expoſer le plan général & d'en extraire, ou tranſcrire quelques morceaux. Il faut de plus nous ménager un peu de place pour les Articles dont il nous reſte à parler; ſans nous arrêter donc à la deſcription

du

du Bouc par Mr. *Daubenton*, qui ne renferme qu'un détail Anatomique peu susceptible d'extrait, nous passons au troisième Article, où Mr. *De Buffon* nous donne l'Histoire

DU COCHON,

A cet Animal ignoble mais très utile, nos Auteurs associent le Cochon de Siam, & le Sanglier, parcequ'ils sont au fonds de la même espéce, & que les différences qu'on remarque entre eux sont peu essentielles, & presque uniquement rélatives à leur condition, l'un de ces animaux étant sauvage, & les autres domestiques. Dailleurs ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractère, disent nos Philosophes, qui constitue l'unité & la constance de l'espéce.

Ces animaux forment une espéce en quelque sorte à part & isolée, qui differe essentiellement de toutes les autres. Ici le zèle de Mr. *De Buffon* s'anime de nouveau contre ces Philosophiques *Méthodistes*, distributeurs des animaux en certaines classes, qu'il leur plait de distinguer par des marques purement arbitraires, auxquelles ils ne laissent pas cependant d'astreindre la nature, comme si elles étoient constantes & inaltérables. On ne sauroit rapporter le Cochon à la classe des animaux solipèdes, ni à celle des pieds fourchus, ni à celle des fissipèdes.

des. Si on lui trouve quelques caractères qui puiſſent lui donner place en quelqu'une de ces claſſes, on lui en trouve bien-tôt un plus grand nombre qui l'en excluent. Mr. *De Buffon* met la choſe hors de doute par un detail auquel il ne nous ſemble pas qu'il y ait rien à repliquer. Ce détail le conduit à des réfléxions ſur leſquelles nous nous arrêterons un moment.

Le Cochon ne lui paroît pas avoir été formé ſur un plan particulier & parfait. Il a évidemment, dit-il, des parties inutiles, ou plutôt des parties dont il ne peut faire uſage; des doigts dont tous les os ſont parfaitement formés & qui cependant ne lui ſervent à rien. „ La „ nature, ajoute notre Philoſophe, eſt „ donc bien éloignée de s'aſſujettir à des „ cauſes finales dans la compoſition des „ Etres; pourquoi n'y mettroit-elle pas „ quelquefois des parties ſurabondantes „ puiſqu'elle manque ſi ſouvent d'y mettre des parties eſſentielles? Combien „ n'y a-t-il pas d'animaux privés de „ ſens & de membres? . . . Peut-être y „ a-t-il dans la plupart des Etres, moins „ de parties relatives, utiles ou néceſſaires que de parties indifférentes, inutiles, „ ou ſurabondantes. Mais comme nous „ voulons toujours tout rapporter à un certain but, lorſque les parties n'ont pas „ des uſages apparens, nous leur ſuppoſons des uſages cachés, ... nous

„ ne

„ ne faisons pas attention que par-là nous
„ altérons la Philosophie, que nous en
„ dénaturons l'objet, qui est de connoître
„ le *comment* des choses, la manière dont
„ la nature agit; & que nous substituons
„ à cet objet réel une idée vaine, en
„ cherchant à deviner le *pourquoi* des faits,
„ la fin qu'elle se propose en agissant &c.
„ &c. Nous avons cru devoir rapprocher
& réunir en quelque sorte ces réflexions
qui tendent toutes au même but, & aux-
quelles un même sujet a donné lieu. Nous
pourrions en faire beaucoup à notre tour,
si nous voulions relever tout ce que nous
trouvons de peu juste dans celles de Mr.
de Buffon, mais il nous convient peut-
être mieux de nous en tenir modeste-
ment à quelques questions; le ton ferme &
décidé de nos Auteurs ne va pas à tout le
monde.

Nous voudrions donc bien savoir en
quel lieu quelle est l'idée que Mr. *de Buffon* at-
tache au mot *parties essentielles*? Sont-ce
des parties sans lesquelles un Etre ne sau-
roit exister? Cela n'est pas apparent, puis-
que Mr. *de Buffon* parle d'Etres actuelle-
ment existans. Sont-ce des parties utiles
ou nécessaires à une certaine fin? Mais
outre que notre Auteur n'aime pas qu'on
lui parle de causes finales, comme on
vient de le voir, ce seroit une contradic-
tion dans les termes, de dire que la natu-
re a destiné quelques Etres à une certaine

fin, & qu'elle a manqué de leur donner des parties eſſentielles pour arriver à cette fin. Que ſont donc ces parties eſſentielles ? A quoi peut-on connoître qu'elles ſont eſſentielles, qu'elles ſe trouvent dans un Etre, ou qu'elles lui manquent ?

Eſt-il bien certain 2., qu'il y ait des animaux *privés de ſens & de membres* ? de ſens & de membres néceſſaires aux fonctions & à l'exiſtence de l'animal ? Car il n'eſt pas queſtion de quelques individus, nos Auteurs ſont trop Philoſophes pour tirer de pareilles inductions de certains cas rares, qu'on peut regarder comme des écarts, ou des exceptions aux loix que la nature a coutume de ſuivre ; il s'agit de claſſes ou d'eſpéces entières d'animaux à qui il manque des ſens & des membres qui leur ſont propres & néceſſaires, entant qu'appartenant à ces claſſes ou à ces eſpéces.

Comment ſe peut-il 3. que la nature faſſe toujours les choſes avec le moins de fraix, s'il eſt vrai qu'elle mette dans la plupart des Etres autant *de parties indifférentes, inutiles & ſurabondantes* que Mr. *de Buffon* paroît le ſuppoſer ?

Qu'il nous ſoit permis de demander 4. ſi ceux-là ſont plus mal, qui, *lorſque les parties n'ont pas des uſages apparens, leur en ſuppoſent de cachés*, que ceux qui décident que ces parties ſont *indifférentes, ſurabondantes, inutiles* ? Il y auroit peut-être

un

un milieu à observer; ce seroit de suspendre son jugement, & d'avouer son ignorance. Prétendre que la nature, c'est-à-dire, sans doute le Créateur, doit avoir eu précisément les fins qu'on lui prête, c'est quelquefois arrogance, mais décider qu'il n'en a point eu, parcequ'on ne voit pas précisément & clairement quelles fins il a pû se proposer, est-ce modestie? Est-ce philosophie? Est-ce avoir de justes idées de la sagesse de l'Etre suprême?

Enfin est-il bien vrai 5. que *l'objet propre de la Philosophie soit toujours de connoître* le comment *des choses*? N'y a-t-il pas un très grand nombre de cas, où *le comment* est aussi incompréhensible que *le pourquoi*? Et n'est-il pas connu que la Physique & l'Histoire naturelle ont fait plus de progrès entre les mains de ceux qui se sont contentés de bien observer & de bien décrire les faits, qu'entre les mains de ceux qui ont toujours voulu définir *le comment*? Le vrai Philosophe, le vrai Sage sait qu'il ne peut pas tout découvrir. Il suit constamment la nature, tant qu'elle lui montre la route qu'elle a tenue; il s'arrête dès-qu'elle lui dérobe sa marche, & ne cherche point à la deviner par les conjectures qu'une imagination vive & hardie pourroit lui fournir.

Nos questions nous ont menés un peu loin; nous en sommes d'autant plus fâchés que nous sommes par-là dans l'obli-

gation de nous reſſerrer davantage dans la ſuite de cet Extrait, bien qu'il nous reſte encore nombre de choſes intéreſſantes à parcourir. Finiſſons cet Article par le portrait du Cochon. Le pinceau de Mr. *de Buffon* ennoblit tous les objets.

„ De tous les quadrupèdes, le Cochon
„ paroît être l'animal le plus brut ; les
„ imperfections de la forme ſemblent in-
„ fluer ſur le naturel ; toutes ſes habitu-
„ des ſont groſſières, tous ſes goûts ſont
„ immondes, toutes ſes ſenſations ſe ré-
„ duiſent à une luxure furieuſe, & à une
„ gourmandiſe brutale, qui lui fait dé-
„ vorer indiſtinctement tout ce qui ſe pré-
„ ſente, & même ſa progéniture au mo-
„ ment qu'elle vient de naître . . . . La
„ rudeſſe du poil, la dureté de la peau,
„ l'épaiſſeur de la graiſſe, rendent ces a-
„ nimaux peu ſenſibles aux coups. L'on
„ a vû des Souris ſe loger ſur leur dos, &
„ leur manger le lard & la peau ſans
„ qu'ils paruſſent le ſentir. Ils ont donc
„ le toucher fort obtus, & le goût auſſi
„ groſſier que le toucher ; leurs autres ſens
„ ſont bons. La Truie eſt en chaleur,
„ pour ainſi dire, en tout tems : elle re-
„ cherche les approches du mâle, quoiqu'el-
„ le ſoit pleine ; ce qui peut paſſer pour
„ un excès parmi les animaux, dont la
„ femelle, dans preſque toutes les eſpé-
„ ces, refuſe le mâle auſſi-tôt qu'elle a

„ con-

, conçu; *Etenim bestiæ sunt*, diroit à cela quelque moderne Populia.

Mr. *de Buffon* met au rang des préjugés ridicules que la seule superstition peut faire subsister, l'opinion des Mahométans qui regardent le Cochon comme un animal immonde; c'est qualifier durement, pour ne rien dire de plus, une opinion autorisée par un Législateur qui ne devroit pas être inconnu à Mr. *de Buffon*; & dont assurément les Chrétiens ne doivent pas qualifier les loix, même les loix abrogées, *de préjugés ridicules*. Quoiqu'il en soit, les Chinois pensent à cet égard bien différemment des Mahométans; ils ont beaucoup de goût pour la chair de Cochon; ils en font leur nourriture la plus ordinaire, & c'est, dit-on, ce qui les a empêchés de recevoir la loi de *Mahomet*.

LE CHIEN.

C'est le dernier animal dont Mr. *de Buffon* parle dans ce Volume. Il a travaillé cet Article avec plaisir, c'est presque un panégyrique; le stile en semble plus varié, plus vif, plus soutenu plus animé; nous en donnerons quelques échantillons en finissant. Nos Auteurs commencent l'histoire de cet animal par son éloge, ils s'étendent avec complaisance sur l'utilité dont il est à l'homme, qui sans son secours n'auroit pû se soumettre plusieurs des autres animaux, ni même se mettre en sureté contre leurs attaques. L'Hom-

me a moins d'agilité, de force, de viteſſe, & même de courage que la plupart de ces animaux; mais malgré ces déſavantages, aidé des ſecours du Chien, animal auſſi docile que courageux, il n'en eſt point qu'il ne puiſſe venir à bout de ſubjuguer. Ainſi le Chien conſervera toujours „ une portion de l'empire, un dégré de „ ſupériorité ſur les autres animaux; il „ leur commande; il règne lui même à „ la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux „ entendre que la voix du Berger; la ſureté, l'ordre, la diſcipline ſont les fruits „ de ſa vigilance & de ſon activité; c'eſt „ un peuple qui lui eſt ſoumis, qu'il con„ duit, qu'il protége, & contre lequel il „ n'employe jamais la force, que pour y „ maintenir la paix. Mais c'eſt ſurtout „ à la guerre qu'éclate ſon courage. Dés„ que le bruit des armes ſe fait entendre, „ dès-que le ſon du Cor ou la voix du „ Chaſſeur a donné le ſignal d'une guer„ re prochaine, brillant d'une ardeur nou„ velle, le Chien marque ſa joie par les „ plus vifs tranſports: il annonce par ſes „ cris l'impatience de combattre & le de„ ſir de vaincre; marchant enſuite en ſi„ lence, il cherche à reconnoître le pays, „ à découvrir, à ſurprendre l'ennemi dans „ ſon fort; il recherche ſes traces, il les „ ſuit pas à pas, & par des accens diffé„ rens indique le temps, la diſtance, l'eſ-

„ péce

„ péce & même l'âge de celui qu'il pour-
„ ſuit.

Nous ne ſuivrons pas nos Auteurs dans leurs recherches ſur les cauſes des étonnantes variétés qui règnent dans cette eſpéce; ils en comptent trente, & aſſurément, diſent-ils, nous ne les connoiſſons pas toutes. Ils ont donné une Table de l'ordre des Chiens, dans laquelle ils placent le Chien de Berger comme la ſouche de l'eſpéce entière.

Entre les animaux ſauvages de nos climats, ceux qui reſſemblent le plus au Chien ſont le Loup & le Renard; cette reſſemblance a engagé Mr. *de Buffon* à faire quelques expériences dont il nous donne ici le réſultat. Il fit enfermer une Louve de deux ou trois mois avec un Mâtin du même âge; ils furent élevés enſemble, ſéparés de tout autre animal, ne connoiſſant même d'autre homme que celui qui leur portoit tous les jours à manger; on les a gardés trois ans toujours avec la même attention. Pendant la première année, ils jouoient preſque toujours enſemble; à la ſeconde ils commencèrent à ſe diſputer la nourriture, quoiqu'on leur en donnât plus qu'il ne leur en falloit, & la querelle venoit toujours de la Louve, qui dès-qu'on avoit poſé à terre la nourriture qui leur étoit deſtinée, commençoit par écarter le Chien, & puis ſe ſaiſiſſoit de toute la viande. On fut obligé de

mettre un collier au Chien, qui bien que plus fort que la Louve, avoit du déſavantage, parcequ'il étoit plus doux ou plutôt moins féroce, & qu'il ménageoit la Louve; mais ces ménagemens ceſſerent bientôt, & l'on donna auſſi un collier à la Louve. Vers la fin de la troiſième année ces deux animaux commencèrent à reſſentir les impreſſions de l'ardeur du rut, mais ce ſentiment loin de les adoucir, ne fit que les rendre plus féroces; ils ne s'approchèrent jamais pendant cette ardeur que pour ſe déchirer, & enfin le Chien tua la Louve qui étoit dévenue la plus maigre & la plus foible, & l'on fut obligé de tuer le Chien quelques jours après.

Les choſes ſe paſſerent avec plus de douceur entre les Renards & les Chiennes. Mr. *de Buffon* avoit un Renard, il mit auprès de lui une Chienne en chaleur, le Renard ne la maltraita point, pendant plus de dix jours qu'ils furent enſemble, il n'y eut pas la moindre querelle. „ Le „ Renard s'approchoit même aſſez familièrement, mais dès-qu'il avoit flairé „ de trop près ſa compagne, le ſigne du „ déſir diſparoiſſoit, & il s'en retournoit „ triſtement dans ſa hute. On lui préſenſenta ſucceſſivement quatre Chiennes, il les traita toutes avec douceur, mais avec indifférence. Pour s'aſſurer s'il ne falloit attribuer l'indifférence du Renard qu'à ſon état d'eſclavage, Mr. *de Buffon* lui

fit

fit amener une femelle de ſon eſpéce, il la couvrit dès le même jour plus d'une fois. On préſenta de même pluſieurs Chiennes en chaleur à un autre Renard; on les enfermoit avec lui dans une cour ſans les enchaîner; il n'y eut ni careſſes, ni combat, ni haine, ni amour, & le Renard mourut au bout de quelques mois de dégoût ou d'ennui. Que conclurre de ces expériences? C'eſt, dit Mr. *de Buffon*, que le Loup, le Renard & le Chien ne ſont pas de la même eſpéce, & que les Naturaliſtes, qui comme Mr. *Linnæus* ne regardent les deux premiers que comme des Chiens Sauvages, ou ne prennent le Chien que pour un Loup, ou un Renard domeſtique, & leur donnent à tous trois le nom commun de Chien, ſe trompent, pour n'avoir pas aſſez conſulté la nature.

Nous allons finir, après avoir indiqué en paſſant une eſpéce de reparation que Mr. *de Buffon* fait à la nature. On a vû plus haut qu'il l'accuſoit de prodigalité, & qu'il la taxoit de donner à pluſieurs Etres beaucoup de parties inutiles; il change un peu de langage dans l'Article du Chien. Il eſt des climats chauds où les animaux ne peuvent plus ſervir aux uſages auxquels nous les employons; mais dans ces mêmes climats ils ſont recherchés pour la table; on préfere leur chair à celle de tous les autres animaux. Qu'on ne blâme

pas ce goût des Nègres, c'eſt la nature elle même qui le leur a donné, *comme ſi elle ne vouloit jamais rien faire d'abſolument inutile*; du moins Mr. *de Buffon* le décide ainſi. Choiſiſſez maintenant entre cette déciſion & celle dont nous parlions tantôt, il ne nous paroît pas poſſible qu'on puiſſe les adopter toutes deux; nous ne tenterons pas même de les concilier; il vaudra beaucoup mieux employer ce qui nous reſte de tems & d'eſpace à copier le portrait ou plutôt l'éloge que Mr. *de Buffon* a inſéré dans l'Hiſtoire naturelle du Chien.

„ Indépendamment de la beauté de „ ſa forme, de la vivacité, de la force, „ de la légèreté, le Chien a par excellen„ ce toutes les qualités intérieures qui „ peuvent lui attirer les regards de l'hom„ me. Un naturel ardent, colère mê„ me féroce & ſanguinaire rend le „ Chien Sauvage redoutable à tous les „ animaux, & cède dans le Chien do„ meſtique aux ſentimens les plus doux, „ au plaiſir de s'attacher & au déſir de „ plaire; il vient en rampant mettre aux „ pieds de ſon maitre, ſon courage, ſa „ force, ſes talens; il attend ſes ordres „ pour en faire uſage, il le conſulte, il „ l'interroge, il le ſupplie; un coup d'œil „ ſuffit, il entend les ſignes de ſa volon„ té; ſans avoir comme l'homme la lu„ mière de la penſée, il a toute la cha„ leur du ſentiment; il a de plus que lui

„ la

„ la fidélité, la conſtance dans ſes affec-
„ tions, nulle ambition, nul intérêt, nul
„ déſir de vengeance, nulle crainte que
„ celle de déplaire; il eſt tout zèle,
„ tout ardeur & tout obéiſſance; plus
„ ſenſible au ſouvenir des bienfaits qu'à
„ celui des outrages, il ne ſe rebutte pas
„ par les mauvais traitemens, il les ſu-
„ bit, les oublie ou ne s'en ſouvient que
„ pour s'attacher davantage: loin de s'ir-
„ riter ou de fuir, il s'expoſe de lui-même
„ à de nouvelles épreuves, il léche cette
„ main, inſtrument de douleur, qui vient
„ de le frapper; il ne lui oppoſe que la
„ plainte, & la déſarme enfin par la pa-
„ tience & la ſoumiſſion. Plus docile que
„ l'homme, plus ſouple qu'aucun des ani-
„ maux, non ſeulement le Chien s'in-
„ ſtruit en peu de tems, mais même il
„ ſe conforme aux manières & à toutes
„ les habitudes de ceux qui lui comman-
„ dent: il prend le ton de la maiſon
„ qu'il habite; comme les autres dome-
„ ſtiques il eſt dédaigneux chez les Grands,
„ & ruſtre à la campagne; toujours em-
„ preſſé pour ſon maître & prévenant
„ pour ſes ſeuls amis, il ne fait aucune
„ attention aux gens indifférens . . . .
„ Lorſqu'on lui a confié pendant la nuit
„ la garde de la maiſon, il devient plus
„ fier, & quelquefois féroce; il veille,
„ il fait la garde, il ſent de loin les étran-
„ gers, & pour peu qu'ils s'arrêtent, ou

„ ten-

„ tentent de franchir les barrières, il s'é-
„ lance, s'oppose, & par des abboie-
„ mens réitérés, des efforts & des cris
„ de colère, il donne l'allarme, avertit &
„ combat; auſſi furieux contre les hom-
„ mes de proye que contre les animaux
„ carnaciers, il ſe précipite ſur eux, les
„ bleſſe, les déchire, leur ôte ce qu'ils
„ s'efforçoient d'enlever; mais content
„ d'avoir vaincu, il ſe repoſe ſur les dé-
„ pouilles, n'y touche pas, même pour
„ ſatisfaire ſon appétit, & donne en mê-
„ me temps des exemples de courage,
„ de tempérance & de fidélité.

Nous ne faiſons point d'excuſe de la longueur de ce morceau, nous n'écrivons pas pour ceux qui pourroient le trouver trop long.

ARTICLE SECOND.

LA NOBLESSE COMMERÇANTE, *Londres* & ſe trouve à *Paris* chez *Duchêne* 1756. 8. *pp.* 211.

ON a dit, en parlant des différens ouvrages de l'illuſtre Auteur du Spectateur, que dans les premiers l'eſprit avoit beaucoup de raiſon, & que dans les

les derniers la raison avoit beaucoup d'esprit, marquant par-là ce qui semble dominer dans les uns & dans les autres. Une pareille différence se remarque bien sensiblement dans les diverses productions dont Monsieur l'Abbé COYER a enrichi le Public. Dans les premières, ne paroissant se proposer que l'amusement de ses Lecteurs, ce charmant Auteur cachoit sous les plus élegans & les plus ingénieux badinages, les leçons d'une sage Philosophie, & d'une fine Morale; il instruisoit en amusant. Dans cette dernière production, ne se proposant que d'instruire, les fleurs & les graces naissent sous sa plume, sans qu'il paroisse s'en appercevoir. Philosophe zélé pour l'humanité, mais toujours Philosophe aimable, il amuse en instruisant. Il est bien consolant pour ceux qui s'intéressent au bien des hommes, de voir de tems en tems, parmi tant de productions frivoles ou pernicieuses, qui inondent le Public, quelques Auteurs consacrer leurs plumes & leurs veilles au bonheur de leurs semblables & à détruire des préjugés pernicieux.

C'est une obligation qu'on a peut-être, parmi tant d'autres, à l'immortel Auteur de l'*Esprit des loix*. Du fonds de son tombeau il semble encore animer des plumes, qui peut-être sans lui ne se seroient consacrées qu'à la frivolité; il semble crier à ceux de ses compatriotes, que leurs talens

lens mettent en état de marcher dans la même carrière que lui : faites comme moi, employez au bien du Genre humain ce que le Ciel vous a départi de génie pour inſtruire & pour plaire ; renoncez à la ſatisfaction paſſagère de l'amuſer ſeulement, & faites ſervir la réputation que vous pouvez vous être aquiſe en ce genre, à lui faire dévorer plus avidement des ouvrages deſtinés à rendre les hommes meilleurs citoyens, plus gens de bien & plus heureux, aprenez leur à préférer le ſolide au frivole.

Quoique cette voix n'ait pas encore ſur la nation à qui elle eſt addreſſée, toute l'efficace qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'elle eût, on peut dire cependant qu'elle n'eſt pas abſolument ſans force ; on commence à voir quelque changement à cet égard, & il y a lieu d'eſpérer qu'il ira en augmentant.

„ Qu'on ne diſe plus ", c'eſt ainſi que Mr. l'Abbé COYER débute dans l'Ouvrage que nous annonçons, „ qu'on ne di„ ſe plus que nous n'aimons que l'agréa„ ble & le frivole ; le ſérieux & le ſolide „ commencent à prendre ſur nous. Le „ Commerce depuis quelque tems occu„ pe de bonnes plumes & quantité de Lec„ teurs. Sans nos diſputes de Religion, „ *apparemment* plus néceſſaires, il de„ viendroit preſque la converſation à la

„ mo-

„ mode. J'ai entendu des courtiſans *mé-*
„ *me* en vanter les avantages ".

Si tous ceux qui entreprennent de traiter des ſujets ſérieux, ſavoient y répandre autant d'agrémens que le fait ici notre Auteur, il ſeroit peu ſurprenant de voir les hommes s'en occuper.

Il attaque un préjugé invétéré & cruel, qui en interdiſant le commerce à la Nobleſſe, la prive d'une reſſource abondante & aſſurée, & la fait languir dans une oiſiveté & une miſère également funeſtes aux mœurs & au bonheur de la vie, & dont il ne tiendroit qu'à elle de ſe tirer en ſecouant le joug tyrannique de la prévention. Quelque courte que ſoit cette brochure, le préjugé qu'on y combat y eſt attaqué avec toute la lumière, la force de raiſonnement & l'éloquence ſuffiſantes pour l'anéantir; & en même tems, ſans ſortir de ſa route, ſans ſe livrer à des digreſſions inutiles, ſans courir après les fleurs, l'Auteur a répandu ſur ſon ſujet tous les ornemens, tout l'eſprit, tout le brillant qui en peuvent rendre la lecture attachante & intéreſſante par la forme autant que par la matière.

Ce petit Ouvrage commence par une réfutation de quelques réfléxions ſur le Commerce, trouvées avec des chanſons galantes parmi les papiers de Mr. le Marquis de *Laſſay*, „ qui croyoit qu'on pouvoit penſer & rire ". Quoique perſuadé de l'im-

l'importance du Commerce, il craignoit, comme un très-grand mal, qu'on ne vint à le permettre à la Nobleſſe. „ Ecoutons „ ſes raiſons pour nous ranger ſous ſes drapeaux ſi elles ſont bonnes, ou pour „ prendre parti ailleurs ſi elles ſont mauvaiſes ", dit Mr. l'Abbé Coyer, en ajoutant cette exclamation ingenue & énergique. *Que n'eſt-il permis en tout de faire de même!*

L'Abbé oppoſe d'abord au Marquis l'exemple de l'Angleterre, où la Nobleſſe ni l'Etat ne ſe trouvent pas mal de la permiſſion du Commerce accordée à la premiere; il lui oppoſe le cri continuel de la Nation Françoiſe qui dit qu'il faudroit permettre le Commerce à la Nobleſſe; le cri de cette Nobleſſe elle même, " non „ pas de cette Nobleſſe brillante qui habite des palais, mais de cette Nobleſſe „ obſcure qui voit chaque jour tomber en „ ruine le château de ſes Peres, ſans pouvoir l'étayer; non pas de cette Nobleſſe attachée à la Cour, toujours occupée *grandement* du lever ou du coucher „ du Roi, & faite *par-là même* pour toutes les graces, *exactement* des graces: „ mais de cette Nobleſſe enchaînée par „ l'indigence.... non pas de cette haute „ Nobleſſe, qui eſt encore *plus haute* „ qu'elle ne le dit " &c.

Nous avons tranſcrit cet article pour donner un échantillon de l'art avec lequel notre

notre Auteur ſait ſemer ſon diſcours de traits ſaillans & pleins de ſel, ſans interrompre le fil de ſes raiſonnemens, & ſans gêner ſes réfléxions. Tout ſon ouvrage eſt plein de ces traits.

Ce n'eſt pas l'aviliſſement de la Nobleſſe que Mr. de *Laſſay* voyoit dans le Commerce. Ce langage ſeroit bon en Allemagne, où „ un millier d'Alteſſes, & un „ monde d'anciens Barons, en embraſſant leurs armoiries, crieroient au renverſement de l'Empire " ſi on vouloit leur permettre le Commerce. Il ſeroit bon en Pologne où „ cinquante mille Gentilshommes, qui meurent de faim, jureroient par leurs ſabres de continuer à „ ſervir leurs égaux, pour un honteux „ ſalaire, plutôt que de s'enrichir & de „ ſe mettre en liberté par le commerce ". Ce que craignoit Mr. de *Laſſay*, c'eſt qu'en permettant le Commerce à la Nobleſſe, la France ne perdît la plus grande force de ſes armées, qui conſiſte dans cette Nobleſſe; que les enfans des Gentilshommes ceſſant d'être élevés dans ce principe, qu'il n'y a de bien & de conſidération à eſpérer que par la guerre, & voyant une autre route plus facile & moins périlleuſe ouverte, ne s'y jettaſſent eux-mêmes, & n'y fiſſent à leur tour entrer leurs enfans, & qu'on ne vît ainſi diſparoitre cet eſprit guerrier, néceſſaire pour ſoute-

nir un Royaume établi par les armes, & qui ne ſe ſoutient que par elles.

Ces objections que nous réuniſſons pour abréger, & que notre Auteur examine ſéparément, ſont refutées ici d'une manière victorieuſe. Il y auroit aſſez d'Officiers, quand dans chaque famille de la pauvre Nobleſſe, il ſe trouveroit un enfant, qui par le Commerce fourniroit peut-être à ſon aîné de quoi faire la campagne. Il s'en faut beaucoup qu'il n'y ait aſſez de places militaires pour la Nobleſſe; il faudroit par une pareille raiſon lui fermer l'entrée des cloitres & des ſéminaires. Le Commerce ne prendroit que l'excédent de la Nobleſſe, après que les armées ſeroient fournies d'Officiers, & un Capitaine n'en ſerviroit pas moins bien, pour avoir un frère propriétaire d'un vaiſſeau, ou à la tête d'une manufacture. Eſt-il néceſſaire, eſt-il ſage d'élever les enfans nobles dans ce principe, qu'il n'y a ni bien ni conſidération à eſpérer que par la guerre? Pourquoi, „ pourroient dire à leur „ Père des enfans d'un Gentilhomme é„ levés ainſi (nous ne pouvons nous em„ pêcher de tranſcrire ce morceau,) pour„ quoi nous induire en erreur? Vous nous „ avez prêché dès le berceau que nous ne „ devions eſpérer ni biens ni conſidération „ que par la guerre & par les périls; nous „ avons appris de bonne heure à jurer, à

„ que-

„ quereller, à insulter tout ce qui n'est pas
„ noble; à manier les armes. à tirer sur
„ les gardes de la chasse voisine, à dé-
„ vaster des bleds, à estropier des payſans,
„ à confondre le droit avec la force, nous
„ nous sommes fait des ames de tigres,
„ nous voilà tous formés pour la guer-
„ re. Mais nous nous apercevons que
„ depuis que vous y avez envoyé notre
„ aîné, nous n'avons plus d'habit; & quel-
„ le peine encore n'avez-vous pas eue
„ pour arracher cette Lieutenance? Sans
„ ce Seigneur que vous n'osez nommer
„ en face *votre cousin*, vous manquiez le
„ but. Il y a trois siécles que la fortune
„ n'a visité ce vieux château, & nulle
„ apparence que la fantaisie lui en pren-
„ ne. Que faire de nos épées, tandis que
„ nous n'avons d'autre ennemi que la
„ faim?

Continuant à réfuter les objections de Mr. de *Lassay*, Mr. l'Abbé COYER fait voir combien peu il est à craindre que l'esprit guerrier s'éteigne dans la nation; ce n'est que la Noblesse pauvre qui prendroit le parti du Commerce, & sitôt qu'elle seroit enrichie, l'amour de la dissipation & la vanité la feroient bientôt courir aux lauriers de la guerre. On objecte que le Royaume fondé par les armes ne se soutient que par elles. „ J'aimerois bien
„ mieux, dit notre Auteur, qu'on nous
„ apprit qu'il fût fondé par la justice, &

„ que ces anciens Gaulois, las du joug des „ Romains, se livrèrent volontairement à „ *Pharamond* ou à *Clovis*". Mais quoiqu'il en soit, le Commerce ne briſera point ces armes, il en fournira plutôt; & *la patrie*, mot qui commence à revivre en France dans les Ecrits de notre Abbé, la patrie ne manqueroit point de défenſeurs, 30 mille Officiers ſuffiſent pour cinq cens mille hommes, qui ſont les plus grandes forces dont la France puiſſe jamais avoir beſoin; & la Nobleſſe Françoiſe monte au moins à 360 mille individus. Que faire des 330 milles que la guerre refuſe? On trouve ici un portrait touchant de la miſere où eſt réduite une grande partie de cette Nobleſſe, & on y oppoſe un détail des avantages que le Commerce lui procureroit.

Mais l'état y gagneroit-il? C'eſt-là le vrai point de la queſtion, car, dit librement notre Auteur ſans craindre les foudres du Vatican, & le ſcandale des bigots, „ s'il y avoit dans un Etat une pro- „ feſſion douce, commode, fructueuſe „ pour ceux qui l'embraſſeroient, mais „ inutile à la Patrie, il faudroit, quelque „ ſacrée qu'elle pût paroitre, en ſapper „ les fondemens.

Quels ſont donc les avantages que l'Etat pourroit tirer d'une Nobleſſe commerçante? C'eſt ici le fort de cet ouvrage.

Dabord la Nobleſſe ſeroit occupée, & l'on

l'on ſait combien l'oiſiveté eſt funeſte aux particuliers & aux Etats; de cette occupation naîtroient des biens immenſes pour la patrie, une culture plus étendue, une population plus nombreuſe, une conſommation plus forte, une navigation plus grande. Ces quatre points ſont développés & prouvés avec une netteté & une force qui ne laiſſent rien à déſirer; raiſonnemens, calculs, exemples, tout porte coup. Il faudroit tout tranſcrire pour rendre tout ce que ce morceau renferme de précieux. Les cœurs citoyens ſeront charmés d'y voir en particulier la liberté avec laquelle notre Auteur, auſſi citoyen lui-même que s'il vivoit dans une République, parle des abus en différens genres qui règnent dans ſon pays. L'intolérance, la manière de lever les impôts, l'établiſſement de ces Ordres où l'on fait vœu de laiſſer périr la nation, ne trouvent rien moins qu'un approbateur dans Mr. l'Abbé COYER. Il oſe même dans la ſuite de ſon ouvrage contredire les Orateurs & les Poëtes qui ont vanté la modération du Roi dans la dernière paix, & il décide hardiment que cette paix étoit néceſſaire à la France.

Ne croyons pas cependant que le ſang François ait ceſſé de couler dans ſes veines, il eſt aiſé de le reconnoître à ce morceau. „ *Londres* appuyée ſur deux cens „ Vaiſſeaux de guerre, nous examine, „ nous meſure, nous querelle, nous me-

„ nace, nous *attaque* déjà dans les deux
„ Indes. Notre Commerce l'aigrit, nos
„ Colonies l'irritent, notre Marine renaiſ-
„ ſante la bleſſe, elle voudroit l'étouffer
„ au berceau, elle *cherche* une guerre pu-
„ rement maritime, dont le moindre
„ coup ſera de ruiner notre Commerce.
„ Nos négocians armateurs ſe plaignent
„ d'une perte de cent quarante millions
„ dans la dernière guerre. On ne peut
„ trop ſe défier d'une Nation qui com-
„ merce comme Carthage, & qui penſe
„ comme Rome. Qu'ai-je dit? Eſt-ce
„ encore là ſa façon de penſer? Elle s'eſt
„ laſſée d'être vertueuſe en pouvant trop.
„ *C'eſt la mer* ", continue-t-il tout de ſuite, ſans prétendre ſans doute faire une application complette; „ *C'eſt la mer*, diſoit *Murcius Figulus* aux Carthaginois,
„ *c'eſt la puiſſance que vous y avez aquiſe*
„ *& les tréſors que vous en tirez, qui*
„ *vous font tout oſer. C'eſt elle qui vous a*
„ *engagés à envahir la Sardaigne, la Sici-*
„ *le, l'Eſpagne, à violer tous les traités de*
„ *paix, à piller nos navires marchands, à*
„ *noyer ceux qui les montoient pour ôter la*
„ *connoiſſance de vos crimes, enfin c'eſt vô-*
„ *tre habileté ſur mer qui vous a enhardis*
„ *à ne rien reſpecter, & à faire gloire d'u-*
„ *ne méchanceté que nous n'étions pas en*
„ *état de punir.* N'être pas en état de punir... Cet aveu étoit bien dur pour les
„ *Romains.* Que de choſes il faut ſouffrir

frir quand on manque de pouvoir? "

Après avoir établi par des raiſons & par des exemples les avantages que l'Etat tireroit d'une Nobleſſe commerçante, Mr. l'Abbé COYER entreprend d'écarter les préjugés qui pourroient la retenir. Il en trouve un bien fort dans l'autorité de Mr. de *Monteſquieu*, qui dit que s'il y avoit en France des loix qui engageaſſent la Nobleſſe à faire le Commerce, ce ſeroit le moyen d'y détruire la Nobleſſe, ſans aucune utilité pour le Commerce. Comme il n'a pas dit ſes raiſons, notre Auteur ne peut y répondre, il ſe contente de lui oppoſer l'autorité de Mr. *de Vauban* qui décide le contraire avec la même confiance.

La grande objection contre la Nobleſſe commerçante, eſt tirée de l'honneur de la Nobleſſe. Le Commerce ne le bleſſeroit-il point? Mais cet honneur porte bien la livrée des Grands, ſert dans leurs écuries, & leurs antichambres; un titre de Page, d'Ecuyer jette un vernis ſur ces fonctions domeſtiques. Qui empêche de forger des mots pour décorer le Commerce qui ne préſente rien de ſervile. Envain objecte-t-on le mépris qu'avoient pour le Commerce les Egyptiens, les Juifs, les Républiques Grecques, les Romains. Devons-nous copier les Anciens en tout? Mais dailleurs il s'en faut beaucoup que ce mépris ait été auſſi général & auſſi con-

ſtant que l'objection le ſuppoſe; c'eſt ce qu'on trouve très-bien diſcuté ici. En France même les Etats Généraux, l'an 1614, propoſerent le grand Commerce à la Nobleſſe. Des particuliers, des villes, des provinces ſe trouvent ici en oppoſition avec ceux qui prétendroient qu'il y a quelque choſe de déshonorant dans le Commerce. Et tout Gentilhomme qui a quelques fonds ne trafique-t-il pas, ſans ſe déshonorer, de ſon bled, de ſon vin, de ſes troupeaux? „ Au fonds qui eſt-„ ce qui ne commerce pas? L'Orateur „ vend ſon éloquence, l'Auteur ſon eſ-„ prit, le Guerrier ſon ſang, l'Homme „ d'Etat ſes lumières. Le Gentilhomme „ qui n'auroit rien de tout cela, trafique-„ roit du fruit de nos arts & de nos ma-„ nufactures. Il vend déjà de la laine „ crue, il la vendroit manufacturée.

„ Eh quoi! nous verrions donc des „ Gentilshommes peſer, meſurer dans u-„ ne boutique? Vaut-il mieux les voir „ ramper ſur un petit fief dans une végé-„ tation obſcure, dans une oiſiveté mé-„ priſable, dans une léthargie auſſi fu-„ neſte à leur famille qu'à l'Etat? "

Y a-t-il de la gloire dans le Commerce? Voici à quoi notre Auteur reduit cette queſtion. Y a-t-il de la gloire à tirer parti des avantages de ſon pays, à mettre les hommes en action, & les terres en valeur, à faire circuler l'argent dans le corps de

de l'Etat, à établir le crédit public, & à pouſſer la fortune du Royaume dans un monde que la nature vouloit nous cacher? Y a-t-il de la gloire à procurer des alliés à ſa Patrie, à la défendre, à faire des conquêtes, à revêtir un corps politique de toute la force qu'il eſt capable de recevoir? On montre ici que le Commerce ſert & a ſervi à tout cela (1). L'Angleterre, la Hollande, la France même, Gènes, Veniſe, la Suéde, le Dannemark, Naples, la Moſcovie, la Pruſſe, l'Eſpagne en fourniſſent, ou ſont en chemin d'en fournir des exemples; & l'Europe doit peut-être s'applaudir de ce que le Deſpotiſme n'a pas encore permis à l'eſprit de Commerce de gagner la Turquie. Et l'on demande s'il y a de la gloire dans le Commerce, & ſi la Nobleſſe peut s'en occuper décemment! „ O nation la plus aimable, quand

(1) C'eſt un Banquier de Londres qui déconcerta les projets de la flotte invincible de *Philippe* II. & qui fut la cauſe de ſa ruine. Il manquoit 20 vaiſſeaux pour qu'on la mît en mer. Ce Banquier ſavoit qu'on ne pouvoit tirer que de la banque de Gènes les ſommes néceſſaires pour cela; il tira lui même ſur cette banque de ſi grandes ſommes, qu'il la mit à ſec, aux riſques d'y perdre lui-même 40 mille livres ſterlings. Cela fut cauſe que la flotte ne pût partir de tout l'Eté, & par-là que les tempêtes la diſperſèrent. Quel Général, quel Guerrier a jamais rendu un auſſi grand ſervice à ſa Patrie?

„ quand ſerez-vous la plus ſage! Noble
„ d'épée, ce n'eſt pas mon intention d'ob-
„ ſcurcir votre éclat, vous avez défendu
„ un poſte... enfoncé un bataillon enne-
„ mi, voilà de la gloire; mais ſi pendant
„ ce tems-là votre cadet, à travers les
„ flots de la mer, nous aporte du bled
„ dans une diſette, ou s'il fouille une
„ mine qui enrichit une Province, qu'a-
„ vez-vous au deſſus de lui? ... Si pour
„ arriver à la gloire il étoit abſolument
„ néceſſaire de répandre du ſang, il fau-
„ droit chaſſer de ſon Temple les *Seguier*,
„ les *d'Avaux*, les *Colbert*. Celui-ci fit
„ plus de bien au Royaume, en créant
„ le Commerce, qu'il ne lui en eut fait
„ en gagnant dix batailles. C'étoit de la
„ gloire, ſi je ne me trompe ".

Mais, dit la Nobleſſe, *que deviendroient nos priviléges, ſi nous commercions?* „ Ce
„ qu'ils deviendroient? Ce qu'ils ſont, &
„ pourquoi ne les conſerveriez-vous pas?
„ Vous pourriez comme auparavant affi-
„ cher des armoiries, & murmurer con-
„ tre les Bourgeois qui en prennent; par-
„ ler de vos ancêtres à ceux qui ne vous
„ queſtionnent pas; conſerver précieuſe-
„ ment cette première ſyllabe en hors-
„ d'œuvre qui allonge votre nom; prendre
„ le froc ou la guimpe ſelon votre ſéxe
„ dans des cloitres nobles, pour faire vo-
„ tre ſalut en gens de condition; chaſſer
„ ſans ménagement ſur les moiſſons des

cul-

„ cultivateurs; battre, assommer ces bon-
„ nes gens, & en cas de besoin être dé-
„ capités au-lieu de périr bourgeoisement
„ par la corde. On pourroit même faire
„ revivre certains priviléges que vous a-
„ vez laissé perdre; celui d'acquérir plus
„ de science en moins de tems dans les
„ Universités, &c.

Mais la loi a élevé une barrière entre le Commerce & la Noblesse en statuant que *le Commerce y déroge*. Cette loi, dont on indique ici l'origine tirée de l'*Esprit des Loix*, ouvrage immortel, dit Mr. l'Abbé COYER, où l'on trouve les semences de tout, cette loi bizarre sans doute, qui laisse la Noblesse au Commerce du Financier qui appauvrit l'Etat, pendant qu'elle l'ôte au Commerce qui l'enrichit, cette loi, dis-je, singulière & gothique de dérogeance, on la pousse au-delà des bornes. *Charles* IX. *Henri* IV. *Louis* XIII. *Louis* XIV. ont permis le Commerce de mer aux Gentilshommes.

Mais peut-être ces Rois n'ont-ils pas encore assez fait; c'est une idée que notre Auteur soumet aux lumières de ses concitoyens & de la Politique; qu'on aboliſſe dit-il, en totalité la loi de dérogeance. „ Le Commerce est un corps tout sain, „ où il n'y a rien à couper. Laissons à la „ prudence de la Noblesse d'en choisir u-„ ne partie ou une autre. Nous ne la ver-

„ verrons pas courir nos rues en vendant
„ des peignes ou des allumettes... Reſ-
„ treindre le Commerce par une loi de
„ dérogeance, c'eſt élever des digues le
„ long du Nil, pour l'empêcher de ferti-
„ liſer les terres; c'eſt fermer une mine,
„ parcequ'elle eſt trop riche.

On propoſe encore ici l'exemple de l'Angleterre, dont la Nobleſſe fut auſſi amoureuſe de ſes ſeize quartiers, que celle de France, & qui prend aujourdhui indifféremment l'épée pour défendre ſa patrie, ou le Commerce pour l'enrichir. Le commerce y donne des membres au Conſeil ſuprême de la Nation, il fournit des Ambaſſadeurs. Mr. *Caſtres* ſe diſtingue en Portugal, Mr. *Keene* en Eſpagne, Mr. *Porter* en Turquie. Mr. *Horace Walpole* traitoit avec la Cour de France, pendant que ſon fils apprenoit la ſcience du Commerce à Amſterdam. Les monumens publics qui ont tranſmis à la poſtérité la gloire de *Drake*, de *Raleigh*, de *Marlborough*, & de *Newton*, lui ont fait paſſer auſſi les noms de *Gresham*, de *Spencer*, de *Craven*, dont les ſtatues encouragent le Commerce dans la Bourſe de Londres.

Pourquoi n'y auroit-il pas en France des honneurs pour le Commerce, des places pour ceux qui s'y diſtingueroient, un Miniſtre du Commerce, comme il y en a un des Finances, des Ordres de Chevalerie,

rie, comme il y en a pour les ſervices militaires, & pour les talens? „ Tous les „ Ordres dans le Royaume offrent des „ points de vûe à l'ambition... Le Négo- „ ciant ſeul n'aperçoit aucun luſtre dans „ ſa carrière, & il doit l'abandonner, s'il „ veut parvenir à ce qu'on apelle en Fran- „ ce *être quelque choſe*... & pour être *quel- „ que choſe*, une grande partie de la No- „ bleſſe reſte dans *le rien*.

Enfin la dernière objection que ſe propoſe notre Auteur, c'eſt ce que diſent certains Nobles. *Nos Pères n'ont pas fait le commerce.* Voici ſa réponſe, dont il n'y a rien à perdre.

„ Quand on parle de greffes aux Inſu- „ laires de Minorque, ils répondent que „ leurs Pères ne greffoient pas, & que „ perſonne ne ſait mieux que Dieu com- „ ment un arbre doit croître. On leur a „ fait une belle route qui traverſe l'Ile, „ ils aiment mieux s'embourber dans un „ chemin tortueux, parceque leurs Pères „ s'y embourboient déjà. Tous les en- „ fans ne ſe croyent pas obligés à tant de „ reſpect. Les Irlandois font tirer leurs „ chevaux par le poitrail, leurs Pères les „ atteloient par la queue. Nous ſommes „ ſur le point d'adopter l'inſertion de la „ petite-Vérole; & malheur à nous ſi „ nous reculons, parceque nos Pères l'ont „ attendue de la nature aux dépens de

„ leur

„ leur poſtérité! *Vos pères n'ont pas fait* „ *le Commerce...* Mais vous avez des vi- „ ces qu'ils n'avoient pas; pourquoi n'au- „ riez-vous pas des vertus dont ils man- „ quoient?... *Ils n'ont pas fait le Commer-* „ *ce*, & c'eſt juſtement ce qui rend leurs „ enfans miſérables, & ſi inutiles à la „ patrie.

En voilà aſſez pour donner une idée de l'ordre, & du goût qui règne dans ce charmant & excellent Livre terminé par une forte exhortation à la Nobleſſe Françoiſe, où l'on raſſemble en peu de mots les motifs propoſés dans le cours de cet Ouvrage pour vaincre le préjugé contre le Commerce. Quoique l'Auteur ait deſtiné cet Ecrit particulièrement à ſa Nation, elle n'eſt pas la ſeule qui puiſſe y puiſer des inſtructions ſolides & utiles, & nous ne pouvons trop en recommander la lecture.

„ Que le règne de *Louis le bien-aimé* ", dit Mr. l'Abbé COYER en finiſſant, que ce ſiècle, diſons-nous à ſon imitation, „ ſoit „ celui de la Philoſophie, du Commerce „ & du bonheur!

AR-

ARTICLE TROISIEME.

ORDRES MONASTIQUES. Hiſtoire extraite de tous les Auteurs qui ont conſervé à la poſtérité ce qu'il y a de plus curieux dans chaque Ordre. *Tome V. pagg.* 264. *Tome VI. pagg.* 220.

Septième & dernier Extrait.

LE *cinquième Tome* des ORDRES MONASTIQUES fait le *ſixième Volume* de l'Ouvrage. Il eſt tout entier conſacré aux *Jéſuites* & aux *Lazariſtes*, encore ces derniers n'y figurent-ils que comme des gens de la ſuite des premiers, dont ils paroiſſent les très-humbles imitateurs. L'Hiſtorien ne leur accorde qu'une quarantaine de pages, tout le reſte eſt pour la *Compagnie de Jeſus.*

Il ne faut pourtant pas s'attendre à trouver ici une Hiſtoire abrégée, ni ſeulement des Annales ſuivies de cette fameuſe Société. Dans tout le cours de ſon Ouvrage nôtre Auteur ne s'eſt étudié qu'à recueillir des traits propres à faire connoître l'eſprit des Ordres dont il parle, le caractère de leurs Fondateurs, & ce que leurs

leurs différentes conſtitutions ont de plus remarquable. Il ne s'eſt piqué d'exactitude Chronologique ni dans l'arrangement des faits, ni dans la datte des évenemens. Un peu plus de ſoin à cet égard auroit augmenté le prix de ſon travail ; mais ſon but ne l'exigeoit pas abſolument.

Ce qu'il dit des Jeſuites nous a paru, pour le fonds des choſes, aſſez commun, & quant à leur Hiſtoire très-connu. On a écrit tant de mal de leur Compagnie & tant de gens s'en ſont mêlés, qu'il n'eſt guères poſſible de renchérir ſur les portraits qui s'en trouvent dans une infinité de Livres répandus par toute la terre. Mais chaque Ecrivain a ſon ſtile, & comme on l'a vu, celui de l'Anonyme n'eſt pas fait pour endormir les Lecteurs.

Onze *Chapitres* comprennent ce qu'il a recueilli au ſujet des Jeſuites. Sans en faire une analyſe ſuivie, nous en donnerons les titres avec quelques échantillons de ce qui y eſt contenu.

CHAPITRE I. *Grandeurs de la Société.* „ Rien „ de plus grand après Dieu que la Société ; grande avant ſa naiſſance par les O„ racles des Prophètes qui l'avoient an„ noncée ; grande dans ſa naiſſance, par „ ſon Fondateur & ſes premiers enfans ; „ grande dans l'auguſte nom qu'elle por„ te & l'eſprit qui l'anime ; grande dans „ ſes progrès par la rapidité & l'étendue „ de ſes conquêtes ; grande dans la proſ-

„ péri-

„ périté & les honneurs; plus grande en-
„ core dans l'adverſité & l'humiliation;
„ grande dans cette vie, mais incompa-
„ rablement plus grande dans l'autre.
„ Que de grandeurs! Que d'élévations!
„ N'en ſoyez pas ſurpris, la Société eſt
„ l'ouvrage de Dieu (1) & non pas des
„ hommes. Pluſieurs ſiécles avant ſa
„ naiſſance, l'Abbé *Joachim* l'avoit vûe
„ en eſprit, & avoit déclaré pour la con-
„ ſolation des fidèles, que vers la fin des
„ ſiécles, il paroîtroit un Ordre d'hom-
„ mes Apoſtoliques qu'il décrit avec des
„ traits pompeux, magnifiques, & qui
„ conviennent admirablement à la Socié-
„ té". Ce début a tout l'air de la divi-
ſion d'un Panégyrique. En y couſant un *Ave Maria*, on en fera ſans peine l'Exor-de d'un beau ſermon pour le jour de St. *Ignace de Loyola.*

C'eſt de ce Héros Fondateur de l'Ordre, qu'il s'agit dans le CHAPITRE II. où l'Auteur parle de l'*Origine de la Société.* L'Hiſtoire, ou pour mieux dire, le Roman de ſes avantures eſt à côté de *Don-Quichotte*, dans la plupart des Bibliothéques, ſous le titre d'*Hiſtoire de Don Inigo de Guipuſcoa* *, &

(1) *Dei unius opus eſt Societas, non hominum; Dei opus*, Imago primi ſæculi. *pag.* 688.

(*) Imprimée à la Haye, chez la Veuve de *Charles Levier* en 2 vol. *in*-12. 1738.

& cette hiſtoire eſt un extrait fidèle d'une multitude d'Ouvrages publiés à la gloire du Patriarche des Loyoliſtes par ceux qui l'ont le mieux connu. De bonne heure, *Ignace* ſe dévoua à JESUS & à *Marie* comme leur Chevalier (2). Dès-lors il négligea ſon extérieur. „Il avoit le viſage pâ„le, défait, tout couvert de craſſe, les „cheveux ſales & jamais peignés, la „barbe & les ongles qu'il laiſſoit croître, „la figure affreuſe & horrible juſqu'à fai„re peur (3)". La terre lui ſervoit de lit, une pierre lui ſervoit de couſſin; il ne prenoit qu'un peu d'eau & de pain pour ſa nourriture; il ajoutoit encore à ces macerations trois rudes flagellations par jour. On le prit pour un fou; mais *Marie* le ſoutenoit, & dans des extaſes fréquentes il recevoit d'elle des conſolations indicibles. „Il en eut une entr'autres qui du„ra huit jours . . . Si un petit ſouffle n'eût fait connoître qu'il n'étoit pas mort, on alloit l'enterrer tout vivant. „Dans „ce raviſſement merveilleux, JESUS„CHRIST lui fit voir tout le plan de „la Société & de quelle manière il de„voit la former. *Ignace* ne tarda pas de „ſuivre ce que le Ciel demandoit de lui. „Mont-

(2) Baillet *vie des Saints Tom. VII. Edit. de Paris* 1704. *in*-8. *pag.* 813.
(3) Id. *ibid. pag.* 814.

„ Montmartre, illuſtre Abbaye proche Pa-
„ ris, fut le berceau de la nouvelle fa-
„ mille (4).

Dans le CHAPITRE III. nôtre Hiſtorien parle des *Graces ſingulières que reçut la Société* naiſſante. JESUS inſpira à *Ignace* de l'appeller de ſon nom. Sa modeſtie en ſouffroit, mais il n'étoit pas moins docile qu'humble. Dieu parloit, il obéit (5). A ce don, *Jeſus-Chriſt* en ajouta un autre non moins précieux. Il donna des Régles à *Ignace*. Envain des envieux ont prétendu que ces Régles n'étoient qu'une compilation de celles des autres Communautés. Eh le moyen! *Ignace* étoit pour lors ſans lettres, ſans érudition, ſans bibliothéque, ſans livres. On démontre d'ailleurs par cinquante argumens au moins, que le St. Eſprit l'aſſiſta dans cette compoſition (6).

Nouvelle grace bien diſtinguée; ce fut à *François de Borgia*, un des plus célébres enfans d'*Ignace*, que Dieu la révéla. Un jour qu'il étoit en Oraiſon, il lui déclara „ que pendant les trois premiers ſié-
„ cles de la Société, aucun de ceux qui y per-

(4) Engelgrave *Lux Evangelica* &c. Antuerp. 1638. *pag.* 71. 97.

(5) Orlandini *Hiſt. Societ. Jeſu.* Antuerp. 1620. *Lib.* 2. *n.* 2 *p.* 41.

(6) Engelgrave *pag.* 92.

„ persévéreroient jusqu'à la fin, ne seroit „ damné (7) ". Enfin presque tous les premiers disciples d'*Ignace* reçurent du Ciel des graces miraculeuses. Il y en eut qui virent la Trinité; d'autres qui en donnant la communion, appercevoient JESUS-CHRIST sous la forme d'un enfant, qui entroit dans la bouche des Communians. Et ce qu'il y avoit de plus étonnant, c'est que ces dons qui paroissoient particuliers à quelques uns, étoient communs & familiers à tous les autres (8).

CHAPITRE V. *Mission de la Société.* L'Eglise avoit besoin de ces guerriers spirituels pour arrêter les progrès de l'héresie & terrasser ses défenseurs. Elle trouve tout dans les Jesuites. „ Est-il besoin de ruses & de „ stratagèmes? C'est leur fort. . . . Faut-„ il se battre à forces ouvertes? Avec „ quelle ardeur ne donne point cette ar-„ mée, dirai-je d'hommes, ou d'Anges? „ Quel carnage ne fera-t-elle pas"? Le nouvel Historien de la Société, la représente ici comme victorieuse de tous les ennemis de l'Eglise. „ Le Calvinisme confon-„ du, le Luthéranisme arrêté, le Soci-„ nianisme attaqué & combattu dans ses „ pre-

(7) Engelgrave.

(8) *Table par* Jean Jerome *pag.* 343. *& ailleurs.* Engelgrave *pag.* 73. Imago primi Sæculi *pag.* 402.

„ premiers principes, ſont, dit-il, les „ premiers progrès de la Société". Après cela l'erreur, le ſchiſme & l'héreſie ne tiendront nulle part contre elle. Partout où les Jéſuites paroîtront, ils ſeront tôt ou tard vainqueurs. Un monde entier ne ſera pas aſſez vaſte pour contenter leur zèle. Pour remplir leur cœur il faudra qu'ils en cherchent un nouveau, & notre Auteur empruntant le langage des Ecrivains de la Société, leur promet les ſuccès les plus brillans.

Ces ſuccès néanmoins n'ont pas été ſans déſagrémens. L'Hiſtorien ne le diſſimule pas. Au contraire, dès le CHAPITRE VI. il parle *des premières traverſes que la Société a eſſuyées.* Agitée de troubles & de ſéditions domeſtiques, pendant que quelques uns de ſes enfans inquiets & brouillons lui déchirent les entrailles, on s'élève de tous côtés contre elle. Sous prétexte que c'eſt une religion nouvelle, d'une ambition démeſurée, dont la conduite n'eſt qu'une politique réglée ſur les maximes de *Machiavel*, elle eſt honteuſement chaſſée des Royaumes de Bohème & de Hongrie: de la Moravie, de la Siléſie, de la Tranſylvanie, de Véniſe, du Mont-Politien en Italie; juſques en Eſpagne & à Rome même on la charge des accuſations les plus atroces & les plus infamantes.

En France ſurtout, que *d'oppoſitions à*

l'établiſſement de la Société? C'eſt la matière du *Chapitre VI. Euſtache du Bellai*, Evêque de Paris, le Parlement, l'Univerſité, la Faculté Théologique, les Curés de la ville tous s'oppoſent à ſa reception. FRANÇOIS II. l'ordonne. L'Univerſité reſiſte. *Paquier* plaide pour l'Univerſité en 1564. Il vomit des torrens d'injures contre les Jéſuites. *Verſoris* les repouſſe; mais l'Avocat Général *Dumeſnil* appuye *Paquier* & prend ſon ſtile dans ſes Concluſions. On défend aux Jeſuites d'enſeigner à Paris. Ils ne le font qu'en ſecret. Les troubles de la Ligue leur laiſſent le tems de reſpirer. Malheureuſement pour eux HENRI IV triomphe; tout le Clergé ſe ſoumet à lui en 1594. Eux ſeuls avec les Capucins leurs bons amis refuſent de le reconnoitre pour Roi, & de prier Dieu pour lui en cette qualité.

CHAPITRE VII. *Nouvel Obſtacle, Barrière forme le deſſein de tuer le Roi. Barrière* étoit un ſcélérat que *Varade* Recteur du collége des Jeſuites fut accuſé d'avoir encouragé à ce noir attentat, dirigé dans la manière de le commettre avec un couteau qu'il lui acheta pour cet uſage, & flatté de la vie éternelle s'il s'y portoit avec fermeté (9).

Auſſi-

(9) Mezer. *Hiſt. de Henri IV. Tom. III. pag.* 1092. 1093 *Edit. de Paris* 1686. 6. Recueil des affaires de la Ligue *pag.* 267.

Auſſitôt (CHAPITRE VIII) nouvelles tentatives auprès de *Henri* IV & du Parlement; nouveaux *Plaidoyers contre la Société*, pour la faire chaſſer du Royaume. *Antoine Arnaud* plaida contre les Jeſuites avec une force incroyable. Notre Auteur donne le précis de cette fameuſe piéce prononcée en Juillet 1594 & aujourdhui très commune par la réimpreſſion qui s'en eſt faite depuis quelques années dans ces Provinces. *Dolé* ſéconda *Arnaud*. *Duret* leur répondit, mais ſans doute trop foiblement au gré de la Société, qui fit elle même ſon Apologie par la plume du P. *Bernier*. Les concluſions d'*Antoine Seguier* Avocat-Général leur furent favorables. Les Juges ſe partagèrent. *Auguſtin de Thou*, un des plus grands hommes de ſon tems, opina que plus on différoit de chaſſer les Jeſuites & plus le ſalut du Roi étoit en danger, & qu'ainſi il étoit d'avis qu'il falloit ſans délai les bannir de France. Mais le génie de la Société prévalut, & les Jeſuites ſortirent victorieux du combat.

Leur repos ne fut pas bien long. Une *Nouvelle traverſe à l'occaſion de Jean Chaſtel* vint le troubler au bout de quelques mois. C'eſt le ſujet du CHAPITRE IX. On ſait que *Chaſtel*, élève des Jeſuites, voulant aſſaſſiner *Henri IV*, lui porta, lorſqu'il entroit au Louvre le 27 Decembre 1594, un coup de couteau au viſage, qui lui abbattit deux dents. On ſe ſaiſit de

ce malheureux & de ſes maitres. On trouva dans les papiers du P. *Guignard*, Profeſſeur en Théologie parmi eux, un Ecrit de ſa façon, dans lequel il autoriſoit l'aſſaſſinat de *Henri III* par *Jaques Clément* Jacobin, & exhortoit tous les bons François à chaſſer ou à aſſaſſiner *Henri IV*. *Chaſtel* fut tenaillé & écartelé. *Guignard* pendu & brulé. Malgré leurs Apologies tous les autres Jéſuites ſe virent bientôt les objets de la haine du public & de la juſtice du Parlement. *Jean Paſſerat* Profeſſeur d'éloquence au Collége Royal prononça contre eux l'invective la plus piquante. Les Cours s'aſſemblèrent, Sur les traces d'*Etienne Fleury* le premier des Conſeillers, Magiſtrat des plus moderés, des plus pacifiques & ſur celles du vénerable de *Thou*, tous les avis ſe réunirent.

Cependant ſous un même point de vûe s'offrent dans le CHAPITRE X. de nôtre Hiſtoire, l'*Expulſion & le retabliſſement de la Société*. On y trouve l'Arrêt fatal de leur banniſſement; la deſcription de la colomne ou pyramide à quatre faces qui fut dreſſée ſur le ſol où étoit la maiſon de *Chaſtel*, les vers & les inſcriptions dont chacune des faces de la Pyramide fut chargée; & tout ce qui fut mis aux yeux du public pour éterniſer la mémoire de l'attentat de *Chaſtel* & de ſes complices. L'Auteur ajoute que les *Jeſuites* burent ce calice avec une réſignation exemplaire,

res, joyeux comme les Apôtres de ſouffrir pour le nom de JESUS, & que cependant quelque fonds qu'ils fiſſent ſur la Providence, dociles imitateurs de leur Père *Ignace*, ils ne négligèrent aucun moyen humain pour leur rappel. Ces moyens, il les indique, ſans diſſimuler les vigoureuſes oppoſitions du Chancelier *Chiverny* & du Parlement. Il ajoute un Extrait de la Requête que la Société préſenta au bout d'environ neuf ans à *Henri IV*, piéce curieuſe qui contient leurs réponſes à toutes les accuſations dont on l'avoit noircie. Les Muſes bannies du Royaume avec les Jeſuites plaidèrent avec eux pour leur rappel. *Henri* les écouta; il donna en faveur de la Société des Lettres patentes, au mois de Septembre 1603, & vint en perſonne au Parlement la veille de Noël, pour les faire enrégîtrer. Le premier Préſident *de Harlay* portant la parole pour cet Auguſte Corps, fit au Roi des Remontrances d'une énergie qui étoit au-deſſus de ſon âge. Il y rappella tout ce qui avoit jamais été dit de plus fort contre les Jéſuites; il y déploya toutes les voiles de l'éloquence pour faire trembler HENRI IV que quelque nouvel aſſaſſinat ne tranchât le fil de ſes jours; mais le Roi n'en fut pas ébranlé.

„ Ceſſez de craindre grand Magiſtrat
„ (c'eſt notre Auteur qui élève ainſi ſa
„ voix pour célébrer dans un XI. CHAPI-

„ TRE le *glorieux triomphe de la Société à*
„ *ſon retour*), ceſſez de craindre pour la
„ perſonne ſacrée de nos Rois, votre
„ crainte n'aura plus lieu. Un Jeſuite à
„ la Cour repondra pour tous ſes Com-
„ pagnons. Le choix que le Roi fait de
„ lui pour le rendre le dépoſitaire de ſes
„ penſées les plus ſecrettes & le directeur
„ de ſa conſcience, va être encore un
„ lien ſacré qui mettra les Jeſuites dans
„ l'heureuſe impuiſſance de rien entre-
„ prendre contre la famille Royale &c.

HENRI IV. effectivement après avoir défendu lui-même la cauſe de la Société & répondu comme ſon Avocat à tous les chefs des Remontrances du Premier Préſident, choiſit le P. *Coton* pour ſon Confeſſeur, bâtit aux Jeſuites un magnifique Collége, les rétablit dans tout ſon Royaume, au mois de Mai 1605, fit raſer à leur requiſition l'infame pyramide qui les flétriſſoit; & depuis, quoique expoſée à bien des périls nouveaux, la Société s'en eſt toujours tirée à ſon honneur. C'eſt le ſiécle de ſa gloire; c'eſt ce tems heureux que les Hiſtoriens ont ébauché dans le V. Livre de ſes Annales ſous le titre de *Societas honorata*. Ni l'aſſaſſinat de HENRI IV par *Ravaillac* mis ſur le compte des Jeſuites, ni le Livre de *Molina*, ni celui de *Mariana*; ni les affaires qu'on leur a ſuſcitées, ſoit pour l'*Apologie des Caſuiſtes* de leur Père *Pirot*, ſoit pour leurs ménagemens politiques à

la

la Chine, ſoit pour venger l'héréſie du Janſeniſme des terribles coups qu'ils lui ont portés, rien enfin n'a pû les abbattre. „ Encore à préſent, dit l'Anonyme, tandis qu'ils travaillent dans les „ quatre parties du monde à étendre la „ propagation du Chriſtianiſme, de quoi „ ne les charge-t-on pas? Les uns diſent, qu'ils ſont auſſi peu ſoumis au „ Pape en Aſie & en Amérique qu'ils „ lui paroiſſent dévoués en Europe; „ d'autres leur reprochent gratuitement „ un trafic également énorme & abuſif, „ & criminel au ſouverain chef, s'il étoit „ réel. Il n'y a pas juſqu'à des Evêques, „ qui, dans des Mandemens revêtus de „ toutes les formalités néceſſaires, font „ prier pour leur converſion, & les taxent d'obſtination, comme ſi la Compagnie de Jeſus étoit une troupe de Libertins ſans foi & ſans Religion. Mais, „ ajoute affectueuſement notre Hiſtorien, „ ô Compagnons de Jeſus conſolez-vous! „ Ce ſera à nos neveux & non pas à nous „ qu'il ſera donné de voir laquelle des „ Prophéties qui vous regardent aura ſon „ accompliſſement, ſavoir celle qui vous „ rend tout autant d'élus, ou celle de cette „ Viſionnaire qu'on nous donne pour une „ ſainte Propheteſſe, & qui ſuppoſe que „ vous tomberez comme *Simon le magicien dont Dieu briſa les os.* Amen!

A ce ſiniſtre *Amen* l'Auteur s'arrête. Là finit

finit ſa narration. Il poſe le maſque d'Hiſtorien, & changeant de ſtile comme de perſonnage, il commence une des plus ſanglantes invectives qu'on ait jamais écrite.

Elle ne ſeroit pas ſans fondement, ſi la piéce qui en fait le ſujet étoit d'une autenticité démontrée. Dans cette ſuppoſition néanmoins il auroit fallu en s'élevant contre les maximes de la Compagnie en général, rendre juſtice au ſavoir éminent & à la probité avérée de divers particuliers, qui s'y ſont diſtingués ou qui s'y diſtinguent encore. Il n'eſt pas dit que l'eſprit du corps ſoit celui de tous ſes membres.

La piéce en queſtion parut en Latin au commencement du XVII ſiécle, ſous le titre de *Privata monita Societatis Jeſu.* Comme elle eſt rare, nôtre Auteur la donne ici en entier; & afin qu'un plus grand nombre de Lecteurs puiſſent juger des maximes ſecrettes des Jeſuites, il fait précéder le texte Latin de cet Ecrit, d'un Traduction Françoiſe, qui le mettra à la portée de tous ceux qui entendent cette langue.

Ces *Avis particuliers de la Compagnie de Jeſus*, ſont compris en XVI. *Chapitres*, dont voici les titres. Chap. I. *De quelle maniére doit ſe comporter la Société lorſqu'elle commence à s'établir.* Chap. II. Ce qu'on peut *faire pour entrer dans la confidence*

dence des Princes & des Grands. Chap. III. *Quel avantage on peut retirer des Gens de qualité, qui n'ayant pas de bien ont cependant beaucoup d'autorité dans la Republique & peuvent servir la Société en plusieurs manières.* Chap. IV. *Ce qu'on doit recommander aux Prédicateurs & aux Confesseurs des Princes & des Grands.* Chap. V. *De quelle manière on doit se comporter à l'égard des Religieux qui ont les mêmes fonctions & les mêmes emplois que nous & qui par-là nous font tort.* Chap. VI. *De concilier les Veuves opulentes à la Société.* Chap. VII. *De quels moyens on doit se servir pour conserver les Veuves dans la viduité, & de la disposition des revenus qu'elles ont.* Chap. VIII. *Des moyens dont on doit se servir afin que les fils & les filles de nos dévotes embrassent l'état de Religion.* Chap. IX. *D'augmenter les revenus des Colléges.* Chap. X. *Comment il faut faire paroître au dehors la rigueur de la discipline pratiquée dans la Société.* Chap. XI. *De quelle manière tous les notres doivent se comporter à l'égard de ceux qui sont renvoyés.* Chap. XII. *Du choix des jeunes gens pour la Société & de la manière de les y retenir.* Chap. XIII. *Des Religieuses.* Chap. XIV. *Des cas réservés & des causes pour renvoyer de la Société.* Chap. XV. *Qui sont ceux de la Société que l'on doit conserver & ménager.* Chap. XVI. *Du mépris des richesses que l'on doit faire paroître.*

A la suite de ces *seize Chapitres*, on trouve

trouve dans l'original Latin un *Avertissement* que le Traducteur François a rendu en ces termes.

Que tous les Supérieurs gardent soigneusement par devers eux ces Avis secrets; *qu'ils ne les communiquent qu'à peu de Pères & qu'ils soyent graves. Qu'ils les instruisent de quelle manière ils s'en serviront pour le bien de la Société & son avancement. Qu'ils ne les donnent point comme faits & écrits par la Société, mais seulement comme des Avis que quelques-uns de nos plus sages Pères ont pratiqués & ont laissés.*

S'il arrive, ce qu'à Dieu ne plaise, que ces Avis viennent à la connoissance de quelques externes, comme ils pourroient les prendre en mauvaise part, on niera hardiment que ce soit le sentiment de la Société, & on le fera affirmer même avec serment par ceux des notres qu'on sait bien n'en avoir point de connoissance. On opposera à ces avis particuliers les autres avis généraux, & nos Réglemens imprimés & écrits qui leur sont contraires.

Enfin on s'informera si personne des notres ne les aura perdus ou égarés. Aucun Supérieur ne sera négligent à garder des secrets de si grande conséquence, & si on a le moindre soupçon de quelqu'un, on lui imputera, & on le chassera sans miséricorde de la Société.

Voilà en substance sur quoi roulent les *Avis particuliers de la Compagnie de Jesus.*

Un

Un *Avantpropos* de 77 pages en eſt la gloſe & le commentaire perpétuel. On s'apperçoit dabord que c'eſt la plume d'un Janſeniſte qui l'a écrit, & à en juger par une Note, c'eſt dans le tems de la derniere Régence qu'il a été compoſé. (10) Peut-être pourtant cette note n'eſt-elle deſtinée qu'à faire prendre le change au Lecteur. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on trouve des faits dans l'*Avantpropos*, qui paroiſſent d'une datte poſtérieure à la minorité de Louis XV. Nous laiſſons à des gens plus clairvoyans & mieux inſtruits que nous le ſoin de concilier tout cela.

A en croire notre Auteur, les vrais principes de la Société ont été inconnus juſqu'à préſent, (*) „ mais, dit-il, ils ne ſe-
„ ront

(10) *Ordres Monaſtiques Tom. V. pag. 92. 93.*

(*) Ceci ſuppoſe évidemment que les *Avis ſecrets* n'avoient jamais été publiés en François dans le tems que l'Auteur compoſoit ſon *Avantpropos*. En ce cas il doit néceſſairement l'avoir compoſé avant l'année 1733. ou n'avoir pas ſçu que cette année-là un Anonyme fit imprimer les *Avis* en François ſous ce titre: *Les Inſtructions ſecrettes des Jeſuites traduites de leur Monita Secreta.* On trouve ces *Inſtructions* dans un *in*-8. de 160 pages, imprimé *à Cologne chez Charles Marteau*, ou plutôt en Hollande, peut-être même à la Haye. Nous devons ajouter que les *Inſtructions* ſont plus amples que les *Avis* & de beaucoup même en quelques endroits.

„ront plus. Le rideau eſt tiré, le bandeau eſt levé ; & les Jeſuites ſous un „ ſpécieux dehors de probité, ou plutôt „ d'hypocriſie, ne pourront plus en impoſer. On les va connoitre tels qu'ils „ ſont dans le fonds de l'ame. On va percer la muraille & l'on verra avec horreur dans le lieu ſaint, l'idole de la „ Société placée, à laquelle des Religieux „ & des perſonnes conſacrées à Dieu ſacrifient leur ame & leur conſcience.

„ On ne pourra lire ſans ſurpriſe & ſans „ étonnement ce qui eſt ici rapporté de „ la conduite intérieure de la Société. On „ ſe demandera à ſoi-même, ſont-ce „ des Religieux ? Sont-ce des Prêtres ? „ Sont-ce des gens qui font profeſſion de „ tout quitter pour embraſſer le parti de „ la Croix? Sont-ce des hommes, ſont-„ ce d'honnêtes Payens qui parlent ainſi „ & qui ont de telles maximes? Ou plutôt „ ne ſont-ce pas des fourbes, des impoſ-„ teurs, des ennemis du bien public, nés „ pour renverſer les familles & mettre la „ diviſion dans tout un Royaume afin „ d'élever la Société ſur les malheurs „ d'autrui? Quelle avidité inſatiable de „ richeſſes ! quel amour deſordonné des „ louanges ! quels déſirs paſſionnés de s'ag-„ grandir ! quels moyens diaboliques pour „ y réuſſir ! Orgueil, vanité, calomnie, „ impoſture, vengeance, artifice, déguiſement, tout eſt mis en œuvre, & eſt

„ re-

„ regardé comme permis ou même com-
„ mandé, lorſqu'il peut tourner à l'a-
„ vantage de la Compagnie de Jeſus.

On trouvera ſans doute que ce début eſt bien véhément. Ce ne ſont pourtant que des douceurs en comparaiſon de ce qui ſuit dans le corps de *l'Avant propos* des *Avis particuliers*. Ici l'Auteur ſe fâche, là il allègue des faits, il raiſonne, il fait trembler par les détails où il entre ſur les intrigues des Jeſuites, ſur leur credit, ſur les terribles effets de leur ambition & de leur vengeance.

Mais ce qui emporte la piéce, c'eſt la concluſion de cet Ecrit. On y applique aux Jéſuites tous les reproches que Notre Seigneur fit aux Scribes & aux Phariſiens; on les y menace de tous les malheurs qu'il dénonça à ces anciens hypocrites; on y juſtifie ces applications & ces menaces, tant par l'expoſé de leurs Régles, que par des traits de leur conduite, & pour en donner un échantillon, voici comment l'Auteur conclut cette philippique.

„ Malheur enfin à vous Scribes & Phá-
„ riſiens hypocrites, *Væ vobis Scribæ &*
„ *Phariſæi hypocritæ!* Vous bâtiſſez des
„ Egliſes, vous élevez des Temples à
„ l'honneur des Bienheureux: vous fai-
„ tes canoniſer des Saints, vous leur
„ dreſſez des monumens & des trophées;
„ vous publiez même leurs louanges,
„ vous faites leur panegyrique, & vous

„ vous répandez en invectives contre leurs
„ persécuteurs, *Quia ædificatis sepulchra*
„ *Prophetarum & ornatis monumenta justo-*
„ *rum*: cependant vous & vos Pères vous
„ êtes les premiers à répandre le sang de
„ l'innocent & à opprimer le juste. Com-
„ bien de saints & vertueux Ecclésiasti-
„ ques n'avez-vous pas persécutés! Com-
„ bien qui sont morts dans l'exil, les ca-
„ chots, & les traitemens indignes que
„ vous leur avez fait souffrir! Vous avez
„ fait un Martyr du Bienheureux *Regis*
„ pendant sa vie & vous en faites un
„ saint après sa mort. Vous l'avez chas-
„ sé de la Société tandis qu'il vivoit, &
„ après qu'il est mort vous l'enlevez à
„ ceux qui l'avoient reçu. Le sang de
„ tant de justes opprimés comme celui
„ du juste *Abel*, crie contre vous & de-
„ mande vengeance. Vous avez dans ces
„ derniers tems comblé la mesure de vos
„ pères, *Implestis mensuram patrum vestro-*
„ *rum.* Tremblez & craignez la juste indi-
„ gnation du Tout-puissant, qui viendra
„ fondre sur vous, engeance maudite
„ de Vipères: *Serpentes, genimina Vipe-*
„ *rarum quomodo fugietis à judicio gehen-*
„ *næ?*

Il n'y auroit, comme nous l'avons dit, rien de trop fort dans tout cela, s'il étoit démontré que les *Avis* sont en effet l'Ouvrage de la Société, les maximes avouées quoique secretes de son gouverne-

„ ment.

ment. Le crime y eſt recommandé comme crime, ſans voile, ſans adouciſſement, ſans pudeur. On ne ſauroit en parler avec aſſez d'indignation. Mais pour dire la vérité, nous ne trouvons pas que les preuves que l'Auteur donne de l'authenticité de ces *Avis* ſoyent ſuffiſantes.

Ces preuves ſe reduiſent à dire. 1. que les *Avis* furent trouvés par les Hollandois, dans des Vaiſſeaux qui étoient chargés pour les Indes, qu'ils prirent, & où ils trouvèrent divers papiers concernant la Société. 2. Que pluſieurs Jéſuites ont reconnu & atteſté que ces *Avis* étoient véritablement l'Ouvrage de leur Compagnie. 3. Qu'il eſt avéré par d'autres Ecrits & plus encore par des faits indubitables, que la Société ſe gouverne par les maximes des *Avis*. Ainſi, dit notre Auteur, " ils " ne peuvent éviter cette alternative égale- " lement fâcheuſe; ou leur conduite a " pour principe & pour fondement ces " *Avis*, ou ces *Avis* ſont tirés d'après leur " conduite & n'en ſont que le tableau. " Que les Jeſuites choiſiſſent ".

L'alternative eſt fâcheuſe, on ne ſauroit en diſconvenir; mais par cela même qu'elle peut avoir lieu, elle rend tout au moins ſuſpecte l'autenticité des *Avis*. Les hommes ne ſe conduiſent pas toujours ſelon les principes qu'ils avouent. Il ſe peut qu'une main ennemie des Jeſuites ait dreſſé les *Avis* ſur leur conduite, & qu'on

y trouve le tableau fidèle de leur politique, sans qu'ils les ayent composés. Il auroit donc fallu produire les dépositions claires & certaines de ceux de la Compagnie qui en ont attesté l'autenticité. Il auroit fallu constater par des documens publics, & par des verbaux juridiques la découverte de ces *Avis* enlevés par les Hollandois. Notre Auteur passe trop légèrement sur tout cela. Dès-que les *Avis* parurent, les Jesuites les attaquèrent comme un libelle. Leurs Pères d'*Argent* (11) & *Gretser* soutinrent hautement qu'ils étoient supposés. (12) *Godefroi* n'a pas cru devoir leur donner une place dans son *Mercure Jésuitique* (13) où ils auroient parfaitement figuré à côté du fameux Ecrit de *Mariana* sur les défauts du Gouvernement de la Société. (14) Bien loin d'en faire usage, le Commentateur de *la Monarchie des Solipses* attribuée au Jésuite *Inchofer*,

(11) *Apologeticus pro Societate Jesu* R. P. Joannis Argenti &c. Colon. Agrip. 1616. 4. Cap. XVI.

(12) Jac. Gretzeri *Apologia contra libellum, cujus inscriptio est, Monita privata Societatis Jesu. in*-4. Ingolstad 1618.

(13) Mercure Jesuitique *ou Recueil de pièces, concernant les progrès des Jesuites, leurs écrits, & différends depuis l'an* 1620. *jusqu'à l'année* 1626. 2. Tomes *in*-8. Genève 1630 & 1631.

(14) Mariana *Traité des choses, qui sont dignes d'amendement en la Compagnie des Jesuites &c.*

chofer, déclare que quoique les preuves qu'on allègue, pour faire voir que les *Avis ſecrets* ſont de la façon des Jeſuites, lui ſemblent très-fortes, il *ne trouve pourtant pas encore de quoi fixer ſon jugement* là-deſſus (15). Tout bien peſé donc, la choſe paroît comme indéciſe, quoique d'ailleurs la conformité de la politique & de la morale pratique des Jéſuites avec les *Avis ſecrets*, ne ſoit que trop bien démontrée à plus d'un égard.

Mais c'en eſt aſſez ſur ce qui concerne l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus; l'Auteur y joint en peu de mots celle des *Pères de la Miſſion*, ou *Lazariſtes*. Un pauvre, dit *Vincent de Paul*, né l'an 1576 au village de Pouy, près d'Acqs aux confins des Landes de Bordeaux, vers les monts Pyrenées, en fut l'Inſtituteur. Il a vécu 84 ans, trente cinq après avoir formé ſa Congregation. Tout ce que notre Hiſtorien dit de *Vincent de Paul*, eſt pris de ſa vie écrite par M. *Louis Abelly*, Evêque de Rhodès (16), ouvrage qui donne, dit-il, „ les plus hautes idées du Père des Lazariſtes, pourvû qu'on le liſe dans le même eſprit qu'il a été compoſé, & non „ avec les yeux malins & critiques des „ Janſeniſtes, qui n'y trouvent que baſ-

„ ſeſſes,

(15) *La Monarchie des Solipſes* &c. *pag.* 117.
(16) *Troiſième Edition.*

„ ſeſſes, petiteſſes, puérilités, maximes „ oppoſées au bon ſens & aux notions les „ plus communes de la foi & de la ſa„ geſſe Chrétienne ".

Vincent de Paul avoit à peine donné quelque tems à l'étude, qu'obligé d'aller recueillir une ſucceſſion, il s'embarqua, fut pris par des Corſaires & emmené captif en Barbarie où on le vendit, & quoique bientôt il trouvât le moyen de s'évader, on conçoit aſſez que cette avanture n'étoit pas autrement favorable à ſes études. „ On lui a ſouvent „ oui dire, que lorſqu'il fut ordonné „ Prêtre, il ne ſavoit pas les choſes „ néceſſaires à ſalut " (17). Arrivé à Rome, il ſe hâta de gagner la France. On lui procura une petite Cure. Il la quitta pour une place de Précepteur dans la maiſon de *Gondy*; Madame *de Gondy*, touchée de ſa piété, ſe mit ſous ſa direction, mais au bout de douze ans il prit la fuite, parcequ'il trouva que cette Dame avoit trop d'attache pour lui, & que ſon humilité en ſouffroit. Il accepta une nouvelle Cure. Sa bienfaitrice l'en détacha de nouveau, & lui légua en mourant 16000 livres, pour faire des Miſſions dans ſes terres. Ayant trouvé le moyen

(17) *Défenſe de* Mr. Vincent de Paul *contre ſa Vie écrite par Mr.* Abelly *pag.* 16.

moyen de ſe procurer *Saint-Lazare* Prieuré de l'Ordre de St. Auguſtin, il y fixa ſa demeure. Bientôt ſa Congrégation fleurit, la Cour le protégea, on parla même de le faire Cardinal. Ennemi déclaré des Janſeniſtes, & tout dévoué aux Jeſuites, il emprunta de ces derniers leur eſprit & les Régles que deux ans avant ſa mort il laiſſa à ſa Congrégation, Régles ſi admirables, qu'en les produiſant, *Vincent de Paul* tranſporté d'admiration s'écrioit devant ſes diſciples „ *O Sauveur quelles Régles!* O „ Meſſieurs & Freres, je ſuis dans un tel „ étonnement de penſer que c'eſt moi qui „ donne ces Règles, que je ne ſaurois „ concevoir comment j'ai fait pour en „ venir-là" (18). Notre Auteur les examine ces Règles. Il en donne le précis, il en montre la conformité avec celles des Jeſuites, & ſouvent il force le Lecteur de répéter avec lui, *O Sauveur quelles Règles!* Après cela il diſcute, nous ne dirons pas ſans malice, un *cas* qu'il ſe propoſe *ſur les vœux de la Congregation de la Miſſion.* Des détails où il entre, il conclut que ces vœux ſont nuls, & par-là finit ce Volume, que groſſiſſent pourtant encore quelques petites additions.

Il ne nous reſte qu'un mot à dire des *Lettres Spirituelles*, qui précédées des *Traités*

(18) Abelly *Chap.* XLVIII. *Liv. I.*

tés Préliminaires, dont nous avons donné une idée en commençant nos Extraits, & accompagnées des Tables des Auteurs & des Matières, composent le TOME VI des *Ordres Monastiques*. Ces Lettres n'ont probablement été écrites que pour y enchasser les réflexions & les faits qui n'ont pas pû trouver place dans le corps de l'Ouvrage, ou qui se sont présentés après coup à l'esprit de l'Auteur. Elles sont au nombre de *trente cinq*. Quelques-unes ne contiennent que des répétitions, d'autres sont peu intéressantes, toutes sont composées dans le même esprit & dans le même goût que celles qu'on trouve répandues dans les volumes précédens. La plupart sont adressées à des Religieuses ou à des Dames qui se proposent de le devenir. L'Auteur y parle fort bien le jargon des mystiques, & sait s'y monter à merveille sur le bon ton de la dévotion fanatique. Dans les autres Lettres, il n'épargne ni les Bénédictins ni les Jesuites, ou plutôt c'est à eux qu'il s'attache par préférence.

En donnant des avis à une personne qui vouloit faire vœu chez les premiers, après lui avoir mis devant les yeux les fatigues, les peines, & les régles minucieuses de sa future vocation, voici quelques traits des encouragemens qu'il lui donne. „ Vous „ allez donc, mon cher enfant, lui dit-„ il, entrer dans cette famille d'Elus qui „ s'est

„ s'eſt étendue dans les quatre parties du
„ monde. Vous n'attendrez pas à la vie
„ future pour régner ; vôtre Royaume ſe-
„ ra dès ce monde. Partout où vous irez,
„ vous vous trouverez dans vos Etats, les
„ confins de la terre vous ſont donnés pour
„ héritage ; ou, pour parler après un ſavant
„ Prélat, vous ſerez vous mêmes du nom-
„ bre de ces fins de la terre *fines terræ* (19),
„ auprès de qui les ſeculiers les plus raffi-
„ nés paſſent pour dupes . . . . Vous al-
„ lez avoir non ſeulement le néceſſaire,
„ mais encore le commode & le ſuper-
„ flu par deſſus les yeux ; & cela ſans pei-
„ ne, ſans travail. . . Par votre profeſ-
„ ſion, vous allez être tiré de la pouſſière,
„ pour vous aſſeoir avec les Princes &
„ les Potentats : vous irez de Pair avec
„ le Duc ; vous aurez pour vaſſaux le
„ Marquis & le Comte, le Baron, le
„ Gentilhomme viendra vous faire ſa
„ Cour & ſera vôtre homme-lige. O qu'il
„ eſt doux de ſervir le Seigneur ! qu'il eſt
„ avantageux de s'attacher à lui ! que le
„ cloitre eſt aimable ! Vous n'aurez pas
„ toutes ces richeſſes en propre, j'en con-
„ viens ; vous ne poſſéderez pas ſeul ces
„ honneurs, ces dignités, ces biens ; vous
„ ne le pourriez pas même ; car que fe-
„ riez

(19) Voyez l'Evêque *du Bellay* Traité de la deſappropriation.

„ riez vous de *quinze mille Abbayes*, ou
„ de *trente sept mille*, selon d'autres, de
„ *quatorze mille Prieurés* & d'un plus grand
„ nombre de maisons détachées?... Vous
„ n'en retirerez pas moins d'avantages,
„ vous n'en serez ni moins riche ni moins
„ puissant. Est-on moins éclairé pour
„ n'avoir pas le Soleil en propre? &c. &c.

Les quatre dernières Lettres sont adressées à des Jésuites. La seconde, qui roule *sur la vertu de pauvreté*, est la plus courte. Contentons nous de la copier, elle suffit pour donner une idée des autres.

„ MON REVEREND PERE. Madame la
„ Marquise de B. n'a pas été édifiée de
„ votre conduite. Elle est surprise qu'à-
„ près avoir fait vos derniers vœux de
„ Profès, vous avez cependant tant d'at-
„ tache aux choses de la terre. Vous é-
„ tes en cela bien éloigné des sentimens
„ de St. *Ignace*. L'affectation que vous
„ avez dans vos habits ne sied pas bien
„ à un Religieux. Quoique vous soyez
„ fameux Prédicateur vous n'avez pas
„ droit pour cela d'être tiré à quatre é-
„ pingles. Il faut de la propreté, mais
„ tout excès est blamable.

„ Le P. *Thomas Sanchez* Religieux de
„ votre Compagnie *trépignoit de joie*,
„ *quand il pouvoit se présenter aux Doc-*
„ *teurs Régens de l'Académie en quelques*
„ *Villes, en étrange façon; comme lorsqu'il*

„ re-

„ *retournoit ſon chapeau à l'envers, & la*
„ *doublure au dehors quoiqu'elle fût rou-*
„ *ge*, (20).

„ Je n'exigerois pas cela de vous pré-
„ ſentement: c'étoit peut-être quelque
„ choſe de bon pour les premiers tems
„ de la Société. Je n'exigerois pas non
„ plus que vous allaſſiez les Samedis avec
„ un vieux ſac querir la chair à la bou-
„ cherie, apporter un quartier de mou-
„ ton ſur l'épaule & une freſſure en vo-
„ tre main (21). Il ſuffit que vous l'a-
„ yez fait dans vôtre noviciat. Je ſou-
„ haiterois du moins que vous vous tinſ-
„ ſiez dans un état convenable à votre
„ profeſſion & à la modeſtie Religieuſe.
„ Je ſuis &c.

Un Ouvrage du P. *Outremant* que nous indiquons au bas de la page, fournit aux autres Lettres de notre Auteur divers traits non moins puérils, ſurtout divers faux miracles, dont le menſonge & l'extravagance ſautent aux yeux.

Ainſi du commencement à la fin, les *Ordres Monaſtiques* ne préſentent qu'un tiſſu de choſes propres à inſpirer du mépris pour la vie monachale, ou à en faire craindre

(20) Outremant, *Tableau des perſonnages ſignalés dans la Compagnie de Jeſus.* Lyon 1637. *pag.* 300.

(21) Ibid. *pag.* 326.

dre l'indigne ſervitude. Si la Religion n'y étoit pas intéreſſée, on pourroit s'amuſer de cet ouvrage comme d'un Roman, où le merveilleux eſt du plus parfait ridicule. Les gens ſages y arrêteront leurs regards dans un tout autre eſprit. Quoique compoſé à la hâte, quoique écrit en pluſieurs endroits ſans ménagement, quoique trop ſouvent inéxact dans les faits & dans les dattes, quoique peu correct dans le ſtile & dans l'impreſſion, il leur paroitra pourtant, tel qu'il eſt, au moins utile pour démaſquer la fauſſe dévotion, en expoſant au grand jour les Régles trop ignorées, qui ſont propres aux différens Ordres Religieux, & en faiſant ſentir aux perſonnes les moins réfléchies, à quel point ces Régles, directement oppoſées aux ſaintes maximes de l'Evangile, vont à favoriſer les attentats de l'hypocriſie & du fanatiſme. On commence à ſe deſabuſer, les yeux s'ouvrent en bien des endroits au ſein du Catholiciſme, particuliérement en France; ſur ce qui ſe paſſe dans les Cloitres; mais ſi une fois les peuples en étoient mieux inſtruits, ſi une fois l'intérieur de ces Maiſons étoit mieux connu, tant par rapport au temporel que par rapport au ſpirituel, on les enviſageroit d'un tout autre œil. On n'y verroit plus, à parler en général & en exceptant quelques communautés ou les ſciences fleuriſſent, que des établiſſemens auſſi pré-

préjudiciables à l'Etat que funeſtes à l'Egliſe, des établiſſemens, où, ſous prétexte de nourrir une piété plus ſublime, la Religion eſt honteuſement proſtituée, la ſuperſtition miſe à ſa place ſur les autels, le ſens commun enchaîné, l'ignorance avec la pareſſe canoniſées, & l'humanité indignement foulée aux pieds d'un deſpotiſme auſſi avare que fier.

ARTICLE QUATRIEME.

MEMOIRE pour ſervir à l'Hiſtoire des tremblemens de terre de la Suiſſe, principalement pour l'Année 1755, avec quatre Sermons prononcés à cette occaſion dans l'Egliſe Françoiſe de Berne, par Mr. *Elie Bertrand* Miniſtre du St. Evangile, Membre des Académies de Berlin, Gottingue, Leipſic & Mayence. A *Vevey* chez *Chenebié*, 1756. 8.

CEs événemens funeſtes, qui ont cauſé tant de conſternation ſur la fin de l'Année dernière, donneront lieu à bien

bien des ſpéculations. On peut conſidérer ces phénomènes effrayans en Phyſicien & en Chrétien: c'eſt dans ce double point de vûe qu'ils ſont enviſagés dans cet Ouvrage. Le Mémoire *hiſtorique & phyſique* a paru à part, ſéparé des Sermons, & les Sermons ont déja été imprimés pluſieurs fois à Genève. Tout eſt réuni dans ce Volume. Nous allons rendre compte de ces diverſes piéces.

L'Auteur indique dabord les conjectures qui ont été propoſées, pour expliquer les tremblemens de terre. On ſait qu'il y a dans le ſein de la terre des Pyrites, & une ſorte de ſouffre minéral, matières ſuſceptibles d'inflammation, ou d'efferveſcence. Elles étoient néceſſaires pour entretenir une chaleur intérieure, & cauſer quelques fermentations, qui ſervent à la circulation univerſelle. Les expériences par leſquelles M. *Lémery* imitoit les tremblemens de terre ſont connues. Ainſi l'air intérieur dilaté par des efferveſcences pyriteuſes, ou des inflammations ſulphureuſes, pouſſe, preſſe, ébranle ou renverſe ce qui s'oppoſe à ſa dilatation libre. J'abrège ſur un ſujet où l'Auteur ſemble vouloir revenir dans un autre ouvrage.

Ils ſent lui-même l'inſuffiſance de ces hypothèſes, pour expliquer le detail des phénomènes de ces tremblemens généraux,

raux, instantanés, qui ébranlent une grande partie du Globe, & il paroît avoir dessein de donner quelque chose de plus précis sur ce sujet, qui sera à la mode pendant quelque tems. Il veut auparavant rassembler les faits. Rien de plus raisonnable.

On vient de publier des *Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des Secousses dans les tremblemens de terre* (1). Cet Auteur ne s'est-il point trop pressé? C'est dans la surface extérieure qu'il cherche la cause de la propagation promte des secousses, & non dans l'intérieur; c'est l'effet, dit-il, de la position & de la contiguité des montagnes. Il croit que les plus grands bouleversemens, causés par les tremblemens, ne se voyent pas au lieu-même, où est le centre de l'explosion, mais à quelque distance. Le foyer de la mine qui a détruit Lisbonne étoit suivant lui aux Açores ou aux Canaries (2). Il suppose, contre les principes de la mécanique, que le retentissement, ou la force du mouvement propagé, croît en s'éloignant du prémier point

(1) Paris 1756. rue St. Severin 12. brochures de 63. pages. L'Auteur est M. *des Marets*. C'est le Mercure de Paris qui la lui attribue, car elle est anonime. Mars 1756. p. 108.

(2) *Voyez* p. 82. dans la Note.

point de l'impulsion. Ce n'est certainement pas le cas d'appliquer la règle, *crescit eundo.* On sait au contraire que le mouvement, en se communiquant, s'affoiblit; qu'un corps mû perd autant de mouvement qu'il en communique à un corps en repos; ensorte qu'on peut le considérer après le choc comme formant une même masse dans laquelle le mouvement est partagé. Suivant cette règle quel affoiblissement de mouvement depuis les Açores à Lisbonne? Pourquoi le tremblement, qui a détruit Lisbonne, n'a-t-il rien renversé aux Açores? Qui ne sait que des lieux intermédiaires, dans des tremblemens étendus, ne les apperçoivent quelquefois point du tout, malgré la contiguité des montagnes, tandis que des lieux fort éloignés sont ébranlés?

Je reviens au Mémoire de M. *Bertrand*, qui paroît résolu de rassembler les faits pour en déduire les phénomènes, avant que de chercher aucune explication. Il croit que les tremblemens de terre ont leurs usages physiques aussi bien que leur destination morale. On dit communément qu'ils sont des annonces de la fertilité pour les années suivantes. La terre secouée reprend peut-être un nouveau mêlange de sels & de sucs propres à la fertiliser. Peut-être aussi que ces agitations du fond du lit des mers entretiennent

nent la salure bitumineuse de ses eaux. Ces ébranlemens semblent aussi être nécessaires pour agiter les eaux intérieures, pour prévenir leur corruption, pour aider à leur circulation, pour donner lieu à des mêlanges utiles, pour entretenir les sources chaudes, pour rouvrir des conduits bouchés, ou en former de nouveaux. Ainsi la fièvre est quelquefois nécessaire dans le corps humain. Tout le pays de Vaud, exposé depuis trois ans à la sécheresse, est depuis les derniers tremblemens abondamment abreuvé & humecté. Diverses fontaines avoient tari depuis longtems, toutes ont reparu. Les pluies ne sont pas la seule cause de ce retour abondant des eaux. Il faut qu'il se soit fait des éruptions des eaux intérieures. C'est à cela qu'il faut attribuer les inondations auxquelles on a été exposé en quelques provinces de France. On a souvent observé que les tremblemens de terre ont été précédés de sécheresses & suivis d'inondations.

Le tremblement qui a été si funeste au Portugal le 1. Novembre 1755, s'est fait sentir en divers lieux de la Suisse, à peu près à la même heure. Les eaux de plusieurs Lacs ont été émues ou soulevées, & celles de diverses fontaines sont devenues troubles. On peut en voir le détail dans l'Ouvrage même (3). La nuit de ce même

(3) *pag.* 14. *& suiv.*

même jour on essuya un affreux orage; un vent de Sud-Ouest sembloit vouloir renverser tous les bâtimens; grand nombre d'arbres en ont été brisés & abattus. Dans la même nuit on sentit quelques secousses de tremblement au *Locle* dans le Comté de Neufchâtel. Dans le Département de *Brigue* au haut-Valais, & dans l'*Erguel*, Evêché de Bâle, on a éprouvé ces secousses, dès les dix heures du matin & quelques retours durant la nuit.

Le tremblement du 9 Décembre a été tout autrement sensible dans la Suisse. On éprouva à Berne un mouvement horisontal de trois allées & de trois venues dont la direction étoit du Sud, ou Sud-Est, au Nord, ou Nord-Ouest. Ces oscillations, ou balancemens, se firent appercevoir à la même heure dans toute la Suisse & tous les pays voisins, environ à deux heures & demie. L'agitation dura moins d'une demie-minute. L'air étoit tranquille. Le baromètre étoit à 26 pouces 7 lig. Le thermomètre de *Réaumur* à un dégré & demi au dessus de zéro. En divers lieux un bruit sourd dans l'air ou un mugissement précéda ou accompagna les secousses. Les Lacs ont été peu émus. Depuis ce tems, les eaux ont considérablement haussé & le tems a été pluvieux pendant quelques semaines. L'aiguille aimantée a décliné du côté de l'Ouest de 25 minutes.

Dans

Dans le Haut-Valais les effets de ces tremblemens ont été funeſtes. On voit dans ce Mémoire une relation de ce qu'on y a obſervé depuis le mois d'Octobre (4).

D'abord on rapporte divers phénomènes extraordinaires obſervés ſur les Alpes. La pluie & la neige rouge du 15 Octobre méritent ſurtout de l'attention.

A *Lucarno*, dans tout le Canton d'*Uri* & dans un diſtrict de plus de 40 à 50 lieues de circuit, delà & deçà le *St. Gothard*, & peut-être plus loin, il tomba une ſi grande quantité de neige & de pluie, qu'en quinze jours on l'eſtima à 47 pouces, ce qui eſt beaucoup au-delà de tout ce qu'il en tombe pendant toute une année dans ce pays-là. A Zurich il en tombe 32 pouces dans l'année, à Berne 33, à Orbe, dans le pays de Vaud, 30. La pluie, dont nous parlons, étoit rouge & faiſoit un dépôt, ſurtout le prémier jour, d'une matière rougeâtre; ſur neuf pouces d'eau il y avoit au commencement un pouce de dépôt. La neige en étoit auſſi teinte. C'étoit une ſorte d'ochre ou de terre. Cette pluie rouge n'eſt donc point de l'eſpèce de celles dont *Derham* a raſſemblé des exemples (5), qui n'étoient que des pluies teintes par les excrémens de quelques inſectes.

(4) *pag.* 44. *& ſuiv.*
(5) *Theolog. phyſiq.* pag. 30 ſeq. 8. 1743.

tes. *Wormius* nous donne la relation d'une pluie qui tomba le 16 Mai 1646, & qui laiſſoit un dépôt d'une matière ſulphureuſe (6).

Pendant tout le mois de Novembre on a eſſuyé des ſecouſſes réitérées, ſurtout pendant la nuit, dans le *Haut-Valais*. Le tremblement du 9. Decembre y a été fatal, ſurtout à *Brigue*, à *Næters* & à *Glys*. Les égliſes & les maiſons ont été en partie renverſées. Il n'y en a point qui n'ait été plus ou moins endommagée. Il s'eſt fait à la campagne des crevaſſes à la terre, d'où l'on a vû l'eau jaillir à la hauteur de pluſieurs pieds. Ces fiſſures étoient dans la même direction que les ſecouſſes, du Sud au Nord. Il y a ici un Journal des divers retours de tremblemens dans ce pays-là juſqu'au ſeptième de Mars.

A ce Journal ſont jointes quelques obſervations dignes d'attention. Ce ſont, à ce qu'on a obſervé, des ſecouſſes redoublées, coup ſur coup, précipitées, bruſquées, irrégulières, qui renverſent. Des ſecouſſes tout auſſi violentes, mais qui ne ſe ſuivent pas ſi bruſquement, ni en ſi grand nombre, qui s'éxécutent par repriſes régulières, cauſent plus d'épouvante que de dommage. Certains jours ont été marqués par des ſecouſſes plus violentes & plus générales. Il ſemble même qu'il

y

(6) *Muſeum Wormian.* Lib. I. Sec. I. Cap. XI.

y ait eu pour les jours une ſorte de période. Les retours journaliers ont auſſi eu des époques fixes le matin & le ſoir.

Après ces rélations ſur les tremblemens de la Suiſſe en 1755 & 1756, viennent des rélations, rangées dans l'ordre chronologique, de tous les tremblemens de terre de ce pays-là, depuis le 6. Siécle juſqu'à nos jours. On eſt ſurpris du nombre de faits que l'Auteur a ſçu raſſembler ſur ce ſujet. En 1356. la ville de *Bâle* fut détruite; le Canton de *Glaris*, la Baronie de *Hohenſax* dans le Canton de Zurich ont été ſouvent expoſés à ces ébranlemens. Le célébre *Scheubzer* avoit, dans ſon Hiſtoire naturelle de la Suiſſe, raſſemblé quelques faits & quelques obſervations ſur ce ſujet; mais ſon recueil n'approche pas de celui de M. *Bertrand*, qui a raſſemblé tout ce qui ſe trouve dans diverſes Chroniques imprimées & manuſcrites, dans tous les Hiſtoriens & dans tous les Auteurs, qui ont traité de l'Hiſtoire naturelle de ce pays-là. Si on avoit de chaque pays un recueil auſſi complet, on pourroit avec plus de ſureté former des hypothèſes pour l'explication des tremblemens de terre. L'Auteur a eu ſoin, quand les tremblemens apperçus en Suiſſe ont été étendus & obſervés ailleurs, de l'indiquer. Ce recueil eſt écrit avec préciſion, & renferme en peu de mots une grande

ſuite de faits & d'événemens, avec quelques obſervations fort courtes.

Je viens aux Sermons, dont je dois auſſi rendre compte. Le *premier* a été prononcé le 30 Nov. 1755. après la nouvelle de la déplorable cataſtrophe de Lisbonne, arrivée le 1er. du même mois. Le Texte eſt tiré de JEREMIE XXII. 8. *Pluſieurs Nations paſſeront près de cette Ville, & chacun dira à ſon Compagnon* DE VOYAGE, *pourquoi l'Eternel a-t-il fait ainſi à cette grande Ville?* Le but de ce diſcours eſt d'apprendre dans quelles diſpoſitions d'eſprit & de cœur on doit faire cette queſtion; avec *foi*, avec *charité*, avec *humilité* & avec un eſprit de *pénitence*.

Dans le 1er point l'Auteur, après avoir rapporté les raiſonnemens de ces prétendus Philoſophes, qui s'arrêtent aux cauſes ſecondes, s'exprime ainſi. „ Eſprits „ ſupérieurs, votre philoſophie eſt bien „ bornée ſi elle s'en tient-là! Voilà la mé„ canique, où eſt l'Eſprit moteur? Vous „ indiquez la chaîne viſible, & vous „ vous taiſez ſur celui qui la tient ſuſ„ pendue. Vouloir ſortir de cette ſphère „ de cauſes phyſiques pour remonter à la „ cauſe intelligente, & lire dans la no„ tion de ſes attributs les cauſes finales, „ c'eſt ſelon vous petiteſſe d'eſprit & „ préjugés. Hélas! que les vôtres m'af„ fligent! N'êtes-vous point dans la claſ-

ſe

„ ſe de ces Philoſophes, dont parle PA-
„ pôtre des Gentils, qui *ſe croyant ſages*
„ *étoient fous?*

Pour produire & ſoutenir cet eſprit de foi, il conſidère quatre vérités. Que Dieu a tout fait. Qu'il a tout prévû. Qu'il a tout ordonné. Qu'il a toujours dans toutes ſes diſpenſations des vûes morales.

Voici comment le Prédicateur cherche à inſpirer les ſentimens de charité avec leſquels on doit conſidérer les malheurs des autres. „ Si Dieu frappe ſur cette ter-
„ re, ſur qui tombent ſes coups? N'eſt-
„ ce pas toujours ſur des Hommes? Et
„ ceux qui viennent d'en recevoir de ſi
„ terribles, que les Hiſtoires des ſiècles
„ les plus reculés ne nous en repréſentent
„ point de plus déplorables, ne ſont-ils
„ pas Chrétiens? Bienveuillance univer-
„ ſelle, amour fraternel, aimables filles
„ du Ciel, vertus excellentes, aurez vous
„ ſi peu d'attraits pour des cœurs que
„ vous devriez animer, occuper, rem-
„ plir? Helas! ſi nous ne pouvons ſécou-
„ rir ces infortunés, prions du moins
„ pour eux. Veuille le ciel les ſoutenir,
„ les conſoler, les dédommager, les bé-
„ nir! Rien ne doit ni affoiblir les vifs
„ ſentimens de la plus tendre compaſſion,
„ dont nous devons être tous pénétrés;
„ ni la diſtance des lieux, ne ſommes
„ nous pas habitans du même globe? Ni

„ la différence du culte, ne ſervons-nous
„ pas le même Dieu & le même Ré-
„ dempteur? Ni la diverſité de dépen-
„ dance, ne ſommes-nous pas tous ſu-
„ jets du ſouverain-Monarque des cieux
„ & de la terre? Tous ces malheureux
„ qui ont péri, & ceux qui échapés
„ pleurent la perte de leurs proches ou de
„ leurs compatriotes, ne ſont-ils pas tous
„ nos ſemblables, nos amis, nos frères,
„ iſſus d'un même ſang, formés par la
„ même main, rachetés du même Sau-
„ veur, deſtinés à la même gloire? Dif-
„ férence de nation & de langue, diver-
„ ſité de religion & de croyance, ſources
„ malheureuſes de tant de diſcordes par-
„ mi les Humains, puiſſiez-vous ne plus
„ rompre des nœuds que tant de rap-
„ ports, tant de relations devroient ren-
„ dre ſi étroits! Divine charité, venez
„ habiter parmi nous, pour ne faire qu'u-
„ ne famille de tous les hommes, qui,
„ marchant ſur la même terre pour un
„ tems, doivent vivre enſemble éternel-
„ lement dans le même ciel! Allume,
„ Seigneur, ô toi qui ès la charité mê-
„ me, allume dans nos cœurs, par ta gra-
„ ce, les vives flammes d'une charité
„ pure dans ſes principes, univerſelle dans
„ ſes effets, ſoutenue dans ſes actes.

Dans le *ſecond Serman*, on prouve que la crainte du Seigneur eſt la vraie ſageſſe

ſur

ſur JOB XXVIII. 28. Dabord on fixe le ſens du Texte, on établit enſuite la vérité qui y eſt renfermée. Il y a de l'ordre & de l'action dans ce diſcours. On prouve dans la ſeconde partie, que *Dieu dit à l'homme que la crainte du Seigneur eſt la ſageſſe*, qu'il le dit par la *raiſon*, par la *conſcience*, par *l'expérience* & par les diſpenſations de la *Providence*.

Dans le *troiſième Sermon*, prononcé le dernier Dimanche de l'Année 1755, on y propoſe des vérités phyſiques, des vérités théologiques & des vérités morales. On conſidère ſur Pſ. CII. 26-29, la mutabilité du monde, l'immutabilité de Dieu & la fermeté du Fidèle.

Le Prédicateur fait une énumération des cauſes des changemens qui arrivent ſur la terre (7), & après avoir parlé de la fin du monde, il propoſe une idée qui n'eſt pas nouvelle, & que *David* ſemble avoir en vûe, quand il dit que *les cieux & la terre périront*, qu'ils *ſeront changés & renouvellés*; ſavoir que des débris de ce monde périſſant Dieu formera peut-être une nouvelle demeure pour d'autres Habitans.

Enfin le dernier *Sermon* a été prononcé le jour du jeûne, célébré en Suiſſe, le 14 Février, ſur ESA. LXIII. 7. La bonté de Dieu, l'ingratitude du pécheur & la recon-

(7) *pag.* 57. 58.

connoiſſance du Fidèle ſont les trois objets que le Prédicateur préſente.

Dans le 1er. Point, en bon Patriote, il relève avec force tous les avantages particuliers dont la Suiſſe Proteſtante eſt redevable à la gratuité de Dieu. Voici comment il parle de la paix dont jouiſſent ces heureuſes contrées. „ C'eſt par la faveur „ de Dieu que nous jouiſſons depuis tant „ d'années d'une heureuſe paix. Pluſieurs „ fois nous avons vû l'Europe agitée par „ des guerres cruelles, des campagnes ravagées, des places rendues déſertes, „ des armées diſſipées. Tranquilles au „ milieu de tant d'orages nous avons „ goûté toutes les ineſtimables douceurs „ de la paix. Nous n'avons pas vû couler le ſang de nos concitoyens. On n'arrache pas de vos bras vos enfans pour „ réparer les pertes d'une armée, ſouvent „ preſqu'auſſi affoiblie par ſes victoires „ que par ſes défaites. Si dans le cours „ de toutes ces guerres vous avez pleuré „ la perte de quelques uns de vos proches, ne vous en prenez, je le dirai „ avec franchiſe, qu'à la fureur qu'ont, „ depuis pluſieurs ſiècles, les habitans „ de ce pays d'aller volontairement expoſer leur vie pour des Princes, dont „ ils ne ſont point nés les ſujets; conduite que nos bienheureux Réformateurs blâmèrent déja très fortement, „ mais très inutilement. Nous la voyons

„ de

„ de nouveau rallumée cette guerre ſi
„ oppoſée à tous les principes de l'huma-
„ nité & de la charité. Des nations qui
„ ſe diſent policées s'égorgeront pour des
„ cabannes de ſauvages ; & des peuples
„ que ſe piquent d'équité ſe détruiront
„ pour la poſſeſſion d'un pays qui n'ap-
„ partient peut-être ni aux uns ni aux
„ autres. O vous, *qui êtes au premier*
„ *rang, qui êtes appellés des Dieux & les*
„ *enfans du Très-haut* ; puiſſiez-vous ne
„ jamais oublier que *vous êtes mortels*
„ *comme les autres*, que *celui qui vous a*
„ *faits a auſſi formé ceux qui vous ſervent!*
„ Et Toi, *par qui les Rois règnent, Dieu*
„ *de paix & de charité*, inſpire leur des
„ ſentimens pacifiques, un eſprit de mo-
„ dération, & de l'amour pour leurs
„ ſujets ! "

L'Auteur s'exprime en Républicain fort attaché à la domination ſous laquelle il vit, lorſqu'il parle du Gouvernement du *Canton de Berne* (8). On eſt heureux, quand on peut tenir ce langage & penſer ainſi de ſes Maîtres.

(8) *pag.* 84. 85.

AR-

ARTICLE CINQUIEME.

B. S. ALBINI Academicarum Annotationum Liber tertius, continet Anatomica, Physiologica, Pathologica, Zoographica.

C'est-à-dire,

OBSERVATIONS ACADE'MIQUES *par* MR. B. S. ALBINUS. *Livre troisième, qui contient des remarques d'Anatomie, de Physiologie, & de Pathologie, & des descriptions d'animaux.* A Leyde *chez* J. & H. Verbeek. 1756. *Vol. in-4to. de pp.* 120. *& six planches.*

ON seroit aussi surpris, que l'on est satisfait de voir les volumes de l'Ouvrage de MR. ALBINUS se suivre de si près, si l'on ne savoit qu'ils ne contiennent que les observations qu'un travail long & assidu a mis notre célébre Auteur à même de faire, & qu'il a toutes prêtes depuis long-tems. Il ne s'est pas hâté

hâté de les publier; on n'y a pas perdu, elles n'en ſont que plus exactes, & par cela même plus inſtructives, & plus dignes de l'attention des Savans, & des maîtres de l'Art que Mr. ALBINUS profeſſe avec tant de gloire.

Le Volume que nous annonçons aujourd'hui, contient XVII. *Chapitres*, dont nous mettrons les Titres en marge, nous contentant d'ailleurs d'en détacher ici un très petit nombre de remarques (1). Il eſt inutile de répéter les raiſons qui nous interdiſent toute autre méthode, nous les avons aſſez détaillées en annonçant les deux prémiers Livres (2).

Rien

(1) *Cap. I. An corpus noſtrum totum ex vaſis conſtet. II. De valvula coli. III. De Haverſii rectis oſſium poris, deque vaſis eorum. IV. De valvulis inteſtinorum humanorum. V. De aneuriſmate Corporis nervoſi penis. VI. De palato non nulla. VII. De ciliis. VIII. De trichiaſi caruncula lachrymalis. IX. De integumentis glandis penis. X. De nutritione. XI. De modo quo arteriæ & venæ per tunicas inteſtinorum tenuium humanorum pertinent. XII. De papillis mammæ & papillæ muliebris. XIII. De calculis repertis in Canalibus choledochis & de calculis veſicæ. XIV. De membrana quam vocant retinam. XV. De phoca. XVI. Addenda ad Librum primum harum annotationum. XVI. Hiſtoria Libri quem impetus ſuos Anatomicos* Cantius *vocavit.*

(2) Voyez *Bibl. des Sc. & des B. Arts. T.* II.

Rien n'a plus contribué au progrès de la Physique & de l'Histoire naturelle parmi nous, que l'attention scrupuleuse qu'ont eue quelques uns de nos Philosophes, à ne rien admettre qui ne fût fondé sur des expériences certaines, ou sur des raisons évidentes. Les vaines conjectures, les décisions précipitées ont disparu devant eux; ils y ont substitué une sage retenue, un doute éclairé, une judicieuse circonspection, un esprit également en garde & contre la séduction de l'autorité, & contre le brillant des hypothèses. Tels ont été les beaux jours de la Philosophie.

Je vois avec douleur ces routes mépriſées;
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.

Aujourd'hui que nous nous croyons très habiles, nous négligeons la méthode à laquelle nous devons les lumières qui, par l'usage que nous en faisons, semblent nous éblouïr bien plus que nous éclairer. On ne veut rien ignorer: on prétend tout expliquer: il n'est rien dont on n'entreprenne de développer & d'assigner les causes; & pourvû qu'on fasse briller son esprit, on se met peu en peine des intérêts de la vérité. Rendons cependant justice à notre siècle

II. 2*de. Part.* pag. 344. *& suiv.* & T. IV. 2*de Part.* pag. 302.

siècle; quoique ce mauvais goût ne soit que trop général, il n'est pas encore universel; & il nous reste heureusement quelques grands hommes, qui ont le courage de resister au torrent. Nous mettons sans balancer Mr. ALBINUS de ce nombre. Il doit la supériorité de ses lumières, & l'habileté, qui lui ont mérité une si brillante & si juste réputation, il les doit aux dispositions dont nous parlions tout à l'heure, autant peut-être qu'à l'application avec laquelle il a cultivé les admirables talens dont la nature l'a enrichi. Partout on le voit attentif à ne rien admettre que sur de bonnes preuves; il sait, quand elles lui manquent, suspendre son jugement. Il sait même renoncer à un sentiment, quand il découvre que les raisons qui le lui avoient fait adopter ne sont pas aussi solides qu'elles lui avoient dabord paru. C'est ainsi, par exemple, qu'il a changé d'avis sur la question qu'il examine dans le prémier Chapitre de ce Livre. *Si notre corps est tout composé de vaisseaux?* Plusieurs Anatomistes l'affirment, & Mr. ALBINUS avoit dabord suivi leur sentiment; il s'étoit fait un devoir de chercher à l'établir sur des observations exactes. Ses premiers essais ne furent pas heureux; il en fit d'autres dont le résultat le porta à conclurre que cette opinion n'étoit guères fondée que sur des conjectures, qu'elle n'étoit au moins pas conforme à la nature

des

des choſes, & il en vint enfin au point de ne pouvoir pas même la regarder comme probable: ſes paroles méritent d'être bien péſées (3). Les ſectateurs de cette opinion ne manquent cependant pas de raiſons tout au moins ſpécieuſes. Ils alléguent dabord la méthode *d'injecter* employée avec tant de ſuccès entr'autres par le célébre *Ruyſch*, & qui ſurement a fait découvrir dans le corps humain un très grand nombre de vaiſſeaux, dont on ne ſoupçonnoit pas même l'exiſtence; mais ces injections prouvent-elles que tout notre corps ne ſoit qu'un compoſé de vaiſſeaux? *Ruyſch* ne l'a jamais ſoutenu. Il a pû croire quelque choſe de pareil touchant le cœur, la retine, & *la ſubſtance corticale* du cerveau; mais Mr. ALBINUS fait très bien voir que quand *Ruyſch* n'auroit vû que des vaiſſeaux dans ces parties, après les avoir *injectées*, il ne s'enſuivroit pas qu'il n'entrât aucune autre choſe dans leur compoſition (4). On

(3) *Communi illa doctrina imbutus, ſequi eam pulchrum eſſe putabam, atque illud ipſum quod quærebam inveniendum eſſe. Primum autem fruſtra quærere; dein opinionem eſſe quam argumentatio induxerit, diſcere: dein, quia res ipſa convellere videbatur, dubitare; dein, ne quidem impetrare a me ut inter probabilia locum concederem.* pag. 13.

(4) *Si etiam dare velimus, in iis quæ ſic con-*

On voit d'ailleurs clairement dans les ouvrages de *Ruysch*, qu'il n'étoit point du tout dans l'idée que le corps humain ne fût composé que de vaisseaux (5). Et pour Mr. ALBINUS lui-même, avec quelque soin qu'il ait fait ses injections, il a toujours trouvé qu'elles ne pénétroient pas partout (6). Et il conclut que du moins on ne sauroit prouver par la méthode *d'injecter*, que notre corps soit tout composé de vaisseaux. Mais, dit-on, une bonne loupe fait voir dans les animaux qui, comme les grenouilles & les poissons, ont la peau transparente, une si grande quantité de vaisseaux, qu'il est à présumer que toute la substance en est composée. On en appelle aux expériences de *Leuwenhoek*. Ces expériences ne prouvent rien, dit Mr. ALBINUS, car quand il n'y au-

vonfecerat (Ruyschius) *nihil nisi vasa cernere potuisse, non sequitur tamen ut tota ex iis antea constiterint: immò verò ante exsiccationem ablutionemve, praeter vasa fuerat materies alia, cui vasa inhaeserant* pag. 5.

(5) V. Ruysch. *Adverf. pr. Thef. IV.* 12. 96. *& Thef. X. N.* 35. *& Adverf. an. I.* 6. *& II.* 8.

(6) *Et quum operam huic arti pro mea quidem virili impendi, ubique semper inveni aliquid non impletum; in non nullis quidem partibus parum, in plerisque multum, in aliis plurimum.* ibid.

auroit point de différence entre le corps humain & celui de ces animaux, il faudroit toujours montrer que *Leuwenboek* n'a vû que des vaisseaux dans les parties qu'il a examinées; or c'est ce qu'il ne dit point; il insinue même clairement le contraire (7).

On en appelle à une autre expérience; il est presque impossible, dit-on, qu'on se fasse la moindre piquure dans aucune partie du corps, qu'il n'en sorte aussitôt du sang. Cela prouve uniquement que l'épiderme contient un très grand nombre de vaisseaux, mais nullement qu'il n'y ait que des vaisseaux. Produira-t-on le même effet sur toutes les parties intérieures du corps en les piquant de même? A-t-on jamais fait cette expérience?

Mais si le corps humain n'est pas tout composé de vaisseaux, comment conçoit-on que les parties solides puissent recevoir de la nourriture? Il est vrai que la cho-

(7) *Consentaneum sit non discrepare corpus humanum, an verò particulas illas totas ex vasis constare vidit? non profectò; an existimavit? non existimasse intelligas ex hoc, quod per tunicas vasorum subtilium, sanguinis laticem teniorem omni ex parte expelli voluit ad nutriendas partes circumjacentes* (a); *esse igitur partes, præter vasa.* p. 7.

(a) Vi. Leuwen. *Epist.* 67. p. 339. *Confer. Ep.* 112. p. 60. *Epist.* 29. p. 290. & *Epist.* 34. p. 344.

chose n'est pas aisée à comprendre, mais l'est-elle plus dans la supposition que la substance de notre corps ne soit que vaisseaux! On renvoye la décision de cette question à un autre Chapitre, & sans paroître vouloir rien décider, Mr. ALBINUS termine celui-ci, par dire que toutes ses observations l'ont convaincu que le corps humain est composé de diverses parties, qui ont leur nature propre & particulière, par laquelle différentes entre elles, elles le sont encore des vaisseaux, & qui fait qu'un os est un os, un tendon un tendon & ainsi du reste. Il n'a rien pû découvrir au-delà; il sera charmé que d'autres soient plus heureux. (8) Nous avons omis au reste à dessein quelques autres raisons, sur lesquelles on fonde le sentiment que Mr. ALBINUS combat. Nous en avons dit assez pour notre principal but, qui étoit de montrer avec quelle sagesse cet habile homme distingue le certain d'avec le probable, & avec quelle circonspection il examine tout avant que de prononcer. Telle est la conduite qu'il faut tenir quand on

(8) *Quantum investigando cognoscere & discere potui, est cuique plerarumque certe partium propria natura, qua differant inter se, & a vasis, qua sit ut os os sit, tendo sit tendo. Ad naturam illam vasa pertinent. Gaudebo si feliciora futura sint nostra tempora. Gratulor futuris si quando fuerint.* p. 133.

on ne se propose que de découvrir la vérité.

Nous avons dans le *Chapitre* VIII l'exemple d'une *Trichiase* causée par un de ces poils fins & déliés que le célèbre *Morgagni* a découverts dans la *caroncule lachrimale*. Ce poil étoit devenu extraordinairement grand & gros, & s'étoit recourbé de façon qu'il atteignoit le globe de l'œil. Il y causa une inflammation des plus violentes, contre laquelle on employa vainement tous les secours de l'Art. On vint enfin consulter Mr. ALBINUS, qui examinant l'œil avec attention, y découvrit ce poil qu'il arracha, & dès-lors l'inflammation fut guérie.

Le *Chapitre* X. traite de *la Nutrition*. Le savant Auteur y examine le sentiment du grand *Boerhaave* sur la manière dont elle se fait. Ce sentiment est très ingénieux, mais Mr. ALBINUS ne le trouve pas fondé, il en allègue de bonnes raisons, qu'il faut voir dans l'ouvrage même. On trouvera dans ce Chapitre la confirmation de ce qu'on a vû dans le premier, touchant la question, si notre corps est tout composé de vaisseaux, & si dans la supposition qu'il le soit, il ne reste pas toujours également difficile d'expliquer comment se fait la nutrition. Les alimens que nous prenons se convertissent en notre propre substance, la chose paroît décidée; mais comment s'opère cette conversion? Quel-

Quelle eſt la cauſe qui la produit? Les Philoſophes la chercheront vainement dans les propriétés générales des corps. Quelque nom qu'on veuille lui donner, il faut reconnoître que c'eſt une *vertu active* répandue dans tout notre corps. Appellez la *force phyſique*, *force de la Nature*; donnez lui tout autre nom que vous voudrez, vous n'en ferez pas mieux connoître de quelle manière elle agit. On peut propoſer des explications, dit Mr. ALBINUS, on peut forger des ſyſtêmes; je ne m'y oppoſe pas: d'un côté ils font briller l'eſprit & la ſubtilité de leurs Auteurs, & de l'autre ils ne laiſſent pas de divertir les Lecteurs, mais il vaut peut-être mieux, dans des matières ſi obſcures, ne rien décider du tout (9). Mr. ALBINUS avertit, en finiſſant ce Chapitre, qu'il l'a preſque tout tiré de la Harangue qu'il prononça en 1746.

(9) *Quodcunque autem nomen imponere velimus, rem quam animadvertimus nomine appellabimus quodam, deſignante fortaſſe id quod videatur, virtutem quæ adjungat, aſſimiletque & inexplicabili quidem ratione, agnoſcamus ni fallor neceſſe eſt. Hic jam non repugno iis qui ingenio utuntur, afferuntque explicationem, non dicam probabilem, ſed acumen ſignificantem; excogitant certe aliquid commodè. Afficiunt illa animum voluptate. Videte autem anne quæ res & ratio convellit, nihil ſentire ſit melius quàm talia ſentire.* p. 51.

1746, en prenant poſſeſſion de la chaire de Médecine (10). C'eſt par cette raiſon que nous ne nous y ſommes pas plus étendus.

Mr. ALBINUS rectifie à certains égards & confirme à d'autres dans le *Chapitre* XIV, une obſervation de *Ruyſch*, touchant la rétine. Cette membrane ſe diviſe en deux parties ou *tuniques* très diſtinctes l'une de l'autre, & d'une nature très différente. L'une eſt membraneuſe, très mince, & contient tous les vaiſſeaux que l'on dit appartenir à la rétine. L'autre eſt d'une ſubſtance *médullaire* & très délicate. La première entoure *l'humeur vitrée* & elle eſt couverte en dehors par la ſeconde. On n'apperçoit pas toujours cette *tunique médullaire*, parce qu'elle ſe diſſipe entierement, ſi l'on laiſſe la rétine dans l'eau pendant quelque tems, ou ſi l'on attend un peu trop à faire la diſſection de l'œil. On peut au-reſte s'aſſurer aiſément de l'exiſtence de ces deux membranes dans la rétine; on n'a pour cela qu'à diſſéquer un œil de brebis, de bœuf ou de veau, on les y appercevra très diſtinctement.

Les ſavans Journaliſtes de Gottingue, en donnant l'extrait du premier Livre des *Obſervations Académiques* (11), y joignirent quel-

(10) *De Natura humana.*

(11) *Relat. de Libris Novis Faſcic.* XIII. *an.* 1755. 1mus. *pag.* 179. *& ſeqq.*

quelques remarques auxquelles Mr. ALBINUS a cru devoir répondre ; c'eſt ce qui l'occupe dans le *Chapitre* XVI de ce troiſième Livre. Nous n'avons nul deſſein d'entrer dans cette diſpute ; nous penſons cependant qu'on ne trouvera pas mauvais que nous donnions en finiſſant quelques échantillons de la manière dont Mr. ALBINUS réfute l'Auteur de l'extrait dont il ſe plaint. Il avoit averti dans ſa Préface qu'on pourroit trouver dans ſon ouvrage, des choſes qui ayant été publiées par ceux qui les avoient apriſes de lui, n'auroient plus le merite & les graces de la nouveauté. Tel a été le ſort de ſon obſervation ſur l'épaiſſeur de l'épiderme de l'embryon dans la paume de la main & dans la plante du pied, que nous rapportames dans notre premier extrait (12). *Cette obſervation*, dit le Journaliſte, (que Mr. ALBINUS croit être l'illuſtre Mr. *De Haller*,) *cette obſervation n'eſt pas nouvelle, mais elle ne laiſſe pas d'être utile.* Mr. ALBINUS repond qu'il n'eſt pas étonnant qu'elle ne ſoit pas nouvelle, puiſqu'il l'a communiquée à ſes auditeurs il y a plus de trente ans. Mr. *Sacrelaire* en fit uſage dans une Diſſertation qu'il publia en 1727, mais il avoit eu ſoin d'avertir dans ſa Préface,

(12) *Bibl. des Scienc. & des Beaux Arts.* T. II. *2de part. p.* 352.

face, que *toutes les préparations qu'il décrivoit, il les avoit tirées du* Tréſor *de Mr.* ALBINUS.

Mr. *Wachendorf*, Profeſſeur d'Utrecht, revendique la découverte de la membrane, dont Mr. ALBINUS parle dans le *Chapitre* VIII. du prémier Livre, il l'a décrite, dit-il, en 1740. Mr. *De Haller* la décrivit auſſi en 1742, avant qu'il eût vû ce que le Savant d'Utrecht avoit publié. Mr. *Wachendorf* ſe plaint que Mr. ALBINUS ne faſſe aucune mention ni de lui, ni de Mr. *De Haller*, qui cependant doivent avoir part à la gloire de cette découverte, dont Mr. ALBINUS ne leur a jamais rien dit, non plus qu'à aucun de ſes diſciples, au moins juſques en 1740. Mr. ALBINUS repond qu'il a trouvé cette membrane avant 1731, qu'il l'a fait graver en 1737 (il le prouve par la quittance du Graveur qui eſt de cette année-là), qu'il ne s'eſt pas hâté de la publier non plus que bien des choſes qu'il a par devers lui; qu'il n'a pas cru cependant devoir ſupprimer ce qu'il avoit découvert, bien que d'autres l'euſſent publié avant lui. Il n'accuſe ni Mr. *Wachendorf* ni Mr. *De Haller* d'avoir pris de lui cette obſervation; il ne doute pas que comme ils ont été les premiers à la publier, ils ne l'ayent

(12) *Diſſertat. Inaug. de Commun. corp. hum. integum.* §. 10.

l'ayent auſſi découverte; il ne leur en diſpute point l'honneur, mais il a cru cependant être en droit de la publier comme ſienne, ſans leur donner ſujet de ſe plaindre de lui. Il n'eſt pas ſurprenant au-reſte qu'aucun des Diſciples de Mr. ALBINUS n'ait fait mention de cette membrane, il ne la leur a jamais fait voir, ni dans ſes leçons, ni dans ſes démonſtrations, non plus que quelques autres préparations qu'il a dans ſon Cabinet.

ARTICLE SIXIEME.

INSTRUCTION CHRETIENNE. Seconde Edition, à *Genève* chez *Henri Albert Goſſe & Comp.* 5 vol. in-8.

Second Extrait.

QUoique dans la partie Dogmatique de cet *Ouvrage*, l'Auteur indique l'uſage qu'on doit faire de chaque Dogme pour la conduite de la vie, il étoit néceſſaire d'entrer dans un plus grand détail, ſur les différens devoirs que le Chriſtianiſme nous impoſe; c'eſt ce qu'il exécute dans les trois derniers volumes de cet Ouvrage. Et comme en expliquant les

vérités, il s'eſt appliqué à les déduire de leurs vrais principes, en montrant ce que la lumière de la raiſon nous enſeigne ſur chacune d'elles, & faiſant voir ce que la Révélation y ajoute, il ſuit le même plan dans l'expoſition des devoirs. Il en montre la convenance avec les idées de juſtice & d'honnêteté que le Créateur a gravées dans l'ame de tous les hommes, il en fait voir l'intime liaiſon avec toute la conſtitution humaine; en un mot il remonte, toutes les fois qu'il eſt néceſſaire, aux vrais principes du Droit Naturel. Enſuite il dévelope la manière dont la Révélation établit les mêmes devoirs, & dont elle les propoſe, l'étendue qu'elle leur donne, les motifs dont elle les ſoutient; les exemples qu'elle nous propoſe pour nous exciter à les mieux remplir. Théologien & Philoſophe, il réunit admirablement les lumières de la raiſon & celles de l'Evangile. Nous avions beſoin d'un cours de Morale Chrétienne, qui ſans être trop étendu, fût raiſonné, précis, complet, méthodique; nous le trouvons ici.

Le Ier. *Livre* établit les fondemens de la Morale Chrétienne. Par les *mœurs* que la Morale ſe propoſe de régler, on entend les inclinations, les actions, les coutumes & les habitudes des hommes, par rapport à ce qui eſt honnête & deshonnête, juſte & injuſte. Pour parvenir à ce but, elle doit avoir pluſieurs qualités.

I. Elle

1. Elle doit nous donner des préceptes justes & dérivés de leurs vrais principes, des régles intelligibles, & assez nombreuses pour comprendre tous nos devoirs, & nous servir de direction dans tous les états de la vie. 2. Elle doit nous montrer la convenance de ces régles, & les motifs qui nous portent à les observer; car l'homme veut être gouverné comme une créature raisonnable, & n'obéiroit qu'avec repugnance à des loix qui lui paroitroient fondées sur le seul caprice. Elle peut donc & doit nous proposer des raisons de justice naturelle, de reconnoissance, d'honneur; mais de plus, il faut qu'entre ces motifs, il y en ait d'assez forts, pour contrebalancer en toute rencontre, chez un homme raisonnable, la force des passions, & donner tout l'avantage au parti de la vertu. 3. L'homme étant foible & fragile, il faut que la Morale lui fourniſſe divers secours, qu'elle dirige sa premiere éducation, qui décide souvent de toute la vie, qu'elle lui ménage de fréquentes occasions de s'instruire, qu'elle lui donne des consolations quand il se repent, de peur qu'il ne tombe dans le désespoir. 4. Il faut que la Morale soit assortie à la nature de l'homme & à son état présent sur la terre. L'homme est une créature intelligente, douée d'une volonté libre, ce qui le rend capable d'un choix & comptable de ses actions. Il désire ardemment d'être heureux,

reux, d'où naiſſent en lui diverſes affections d'amour, de haine, de crainte, d'eſpérance &c. Il a une eſtime naturelle pour ce qui eſt juſte, beau & honnête. Il eſt tellement lié avec ſes ſemblables, que la conduite d'un ſeul influe ſur la condition de pluſieurs. Il eſt compoſé d'un corps & d'une ame, & chacune de ces parties de lui même a des beſoins qui lui ſont propres; ſes facultés ſpirituelles peuvent ſe perfectionner, mais elles peuvent auſſi ſe détériorer. L'exemple & la coutume ont ſur lui une influence bonne ou mauvaiſe. La Morale doit s'accommoder à cette conſtitution de l'homme, pourvoir à ſes beſoins, tourner vers le bien ſes goûts, ſes facultés, ſes paſſions, & prévenir les funeſtes effets qui peuvent en réſulter.

Outre cela l'Ecriture nous enſeigne que l'homme a été mis ici bas dans un état d'épreuve, qu'il a laiſſé prévaloir dans ſon cœur le vice ſur la vertu, & qu'il eſt appellé à ſubir le jugement de Dieu dans une autre vie. Il faut encore que la Morale ſoit appropriée à cet état de l'homme, qu'elle le traite comme un malade qui a beſoin de ſoulagement & de reméde. Enfin qu'elle le prépare pour l'éternité.

La Morale de l'Ecriture-Sainte réunit toutes ces qualités. Ses préceptes ſont juſtes & utiles, ils embraſſent tous nos devoirs. Ils ſont clairs, énoncés ſans affectation, appliqués à différens cas, éclair-

cis

cis par nombre d'exemples, & ſuffiſans pour diriger la conduite, ſans pourtant entrer dans l'épineuſe diſcuſſion de mille cas de conſcience, qui occupent ſi vainement là ſubtilité de certains Caſuiſtes. Les motifs qu'elle employe ne laiſſent rien à déſirer; ſans négliger la beauté naturelle de la vertu, elle inſiſte ſur la neceſſité d'obéir à Dieu, & ſur les nouvelles obligations que l'Evangile nous impoſe à cet égard, & porte le motif de l'utilité au plus haut dégré que l'on puiſſe concevoir par la promeſſe d'un ſalut éternel, qui dédommagera amplement les gens de bien, de toutes les pertes & de tous les maux que leur vertu peut leur faire ſouffrir en ce monde. La Morale Chrétienne a auſſi de grands avantages du côté des moyens & des ſecours, elle en fournit d'intérieurs & d'extérieurs, de publics & de particuliers, & cela dès notre enfance & pendant tout le cours de notre vie. Enfin elle s'accorde parfaitement avec ce que la raiſon, l'expérience & la révélation nous enſeignent ſur l'état de la nature humaine; elle n'employe que des motifs & des moyens convenables à une créature libre, raiſonnable & ſenſible. Elle compatit à nos foibleſſes, en nous aſſurant que Dieu agréera de notre part des efforts ſincères; & elle nous intéreſſe par le plus fort de tous nos déſirs, celui de la ſouveraine félicité.

lité. Ces réfléxions mettent tout homme qui penſe en état de ſentir par lui-même l'excellence de la Morale évangelique, & ſa prééminence, non ſeulement ſur les loix civiles, mais ſur les préceptes des plus ſages Philoſophes.

Après ces détails préliminaires, & d'autres encore touchant la moralité des actions qui terminent le *premier Livre;* tout le *ſecond* eſt employé à détailler nos devoirs envers Dieu, & l'uſage des divers actes religieux, non ſans faire toujours voir comment la piété eſt la racine de toutes les autres branches de la Morale.

Le *troiſième Livre* roule ſur les devoirs envers nous mêmes, & comprend toutes les parties de la tempérance & de la patience chrétienne. Nous n'extrairons ici que l'article des plaiſirs.

Quelques Moraliſtes ont enſeigné qu'on ne pouvoit jouir ſans crime d'aucun plaiſir. D'autres ſans donner dans cet excès de rigueur, ont manqué de préciſion, faute de bien établir les principes dont dépend l'intelligence de cette matière. L'Auteur évite ces defauts en remontant à la conſtitution de la nature humaine, & il poſe avec ſageſſe les vrais fondemens de la Morale ſur ce qui concerne les plaiſirs.

La ſenſibilité au plaiſir & à la douleur entre dans la conſtitution de l'homme.

Notre

Notre corps eſt ſujet à divers beſoins, & il eſt environné d'objets dont les uns lui conviennent, les autres lui ſont préjudiciables. Ceux même qui lui ſont le plus néceſſaires ne lui conviennent que juſqu'à un certain point, au-delà ils lui ſeroient nuiſibles. Il falloit donc que l'homme fût averti de ces différens effets, par la différente impreſſion que les objets feroient ſur lui. C'eſt ainſi qu'un ſentiment agréable nous porte à nous approcher du feu quand il nous convient; & qu'un ſentiment de douleur nous en éloigne quand il peut nous nuire.

Le Créateur a établi les choſes de cette manière, par des raiſons très dignes de ſa ſageſſe & de ſa bonté. Pour l'ordinaire l'agréable eſt joint à l'utile. Il y a un ſentiment agréable, attaché à l'exercice modéré de nos facultés, tant du corps que de l'eſprit, parcequ'il eſt utile pour notre ſanté & pour notre perfection de nous exercer, mais qu'il ſeroit dangereux pour notre conſervation de prendre un exercice ſans meſure; auſſi tout travail exceſſif & trop violent eſt accompagné de peine; le plaiſir & la douleur nous ſervent donc d'avertiſſement.

Il arrive pourtant que l'on trouve quelquefois du plaiſir dans des choſes nuiſibles, & que des choſes utiles nous inſpirent de la répugnance; mais ce ſont-là des exceptions à la loi générale, qui le plus ſou-

ſouvent a joint notre agrément à notre utilité. Il eſt utile en général que les hommes craignent les bleſſures & la mort quoiqu'il ſe rencontre des cas où il leur eſt plus utile de s'y expoſer. Les choſes qui nous inſpirent conſtamment de la repugnance, ſont ordinairement des choſes qui ne nous conviennent que dans des cas extraordinaires & ſinguliers.

Il eſt vrai que la ſenſibilité nous expoſe à bien des douleurs par les accidens & les privations ſi ordinaires dans la vie humaine ; mais 1. Cette ſenſibilité eſt la ſource de tous nos plaiſirs, ce qui fait une compenſation, d'autant mieux que dans la vie ordinaire, le nombre des ſentimens agréables ſurpaſſe celui des ſentimens douloureux. 2. Ce mêlange de biens & de maux entre dans le plan de la Religion, il fait le principal éxercice de la vertu, & l'homme étant deſtiné à une autre vie, il falloit que ſon état fût tel ici-bas, que ſon cœur fût porté de lui-même à chercher des biens plus excellens.

Qu'on ne diſe pas que ces penchans ſoyent mauvais en eux mêmes, & qu'ils ſoyent un piége tendu à la vertu. 1. Ils ont, comme nous l'avons vû, leur utilité. 2. Dieu nous a donné la raiſon pour les diriger, & ſurmonter notre ſenſibilité au plaiſir & à la douleur, toutes les fois qu'il eſt néceſſaire. C'eſt elle qui doit concilier ce que nous devons à nous mêmes, avec

ce

te que nous devons à autrui, & assortir toutes les parties de notre conduite, pour les faire concourir à notre plus grand bien présent & à venir. Si nous trouvons si souvent de l'opposition entre nos plaisirs & nos devoirs, c'est que nos plaisirs sont des goûts dépravés. Il n'y a point naturellement de contrariété entre le travail & le plaisir; bien loin de-là, une certaine mesure de travail nous convient & nous plaît; mais quand on s'est accoutumé à la fainéantise, tout travail paroît pénible. Plus l'homme se laisse corrompre, plus il fait naître d'opposition entre ses devoirs & ses plaisirs; comme certains malades contractent des goûts bizarres & contraires à leur santé. Mais si de bonne heure on s'accoutume à écouter la raison, elle plie nos penchans & les concilie avec nos devoirs. 3. Si pour parvenir à ce point il reste des combats à soutenir, c'est une suite de notre état d'épreuve ici bas. Il falloit que la raison eût lieu d'exercer son empire; & pour fortifier la raison Dieu nous a donné une Loi révélée, avec des secours & des promesses extraordinaires. L'espérance des biens célestes qu'elle fait naître en nous, est bien propre à élever nos Esprits au dessus du goût des plaisirs terrestres.

Ces principes posés, voici les directions que la raison nous donne sur l'usage des plaisirs. 1. De ne jamais chercher des

plaisirs qui nous soyent nuisibles à nous mêmes, ce seroit une folie; souvent les hommes payent par de longues douleurs quelques plaisirs passagers. Le déréglement de la jeunesse fait le malheur de toute la vie. Une personne prudente calcule le bien & la perte, fait attention à tous ses intérêts à la fois, subordonne l'accessoire au principal, & fait entrer dans son compte l'avenir aussi bien que le présent. Mais il ne suffit pas d'éviter tout excès manifestement nuisible en chaque genre de plaisir, la simple habitude d'une vie trop voluptueuse produit de mauvais effets. Elle amollit l'homme, & le rend extrêmement sensible à la moindre privation & à la moindre douleur. Ce goût diminue celui que l'on doit avoir pour les choses morales & intellectuelles, la science, la vertu, la religion. Enfin ce genre de vie engourdit une partie de nos facultés, & rend l'homme inhabile du moins propre à l'application & au travail.

La 2de direction que la raison nous donne, est de ne jamais chercher nos plaisirs aux dépens des autres; ice seroit une injustice. Ainsi c'est un plaisir illicite que d'employer au jeu, ou en d'autres amusemens, ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille &c.

L'Evangile se fonde sur les mêmes principes, & nous donne les mêmes préceptes

tes par raport aux plaisirs ; il veut que nous donnions la préférence aux plaisirs de l'esprit, qui sont les plus parfaits & les plus dignes de l'homme ; & à l'égard des plaisirs des sens, il veut que nous en usions avec retenue, comme d'une chose accessoire, & qui doit toujours céder à nos devoirs. Ainsi la Religion n'est pas plus opposée aux plaisirs & aux douceurs de la vie, qu'un pere sage ne l'est au contentement de ses enfans, quand il ne leur permet que d'honnêtes délassemens après le travail. Ces plaisirs légitimes sont bien préférables aux autres, ils sont plus doux, plus aisés, plus purs, & plus durables, que ne le sont les plaisirs trop recherchés.

Il est pourtant des cas où l'on doit se priver des plaisirs même légitimes. Quand on en a abusé ou qu'on s'y sent trop entraîné, il faut pour se dompter soi-même, augmenter son travail, retrancher de ses divertissemens, se priver de bien des choses ; c'est ce que S. Paul appelle *mater son corps & le réduire en servitude*. En général il convient peu au Chrétien d'être dépendant des plaisirs, de s'accoutumer à l'aise & à la molesse. Il est appellé à un dégré éminent de vertu, & à une maniere de penser forte & généreuse. D'ailleurs les grandes vûes que l'Evangile nous donne sur la felicité à venir, doivent naturellement diminuer en nous l'estime & le goût de ce que les mondains appellent

plaiſirs, à peu près comme un homme fait dédaigne les jeux de l'enfance. Et c'eſt ſurtout par ce moyen que l'Evangile tempère & corrige notre amour pour les plaiſirs. Il nous fait entendre que nous ſommes appellés à une vie ſpirituelle & ſainte, & nous fait mépriſer tout ce qui n'eſt pas aſſorti à notre glorieuſe vocation. 1 COR. IX. 23.

Le IV LIVRE eſt le plus étendu, & remplit un Tome entier, par le détail où il entre ſur tous les offices de la juſtice & de la charité, qui ſont les deux principes généraux de nos devoirs envers le prochain. Tout cela eſt rangé dans un ordre fort naturel, & dévelopé ſuivant la méthode que nous avons dite.

Le dernier Tome contient un V. LIVRE, qui n'eſt qu'un appendice du précédent, puiſqu'il roule ſur les devoirs particuliers de chaque condition, tels que ſont ceux des Princes & des ſujets, des Pères & des Enfans, des malades, & de ceux qui les aſſiſtent. &c. Ces devoirs ſont enviſagés comme une ſuite des principes généraux déjà poſés; mais ils ſe diverſifient par l'application qu'on en fait aux différens états des hommes. Tout ce Livre eſt rempli de détails intéreſſans & inſtructifs. C'eſt à regret que nous ſommes forcés d'abréger beaucoup. Donnons pourtant une idée du Chapitre qui roule ſur le Gouvernement civil & les devoirs du Souverain.

Il

Il eſt néceſſaire qu'il y ait des chefs & des ſupérieurs dans une nation, pour faire obſerver les loix & adminiſtrer la juſtice; un bon Gouvernement pourvoit à la ſureté & au maintien de la liberté de chaque citoyen. La liberté ne conſiſte pas dans l'indépendance; ſi perſonne n'étoit ſoumis, l'homme ruſé dépouilleroit l'innocent, le fort opprimeroit le foible, & il n'y auroit de liberté que pour les méchans. Aulieu que ſi tous ſont ſoumis aux loix, tous jouiront d'une véritable liberté, parceque tous jouiront de leurs droits. Dès qu'un Gouvernement procure ces avantages, c'eſt un bon Gouvernement, de quelque nom qu'on l'appelle.

La Religion Chrétienne qui ſe borne au ſpirituel, laiſſe ſubſiſter tous les Gouvernemens, parcequ'il n'y en a aucun où l'on ne puiſſe faire ſon ſalut; mais elle les tempère, elle les perfectionne, & les ramène à leur véritable but. Elle poſe des principes d'equité propres à adoucir les eſprits, à rectifier les mauvaiſes loix. Elle inſpire toutes les vertus ſociales, & marque le devoir tant de ceux qui gouvernent que de ceux qui ſont gouvernés. Avec le Chriſtianiſme il n'y aura ni tyrannie ni anarchie.

Les Souverains tiennent leur pouvoir de Dieu comme de la cauſe premiere. Le pouvoir éminent & le droit ſuprême de vie & de mort ſur les créatures humaines ap-

partient proprement à Dieu. Ce ne peut être qu'en son nom & de sa part que les Princes exercent ce pouvoir. Or la volonté de Dieu à cet égard se présume justement de la constitution naturelle des choses. Car Dieu ayant créé les hommes pour vivre en société, il a voulu qu'il y eût des loix & des hommes pour punir le crime, sans quoi la société ne subsisteroit pas. L'Ecriture Sainte confirme pleinement ces principes.

Secondement le Souverain tient son pouvoir du consentement de la nation. Dans l'état de nature chaque peuple naissant libre, étoit le maitre de prendre telle forme de Gouvernement qu'il lui plaisoit, & de choisir telles personnes qu'il vouloit pour conduire les affaires publiques. Il y a donc eu un choix & un consentement primitif qui se renouvelle toutes les fois qu'un Prince prenant en main les rênes de l'Etat, promet de gouverner selon les loix établies. Il y a donc un engagement réciproque, soit exprès, soit tacite, entre le Souverain & son peuple, qui sert de fondement à son autorité.

Enfin les Souverains ne sont pas seulement liés à leur propre nation, car il y a un *Droit des Gens*, c'est-à-dire, des peuples entr'eux, qui les oblige comme des particuliers, à s'abstenir les uns envers les autres de toute injustice, & à se donner des marques de bienveillance à cause du

lien

lien commun de l'humanité. Ce Droit fondé sur la loi de la nature, mais oublié de la plupart des nations, a été exposé & renouvellé par le précepte de l'Evangile sur la charité universelle.

Ainsi les devoirs des Souverains se déduisent des rélations qu'ils soutiennent 1. Avec Dieu dont ils sont les Ministres. 2. Avec les peuples dont ils sont les pères. 3. Avec les nations étrangères, comme étant gardiens & dépositaires du Droit des Gens.

D'après ces principes, les devoirs des Souverains sont dévelopés avec étendue. On insiste principalement sur l'obligation où est un Prince de faire régner la Religion dans ses Etats. La Religion a deux parties, la foi & les mœurs. Quant aux mœurs, le Souverain doit user de son pouvoir pour châtier les méchans, & pour récompenser les gens de bien; mais quant à la foi, il ne peut employer que l'instruction & le bon exemple; la contrainte ne persuade pas. Et comme il n'est que le gardien de la société civile, quiconque observe les loix peut réclamer sa protection; comme dans une armée tous ceux qui servent bien méritent leur salaire; quoiqu'ils ayent des opinions ou des coutumes différentes, sur des points qui ne concernent point le service militaire. Cela ne va point à autoriser l'indifférence des Religions, car tout ce qui

n'eſt pas réglé par les loix civiles, n'eſt pas tenu pour indifférent, comme l'ingratitude, l'avarice &c. ſur leſquelles les loix & les Tribunaux ſe taiſent. Et le Souverain ne montre point d'indifférence, quand il profeſſe hautement la Religion qu'il croit la meilleure, & qu'il procure au public tous les moyens d'inſtruction qui ſont propres à la répandre.

Après l'explication des autres devoirs de ceux qui gouvernent, ſoit par rapport à leurs peuples, ſoit par rapport aux autres nations, on trouve une belle réflexion qui tend à prouver combien la piété chrétienne eſt propre à inſpirer à un Prince des vertus vraiment royales. Nous croyons devoir la tranſcrire. „ Une piété éclairée & ſolide, comme celle qui ſe tire du „ pur Evangile, ſans mêlange de ſuper„ ſtition, eſt propre à modérer toutes les „ paſſions d'un Prince, à ennoblir ſes ſen„ timens & ſes vûes, à bien diriger tous „ ſes talens. S'il eſt d'un naturel ſuperbe, „ la piété lui fera ſentir qu'il y a un ſu„ périeur de qui il dépend; s'il eſt d'une „ humeur bruſque & violente, la piété „ l'adoucira en lui faiſant regarder les au„ tres hommes comme ſes freres; s'il eſt „ avare, la piété lui apprendra qu'il y a „ quelque choſe de plus précieux que les „ richeſſes. La piété le rendra humble, „ juſte & doux. S'il eſt pénétrant & ha„ bile, la piété lui apprendra à ne jamais tour-

„ tourner ſa politique en ruſe; & à être
„ religieux obſervateur de ſon ſerment.
„ S'il eſt vaillant & belliqueux, la piété
„ fortifiera ſon courage, en lui donnant
„ de la confiance en Dieu & l'empêchant
„ de craindre la mort: mais la même
„ piété le détournera auſſi de prendre les
„ armes pour une cauſe injuſte; &
„ dans l'entrepriſe même la plus juſte,
„ elle lui faire tempérer les horreurs de
„ la guerre par une compaſſion généreuſe; elle lui fera préférer le titre de Roi pacifique, à celui de Conquérant. La grande vûe d'imiter Dieu,
„ dont il eſt le Lieutenant ſur la terre, ne
„ lui inſpirera que des ſentimens nobles
„ & louables; ce ſera en lui un principe
„ de toutes ſortes de vertus héroïques.

L'ouvrage eſt terminé par deux Chapitres. ſur l'excellence de la Morale Chrétienne. C'eſt un tableau que nous aimons mieux omettre en entier, que d'en donner une ébauche trop legère.

Ce dernier Tome étant de moitié plus petit que les autres, & le Libraire ayant ſouhaité de le groſſir dans cette nouvelle édition, l'Auteur lui a fourni pour cela deux ou trois piéces bien aſſorties au reſte de l'ouvrage, & qui en ſont une ſuite aſſez naturelle, étant deſtinées à entretenir dans le cours de la vie les ſentimens déjà inculqués par cette premiére inſtruction. Ces piéces ſont dabord deux Diſ-

cours adreſſés l'un à de jeunes Seigneurs, l'autre à des perſonnes d'un autre Séxe, en les recevant à la Communion. Après cela viennent des Réfléxions aſſez étendues, qu'il ſera bon de lire ſouvent pour examiner ſa conſcience, ſurtout aux approches de la Communion, afin d'entrer dans les ſentimens d'une répentance vraiment chrétienne. Enfin pour clôture du Livre on a placé quelques Réfléxions à l'uſage d'un vieillard ou d'un malade qui ſe prépare à quitter ce monde, en ſe fortifiant & ſe conſolant par les grandes vérités de la Religion. Ainſi l'on trouvera dans cet Ouvrage à peu près tout ce qui entre dans le cours d'une vie chrétienne, ſoit pour s'inſtruire dans la piété, ſoit pour s'y affermir, & pour en faire uſage juſqu'au tombeau.

Cette addition n'eſt pas le ſeul avantage de cette ſeconde édition que nous annonçons. Car quoiqu'elle ſoit inférieure à la premiere pour le papier & pour les caractères, elle l'emporte de beaucoup, non ſeulement parcequ'elle eſt fort correcte, & retouchée par l'Auteur, mais ſoit pour les choſes, ſoit pour le ſtile. On y trouve même en quelques endroits des additions aſſez importantes, comme au *Tome* III. *L.* XI. *Ch.* 16 ſur l'examen & la tolérance par oppoſition à la voye d'autorité & de contrainte, & au *Tome* IV. *L.* IV. *Ch.* 1., où il s'agit de l'homme né

né pour être ſociable. On trouvera auſſi dans cette nouvelle édition quelques endroits plus ſerrés, & des citations de paſſages mieux indiquées.

ARTICLE SEPTIEME.

HISTOIRE GENERALE des Voyages depuis le commencement du XV. Siécle, &c. *Nouvelle Edition.* Tom. XIII. *pag.* 508. *à la Haye* chez *Pierre de Hondt.* MDCCLV.

SI le Public a reçu avec empreſſement les douze premiers Volumes de cette *Hiſtoire des Voyages*, & en a paru ſatisfait, il ne recevra pas avec moins de plaiſir le XIII *Tome* que nous annonçons. Il eſt travaillé avec plus de goût & d'exactitude, & il eſt conduit à un plus haut dégré de perfection que les précédens.

D'un côté Mr. l'Abbé PREVOST s'eſt fait un devoir d'éviter quelques défauts qu'il a remarqués dans l'ouvrage des Auteurs Anglois, qui lui ſervoient de guides dans les premiers Tomes. Ces Meſſieurs donnoient place dans leur Recueil à pluſieurs Relations qui pouvoient ſans riſque être ſupprimées ou abrégées conſidérablement. Ils ſe permettoient des détails inutiles & d'ennuyeuſes répétitions. Ils n'arrangeoient pas leurs Articles de manière qu'ils ſe prêtaſſent mutuellement du jour. Et enfin

enfin ils oublioient quelquefois les plus curieuſes navigations des Etrangers. Le judicieux Abbé a fait diſparoitre ces défauts, & l'on remarque avec plaiſir dans ce Volume, qu'il a mis plus de liaiſon & de dépendance entre les Relations qui le compoſent; & qu'en ſupprimant tout ce qui n'étoit pas capable de plaire ou d'inſtruire, il a rempli les vuides ou ſupléé aux omiſſions qu'il trouvoit, par quantité de Relations importantes. Mais pour éviter l'exceſſive longueur, où l'auroit jetté la découverte de divers Voyageurs ignorés des Anglois, il a pris le parti de laiſſer à l'écart tous les Voyageurs *ſubalternes*, & de les renvoyer dans les *Index*, à la Table Alphabétique, où il en donnera une Notice, pour ne les pas condamner à un oubli total. Il ne s'attache donc plus ici qu'aux Relations des Curieux & des Experts qui, s'étant tranſportés dans les lieux qu'ils décrivent, ne ſe ſont fiés qu'à leurs propres yeux, & n'ont rien avancé que d'exact & de certain.

D'un autre côté, les *Nouveaux Editeurs* renchériſſant ſur les ſoins de Mr. l'Abbé PREVOST, ont encore corrigé pluſieurs fautes qui lui étoient échapées, & ils ont fait des additions nombreuſes & importantes à ſon Ouvrage. Ce Volume ajoute *onze feuilles*, *une Carte* & *onze Figures* à l'Edition de Paris. Non contens de vérifier les faits ſur les Originaux, nos Editeurs ont pris

pris la peine de consulter un grand nombre d'autres Mémoires, en diverses langues, tant imprimés que manuscrits, qui n'ont pas été connus du savant Abbé; & cette pénible recherche a donné lieu à une infinité de découvertes nouvelles.

On trouve ici au-delà de *trois cens cinquante* Notes d'un très petit caractère, destinées à rectifier ou à éclaircir le Texte, & à perfectionner les relations, en y ajoutant diverses particularités curieuses, divers faits intéressans, diverses observations utiles & propres à jetter du jour sur la Géographie, sur l'Histoire, & sur la Nature des Pays dont on donne la description.

Un autre avantage de cette nouvelle Edition, est que les Cartes & les Figures, empruntées de celle de Paris, y sont mieux exécutées & plus exactes. Les Figures & la Carte, qu'on y a ajoutées, & qui sont indiquées par un Astérique dans l'*Avis au Relieur*, sont aussi bien gravées & présentent un agréable coup d'œil.

Ce *Tome* XIII contient 1. Voyage de *Dellon* aux Etablissemens François de la *Côte de Malabar* 2. Voyage de G. *de Methold* aux mines de Diamans. 3. Voyage de *Tavernier* aux mines de Diamans. 4. Voyage de N. *de Graaf*, sur le *Gange*. 5. Voyage de *Carré* où est décrit l'état des Portugais aux *Indes Orientales*, en 1670.

6. Vo-

6. Voyage de *Laillier* au *Golfe de Bengale*. 7. Voyages de T. *Rhoe* dans l'*Indouſtan*. 8. Voyage de *J. A. de Mandelſlo* dans l'*Indouſtan*. 9. Voyage de *Bernier* au Royaume de *Cachemire*. 10. Voyage de *Tavernier* dans l'*Indouſtan* & à *Batavia*. 11. Deſcription de l'*Indouſtan*. 12. Deſcription de la *Côte de Malabar*. 13. Deſcription du Royaume de *Golkonde*. 14. Relations de *Carnate* par quelques Miſſionaires Jeſuites. 15. Monnoyes, ou diverſes ſortes de piéces métalliques, de coquilles & d'amandes, qui paſſent pour monnoyes dans toute l'Aſie. 16. Une digreſſion ſur les ſources d'où l'Aſie tire l'or & l'argent.

Pour donner à préſent une idée des principales augmentations dont cette nouvelle édition eſt enrichie, nous en citerons, pour premier exemple, la *Deſcription de l'Indouſtan*. Cet Article eſt conſidérablement changé & perfectionné. Les N. Editeurs ont corrigé en divers endroits les noms des Lieux & des Perſonnes, diſtingué des Epoques qui étoient confondues, ſuppléé à pluſieurs omiſſions qui laiſſoient ignorer la ſituation préciſe des Villes & des Provinces, ou paſſoient ſous ſilence quelques Empereurs, & établi d'une maniére claire & complette la ſucceſſion des Monarques de l'Indouſtan par une *Liſte généalogique*, qui ſervira de guide pour

pour l'intelligence de leur Hiſtoire. Les Notes des N. Ed. en même tems qu'elles corrigent & éclairciſſent le texte, renferment divers événemens ſinguliers. En voici un entr'autres. *Tamerlan*, conſtamment nommé dans les Annales Mogoles *Mier Timour*, eut quatre fils. Les deux premiers moururent avant leur Père. „ *Miroun Chab* le troiſième lui ſuccéda au „ trône de l'Indouſtan, comme cela „ paroît évidemment par le ſceau des „ Grands Mogols, où ſon nom occupe la „ ſeconde place. Ainſi l'on ſe trompe en „ le confondant avec ſon frère cadet. A „ la vérité il ne régna que trois ans & „ mourut en 1408. Le Roi de *Caſcar*, „ ſept fois vainqueur de *Miroun-Chab*, „ lui avoit généreuſement accordé ſa li„ berté & la vie; mais ſon ennemi l'a„ yant enfin ſoumis à ſon tour, eut l'in„ gratitude de lui faire crever les yeux. „ L'aveugle Prince, malgré ſon accident, „ excelloit à tirer au blanc. Le Grand „ Mogol qui ne croyoit le céder à per„ ſonne dans cet exercice, voulut mettre „ l'adreſſe de ſon Priſonnier à l'épreuve. „ Le Roi de Caſcar entendant ſa voix, le „ tua d'un coup de fléche; mais il fut „ taillé en piéces ſur le champ par les „ Gardes de l'Empereur. *Miroun Chab* „ eut deux fils qui ne lui ſuccéderent pas. „ Ce fut ſon frère cadet *Mirzab-Charok* „ qui monta ſur le trône après lui, en

„ qualité

„ qualité de troisième Grand Mogul ;
„ comme le prouve encore le ſceau de
„ ces Empereurs, quoique la Chronique
„ Mogole ne faſſe pas la moindre men-
„ tion de ce Prince qui eſt ici omis dans
„ le texte. (1)

La Deſcription de la *Côte de Malabar*, augmentée de celle des Fortereſſes des Hollandois, dont on trouvera ici des Plans autentiques, eſt un autre morceau de Géographie dont la curioſité des Lecteurs ſera ſatisfaite. L'on n'avoit encore repréſenté ces Places que dans leur ancien état & fort imparfaitement, au-lieu qu'on en fait connoître aujourdhui le fort & le foible à tous égards.

Ordinairement toute cette étendue de terre qui eſt entre *Surate* & le Cap de *Comorin*, porte le nom de *Côte de Malabar*. Cependant pour ſuivre des idées plus exactes, cette côte ne commence qu'au mont *Dely*, qui eſt ſitué ſous le douzième dégré au Nord de la Ligne. C'eſt ſeulement dans cet eſpace, que les habitans du pays prennent eux-même le nom de *Malabares* ou *Malavares*. Dans ce dernier ſens, la longueur de la côte eſt, non pas d'environ deux cens lieues, comme dit le texte, mais ſeulement de près de cent lieues, ainſi que le remarquent les N. Ed. Car la diſtance du Cap de Comorin

(1) *pag.* 306. R. d. E.

au Mont Dely, étant seulement de trois dégrés & demi, ne fait pas cent lieues communes de France.

Cette Côte est divisée en plusieurs Etats indépendans, gouvernés par des Rois dont le plus puissant est le *Samorin* ou le Roi de *Calecut*, quoique celui de *Cananor* les précède tous, & jouisse d'une considération singulière, qu'il doit à certains motifs de Religion. C'est le plus beau pays des Indes Orientales au-deça du Gange. On y voit de la Mer, plusieurs Villes considérables, telles que *Cananor*, *Calecut*, *Cranganor*, *Cochin*, *Porca*, *Calicoulang*, *Coylang* &c. On y découvre des allées, ou plutôt des bois de Cocotiers, de Palmiers & d'autres arbres, qui conservent une perpetuelle verdure. On y voit de belles campagnes de riz, des prairies, des pâturages, de grandes rivières, de gros ruisseaux & des torrens d'eau pure, des étangs & des viviers qui se communiquent, ensorte qu'on peut aller dans de petites barques jusqu'à Coylang.

Cananor offre une grande Ville ouverte, mais fort peuplée. On y voit plusieurs Mosquées & quelques Pagodes de Gentils. Les maisons en sont assez bien bâties. Les Portugais y ont conservé pendant plus d'un siecle & demi, le premier Fort qu'ils ayent eu aux Indes. Ils le perdirent en 1664; & depuis ce tems-là,

les Hollandois, qui le prirent, ayant fait un nouveau Traité avec le Roi de Cananor, pour la sureté & l'avantage de la Compagnie, sont demeurés en quelque sorte les maîtres du commerce de cette partie du Malabar. Leur forteresse est munie de six bons bastions & de fossés très profonds, défendue par des batteries nombreuses & postées avantageusement, & pourvûe abondamment de tout ce qui peut favoriser la défense de la place & le commerce.

Cranganor, Capitale du Royaume de ce nom, se divise en deux parties, l'une occupée par les Hollandois, & l'autre par les Malabares. La première qui est la forteresse, fut prise d'assaut sur les Portugais en 1662 par les Hollandois qui l'ont depuis considérablement fortifiée. Elle est située sur une pointe de terre, qui s'avance dans la mer, à quatre milles en remontant la rivière de Cranganor, dont l'entrée est défendue par un petit Fort nommé *Palipot*. On pourra juger de la force de cette place en jettant les yeux sur le plan qu'on en trouve ici tracé & sur les explications qu'on en donne. On a aussi la description & le plan de *Ceylan* ou *Coulang*, Capitale du Royaume de même nom qui est le dernier de cette Côte. Les Hollandois en ont fait une bonne forteresse.

Les Malabares ont divers usages bien sin-

singuliers. En voici un dont peu de maris Européens s'accommoderoient, mais qui ne trouveroit peut-être pas autant d'opposition de la part de certaines femmes. Les Princes, les Nambouris, les Bramines & les Naïres ont ordinairement chacun leur femme, qu'ils s'efforcent d'engager, par leurs libéralités & par leurs caresses, à se contenter d'un seul mari, mais ils ne peuvent l'y contraindre. Elle a droit de s'en procurer plusieurs, pourvû qu'ils soyent tous ou de sa Tribu, ou d'une Tribu supérieure. C'est une loi fort ancienne parmi les Gentils du Malabar, que les femmes peuvent avoir autant de maris qu'elles en veulent choisir, par opposition peut-être aux Mahométans, qui ont la liberté de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Jamais cette multiplicité de maris ne produit aucun desordre. S'ils sont d'une Tribu qui leur permet de porter les armes, celui qui fait une visite à leur femme commune, laisse ses armes à la porte de la maison, pendant tout le tems qu'il s'y arrête; & ce signal en éloigne les autres. Ceux à qui leur Tribu ne permet pas d'être armés, laissent à la porte d'autres marques qui n'assurent pas moins leur tranquillité. Cette loi met les femmes à couvert du cruel usage d'une grande partie des Indes, qui oblige les femmes Gentiles à se faire bruler vives avec le mari

qu'elles ont perdu. Le mariage n'engage les Malabares qu'autant qu'ils continuent à ſe plaire mutuellement. Dès que la fantaiſie leur en prend, ils ſe ſéparent ſans querelles & ſans plaintes. Les hommes & les femmes ont à cet égard une égale liberté. C'eſt de ce droit qu'ont les femmes de prendre pluſieurs maris, qu'eſt venu l'uſage de ranger les enfans dans la Tribu de leurs mères. A quelle autre Tribu apartiendroient-ils, puiſqu'ils n'ont aucune régle pour diſtinguer leurs pères? C'eſt la même raiſon qui, au défaut d'enfans, fait paſſer les héritages aux neveux du côté des ſœurs, parcequ'il n'y a jamais aucun doute qu'ils ne ſoyent du véritable ſang.

Les Pagodes ou les Temples des Malabares ſont d'une magnificence ſurprenante. La plupart ſont couverts de lames de cuivre, & quelques uns de plaques d'argent. Ce ſont des lieux ſi ſacrés, que c'eſt un crime irremiſſible d'y avoir repandu du ſang. Le coupable n'évite point la mort, ou s'il s'en garantit par la fuite, on lui ſubſtitue ſon plus proche parent. Les Princes & le Peuple font aux Idoles quantité de preſens dont les Bramines profitent, mais dans pluſieurs endroits ces Bramines ont aſſez d'humanité pour diſtribuer chaque jour, aux pauvres du voiſinage, & aux paſſans étrangers, du riz & d'autres ſecours, de quelque religion qu'ils

qu'ils soyent. Ils leur procurent même le logement dans des lieux qui n'ont pas d'autre usage.

Un troisième morceau que les N. Ed. ont beaucoup perfectionné & considérablement augmenté, c'est la *Description du Royaume de Golkonde & sa dernière Revolution.*

Quoique l'usage fasse donner à présent le nom de *Golkonde* à la Capitale de ce Royaume, elle se nomme proprement *Bagnagar.* Golkonde est une Forteresse, qui en est éloignée d'environ deux lieues, où le Roi fait sa Residence ordinaire, & qui n'a pas moins de deux lieues de circuit. Une grande rivière baigne les murs de Bagnagar; on la passe sur un grand pont de pierres, dont la beauté ne le cède guères à celle du pont-neuf de Paris. La Ville est bien bâtie & de la grandeur d'Orléans. On compte dans le Pays soixante six Places fortes, dont la plupart sont situées sur des rochers d'un accès très difficile.

Pour ce qui est de la Religion des habitans de ce Royaume, les uns sont Mahométans & de la secte d'*Ali*; les autres sont Idolâtres & attachés à la Doctrine des Bramines. Le Mahométisme n'a guères trouvé de faveur qu'à la Cour; la beaucoup plus grande partie du Peuple est livrée à la plus grossière Idolatrie.

La *petite-Vérole*, respectée dans ces

lieux de ténébres, comme une Divinité terrible, y a des Temples & y reçoit des hommages auſſi effrayans que les ravages qu'elle peut faire. Son Idole repréſente une grande femme maigre, avec deux têtes & quatre bras. *Methold* fut obligé de loger dans une de ces Pagodes, dont le Fondateur lui raconta que cette maladie s'étant repandue dans ſa famille, il avoit fait vœu de lui bâtir un Temple & qu'elle avoit ceſſé auſſi-tôt. Les plus devots, s'ils ſont moins riches, lui font un autre vœu. On fait à l'Adorateur de cette Divinité redoutable, deux ouvertures, avec un couteau, dans les chairs des épaules, & l'on y paſſe les pointes de deux crocs de fer. Ces crocs tiennent au bout d'une ſolive poſée ſur un eſſieu, qui eſt porté par deux roues de fer; de-ſorte que la ſolive a ſon mouvement libre. D'une main l'Adorateur tient un poignard; de l'autre une épée. On l'élève en l'air, & dans cet état, on lui fait faire un quart de lieue de chemin, par le mouvement des roues. Pendant cette proceſſion, il fait mille geſtes différens avec ſes armes. *Methold* qui en vit accrocher ſucceſſivement quatorze à la ſolive, s'étonna que la peſanteur du corps ne fit pas rompre la peau par laquelle il étoit attaché. Cette douleur n'arrache aucune marque d'impatience à ceux qui la ſouffrent. On met un appareil ſur leurs playes. Ils retournent

nent chez eux dans un triſte état, mais conſolés par le reſpect & l'admiration des ſpectateurs.

L'Hiſtoire que Mr. PREVOST donne ſuivant *Sheldon* de la dernière Revolution du Royaume de Golkonde, eſt très incomplette. Les N. Ed. y ont ajouté un ſupplément qui en corrige les défauts, & qui l'achève. Cette dernière Revolution n'auroit abouti, ſelon l'Abbé PREVOST, qu'à la diſgrace des deux premiers Miniſtres du Roi de Golkonde, qui avoient fait le plus criminel abus de ſa confiance pendant qu'il ſe livroit lui même à l'indolence & aux plaiſirs, & n'auroit conſiſté que dans un changement de conduite de la part du Roi, qui auroit pris alors lui même en main les rênes du Gouvernement. *Abdalla Houſan*, dit-il, ſortit de ſa retraite, comme s'il eût commencé à régner du jour où il s'étoit défait de ces deux coupables qui le tenoient en quelque ſorte ſous le joug. Il congédia les femmes & les danſeuſes qu'il avoit reçues de la main de ſes Miniſtres. Il ſe livra uniquement aux affaires, & ſe faiſant voir ſouvent au Durbar, il donnoit à ſes Peuples l'eſperance de vivre heureux ſous ſon règne.

En bornant à ce recit l'Hiſtoire de la dernière Revolution de Golkonde, on diroit qu'*Abdalla Houſan* auroit poſſédé dès-lors en paix le trône & les fruits de ſes

soins pour le bonheur de ses Etats. Cependant il s'en faut bien que ce Prince ait depuis ce tems-là gouverné par lui même, & joui tranquillement des douceurs & de la gloire qui accompagnent une sage admistration. Voici le fait. *Le* Roi, las de porter un vain titre, chercha à diviser ses deux Ministres, pour les perdre l'un après l'autre. Dans ce dessein, il se servit du rusé *Madona*, qui ne hésita pas à trahir les deux Ministres, pour s'élever sur leurs ruines. Ses artifices ayant eu le succès désiré, le Général & le Trésorier ayant été confinés dans une Prison, & le Roi n'ayant plus rien à craindre de deux hommes si puissans, ce prince se hâta de recompenser le zèle de *Madona*, en l'élevant à la dignité de premier Ministre, & en confiant à *Akena* son frère le gouvernement des meilleures Provinces du Royaume. *Madona* étoit un profond Politique, un excellent Financier, qui joignoit à des talens supérieurs, la phisionomie la plus revenante, avec l'humilité & la modestie qui convenoient aux Bramines, dont il tiroit son origine. L'éclat de son mérite couvroit les défauts de son frère *Akena*. Le Roi, livré aux plaisirs de son serrail, & sans inquiétude de la part de son Ministre, qui étant Gentil & Bramine, ne pouvoit aspirer à la Couronne, lui abandonna le soin de gou-

gouverner despotiquement ses Etats.

Cette tranquillité dura quatorze ans; mais enfin l'armée du Grand-Mogol *Aureng-Zeb* étant venu mettre le siége devant Golkonde, les Peuples effrayés & revoltés firent main basse sur tous les Bramines qui tombèrent entre leurs mains. La terreur se répandit dans le château où le Roi s'étoit retiré, & où les cris unanimes des femmes du serrail & de la multitude, tant au dedans qu'au dehors, forcèrent ce Prince à leur abandonner *Madona* & *Akena* qu'ils regardoient comme les seuls auteurs de leurs infortunes. Ces deux frères furent cruellement massacrés par les Esclaves du Palais, leurs corps nuds, traînés dans les rues avec les dernières indignités, furent suspendus par les pieds pendant vingt-quatre heures; leurs têtes furent données pour jouets à des Eléphans & leurs cadavres jettés à la voirie. Le Roi n'obtint la paix qu'aux conditions les plus dures; encore cette paix ne dura-t-elle que deux ans, car le Grand-Mogol reparut en 1687 devant Golkonde, & s'en rendit maitre. Le Roi fut pris & conduit dans une méchante tente, jusqu'au lendemain, qu'on le mit sur un Eléphant, pour lui faire faire le tour de l'Armée, où il se vit exposé aux plus grandes avanies de la part des soldats. Quatre jours après, ce malheureux Prince fut contraint de ramper de sa tente jus-

qu'aux pieds d'*Aureng-Zeb*, de manger de la poussière, & de demander pardon dans les termes les plus humilians. Le Grand-Mogol lui promit la vie, mais il le fit transporter dans une Forteresse éloignée, où il devoit bientôt trouver la mort qu'*Aureng-Zeb* avoit coutume de faire boire à ses Prisonniers d'illustre naissance.

Les Hollandois perdirent beaucoup par la ruine d'*Abdalla-Housan*. Ce Prince leur avoit accordé de grands priviléges, *dont* ils jouirent pendant les huit dernières années de son règne Il leur avoit fait deux visites à Masulipatan, dont on trouve ici les principales circonstances qui sont singulières & curieuses.

Enfin un quatrième Article qui offre dans cette N. Edition des augmentations considérables, est celui du *Carnate*, qui n'a été qu'ébauché par Mr. l'Abbé PREVOST. Ici les Relations sont beaucoup plus étendues, & poussées dans un supplément jusques à l'an 1736. Mais comme ces Relations sont tirées uniquement des *Lettres Edifiantes des Jesuites*, il ne faut pas s'étonner qu'elles présentent beaucoup plus de détails sur le sort des Missions & sur l'état du Christianisme dans ce pays-là, que d'observations intéressantes sur la Géographie, sur l'Histoire, sur les richesses & sur les curiosités naturelles qui auroient été le grand objet de tout autre Voyageur que des Missionaires.

Ce

Ce Volume eſt terminé par une digreſſion ſur la nature & ſur la valeur des différentes monnoyes métalliques, ou de coquilles, ou d'amandes qui ſont en uſage dans toute l'Aſie, & ſur les ſources d'où l'Aſie tire l'or & l'argent.

Le *quatorzième Tome* eſt ſous preſſe & ne tardera pas à paroître.

ARTICLE HUITIEME.

JOHANNIS ALBERTI MELCHIORIS *A. L. M. & Phil. Doct.* DISSERTATIO de argumentis, quibus exiſtentia Dei à poſteriori probatur, quæ die XIII Oct. 1755. *Legati Stolpiani* præmium reportavit. Accedunt Anonymorum de eodem argumento Diſſertationes duæ, altera Latinè, Belgicè altera conſcriptæ. *Lugd. Bat.* apud *Sam.* & *Joh. Luchtmans* 1756.

C'eſt-à-dire,

Diſſertation de M. J. A. MELCHIOR *ſur les preuves qui établiſſent l'Exiſtence*

tence de Dieu à posteriori, *laquelle a remporté le prix fondé par feu* M. Stolp, &c. *chez les* Luchtman 1756.

VOici les premices de la Fondation Littéraire de feu M. *Stolp*. Destinée, comme on l'a vû par le Programme que nous en publiames dans son tems, à avancer par de solides Ecrits la gloire du Souverain Etre, & de la Religion Chrétienne qui en dérive, elle nous impose par cela même le tribut que nous lui offrons aujourdhui, & que nous continuerons à lui offrir, à mesure que les Directeurs de cette pieuse fondation publieront les Discours les plus propres à concourir aux vûes du Fondateur. La question que ces Messieurs avoient jugée propre à ouvrir la carrière, se réduit à ces deux points, 1. *A quel dégré de certitude l'on peut faire monter la preuve de l'existence de Dieu, tirée de la contemplation de cet Univers*, 2. *Quelle est la manière la plus propre à établir* A POSTERIORI, *cette importante vérité.*

Le Discours où ce sujet a paru être le mieux traité, & qui par conséquent a remporté le prix, est celui de Mr. MELCHIOR que nous venons d'annoncer, & à la suite duquel sont imprimés ceux de deux Anonymes, qui après le vainqueur ont approché le plus près du but. Ce n'est pas qu'aucun d'eux l'ait atteint de fort près.

Les

Les Diſtributeurs du Prix nous avertiſſent dans la Préface, que de tous les Diſcours qu'ils ont reçus, il ne s'en eſt pas trouvé un ſeul qui ait répondu pleinement à leur attente, les uns n'ayant diſcuté que le premier point de la queſtion, les autres le ſecond, pas un qui l'ait établie victorieuſement dans toute ſon étendue. Peut-être eſt-ce témérité; mais il nous ſemble que ce manque de ſuccès pourroit bien être attribué à la queſtion même, qui nous paroît énoncée d'une manière un peu obſcure. Quoiqu'il en ſoit, les Diſſertations que nous avons ſous les yeux, renferment de très bonnes choſes. Nous nous contenterons néanmoins de faire connoître autant qu'il dépendra de nous le mérite de la première. Les diſcuſſions métaphyſiques plaiſent à peu de Lecteurs.

Après quelques plaintes très fondées ſur les extrémités opoſées, où donnent par raport à cette queſtion un grand nombre de Théologiens, les uns entaſſant ſans choix les preuves, tandis que les autres ne s'attachent qu'à quelque preuve particulière, fort inférieure à celles qu'il négligent, M. MELCHIOR compte les différentes ſortes d'argumens qui ont été employés pour établir l'exiſtence de Dieu *à poſteriori*. Ils ſont tirés ou de la contingence des ſubſtances qui compoſent cet Univers; ou de la ſtructure, de l'ordre & de l'harmonie qui y éclatent de toutes parts;

le nombre des possibles se réduit à l'unité, la seule hypothèse qui restera, sera parfaitement démontrée. Après avoir ainsi fixé la manière d'établir une hypothèse, l'Auteur passe à la considération de l'ordre & de l'harmonie qui se remarquent dans les objets, soit simultanés, soit successifs de cet Univers; après quoi il entre dans l'examen des différentes hypothèses que l'on a bâties là-dessus. Elles se réduisent à ces trois. La 1ere que le monde avec la forme qu'il a actuellement, a existé de toute éternité, & que les phénomènes, qui s'y observent, découlent de son essence aussi nécessairement, que les propriétés d'un Triangle sont déduites de sa définition. La 2de que la forme actuelle du monde n'a pas existé de toute éternité & d'une manière absolument nécessaire, mais qu'en vertu des loix fondées dans l'essence même de la nature, elle a dû par une nécessité inévitable être produite par quelque cause antérieure. La 3e. enfin, qu'il existe un Etre spirituel absolument nécessaire, doué d'une puissance, d'une sagesse & d'une bonté infinies, qui par un effet de sa liberté, n'a pas seulement créé le monde, mais lui a donné de plus cette forme, par laquelle, suivant les loix générales qu'il a établies, tous les phénomènes ont dû se produire dans l'ordre où nous les observons. L'on ne

sauroit

lauroit suivant notre Auteur, imaginer une 4e. hypothèse différente de celles-là, car de deux choses l'une; ou le monde a eu de toute éternité la forme qu'il a, ou il ne l'a pas eue; s'il l'a eue éternellement, il l'a eue ou nécessairement, ou d'une manière contingente. Si c'est nécessairement, voilà le cas de la 1ere hypothèse; si c'est d'une manière contingente, il faut remonter alors à un Etre nécessaire différent du monde, & voilà le cas de la 2de. Que si au contraire le monde n'a pas eu de toute éternité la forme qu'il a, il faut qu'il l'ait acquise, ou par quelque cause brute & méchanique, ce qui revient à la 2de hypothèse, ou bien par le moyen de quelque Etre intelligent suivant la 3e. Il est vrai que ceux des Athées qui adoptent en général la 2de. de ces hypothèses, varient encore entr'eux; les uns attribuent la forme du monde au hazard ou au concours fortuit des atomes; les autres à une nécessité physique. Il n'y a cependant pas suivant notre Auteur une grande différence dans ces deux opinions. Ceux-là même qui recourent au hazard, pour peu qu'ils attachent un sens à ce terme, sont forcés de reconnoitre, que l'état actuel du monde a dû *nécessairement* son origine à quelque chose d'antérieur; que signifient en effet les termes de *hazard*, de *fortune* &c.

ſi ce n'eſt tantôt le défaut d'intention de la part d'un Etre intelligent, tantôt l'ignorance des cauſes qui produiſent tel ou tel effet? Toute la différence, qu'il y a entre ceux qui attribuent la forme du monde au hazard & ceux qui l'attribuent à une néceſſité phyſique, revient uniquement à ceci, que ceux-là ne reconnoiſſent abſolument aucune cauſe, au-lieu que ceux-ci admettent dumoins quelques loix eſſentielles de la Nature.

De toutes ces hypothèſes, il n'y a que la 3e. qui ſoit vraie; l'Auteur le prouve, en montrant, ſuivant la régle qu'il a établie ci-deſſus, qu'elle eſt & la ſeule poſſible, & la ſeule qui explique tous les phénomènes. Le monde eſt un aſſemblage de ſubſtances bornées, leſquelles, ainſi que l'expérience le confirme, ſont ſujettes à des changemens. L'on voit cependant dans ces continuelles viciſſitudes quelque choſe de fixe par raport à nous. Les animaux, par exemple, & les plantes naiſſent & périſſent, mais leurs eſpéces reſtent toujours les mêmes. Les Partiſans de la 1ere hypothèſe ne peuvent s'empêcher d'admettre eux-mêmes bien des contingens, & ne ſauroient par conſéquent attribuer une néceſſité abſolue à la forme préſente du monde, ſi ce n'eſt par raport à ce qui eſt conſtant & fixe. Cette premiére hypothèſe n'eſt donc pas ſuffiſan-

te,

te, puiſqu'elle n'empêche pas d'admettre des contingens, dont il faut chercher ailleurs la cauſe.

Notre Philoſophe va plus loin, & il demande ſi, ſupoſé même que le monde exiſtât néceſſairement, les particules qui le compoſent auroient par leur propre nature la force d'agir les unes ſur les autres, de manière que la forme & la conſtitution actuelle du monde en découlaſſent néceſſairement. Les loix primitives & univerſelles de la Nature ne permettroient-elles pas une infinité de diſpoſitions différentes? Le Soleil eſt environné de ſix grandes Planètes; eſt-ce par une ſuite néceſſaire de ces loix, & auroit-il été impoſſible qu'il en eût ſeulement deux ou trois? Au-reſte M. MELCHIOR diſtingue ici deux ſortes de loix dans la Nature. Les unes qu'il apelle *Primitives & Univerſelles*, ſont celles qui ne donnent lieu à aucune explication phyſique ultérieure, & dépendent immédiatement ou de l'eſſence des choſes, ou de la volonté du Créateur. Les autres, qu'il nomme *Secondaires*, ſont celles qui réſultent des premières en vertu d'une diſpoſition déterminée des agens naturels. Un exemple éclaircira cette diſtinction. La loi ſuivant laquelle un corps mû continue à ſe mouvoir avec la viteſſe & dans la même direction, à moins que quelque cauſe extérieure n'arrête ou ne détourne

ſon mouvement, voilà une loi primitive & univerſelle. Le lever & le coucher du Soleil, en voilà une ſecondaire. Or ſi les loix primitives de la Nature dépendent immédiatement de l'eſſence des ſubſtances, il eſt évident qu'auſſitôt que celles-ci exiſtent, les loix doivent exiſter pareillement, & qu'elles ſont par conſéquent de la même néceſſité que les ſubſtances. Il en eſt de même de tout effet qui réſulte eſſentiellement de ces loix; & l'Auteur avoue que les argumens que l'on déduit de leur prétendue contingence, ne prouvent rien en faveur de l'exiſtence de Dieu. Quand on a une fois bien prouvé que la forme actuelle du monde eſt contingente, n'importe après cela qu'on la croye éternelle, ou créée. Que ſi néanmoins l'on veut ſoumettre cette queſtion de l'éternité du monde, à un examen ultérieur, il faut alors rechercher *à priori*, ſi cette éternité implique contradiction, ou non; & donner en ce cas des définitions exactes de l'infini; ou *à poſteriori*, n'alléguer d'entre les phénomènes, ſoit phyſiques ſoit moraux, que ceux qui ſont propres à prouver que la forme du monde eſt aſſez récente.

Quant à la 2de hypothèſe, ſavoir celle qui ſupoſe que la forme actuelle du monde doit néceſſairement ſon origine à quelque cauſe antérieure, l'on pourroit en prouver l'impoſſibilité, par cela ſeul qu'à

qu'à une progreſſion de contingens elle attribue un principe *ſuffiſant* de ſon exiſtence; mais outre que cet argument eſt purement métaphyſique, M. MELCHIOR trouve dans la ſeule conſidération des phénomènes, une réfutation ſuffiſante de cette hypothèſe. Que l'on compare les effets des Cauſes brutes aux productions d'un Etre intelligent & ſage; jamais celui-ci n'agit ſans but, ni ne ſe propoſe pour fins particulières que celles qui aſſortiſſent enſemble, & qui ſoyent ſubordonnées au but général. Il ne choiſit encore que des moyens propres à y conduire, & les diſpoſe de manière qu'ils concourent unanimement à l'obtenir. Enfin il ne fait rien envain, & choiſit toujours la voye la plus courte. Il n'en eſt pas ainſi des cauſes brutes; on remarque preſque toujours de la confuſion dans leurs effets, & ſi quelquefois il s'y trouve quelque arrangement, ce n'eſt qu'autant que ces effets ſont déterminés par leur propre nature vers une certaine diſpoſition. Mettez du mercure, de l'eau & de l'huile dans un vaſe, le mercure ſe précipitera au fonds, l'eau occupera le milieu, & l'huile ſurnagera. Il ne reſte ici aucun lieu au choix, & il eſt impoſſible par la nature même de ces liqueurs, qu'elles ſoient diſpoſées autrement. De cela que réſulte-t-il? Que pour prouver par l'ordre & l'harmonie qui caractériſent les ouvrages de la Nature, qu'il

n'y a que Dieu qui ſoit l'Auteur de l'Univers, il ne faut alléguer que les phénomènes, qui, ſans que la matière ceſſât d'exiſter, auroient pû avoir lieu autrement.

Mais pour qu'un ouvrage ſoit marqué au coin de la ſageſſe, il doit d'entre pluſieurs poſſibles être le meilleur. Montrez moi, dira donc l'Athée, que la forme actuelle de ce monde eſt abſolument la meilleure. C'eſt trop exiger de nous, repond notre Auteur, il faudroit pour cela connoitre tous les autres poſſibles, ce qui ſurpaſſe les bornes de nos facultés. Il ſuffit, ſelon lui, de prouver que les ſyſtêmes particuliers, qui ont lieu dans le monde, ſont non ſeulement parfaits en eux-mêmes, mais qu'ils ſont encore ſupérieurs à ceux que nous pouvons concevoir. Ce n'eſt pas, s'il le falloit, que l'on ne pût alléguer des cas, où brille ce meilleur abſolu; témoin entre mille exemples les cellules des Abeilles, qui ne pourroient pas être mieux proportionnées, qu'elles ne le ſont, par les règles les plus préciſes de la Géométrie.

Quand l'Auteur compare ce qui exiſte avec les autres poſſibles, il n'entend pas par-là une poſſibilité abſolue ſeulement; il entend de plus une poſſibilité conditionelle rélativement aux loix antérieures de la Nature. On peut concevoir des eſpéces innombrables de plantes & d'animaux, dont

dont l'exiſtence feroit poſſible à ne les conſidérer qu'en eux-mêmes, mais qui devient impoſſible, dès-que l'on conſidère que leur ſtructure eſt incompatible avec la conformation de notre terre. Il eſt vrai que la non-exiſtence actuelle de ces eſpéces ne ſera pas un indice d'intelligence & de ſageſſe, aux yeux de ceux qui attribuent au hazard la production des corps organiſés, auſſi longtems qu'ils prétendent qu'au commencement il ſe produiſit une infinité d'eſpéces d'Etres animés, parmi leſquels il y en eut un grand nombre de monſtrueux, qui par une ſuite de leur mauvaiſe conformation, & du défaut d'organes néceſſaires au ſoutien de la vie, ont dû périr, n'y ayant que ceux qui ſe voyent actuellement dans le monde, qui ayent ſubſiſté.

Mais il n'eſt pas moins vrai pourtant que l'on trouve dans la liaiſon des loix antérieures avec celles qui en réſultent, les caractères de la plus haute ſageſſe. Le Soleil eſt antérieur aux Planètes, du moins aux corps organiſés qui les habitent. Ne voit-on pas néanmoins dans l'uſage infini que ceux-ci en retirent, une preuve éclatante de la ſageſſe de ſon Auteur.

Des Partiſans de la 2de hypothèſe, les uns, avons nous dit, attribuent la forme du monde au concours fortuit des atomes, les autres à une néceſſité phyſique. Pour réfuter pleinement les premiers, il

n'y a qu'à employer le calcul des probables. Dès-là en effet que les productions du hazard sont très rarement semblables à celles d'un Etre intelligent, & qu'encore elles ne le sont jamais que dans les occasions où il y a peu de ces possibles, & où le nombre des causes requises est très-petit, il s'ensuit clairement que l'hypothèse de l'origine fortuite du monde, n'est susceptible que d'une probabilité infiniment petite. Quant aux seconds, ou ils se représentent l'état d'où le monde a été tiré comme un cahos, ou ils y découvrent déjà quelque arrangement. Si c'est le dernier cas, on leur fera de nouveau cette question; d'où est provenu cet arrangement? & ainsi à l'infini. Si c'est le premier, ils se jettent alors dans des difficultés insurmontables. Il faut au-reste, si l'on veut renverser entièrement cette hypothèse, ne puiser ses argumens que dans les sistêmes les mieux connus, comme le sont ceux des plantes & des animaux. Supposez, par exemple, que le monde fût tel qu'il est, avec cette seule différence, qu'il ne contient encore aucun Etre animé. Dira-t-on que ces Etres devroient être produits par une nécessité physique? Mais ce sera alors comme si l'on disoit, qu'il faut prouver par la nature des particules, qui composent chacun d'eux, pourquoi il a dû se produire tel corps plutôt que tel autre. Or de ces deux choses l'une,

ne; ou il s'eſt formé d'abord quelque corpuſcule organiſé extrêmement petit, qui par la nutrition ſoit devenu dans la ſuite un animal dans les formes, ou bien cet animal eſt devenu ce qu'il eſt par l'oppoſition ſucceſſive des particules. De quelque côté que l'on ſe tourne, l'on rencontrera des difficultés ſans nombre. Car outre qu'il eſt impoſſible de concevoir comment ſans la préxiſtence de l'organiſation il pourroit d'une matière confuſe ſortir un corps organiſé, l'expérience n'en fournit aucun exemple parmi ce nombre infini d'animaux qui naiſſent tous les jours.

Nos corps ſont des machines dont les parties eſſentielles demandent d'être formées à la fois. Quelque partie des viſcères que vous ſuppoſiez la première, vous ne viendrez jamais à bout d'en former un corps entier. Supoſez, par exemple, que les particules qui compoſent le corps humain, ayent été de telle nature, que par leur oppoſition ſucceſſive elles ayent produit le cerveau, & la glande pinéale, d'où enſuite ſe ſoyent formés les nerfs. Il faudra ſuppoſer en même tems que les vaiſſeaux ſanguins qui touchent à la ſubſtance corticale ont exiſté les premiers, & que les autres avec le cœur même ſe ſont formés dans la ſuite par un accroiſſement ſucceſſif. Que ſi vous ſupoſez que le cœur ait été formé le premier, les nerfs du

ARTICLE NEUVIEME.

ESSAIS HISTORIQUES sur Paris, de Monsieur DE SAINT-FOIX, seconde Partie, *à Londres* (à Paris) 1755. in-12. *pagg.* 142.

EN rendant compte de la *première Partie* de cet Ouvrage, nous en fimes connoitre l'esprit & l'Auteur (1). Il nous fournit ensuite diverstraits intéressans dont nous ornames ce Journal. Nous en annonçons la *seconde Partie* dans le même dessein. C'est le même plan, le même goût, le même choix de matières, la même façon de les exposer. Une rue de Paris, une place, un édifice &c. servent de titre à je ne sai combien de faits qui instruisent ou qui amusent, mais qui ne pouvoient être recueillis en si grand nombre dans un si petit volume, que par un homme des plus versés dans l'histoire de France & de ses anecdotes.

HENRI IV y vient presque dabord sur la scène & y reparoît plus d'une fois.

A

(1) *Bibl. des Scienc. Tom. II. part. I. Art. X.*

A propos du passage de la Rivière au Quay des quatre Nations, l'Auteur raconte d'après *Sauval* (2) une avanture qui y arriva à ce Prince, dont surement l'autenticité ne sera suspecte à personne. *Henri* vêtu simplement & n'ayant avec lui que deux ou trois Gentilshommes, traversa la Seine à l'endroit où on la passe encore aujourdhui. „ Voyant que le Batelier ne „ le connoissoit pas, il lui demanda ce „ qu'on disoit de la paix. Ma foi je ne „ sai pas ce que c'est que cette belle „ paix, répond le Batelier, il y a des im„ pôts sur tout & jusques sur ce miséra„ ble bateau avec lequel j'ai bien de la „ peine à vivre. Eh, le Roi, continua „ *Henri IV*, ne compte-t-il pas mettre ordre „ à tous ces impôts-là? Le Roi est un as„ sez bon homme, repliqua le Rustre, „ mais il a une maitresse à qui il faut „ tant de belles robes & tant d'affiquets! „ Passe encore si elle n'étoit qu'à lui, „ mais on dit qu'elle se fait caresser par „ bien d'autres. *Henri IV*, que cette con„ versation avoit fort amusé, envoya „ chercher le lendemain ce Batelier, & „ lui fit répéter devant la Ducheſſe de „ *Beaufort* tout ce qu'il avoit dit la veil„ le. La Ducheſſe fort irritée vouloit le „ faire pendre. Vous étes folle, dit *Henri* „ *IV*, c'est un pauvre Diable que la mi„ sère

(2) Sauval. *T.* 2. *p.* 534.

„ ſere met de mauvaiſe humeur ; je ne
„ veux plus qu'il paye rien pour ſon ba-
„ teau, & je ſuis ſûr qu'il chantera tous
„ les jours, *vive Henri*, *vive Gabriele* ".

Avant que de raporter ce trait badin, nôtre Auteur prend occaſion de l'Hôtel que *Marguerite de Valois*, première femme de *Henri IV*, avoit fait bâtir ſur la Seine, pour défendre cette Reine contre les injures dont on a noirci ſa mémoire ſans ménagement.

Il eſtime comme un autre la vertu dans une femme, mais parcequ'elle aura eu des Amans & quelques foibleſſes, il ne lui paroît pas qu'on doive la déchirer impitoyablement comme on a fait cette pauvre Princeſſe, qui dailleurs étoit pleine de bonnes intentions pour la gloire de l'Etat, & qui joignoit au meilleur cœur, à l'ame la plus noble, la plus compatiſſante & la plus généreuſe, beaucoup d'eſprit & de beauté.

MEZERAI aſſure qu'elle étoit *le réfuge des Gens de Lettres, en avoit toujours à ſa table, & apprit tant en leur converſation, qu'elle parloit & écrivoit mieux que femme de ſon tems* (3).

Elle s'eſt peinte elle même dans ſes Mémoires. Mr. DE SAINT-FOIX en cite quelques endroits. Il y en a un qui, ſi tout ce que cette Princeſſe y raconte eſt vrai, prouve

(3) *Hiſt. de la Mère & du Fils.*

prouve bien que *Henri IV* n'avoit pas à ſe plaindre de ſon peu de complaiſance. Nous le laiſſons pour en copier un autre qui n'eſt pas moins curieux & qui eſt plus intéreſſant, *Marguerite* y retrace d'une manière bien frappante les horreurs de la St. Barthélemi.

Lorſque j'étois le plus endormie, dit-elle, *voici un homme frappant des pieds & des mains à la porte, criant*, Navarre, Navarre. *Ma nourrice penſant que c'étoit le Roi mon mari, court vitement à la porte; c'étoit un Gentilhomme nommé* M. de Teſan, *qui avoit un coup d'épée dans le coude, un coup de hallebarde dans le bras, & qui étoit pourſuivi de quatre Archers qui entrèrent tous après lui dans ma chambre. Lui voulant ſe garantir ſe jetta ſur mon lit. Moi ſentant ces hommes qui me tenoient, je me jette à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours au travers du corps. Nous criions tous les deux & étions auſſi effrayés l'un que l'autre. Enfin Dieu voulut que M.* de Nançai, (4) *Capitaine des Gardes, vint, qui me trouvant en cet état, encore qu'il y eût de la compaſſion, ne pût ſe tenir de rire* (5). „ C'eſt „ dans le Louvre, s'écrie ici notre Au„ teur ſaiſi d'une indignation qui l'em„ pêche pour un moment de continuer, „ c'eſt

(4) Gaſpard de la Châtre.

(5) *Mémoires de la Reine Marguerite.*

„ c'eſt dans la chambre de la ſœur du „ Roi, c'eſt juſques ſur ſon lit qu'on é„ gorge des malheureux qui réclament „ envain la foi des ſermens & des trai„ tés! *Nançai*, qui paſſoit pour un des „ plus honnêtes hommes de la Cour, „ rit à ce ſpectacle! Il rit dans ces mo„ mens d'horreur, dans ce jour à jamais „ exécrable"! Voilà ce qui s'appelle parler. Que les gens qui ſe ſont prêtés à comparer la *Michélade* de *Nimes* au maſſacre de la *St. Barthelemi* (6), faſſent leurs réfléxions ſur ce morceau; ou s'il ne ſuffit pas pour diſſiper leur éblouiſſement ſur un ſi odieux parallèle, qu'*ils* nous permettent de leur préſenter ici encore un trait, que notre Auteur a emprunté d'un Livre qui n'eſt pas commun. C'eſt la deſcription d'une fête que *Catherine de Médicis* donna aux Tuileries, quatre jours avant la ſanglante ſcène dont il s'agit (7).

Premièrement dans la dite Salle, à main droite, il y avoit le Paradis, l'entrée duquel étoit défendue par trois Chevaliers armés de toutes pièces, qui étoient Charles IX *& ſes frères. A main gauche étoit l'En-*

(6) Voyez la partie précédente de cette *Bibliot. Art. VII.*

(7) *Mém. de l'Etat de France ſous Charles IX.* T. 1. p. 362.

L'Enfer dans lequel il y avoit un grand nombre de Diables & petits Diablotaux faisant infinies figures & tintamares, avec une grande roue dans le dit Enfer, toute environnée de clochettes. Le Paradis & l'Enfer étoient séparés par une rivière qui étoit entre deux, dans laquelle il y avoit une barque conduite par Caron *nautonnier d'Enfer. A l'un des bouts de la Salle derrière le Paradis, étoient les champs Elisées, à savoir, un jardin embelli de verdure & de toutes sortes de fleurs: & le Ciel empirée, qui étoit une grande roue avec les douze signes du Zodiaque, les sept Planettes & une infinité de petites étoiles faites à jour, rendant une grande lueur par le moyen des lampes & flambeaux qui étoient artificiellement accommodés par derrière. Cette roue étoit en continuel mouvement, faisant aussi tourner ce Jardin, dans lequel étoient douze nymphes fort richement parées. Dans la salle se présentèrent plusieurs troupes de Chevaliers errans;* (c'étoient des Seigneurs de la Religion qu'on avoit choisis exprès) *ils étoient armés de toutes piéces, vêtus de diverses livrées & conduits par leurs Princes* (le Roi de Navarre & le Prince de Condé) *tous lesquels tâchant de gagner le Paradis pour ensuite aller querir ces Nymphes au jardin, en étoient empêchés par les trois Chevaliers qui en avoient la garde, lesquels l'un après l'autre se présentoient à la lice, & ayant rompu la pique contre les dits assaillans, &*

donné le coup de coutelas, les renvoyoient vers l'Enfer où ils étoient traînés par les Diables & Diablotaux. Cette forme de combat dura jusqu'à ce que les Chevaliers errans eussent été combattus & traînés un à un dans l'Enfer, lequel fut ensuite clos & fermé.... A l'instant descendirent du Ciel Mercure & Cupidon *portés sur un Coq . . . Les trois Chevaliers. . . . allèrent querir les douze Nimphes & elles se mirent à danser un ballet fort diversifié qui dura une grosse heure. Après ce Ballet, les Chevaliers qui étoient dans l'Enfer furent délivrés & se mirent à combattre en foule & à rompre des piques. Le combat fini on mit le feu à des traînées de poudre qui étoient autour d'une fontaine dressée presque au milieu de la Salle, d'où s'éleva un bruit & une fumée qui fit retirer chacun. Tel fut le passement de ce jour, d'où l'on peut conjecturer quelles étoient les pensées du Roi & du Conseil secret parmi de telles feintes.*

Nous ne ferons point d'autres réfléxions sur ce narré, que celles que M. de SAINT-FOIX y fait lui-même, marquées au coin de l'humanité & de la droiture, elles sont dailleurs admirablement exprimées „ *Catherine de Médicis*, dit-il, dont l'abo„ minable politique avoit corrompu „ l'heureux naturel de son fils, étoit l'a„ me de ce conseil secret. Peut-on, sans „ frémir d'horreur, penser à une femme „ qui imagine, compose, & prépare une „ fête,

„ fête, un Ballet sur le massacre qu'elle
„ doit faire quatre jours après d'une par-
„ tie de la Nation où elle règne! qui sou-
„ rit à ses victimes, qui joue avec le car-
„ nage, qui fait danser l'Amour & les
„ Nimphes sur les bords d'un fleuve de
„ sang, & qui mêle les charmes de la
„ musique aux gemissemens de cent mal-
„ heureux qu'elle égorge!

Graces à Dieu, pour le bonheur du genre humain, les délassemens des Rois ne sont pas ordinairement si mystérieux & rarement ils couvrent des vûes si sanguinaires; la plupart du tant on y entend finesse très mal à propos, mais souvent aussi on ne s'avise pas d'y en chercher quand il y en a. M. de SAINT-FOIX en fournit un exemple emprunté d'une dissertation qu'il croit du P. *Daniel*, & qui roule sur le *jeu du Piquet* (8).

On

(8) *Mém. pour l'Hist. des Sciences & des Beaux Arts. An.* 1720. Cette Dissertation se trouve dans les *Mémoires de Trévoux* de 1720. Article XLII. Elle est très détaillée & fort curieuse. On y prouve d'après le P. *Menetrier* dans sa *Bibliot. Curieuse T.* 2. *p.* 174, que les jeux de Cartes n'ont commencé à être connus en France qu'en 1392. Ce Père le montre par une ordonnance de *Charles VI*, de l'an 1391. dans laquelle ce Prince fait l'énumeration des jeux où ses sujets s'occupoient alors, & négligeoient ceux qui pouvoient les disposer aux exercices militaires. Les jeux que *Charles VI*

On ſait que ce jeu fut inventé en France ſous *Charles VII* & pour amuſer ce Prince dans ſes jours de mélancolie ; mais ce qui ſera ſans doute tout nouveau pour la plus grande partie de nos Lecteurs, c'eſt qu'il eſt ſymbolique, allégorique, hiſtorique, & qu'il renferme de très importantes maximes ſur la guerre & le gouvernement.

As eſt un mot latin qui ſignifie une pièce de monnoye, du bien, des richeſſes. Les *As* au Piquet ont la primauté, même ſur les Rois, pour marquer que l'argent eſt le nerf de la guerre, & que lorſqu'un Roi n'en a pas, ſa puiſſance eſt bien foible. Le *Treſle*, herbe ſi commune dans

y défend ſont les dez, le damier, le billard &c. il n'y eſt point parlé de celui des Cartes, qui ſans doute, par le motif de l'ordonnance, auroit été des premiers défendu s'il eût été alors en uſage.

L'année d'après *Charles VI* tomba en frénéſie. On imagina le jeu des Cartes pour le divertir.

Le P. *Ménétrier* cite à ce ſujet un compte de *Charles Poupart* Argentier du Roi, où il eſt dit, *à Jacquemin Gringonneus Peintre, pour trois jeux de Cartes à Or & à diverſes couleurs de pluſieurs déviſes, pour porter devers le dit Seigneur Roi, pour ſon ébattement LVI ſols pariſis.*

Avant ce tems-là on ne voit ni bas reliefs, ni tapiſſeries, ni peintures où ce jeu ſoit répréſenté parmi les autres. Aucun des vieux Romans n'en fait mention.

dans les prairies, ſignifie qu'un Général ne doit jamais camper en des lieux où le fourage peut lui manquer. Les *Piques* & les *Carreaux* déſignent des magazins d'armes qui doivent être toujours bien fournis. Les Carreaux étoient des eſpèces de fléches fortes & péſantes qu'on tiroit avec l'arbalête, & qu'on nommoit ainſi parceque le fer en étoit quarré. Les *Cœurs* réprésentoient le courage des chefs & des ſoldats; *David*, *Alexandre*, *Céſar* & *Charlemagne* ſont à la tête des quatre Quadrilles ou couleurs du Piquet, pour marquer le beſoin qu'ont les armées d'être conduites par des Généraux prudens, courageux & expérimentés.

Quand une armée eſt dans une ſituation deſavantageuſe, l'habileté conſiſte à rendre la perte qu'on va faire auſſi petite qu'il ſe pourra; c'eſt ce qu'enſeigne le Piquet. Si le fonds du jeu eſt mauvais, ſi les *As*, les *Quintes* & les *Quatorze* ſont contre nous, il faut ſe précautionner en tâchant d'avoir le point, pour prévenir le *pic* & le *repic*; il faut donner des gardes aux Rois & aux Dames pour éviter le *capot*.

Sur les Cartes des quatre *Valets*, on lit les noms d'*Ogier* & de *Lancelot* (deux Preux du tems de *Charlemagne*) de *la Hire* & d'*Hector*, c'eſt-à-dire, *Hector de Galard*, deux Capitaines de diſtinction ſous *Charles*, *VII.*

Pendant que les Anglois étoient les maîtres de Paris & de la moitié de la France, *la Hire*, à qui ce Prince montroit les aprêts d'un Ballet & demandoit ce qu'il en penſoit, lui répondit, *ma foi, Sire, je penſe qu'on ne ſauroit perdre plus gaiement un Royaume.* Le titre de *Valet* étoit porté par les plus grands Seigneurs juſqu'à ce qu'ils euſſent été faits Chevaliers; ainſi les quatre Valets au Piquet repréſentent la Nobleſſe, comme les *dix les neufs* &c. déſignent les Soldats.

L'Anagramme d'*Argine* nom de la Dame de Trefle eſt *Regina;* c'étoit la Reine *Marie d'Anjou* femme de *Charles* VII. La belle *Rachel* Dame de Carreau, c'étoit *Agnès Sorel.* La *Pucelle d'Orléans* étoit repréſentée par la chaſte & guerrière *Pallas* Dame de Pique, & *Iſabeau de Baviére* par *Judith* Dame de cœur, non la *Judith* de l'Hiſtoire Juive, mais l'Impératrice *Judith*, femme de *Louis le Débonnaire*, ſi connue par ſes galanteries & par les troubles qu'elle occaſionna.

Il eſt aiſé de réconnoitre *Charles* VII ſous le nom de *David* donné au Roi de Pique. *David* après avoir long-tems été perſécuté par *Saül* ſon beau-Pére, parvint à la couronne, mais au milieu de ſes proſpérités, il eut le chagrin de voir ſon fils *Abſalon* ſe revolter contre lui. *Charles* VII. après avoir été deshérité & proſcrit par *Charles* VI ſon Pére, reconquit glorieuſe-

ment

rient son Royaume; mais les dernières années de sa vie furent troublées par l'esprit inquiet & par le mauvais caractère de *Louis XI.* son fils, qui osa lui faire la guerre, & qui fut même la cause de sa mort.

„ On voit, ajoute M. DE SAINT-FOIX, „ qu'un jeu de cartes, à la faveur d'un „ Commentaire, peut s'attirer autant de „ considération que bien des Auteurs „ Grecs & Latins ".

Ce petit Recueil n'est composé que de traits semblables. Il y a des choses fort curieuses sur l'extirpation de l'Ordre des Templiers, ouvrage de l'avarice & de la fierté de *Philippe le Bel*, soutenu par *Clement V*, l'une des plus avides sangsues qui ait jamais occupé le St. Siége, & secondé par *Enguerrand de Marigni* méchant homme, Ministre d'Etat sans foi, sans pitié, & qui ne méritoit pas d'autre sort que le gibet qui termina sa carrière, quoiqu'en dise le P. *Daniel*, qui le donne pour un Ministre d'un grand mérite.

On y trouvera aussi quelques traits remarquables sur les Ducs de Bourgogne *Philippe le Hardi*, *Jean sans peur* &c. Il y est dit entr'autres, que ce dernier ne se familiarisoit qu'avec les bouchers, & que le Bourreau alloit à son lever & lui touchoit la main.

Nous avons sous les yeux un événe-

ment tragi-comique qui intéreſſe la mémoire du fameux *Cardinal de Lorraine.* Revenant du Concile de Trente, il voulut faire une eſpéce d'entrée à Paris, accompagné de gens armés. Le Maréchal *de Montmorenci*, Gouverneur de cette Capitale, lui fit dire qu'il ne le ſouffriroit pas. Le Cardinal repondit fièrement & continua ſa marche. *Montmorenci* le rencontra vis-à-vis des Charniers des Innocens, fit main-baſſe ſur ſon eſcorte, „ & ſon Eminence ſe ſauva dans l'ar-„ rière-boutique d'un marchand de cette „ rue, où elle reſta cachée juſqu'à la nuit „ ſous le lit d'une ſervante. On lira avec plaiſir dans notre Auteur diverſes ſingularités ſur les Gaulois, les prémiers Francs, les Rois de la première race; ſur d'anciens uſages comme celui du bain, celui de laiſſer croitre les cheveux, & la manière de s'armer.

Les Eccleſiaſtiques, ſurtout les Moines, ſeront apparemment ceux que la lecture de ce recueil divertira le moins; il eſt fort apparent qu'on leur appliquera par excellence ce mot que l'Auteur a emprunté de *Senéque*, *Non omnibus loquor.* En veut-on quelques preuves? Nous ne devons pas les refuſer.

„ M. le *Camus* Evêque du Bellay pre-„ tendoit qu'un ſeul Ordre de Mendians „ coute à la Chretienté *trente quatre mil-*„ *lions d'or*, en ne comptant que cent

„ francs

„ francs pour les habits & la nourriture de
„ chaque Religieux", *enſorte*, dit-il,
„ *que le Prince le plus tyran n'exige pas de*
„ *ſon peuple pour l'entretien de ſon luxe &*
„ *de ſes armées ce qu'en tirent les Men-*
„ *dians... Vouloir vivre ſans travailler, eſt*
„ *un crime, un vol continuel qu'on fait à la*
„ *Nation.*

„ *Sire*, diſoit un jour *Dufreni* à *Louis*
„ XIV, qui l'aimoit & qui ſe divertiſſoit de
„ ſes plaiſanteries, *je ne regarde jamais*
„ *le nouveau Louvre ſans m'écrier, ſuper-*
„ *be monument de la magnificence d'un des*
„ *plus grands Rois qui de ſon nom ait rem-*
„ *pli la terre ! Palais digne de nos Monar-*
„ *ques, vous ſeriez achevé, ſi l'on vous*
„ *avoit donné à l'un des quatre Ordres Men-*
„ *dians pour tenir ſes Chapitres & loger*
„ *ſon Général.* L'idée eſt folle, mais elle
„ me rappelle qu'aucun de ces Religieux
„ ne manque jamais des choſes néceſſai-
„ res à la vie, tandis que le Cardinal *de*
„ *Retz* rapporte, qu'étant allé voir au
„ Louvre la Reine d'Angleterre, il la trou-
„ va dans la chambre de ſa fille, depuis
„ Mad. la Ducheſſe d'Orléans, & qu'elle
„ lui dit, *vous voyez, je viens tenir com-*
„ *pagnie à* Henriette, *la pauvre enfant*
„ *n'a pû ſe lever aujourd'hui faute de feu.*

Dans le Concile de Mâcon, il fut ordonné *que tout Laïque qui rencontreroit en che-*

(9) *Mem. du* C. de Retz. T. 1. L. 2. p. 296.

chemin un Prêtre ou un Diacre, lui présenteroit le cou pour s'appuyer... & s'ils étoient à pied & lui à cheval, qu'il descendroit & ne remonteroit que lorsque l'Ecclésiastique seroit à une certaine distance, le tout sous peine d'être interdit pendant aussi long-tems qu'il plairoit au Métropolitain.

Il est vrai que „ les Evêques étoient o-
„ bligés de nourrir les pauvres, les pri-
„ sonniers, & de racheter les captifs chré-
„ tiens; mais cela augmentoit leur cré-
„ dit & les richesses de quelques uns.
„ Quand on est chargé des charités, dit
„ M. DE SAINT-FOIX, on a le droit d'en
„ demander & de les recueillir ".

Ce Concile de Mâcon (10), dont nous parlions tout à l'heure, se mêla de bien des affaires. On y agita entr'autres une question, dont la primitive Eglise ne s'étoit pas avisée. Un Evêque y donna lieu ".
„ Il soutint qu'on ne pouvoit ni ne de-
„ voit qualifier les femmes de créatures
„ humaines. La question fut agitée pen-
„ dant plusieurs séances; on disputa vi-
„ vement, les avis sembloient partagés:
„ mais enfin les partisans du beau Sexe
„ l'emportèrent; on décida, on pronon-

„ ça

(10) C'est sans doute le 1. Concile de Mâcon tenu l'an 582. On y prit diverses mesures pour empêcher la trop grande familiarité des Ecclésiastiques avec les personnes de l'autre Sexe.

„ ça ſolemnellement qu'il faiſoit partie „ du genre humain (11)", & nous croyons avec nôtre Auteur, qu'on doit partout ſe ſoumettre à cette déciſion, quoique ce Concile ne ſoit pas œcuménique.

ARTICLE DIXIEME.

A Syſtem of Moral Philoſophy &c.

C'eſt-à-dire,

Syſtême de Philoſophie Morale en trois Livres, par feu FRANÇOIS HUTCHESON, *Docteur & Profeſſeur en Philoſophie à* Glaſgow.

Second & dernier Extrait.

IL eſt impoſſible de rendre juſtice à ce bel Ouvrage par ce que nous en pouvons extraire dans les bornes étroites qui nous ſont préſcrites. Continuons néanmoins à en donner quelque foible idée en parcourant les ſujets qui y ſont traités. Nous en ſommes au IId. *Livre*; il renferme *une déduction des Loix Naturelles* & com-

(11) *Polygamia triumphatrix.* pag. 123.

commence par trois Chapitres Préliminaires.

Dans le I. Mr. HUTCHESON conſidère *les circonſtances qui augmentent ou qui diminuent le bien ou le mal moral de nos actions.* Les fondemens de l'imputabilité, les qualités néceſſaires à conſtituer un agent moral, la nature & les priviléges, d'une ignorance invincible, les cas dans leſquels une conſcience mal éclairée diſculpe ou condamne, ſont ici diſcutés avec beaucoup d'exactitude, & une grande clarté.

CHAPITRE II. Il eſt difficile de fixer avec certitude les dégrés de vertu & de vice dans les actions des hommes, vû que les reſſorts qui les font agir nous ſont ſi peu connus. Notre Auteur tâche pourtant de nous aider dans cet examen délicat, en nous donnant *quelques régles générales pour juger de nos actions.* C'eſt une affaire de calcul que nous ne pouvons pas abréger ſans en affoiblir la clarté. L'importance des actions, les motifs qui nous y excitent, les moyens, les talens, les occaſions qui nous ſont fournies, la force de nos paſſions, la violence de nos tentations, les effets de nos actions, l'influence de nos exemples, la nature & l'étendue de nos relations, les combats entre le bien particulier & le bien public, toutes ces choſes ſont péſées & examinées entant qu'elles contribuent à fixer les dégrés de

de vertu ou de vice, qui entrent dans la conduite des hommes; & les déciſions, qui découlent de ces régles, ſont lumineuſes & intéreſſantes. Nous n'avons rien vû dans aucun Auteur de ſi neuf & de ſi approfondi que le détail de notre ingénieux Philoſophe ſur cette matière.

Le CHAPITRE III eſt deſtiné à fixer la véritable notion *des Droits & des Loix*, & à marquer leurs diviſions. Ce qui caractériſe les actions comme *juſtes*, c'eſt leur tendance au bien de la Société, ou à celui de l'individu, ſans préjudice d'autrui. De-là vient la notion du *Droit*, conſidéré comme une qualité morale par laquelle nous ſommes autoriſés à faire, où à poſſéder, ou à demander quelque choſe, quand une telle action, poſſeſſion ou demande ſe trouvent conformes au bien public & aux obligations que nous avons avec nos ſemblables. Les déſirs qui nous ſont naturels, ſemblent être auſſi naturellement accompagnés de la perſuaſion que nous ſommes en droit de les ſatisfaire, en les ſoumettant toutefois à l'autorité de la raiſon & des principes ſupérieurs de notre nature, & c'eſt de-là que vient ſurement la première idée de la liberté. Notre Auteur, après pluſieurs réfléxions ſur la Juſtice, qu'il conſidère comme un principe ſubordonné à ceux qui ont le plus grand bien de l'humanité pour objet, parcourt les diviſions de nos Droits en *Droits par-*

parfaits, *imparfaits* & *externes*. Toute rebattue que ſoit cette matière, il ne s'eſt pas borné à répéter ce que d'autres en ont dit; il met du ſien partout, ſoit pour le fond des choſes, ſoit dans la façon de les préſenter. Il montre comment les Droits imparfaits approchent en pluſieurs cas des Droits parfaits; il fait obſerver l'échelle des gradations qu'il y a entre le plus foible des uns & le plus fort des autres; il explique comment il faut déterminer *les* dégrés de vertu & de vice dans ces gradations, & tout cela fort briévement, & avec la plus grande clarté.

En remontant juſqu'aux ſources des Loix, le ſavant Profeſſeur examine les fondemens du Droit que Dieu a de gouverner les Etres intelligens, & il les trouve dans ſa ſageſſe & dans ſa bonté. On a le droit de faire ce qui contribue inconteſtablement au plus grand bien de l'Univers; & comme ce ſont la ſageſſe & la bonté divines, qui nous aſſurent que tel eſt le but de Dieu dans le gouvernement du monde, ce ſont elles par conſéquent qui ſervent de baſe à l'Empire de ce grand Être ſur ſes créatures raiſonnables. Les *bienfaits* ne ſont que des motifs à l'obéiſſance, en excitant la gratitude; la puiſſance n'eſt que la condition ſans laquelle on ne peut pas gouverner, mais que la *bonté* & la *ſageſſe* y préſident, le Droit de gouverner eſt par cela même établi. Il

n'en

n'en eſt pas ainſi de l'autorité humaine, parceque la ſageſſe & la bonté des Hommes n'étant pas conſtatées comme celles de Dieu, ce n'eſt pas toujours celui dont la ſageſſe & la bonté ſont véritablement les plus grandes, à qui on reconnoit le Droit de régner, mais celui que le Peuple regarde comme le plus orné de ces qualités. Ici le conſentement du Peuple ſupplée au défaut d'une parfaite certitude ſur le mérite des Compétiteurs.

Dans le reſte de ce Chapitre, Mr. HUTCHESON explique l'eſſence & les différentes diviſions des Loix. Il examine en quel ſens les Loix de la Nature ſont parfaites & immuables; & ſi les *Tindal* & les *Morgan* avoient étudié cette matière avec autant de jugement & de profondeur qu'a fait notre Philoſophe Chrétien, ils ne ſe ſeroient pas aviſés de tirer de-là les miſérables ſophiſmes qu'ils ont débités aux ignorans, comme des argumens triomphans en faveur de l'incrédulité (1).

CHAPITRE IV. Notre Auteur, après avoir défini un *état* moral, comme „ une „ condition permanente qui renferme une „ longue ſuite de droits & d'obligations," fait

(1) *Voyez* une Reponſe aux objections contre la Révélation, tirées par les Déiſtes de la perfection des Loix Naturelles, dans le 2 *Tome* de cette *Bibliothéque*, pag. 180, 181, 183, 184.

fait voir dabord que *l'état de liberté naturelle n'eſt pas un état de guerre.* Il le prouve par la conſtitution évidente de la nature humaine. Il montre que les desordres que les paſſions des Hommes auroient fait naître dans cet état, n'en auroient pas déterminé le caractère diſtinctif, & il fait toucher au doigt les contradictions dans leſquelles les Partiſans du ſyſtême oppoſé tombent à tout moment. Enfin il termine ce Chapitre par un examen de la manière dont les *Droits des individus ſont connus & conſtatés* dans un état d'égalité naturelle, & par un expoſé juſte de la miſere qui devroit accompagner un état de ſolitude, ainſi que des avantages de la Société, ſurtout des Sociétés étendues.

CHAPITRE V. Les Droits, conſidérés relativement à leur origine, ſont diviſés en *naturels* & *adventifs.* C'eſt des premiers qu'il eſt queſtion à préſent. Leurs objets ſont la vie, la ſureté, la liberté d'agir & de penſer, l'uſage des choſes communes, la réputation, le mariage &c. Les Hommes tout diſtingués qu'ils puiſſent être par la diverſité de leurs talens & de leurs avantages naturels, ont tous le même Droit aux choſes dont nous venons de faire mention, & voilà en quoi conſiſte proprement *l'égalité naturelle.* Notre Auteur réfute l'opinion d'*Ariſtote* qui, en contradiction avec lui-même, a ſoutenu qu'il

y a des Hommes que la Nature a destinés à l'esclavage, & des Nations qu'elle a formées pour l'Empire sur toutes les autres. Un aveugle amour de la Patrie empêcha pour un moment ce grand Philosophe de distinguer entre le Droit & le Fait.

Les *Droits naturels*, dont nous venons de parler, sont dans la classe des Droits parfaits. On n'a besoin que d'un médiocre dégré de vertu pour remplir les obligations qu'ils imposent, mais on ne sauroit les violer sans être criminel au plus haut point. Les Droits naturels & imparfaits, ceux par ex: qui nous obligent à de bons offices, à la reconnoissance, à la charité envers le Prochain, different des premiers, en ce que l'observation de ceux-ci suppose la plus sublime vertu, & que leur violation n'emporte pas le plus haut dégré de vice.

CHAPITRE VI. Mais outre les Droits *naturels* il y en a, comme nous l'avons dit, *d'adventifs*, lesquels se divisent en *réels* & personels. Les *Droits réels* regardent la propriété.

Pour remonter à son origine, notre Philosophe examine le droit que nous avons de nous servir des choses inanimées & des animaux-mêmes. Il n'y a guères de difficulté par rapport aux premières, & nous n'en faisons point par rapport aux derniers dans notre pratique. Nous ne tuons pas seulement les animaux pour nos be-

soins, nous les tourmentons pour nos plaisirs. Ils ont cependant plus de droits sur nous que nous ne pensons. Ils sont des Etres susceptibles de bonheur & de misere; il est par conséquent de l'humanité que nous leur épargnions toute souffrance qui n'est nécessaire que pour nous amuser ou nous faire manger un peu plus délicieusement. Notre Auteur est aussi délicat sur cet article qu'une infinité de gens le sont peu. Il établit à la vérité notre empire sur les animaux, il montre les raisons qui nous mettent en droit de nous servir de leurs travaux & de nous nourrir de leur substance. Il prouve qu'à tout prendre, les Bêtes doivent trouver leur compte là-dedans, parceque cela nous engage à leur donner des soins qui améliorent considérablement leur état, & que d'ailleurs l'ignorance où elles sont de la fin qui les attend, rend la mort violente, à laquelle elles sont destinées, un moindre mal, qu'elle ne le seroit à un Etre raisonnable, & même qu'une mort naturelle ne leur seroit, si destituées de nos soins elles se trouvoient exposées à la faim & à la misere. Mais d'un autre côté, toujours humain, Mr. HUTCHESON attache à nos droits sur ces créatures, des restrictions, qui, si elles étoient observées, adouciroient surement & la dureté barbare de nos Chasseurs, & la cruauté raffinée de nos Gourmets.

L'Au-

L'Auteur passe de-là à examiner la nature & les fondemens de la propriété des biens. Le système de *Platon* dans sa *République*, & celui de *Morus* dans son *Europe*, qui pour remédier aux inconvéniens qui résultent de la propriété, établissent une communauté de biens, sont ici solidement réfutés. Ces systêmes émoussent en effet les aiguillons les plus forts qui animent les hommes à l'industrie & au travail, en leur ôtant le libre usage de leurs biens, le plaisir d'en disposer en faveur de ceux qui leur sont chers, & la satisfaction délicieuse qui accompagne l'exercice de la libéralité. Vaines chimères d'une imagination qui s'égare dans des plans, où la constitution de l'Homme, ses désirs naturels & les ressorts que le Créateur a destinés à le faire agir, n'entrent pour rien.

Le CHAPITRE VII roule sur une matière qui a donné de l'embarras aux Jurisconsultes par sa difficulté, & de l'ennui aux Lecteurs par la façon confuse & minucieuse dont elle est ordinairement traitée; il s'agit *des moyens* par lesquels on parvient à *la propriété*, *des limites qui la bornent*, & *des choses qui en sont susceptibles*. Sans imiter la longueur des autres Ecrivains sur ce sujet, M. HUTCHESON nous paroît les avoir surpassés en clarté. Du reste tout Auteur se trouvera obligé de laisser dans une grande indétermination

plusieurs choses qui regardent cette matière. Il est impossible ici de poser des régles précises qui s'étendent à tous les cas. Il y a mille questions *sur la propriété* qui doivent être décidées par des circonstances, des situations, des raisons de nécessité ou de convenance, qu'aucun Ecrivain ne peut avoir toutes présentes à l'esprit en traitant cette matière. Il est pourtant clair que la première occupation d'une chose & l'intention manifestée de la cultiver, si elle en est susceptible, doivent nous en assurer la propriété, pourvû que cette chose-là soit de telle nature, que nous puissions nous en servir pour nous ou pour nos proches, dans son entier. On peut de plus poser pour certaine cette régle générale, que tous les usages & tous les contracts qu'on employe pour applanir les différends qui peuvent s'élever en cette matière, doivent avoir pour but l'encouragement de cette industrie qui est si essentielle au bonheur de la Société, & non de satisfaire la cupidité & l'ambition des Hommes. Notre Auteur réfute ici l'opinion de *Grotius* & de *Puffendorf*, qu'il faut avoir recours à quelques conventions primitives, pour expliquer l'origine de la propriété. Il montre que la terre ayant été placée par le Créateur dans un état de *communauté négative* (2), chaque individu

(2) On appelle *Communauté Négative* l'état dans

vidu étoit en droit d'en occuper certaines portions, ſans le conſentement de tout le corps.

CHAPITRE VIII. Après avoir traité la propriété originaire, notre Auteur paſſe à la conſidération de *la propriété dérivée* & des *diverſes méthodes de l'aliéner*. Il explique la diviſion des Droits adventifs en *réels* & *perſonels* & montre les fondemens de cette diviſion antécédemment aux Loix Civiles. Il montre auſſi les différens moyens de transférer la propriété des biens ou des priviléges des uns aux autres, ſoit par voye de ſucceſſion & de teſtament, ſoit par les hypothéques, ſoit par les ſervitudes, &c, dont il développe la nature & les fondemens ſur des principes véritablement philoſophiques, & non comme font bien d'autres, par des déciſions anticipées du Droit civil.

CHAPITRE IX. Le plus grand nombre de Droits ſoit réels, ſoit perſonels, s'acquièrent par des *contracts*; contracts néceſſaires même entre honnêtes gens, parceque ſouvent les diſpoſitions les plus généreuſes dans les autres, ne ſauroient nous aſſurer de leur ſecours, à-moins que nous ne ſa-

dans lequel les choſes ne ſont pas encore appropriées, mais laiſſées au premier occupant. La *Communauté Poſitive* ſuppoſe au contraire un état dans lequel une ſociété entière a la propriété du tout.

ſachions d'eux-mêmes que leur intention & les circonſtances où ils ſe trouvent nous permettent de compter ſur eux. *L'obligation des contracts* eſt fondée ſur le ſentiment naturel, qui nous fait *approuver* la *véracité* & *la bonne-foi*, & ſur les moyens que le Créateur nous a donnés pour communiquer nos ſentimens par *les ſignes* & par *la parole*. La violation des contracts eſt plus criminelle que le ſimple refus des bons offices que l'humanité exige, parcequ'elle ſappe les fondemens de cette confiance mutuelle, qui eſt néceſſaire non ſeulement aux agrémens, mais auſſi à l'exiſtence de la ſociété humaine. De-là vient la validité des contracts dans leſquels la *fraude* & l'*erreur* n'ont pas eu lieu, quand même ils ſeroient faits avec témérité, & ſe trouveroient contraires aux Droits imparfaits d'autrui (3), car quels que puiſſent être les inconvéniens qui en réſultent, les conſéquences d'une loi, qui les rendroit nuls, ſeroient encore plus funeſtes. Il n'y a donc que les contracts qui bleſſent la piété envers Dieu, les Droits parfaits d'autrui, ou quelque loi poſitive, qui ſoyent ſans validité.

Notre Philoſophe développe dans ce Chapitre les différens dégrés d'obligation qui réſultent de nos diverſes façons de parler

(3) *Plurima fieri non debent quæ facta valent.*

ler de nos desseins ou de nos actions futures. Il examine la nature des simples déclarations, des promesses qui ne font naître qu'un Droit imparfait & l'obligation plus forte des contracts parfaits. Le détail où il entre sur les circonstances qui détruisent *la validité des contracts*, est clair, précis, satisfaisant; s'il n'y dit rien de neuf, au moins épargne-t'il à ses Lecteurs l'ennuyeux fatras dont on est accablé, quand on lit la plupart des Auteurs qui ont traité cette matière.

CHAPITRE X. *Les obligations*, qui accompagnent *l'usage de la Parole*, sont le sujet important de ce Chapitre. Nés sociables, nous sommes naturellement portés à communiquer nos pensées à nos semblables. Un *sentiment interne* approuve en nous la véracité dans ce commerce, & nous forme à envisager la vérité comme aussi respectable en elle-même qu'avantageuse au Public. La vérité souffre également par l'abus de la parole & par celui des signes ou des gestes, auxquels la nature ou l'usage a donné une signification claire & décidée. De-là notre ingénieux Auteur prend occasion d'examiner ce qui regarde les obligations *des signes*; tant de ceux par lesquels nous faisons profession de communiquer nos sentimens, que de ceux où nous ne le faisons pas. Il indique les limitations ordinaires qui restreignent à quelques égards cette proposi-

tion générale, que „ nos ſignes & notre „ langage devroient toujours être confor- „ mes à nos ſentimens ". Les grands cas de néceſſité qui nous en diſpenſent par ce qu'on apelle *un Droit extraordinaire*, ſont traités dans un Chapitre à part, comme applicables encore à d'autres devoirs. Nous y reviendrons avec notre Auteur.

Les Régles, qu'il poſe comme une barrière contre le menſonge, ſont excellentes; les raiſons, qu'il allègue à ce ſujet, ſont propres à perſuader & à toucher tous ceux dont les ſentimens ſont tant ſoit peu délicats; mais comme la véracité dans nos diſcours ne remplit pas ſeule le but pour lequel la parole nous a été donnée, Mr. HUTCHESON s'étend ſur les principes & les régles qui devroient diriger notre converſation, pour la rendre agréable, & ſurtout utile; & ici le bon goût & la vertu brillent dans chaque trait de ſa plume. C'eſt un Peintre-Philoſophe, qui, après avoir peſé les eſſences & fixé les meſures du *vrai* & du *bon*, en dépeint les formes raviſſantes avec un pinceau ſublime, & en fait entrevoir, ſentir même les délices inexprimables.

Le CHAPITRE XI roule ſur *les ſermens & les vœux*. „ Un ſerment eſt un appel à „ l'Etre ſuprême, comme au témoin de „ notre ſincérité & au vengeur de la frau- „ de". Cet acte ſolemnel ne doit pas être proſtitué à des ſujets frivoles. Nôtre Au-

Auteur ne voudroit pas même qu'on le fît intervenir comme un lien d'attachement à des opinions religieuſes, par la raiſon que l'on en doit changer ou y perſévérer, ſelon le plus ou le moins d'évidence qu'on y apperçoit. Nous ſommes bien éloignés de goûter ſon ſentiment ſur l'inutilité du ſerment pour aſſurer la fidélité des ſujets à leurs Souverains. Mr. HUTCHESON, dont la conſcience étoit extrêmement délicate, s'eſt fait illuſion là-deſſus. *Les Hommes*, dit-il, *ſans foi ne ſeront pas liés par le ſerment, & ſans ſerment les citoyens vertueux ſeront fidèles à leur Prince.* Mais ce raiſonnement ne prouve-t'il pas trop? N'eſt-il pas applicable à tous les ſermens poſſibles?

Remarquons, après notre Auteur, que le ſerment n'augmente ni ne diminue l'obligation intrinſéque de la promeſſe ou de l'aſſertion qu'il accompagne. C'eſt un acte diſtinct qui ne confirme que ce qui étoit préalablement obligatoire, en fourniſſant de nouveaux motifs de l'obſerver. Ainſi il ne lie pas dans des contracts injuſtes, & il n'oblige jamais à des choſes contraires, ſoit à la piété envers Dieu, ſoit aux Droits parfaits de nos ſemblables. Notre Auteur pourſuit les différentes diviſions du ſerment, & montre avec combien de ménagement on devroit s'en ſervir. Pour nous, nous ne ferons ici qu'une réflexion; ſi le ſerment eſt néceſſaire,

comme une confirmation ſolemnelle des conventions, d'où dépendent la ſureté des Princes & le bonheur des Peuples, & s'il eſt hors de doute que la ſeule choſe, qui peut donner cette efficace aux ſermens, eſt une perſuaſion vive de la ſainteté, & de la Juſtice de ce grande Etre, qui ſonde les cœurs & qui gouverne le monde, il s'enſuit que les Souverains, qui ſe mettent peu en peine de faire reſpecter la Religion par leurs loix & par leurs exemples, manquent eſſentiellement à ce qu'ils doivent à leur propre ſureté & au bonheur de leurs ſujets.

Notre Auteur explique la nature des vœux, en conſidère l'uſage, en marque l'obligation, & cenſure juſtement ces vœux téméraires que la ſuperſtition a plus d'une fois extorqués des aveugles mortels.

CHAPITRE XII. Avant que de traiter des contracts, Mr. HUTCHESON conſidère ce qui en fait principalement l'objet, ſavoir, *le prix des Marchandiſes & la valeur des Monnoyes.* Le prix des marchandiſes eſt originairement fondé ſur leur aptitude à fournir à nos beſoins & à nos plaiſirs, mais des circonſtances accidentelles font qu'il n'eſt pas toujours réglé là-deſſus, & qu'il ſe détermine en général par l'utilité & l'agrément des choſes, combinées avec la difficulté de les acquérir.

Les Inconvéniens, qui accompagnèrent d'abord l'échange des marchandiſes, dans

lequel

lequel il étoit impoſſible d'obſerver une préciſe égalité, obligèrent les Hommes à chercher une *meſure commune* qui fût *portable*, *diviſible* en petites parties & *permanente*. De-là la monnoye. Les détails de notre Auteur ſur cette matière ſont très approfondis & ſingulièrement curieux. Il s'étend ſur l'uſage de l'argent monnoyé, montre que ſa valeur n'eſt pas arbitraire, fait des réflexions ſur les mauvais effets qui ſuivent l'établiſſement d'une valeur plus ou moins grande que la valeur intrinſéque, il développe les circonſtances qui font hauſſer ou baiſſer cette valeur réelle, & celles qui fixent le prix des marchandiſes. Pour tout ceci & pour bien d'autres choſes que nous ne ſaurions ſeulement indiquer, il faut que le Lecteur conſulte l'ouvrage même.

Il faut nous contenter d'indiquer les titres des CHAPITRES XIII, XIV & XV. Le premier roule ſur les *Contracts*, le ſecond ſur les *Droits perſonels qui naiſſent*, comme on parle, *quaſi ex Contractu*. Le troiſième ſur les *Droits nés des injures*. C'eſt dans ce dernier que Mr. HUTCHESON traite la queſtion des Duels & en montre fort bien l'abſurdité & la barbarie. Il reconnoit pourtant que dans un état fort corrompu, ils deviennent preſque inévitables. Que cet aveu eſt humiliant pour les Nations de l'Europe! & qu'il eſt fâcheux de voir, dans des pays chrétiens, un brave

brave Officier dans la triſte alternative ou de ſe déshonorer en refuſant un cartel, ou de perdre ſa tête en l'acceptant! Quand eſt-ce donc que des préjugés ſi groſſiers & ſi funeſtes céderont à nos lumières? Juſqu'à quand nos loix & nos mœurs ſe choqueront-elles de front?

Les Droits généraux de l'humanité & les obligations, ſoit *parfaites* ſoit *imparfaites* qui y répondent, occupent notre Auteur dans le XVI CHAPITRE.

Le CHAPITRE XVII préſente un ſujet des plus délicats diſcuté d'une façon intéreſſante & peu commune. Il s'y agit *des Droits extraordinaires qui naiſſent de la néceſſité*. Il faut avouer que cette matière a été traitée par *Puffendorff* & par d'autres Juriſconſultes d'une manière très imparfaite. Ils n'ont conſidéré la néceſſité qui diſpenſe de l'obſervation de certaines loix, que comme regardant l'individu qui agit, & ſa propre conſervation, quoiqu'il ſoit certain que les cas de néceſſité les plus preſſans & les plus importans, ſont ceux où il s'agit de ſuſpendre les effets des loix particulières pour le bien général, & de faire céder l'intérêt de l'individu à celui de la communauté. Notre Auteur donc va plus loin que *Puffendorff* & que ſon Commentateur par excellence, & il poſe des principes plus philoſophiques que ceux de ces deux célébres Savans.

Son grand principe eſt que les *affections inſé-*

inférieures doivent céder aux supérieures, qui sont destinées à borner l'exercice des premières sans les éteindre. Il peut arriver qu'on se trouve dans de telles circonstances, que l'observation exacte des devoirs, qui résultent de ces premières affections, seroit un obstacle à l'exercice de quelque vertu plus utile à la société, ou causeroit même un très grand mal. Or il n'est pas raisonnable de supposer que dans ce cas-là on ne puisse s'écarter de la régle ordinaire, en vertu de laquelle on est tenu aux devoirs particuliers: au contraire ce sont des cas de nécessité, où la raison même demande qu'on s'en écarte. On n'éteint pas pour cela les affections particulières, on fait seulement un généreux effort pour les faire céder à celles qui sont plus étendues; agir autrement, seroit plutôt férocité que vertu. Mais comment déterminer précisément ces cas de nécessité? & jusqu'à quel point dispensent-ils de l'observation de la régle ordinaire? Ce sont deux questions importantes, auxquelles notre Auteur repond avec beaucoup de sagesse.

Il commence dabord par excepter les devoirs dont aucun cas de nécessité ne sauroit dispenser; ce sont ceux *de la piété envers* Dieu & *de l'avancement du bien général*. Il excepte encore les cas, dans lesquels il pourroit être avantageux pour le présent de s'écarter de la régle ordinaire,

re, mais dont les ſuites éloignées entraîneroient de plus grands inconvéniens, que ceux qui auroient pû réſulter de ſon obſervation. En un mot il ne permet de s'écarter de la régle ordinaire que dans les cas où d'un côté il réſulte de ſa violation * de ſi bons effets, ſoit immédiats, ſoit éloignés, & où de l'autre les ſuites de ſon obſervation pourroient être ſi mauvaiſes, que les uns & les autres l'emporteroient de beaucoup ſur les inconvéniens qu'on pourroit avoir à craindre dans ces cas extraordinaires, en agiſſant contre la régle ordinaire.

Et comme les loix, qui réglent nos devoirs, ne ſont pas toutes de la même importance, voici la régle qu'il faut ſuivre en ſe ſervant du Droit de néceſſité. „ Plus une loi eſt importante, c. à d., „ plus on fait de bien, ou plus on previent de mal en l'obſervant, plus auſſi „ doivent être grands le bien que l'on procure

* Nous nous ſervons de ce mot *violation de la Loi*, après notre Auteur. Nous ne la croyons pas pourtant tout à fait propre dans le cas dont il s'agit. Il nous ſemble, & c'eſt auſſi le ſentiment de Mr. HUTCHESON, que les cas dans leſquels le *Droit extraordinaire* a lieu, ſont autant d'exceptions à la *régle ordinaire*, par conſéquent on ne *viole* pas une loi quand on ne fait que profiter des exceptions qu'elle renferme.

„ cure où les maux qu'on évite en ne
„ l'observant pas dans de certaines circon-
„ stances". Ainsi, quoiqu'en général il ne faille priver personne de ce qui lui appartient, il y a des cas extraordinaires, où tout le monde sentira la nécessité qu'il y a de se dispenser de l'observation de cette régle; seulement faut-il bien remarquer qu'on n'est point dispensé de reparer aussitôt qu'on le peut le dommage qu'on a causé à un autre dans de pareils cas.

Envain objecte-t'on „ que les loix de
„ la Nature doivent toujours être obser-
„ vées, quelque mal que leur observation
„ puisse nous faire craindre, ou quelque
„ avantage qu'on puisse obtenir en les
„ violant, parceque nous ne pouvons pas
„ juger surement des effets éloignés de
„ telle ou telle action, & que c'est à Dieu
„ qu'il faut remettre l'événement, pour
„ s'en tenir scrupuleusement à la lettre
„ de la loi". Notre Auteur montre que ce n'est ni dans la raison, ni dans la révélation, qu'on a puisé ces idées. Où est en effet la lettre des loix naturelles? Suppose-t'on qu'elles consistent en certaines propositions écrites? Ne sont-elles pas au contraire des conclusions déduites de la nature de l'homme, de ses relations, & de ce que la raison montre être nécessaire au bien général ou à celui de l'individu, entant qu'il y est conforme? Si quelques unes de ces loix sont trop sacrées, pour admet-

mettre des exceptions, n'y en a-t-il pas d'autres qui en admettent néceſſairement? Il eſt vrai, nous ne pouvons pas juger infailliblement des ſuites de toutes nos actions, mais comme cette ignorance n'empêche point que nous ne puiſſions déterminer de quelle manière nous devons agir dans des cas ordinaires, pourquoi ſeroit-elle un empêchement dans les cas de néceſſité? Pour ce qui eſt de la Révélation, elle ſuppoſe viſiblement la connoiſſance naturelle de nos droits & de nos devoirs, & elle appuye ſes exhortations à les remplir ſur les plus puiſſans motifs; mais elle n'entre dans aucun détail ſur la nature, l'origine & l'étendue de nos devoirs, moins encore ſur les circonſtances qui peuvent donner lieu au cas de néceſſité; elle les ſuppoſe connues ou connoiſſables par la raiſon, autrement comment auroit-elle dit, *tu ne tueras point*, ſans marquer les cas où il eſt permis d'ôter la vie à autrui? Et bien d'autres choſes ſemblables, où l'application, les reſtrictions &c. ſont laiſſées à la raiſon de chacun.

Tout le monde eſt d'accord qu'aucune vûe d'utilité ne ſauroit juſtifier une action mauvaiſe; mais il s'agit de ſavoir ſi une action qui eſt mauvaiſe dans certaines circonſtances, ne ceſſe pas de l'être dans d'autres? Selon le train ordinaire des choſes, il ſeroit injuſte d'enlever un champ à ſon propriétaire malgré lui, mais

Mais s'il arrive que ce champ soit nécessaire pour le campement d'une armée contre l'ennemi commun, & que le propriétaire refuse de le céder, qui doute qu'on ne puisse sans injustice l'y obliger? Envain rapportera-t'on ce cas au *Droit éminent* des Souverains, pour éviter la conclusion que nôtre Auteur en tire; ce *Droit éminent* peut subsister dans un état de nature, & se reduit au fond à celui de la nécessité.

On objecte encore, qu'en accordant en certains cas la liberté de s'écarter de la régle ordinaire, on ouvre la porte à la licence; mais qu'on se rapelle la régle qu'on a posée, que la nécessité n'autorise à s'écarter de la loi que dans le cas où il s'agit d'éviter un beaucoup plus grand mal que ne peut être la suspension de la loi, ou de produire un bien beaucoup plus grand que ne peut être son observation. On sentira que comme ces cas sont extrêmement rares, la liberté qu'on accorde à celui qui peut s'y trouver, & qu'on suppose d'ailleurs homme de bien, est très éloignée de la licence qu'on semble apprehender. L'homme de bien n'abusera jamais de cette permission; & jamais aucontraire le méchant ne sera retenu par aucune loi, quand il croira la pouvoir violer avec impunité. Il est sans doute difficile & peut-être même impossible de déterminer précisément les bornes des priviléges qui résultent de la nécessité.

C'eſt une découverte encore à faire dans la Morale; mais cela n'empêche pas que ces priviléges ne ſoyent marqués dans de certains cas d'une façon à n'en pouvoir douter. Quelques ſacrées que puiſſent être les obligations à la véracité, à l'humanité & à la juſtice, ſelon ces principes le menſonge de *Tullus Hoſtilius* & l'homicide de *Timoléon*, au lieu de demander notre indulgence, attireront nos éloges.

Aureſte, le vertueux & ſavant Profeſſeur n'épargne ni exhortations, ni reſtrictions, pour prévenir l'abus d'une doctrine, dont l'abus au bout du compte n'invalideroit pas la vérité, quoiqu'il doive nous rendre très délicats à y avoir recours. Outre cela il finit ce Chapitre par quelques régles très propres à prévenir ces abus. En voici les principales. 1. En calculant les avantages & les deſavantages de la violation d'une régle ordinaire, il faut avoir égard non ſeulement aux effets prochains & immédiats, mais auſſi aux plus éloignés qui puiſſent en réſulter dans tous les cas pareils. Il faut même calculer, autant qu'il ſe peut, le danger où d'autres pourroient être, en alléguant cette raiſon de néceſſité dans des cas différens. 2. Plus une loi eſt importante pour le bonheur des hommes, plus auſſi doit être preſſante & extrême la néceſſité en vertu de laquelle on croit pouvoir s'en éloigner. 3. La néceſſité qui a pour objet le bien pu-

blic, est toujours plus puissante & plus forte que celle qui ne regarde que le bien particulier. Nous passons les autres régles sous silence pour finir l'analyse d'un Chapitre qui nous a si longtems retenus.

CHAPITRE XVII. L'Auteur montre ici *comment les controverses doivent être décidées dans l'état d'égalité naturelle.* L'intérêt aveugle les hommes corrompus & ne laisse pas d'influer, quoique d'une façon imperceptible, sur les jugemens même des Gens de bien. De-là la nécessité d'avoir recours à des *arbitres.* Notre Philosophe en marque les qualités nécessaires, en détermine les procédures, & en fixe l'autorité. Mais comment rendre leurs décisions efficaces, quand ils ne sont revêtus que de l'autorité de la raison & de l'équité? La violence ne seroit que trop souvent apellée ici à décider en dernier ressort, & comme les intéressés en seroient les exécuteurs, elle ne se borneroit guères, même dans la cause la plus juste, par l'équité & la modération. Cet inconvénient devroit naturellement faire sentir aux hommes l'utilité des Magistrats & des Juges, & les mener à chercher, dans des subordinations convenables, un réméde aux défauts de l'état d'égalité. C'est par cette réflexion que notre Auteur passe au II. LIVRE où il traite de la POLITIQUE.

Nous n'examinerons pas si les trois pre-

miers Chapitres de ce Livre ſont bien dans leur place; il eſt certain que les *Relations*, dont ils traitent, ont lieu dans l'état d'égalité naturelle. Quoiqu'il en ſoit, le I. CHAPITRE roule ſur *le mariage & ſur ſes devoirs*. Le but de cette inſtitution, les ſentimens delicats d'une amitié conſtante, qui en forment le plus doux lien, la néceſſité de ces ſentimens réciproques pour engager les parens aux devoirs pénibles qu'exigent d'eux l'éducation de leurs enfans, les effets pernicieux des amours vagues qui abâtardiſſent l'ame & produiſent tant de miſére dans la ſociété, ſont expoſés ici d'une façon qui fait également honneur à l'eſprit & au cœur de l'excellent Ecrivain. Il combat la polygamie, comme contraire à la population de l'Etat, & incompatible avec la véritable amitié conjugale, qui n'admet pas le partage. Les Dames ſpécialement ont lieu d'être contentes de notre Auteur; à tout prendre, il les met ſur un pied égal avec leur fiers Tyrans; il montre que la Nature, qui a mis de juſtes compenſations partout, a donné aux deux Sexes des avantages reſpectifs, qui excluent une prééminence marquée de l'un ſur l'autre, & dont la réunion ſous l'empire de l'amitié fait le plus bel effet. Ces calculs de Mr. HUTCHESON ſemblent faits pour l'Angleterre, nos Belles s'en paſſeront. *Ce qu'il*

qu'il dit sur les circonstances qui rendent un mariage nul, ou qui peuvent le dissoudre, merite singulièrement d'être lû dans l'ouvrage même. Il considère entr'autres les sages raisons, qui ont porté les Législateurs à défendre les mariages incestueux, quoiqu'il ne voye pas dans cette union un caractère intrinséque de turpitude morale. Peut-être quelque défense très ancienne, dont la tradition est perdue, a-t'elle produit l'aversion que l'on a si généralement pour ces alliances, & que l'on confond trop facilement avec un instinct naturel.

La matière du Divorce est discutée dans ce Chapitre avec la plus grande exactitude & une pénétration toute particulière. Notre Auteur y montre cette prudence & cette délicatesse timide, qui caractérisent l'Ecrivain vertueux, quand il soutient des vérités, dont la corruption humaine peut abuser. En effet il attache tant de conditions aux cas où le Divorce lui paroît permis, qu'on ne sera guères disposé à y prétendre sans nécessité. Il trouve même qu'il y a de la barbarie à rompre une tendre amitié, pour d'autres raisons qu'une conduite criminelle, quoiqu'il avoue la force des autres raisons qu'on allégue à cet égard. Enfin il traite cette matière, comme un homme qui suppose que les sentimens délicats entrent pour beaucoup dans la plupart des mariages,

& qu'une véritable amitié en eſt le ciment. Helas! où a-t'il vécu! ſurement dans une retraite où il n'étudia la nature humaine qu'en théorie. Pour nous, à meſure que nous voyons le monde de près, nous nous guériſſons de cette aimable erreur.

Notre vertueux Philoſophe déclame avec force & avec la plus grande raiſon contre les loix civiles ſur la fornication & l'adultère. Elles connivent en quelque façon à la première, puniſſent légèrement le dernier, quoique digne de mort, & en demandent même des preuves qu'il eſt ſouvent impoſſible d'avoir dans les cas les plus notoires. Enfin ni l'un ni l'autre de ces crimes ne flétriſſent aſſez les coupables dans l'eſprit du Public; ni l'un ni l'autre ne les excluent des poſtes les plus honorables dans l'Etat, comme ils le mériteroient.

Les Droits & les Devoirs, qui ont lieu entre *des Parens & leurs Enfans*, ſont le ſujet du II CHAPITRE, dans lequel les fondemens, l'étendue & la durée de l'autorité paternelle & de l'obéiſſance filiale ſont marquées avec une préciſion, qui ne laiſſe rien à déſirer. Le CHAPITRE ſuivant traite de tout ce qui regarde *les Obligations de la ſervitude* & les *Devoirs* reſpectifs *des Maîtres & des Domeſtiques*.

Le CHAPITRE IV roule ſur les *motifs qui ont porté les hommes à l'inſtitution du Gouvernement Civil*. Notre Auteur les trouve non ſeulement dans les déſordres, que

que la corruption des hommes ne pouvoit que produire dans l'état d'égalité, mais auſſi dans les inconveniens qui s'éléveroient à tout moment de l'imperfection de leurs lumières & leurs différentes façons de penſer. La multitude eſt incapable de porter un jugement juſte ſur bien des choſes qui peuvent être néceſſaires au bonheur public, & même, parmi les perſonnes éclairées, l'union dans les conſeils n'eſt guères à attendre dans l'état de nature. C'eſt donc à l'établiſſement de ſages Magiſtrats qu'il faut avoir recours, afin de réunir le foible & le fort, le téméraire & le prudent; enfin les eſprits les plus hétérogènes dans le ſervice de la communauté. Notre Auteur apprécie bien les choſes, dans une queſtion où les Juriſconſultes n'ont guères décidé avec aſſez d'impartialité. Pendant que des ames noires, comme celle de *Hobbes*, ſe plaiſent à dépeindre l'état naturel de l'homme comme une ſcène horrible de perfidie & de violence, les eſprits d'une meilleure trempe, comme le ſavant *Barbeyrac*, penchent trop vers l'autre extrême, & paroiſſent ſe venger ſur l'état civil (5). Notre Auteur, dans d'autres endroits ami un peu partial de l'humanité, tient ici un juſte

(5) *Voyez* Puffendorff *du Droit* &c. 5. *Edit.* & là les notes de Barbeyrac à la *page* 173 du *Premier Volume.*

juſte milieu. Il péſe les avantages & les inconvéniens reſpectifs de ces deux états, & en tire les concluſions les plus juſtes en faveur du dernier. C'eſt bien à regret que nous ne pouvons pas même indiquer les excellentes choſes qui ſont contenues dans ce Chapitre

CHAPITRE V. Après avoir conſidéré les motifs qui engagèrent les hommes à ſe laiſſer gouverner par des ſupérieurs, notre Auteur nous montre la méthode qu'il étoit naturel de ſuivre dans la formation du *Gouvernement Civil*, & il en marque *les parties eſſentielles*. Il eſt abſurde d'imaginer que le pouvoir des Souverains ſoit dérivé de l'autorité paternelle; pour conſtituer le premier, il y a dû avoir quelque choſe d'équivalent aux trois actes ſuivans. 1. Une convention entre chaque individu & tous les autres, portant leur conſentement d'être gouvernés par des ſupérieurs. 2. Un acte de tout le Peuple déſignant le plan de gouvernement, & les perſonnes qui ſeroient chargées de ſon exécution. 3. Une convention entre les Gouverneurs ainſi conſtitués & le Peuple, qui obligeroit les uns à la fidélité & les autres à l'obéiſſance (6). Mr. HUTCHESON,

(6) Notre Auteur reconnoit qu'il y a des cas poſſibles, où un gouvernement peut être établi légitimement ſans le conſentement du Peuple, quand il s'agit, par ex: de civiliſer un Peuple barbare

&

CHESON examine jusqu'à quel point une convention, par laquelle un Peuple s'est assujeti au Gouvernement Civil, lie sa postérité, & traite les autres questions intéressantes qui viennent naturellement à ce sujet. Il passe ensuite en revûe les différentes branches du pouvoir, dont il faut que le Souverain soit revêtu pour le bien de la communauté, & pour l'avancement de ses intérêts, soit au-dedans, soit au-dehors.

CHAPITRE VI. En comparant entre elles *les diverses formes de Gouvernement*, relativement aux avantages qui les accompagnent, & aux inconveniens qui en résultent, notre Auteur montre sans ostentation une connoissance très étendue de l'Histoire ancienne & moderne. On voit par la variété & la justesse de ses réflexions sur cette matière intéressante, un homme qui a tout lû & tout approfondi. Il examine toutes les formes de Gouvernement, qui ont subsisté ou qui puissent presque subsister dans le monde; il considère toutes les combinaisons par lesquelles les formes simples peuvent être diversifiées; il pose des maximes pour aider à juger quel-

& féroce. Il faut pourtant dans ces cas que les citoyens viennent à la longue à sentir leur bonheur & à consentir à leur état, pour que le gouvernement soit légitime.

quelle forme eſt la meilleure; il développe les grands principes qui conviennent à chaque forme & les arrangemens qui contribuent à les rendre parfaites chacune dans ſon genre. Ce Chapitre eſt véritablement un chef-d'œuvre, ſoit pour la profondeur, ſoit pour la clarté qui y règnent. On voit ici tous les grands principes que l'illuſtre Auteur de l'*Eſprit des Loix* a ſçu rendre ſingulièrement intéreſſans, par l'application qu'il en a faite aux différens Peuples & climats du monde; nous ne ſavons pas ſi les Ombres ſe ſoucient de notre encens; mais ſi elles en ſont touchées, nous ſommes aſſurés que l'Ombre de MONTESQUIOU ne dédaignera pas de le partager avec celle de HUTCHESON.

CHAPITRE VII. Quels ſont *les Droits des Souverains & quelle en eſt l'étendue*? Voilà la queſtion que l'ingénieux Auteur diſcute ici. Les Droits des Souverains ſont dérivés de la conſtitution du Gouvernement, & s'étendent auſſi loin que les Droits de leurs ſujets leur ſont transférés par une convention, contre laquelle il n'y a point d'exception légitime. Mr. HUTCHESON traite ici des loix fondamentales, montre en quel ſens la perſonne du Souverain eſt ſacrée, indique les devoirs des citoyens envers des Gouverneurs foibles ou mal intentionnés, & ſoutient la doctrine de la réſiſtance dans certains cas ſur les principes les plus évidens, mais au même

nae tems avec les reſtrictions les plus ſages. Le morceau qui regarde ce dernier point, eſt parfaitement travaillé, nous n'en tirons qu'une réflexion, c'eſt que la doctrine de la réſiſtance n'eſt pas, comme on a dit quelquefois, une ſource perpétuelle d'émeutes & de rébellions; ces malheurs ſont plus ſouvent les ſuites de la doctrine oppoſée, qui encourageant dans les Princes une licence effrenée, les pouſſe à ces actes de tyrannie & d'oppreſſion, qui excédent un Peuple & le rendent déſeſperé. D'ailleurs conſultez l'Hiſtoire, interrogez même les faits qui ſe paſſent journellement ſous nos yeux, & vous trouverez que la multitude eſt beaucoup plus portée à l'obéïſſance qu'à la revolte.

Le CHAPITRE VIII explique ultérieurement la matière traitée dans le précédent. Il roule ſur *les moyens par leſquels le pouvoir ſouverain eſt légitimement acquis.* L'Auteur montre que les Droits du Peuple ſont auſſi ſacrés que ceux du Souverain, examine ce qu'on appelle le *Droit divin* des Princes, & fait voir que ce titre n'exprime au fond que l'excellence de ce Gouvernement, qui contribue le plus au bonheur des hommes. Il examine & apprécie tous les différens moyens, par leſquels on parvient à la ſouveraineté, ſoit par Droit de ſucceſſion héréditaire, ſoit par Droit de conquête, ſoit par Droit de patrimoine, & ne laiſſe aucune queſtion intéreſ-

téreſſante tant ſoit peu relative à cette matière, ſans la diſcuter.

Les CHAPITRES IX & X roulent ſur *la nature & l'exécution des Loix Civiles*, & ſur *les Loix de la Paix & de la Guerre*, avec *les Droits des Ambaſſadeurs*. Le XI & dernier traite *de la durée des Corps Politiques*; & c'eſt en la diſcutant que Mr. HUTCHESON parvient à la *concluſion* de ſon ouvrage, morceau admirable par la grandeur des ſentimens qui y brillent, plus encore que par la beauté des expreſſions qui en ſont comme le tableau animé. Rempli d'admiration au ſpectacle des richeſſes du plan de Dieu & des arrangemens de ſa ſageſſe pour le bonheur des Sociétés & des individus qui les compoſent, mais en même tems pénétré de l'inſtabilité des choſes humaines ſous l'empire d'une Providence, dont la puiſſance bienfaiſante s'étend à tout, le pieux Philoſophe ne ſe plaît à conſidérer ce contraſte, que pour ouvrir ſon ame aux ſublimes eſpérances d'une meilleure vie, & pour échauffer ſon cœur des nobles déſirs de l'immortalité. Il voit les Etats, les Royaumes & les Empires paſſer comme un ſonge & s'évanouir comme un atome qui roule, qui tombe & qui diſparoît au ſein de l'éternité; mais il ſent dans ſon cœur un attrait invincible qui le pouſſe lui même vers cette éternité au-deſſus des viciſſitudes des tems. Tout nous la fait ſouhaiter; chaque pas

que

que nous faisons vers la perfection, rend plus vif en nous ce désir, & il est vrai de dire que Dieu l'allume, le nourrit dans nos cœurs par l'obligation qu'il nous impose de remplir des devoirs, d'acquérir des habitudes qui l'y fortifient. Douterions nous après cela qu'un jour sa puissance & sa bonté ne satisfassent un désir que tout homme tient de sa main? *Non*, s'écrie avec feu ce digne Auteur que nous ne perdons de vûe qu'à regret, après avoir fait peut-être de vains efforts pour tracer une ébauche de son ouvrage qui en découvrît le plan & qui en fît du moins soupçonner les beautés, *Non, sions nous à ce grand Etre, en travaillant à l'imiter par notre application à faire le bien; & si les Villes & les Etats, si tout dépérit, passe, court vers sa fin; si, en un mot, nous n'avons point ici bas de Cité permanente, regardons à celle, qui dans les cieux a des fondemens éternels; attendons la Cité dont Dieu est l'architecte & le bâtisseur.*

ARTICLE ONZIEME.

LES PSEAUMES de DAVID, Nouvelle Version en vers François, par J. S. VERNEDE, Pasteur de l'Eglise Wal-

Wallonne à Maſtricht. *Amſterdam* chez Z. *Châtelain* & fils, 1756. 12. p. 306.

C'Eſt certainement une entrepriſe bien louable, que celle de perfectionner les verſions de nos Cantiques ſacrés, & de contribuer par-là à rendre leur lecture & leur chant plus propres à édifier & à inſpirer les ſentimens qu'ils expriment, en écartant du tour & de l'expreſſion tout ce qui pourroit faire diverſion à ces ſentimens, & en ſe raprochant d'auſſi près qu'il eſt poſſible de la noble & majeſtueuſe ſimplicité de l'original. Cette entrepriſe eſt d'autant plus méritoire, qu'elle eſt *infiniment* hazardeuſe. Si toute traduction d'un Poëte, ſurtout quand on veut le traduire en Vers, eſt environnée de mille difficultés, combien n'en doit-on pas trouver en traduiſant des Poëſies telles que celles-ci, & écrites dans une langue, dans un tems, & pour un peuple, dont le caractère, le goût, le génie, les mœurs, les uſages reſſembloïent ſi peu aux notres. On ne ſauroit donc ſavoir trop de gré à ceux qui ont bien voulu conſacrer leurs veilles & leur verve à un travail tout à la fois ſi utile & d'un ſuccès ſi incertain. Mais ſi l'on daigne faire attention aux circonſtances où s'eſt trouvé Mr. le Paſteur VERNES, en entreprenant cette tâche, on trouvera ſans

doute

ajoute qu'il mérite une reconnoissance particulière pour avoir bien voulu employer ses talens à l'ouvrage qu'il vient de donner au Public. Le destinant apparemment à remplacer dans les Eglises Reformées, la version reçue dans ces Provinces, car il a fait mettre la sienne en musique, que d'écueils n'a-t-il pas eu à redouter, & par conséquent quelle intrépidité ne montre-t-il pas en ne se laissant point arrêter par la crainte d'échouer.

Dabord il s'est trouvé par-là gêné dans la forme de ses Vers, étant obligé de s'astreindre à la mesure de nos autres versions; or, cette gêne est premièrement très incommode en elle-même, & toutes choses égales dailleurs, elle doit mettre le travail d'un Traducteur, qui s'y assujettit, bien au-dessus de celui d'un *Malherbe*, d'un *Rousseau*, d'un *Racine*, d'une Melle. *Cheron*, d'un *le Franc*, qui ne se sont point donné ces entraves dans leurs traductions de quelques Pseaumes. Dailleurs la mesure que Mr. VERNEDE a été obligé de suivre est très souvent défectueuse, y ayant fréquemment entr'autres défauts, plusieurs Vers masculins ou féminins de rimes différentes, placés à la suite les uns des autres; & les Lecteurs ne sont pas toujours assez équitables, pour ne pas se prendre de ce qui les choque au Traducteur qui n'en peut mais.

Mr.

Mr. VERNEDE a bien senti ces difficultés & ne manque pas de les faire remarquer dans un Avertissement ; mais un autre desagrément bien plus grand & presque inséparable d'un pareil travail, c'est qu'il faut s'y livrer avec une ferme persuasion qu'on ne réussira pas au gré de ceux pour qui l'on travaille, qu'on ne fera presque que des ingrats, du moins dans son siècle. On sait avec quelle vénération superstitieuse le peuple s'étoit attaché aux prémières versions, & quelle peine on a eue pour leur substituer les nouvelles, sans doute parceque l'habitude avoit familiarisé les oreilles & les esprits avec les défauts des premières, y avoit fait trouver des beautés qui n'y étoient point, & rendoit insensibles les corrections qu'on y avoit faites & les beautés réelles qu'on y avoit mises. Un Traducteur des Pseaumes, qui travaille d'après les versions qu'on a déja, s'engage nécessairement & pour ainsi dire solemnellement à faire mieux; il doit s'attendre qu'on regardera comme impardonnables tous les changemens dont l'avantage ne sera pas très frappant; qu'à mérite égal, la version à laquelle on est accoutumé paroitra de beaucoup meilleure, qu'on ne manquera pas de dire que le nouveau Traducteur a fait des changemens uniquement pour en faire, ou pour répondre au titre de son ouvrage, s'il s'y

est donné pour Auteur d'une *nouvelle* version, c'est à dire, que pour toute reconnoissance des peines qu'il s'est données, on supposera qu'il s'est laissé conduire par une vanité puérile. Lui même doit apprehender que sans qu'il s'en aperçoive ce motif n'agisse imperceptiblement sur lui; il a à craindre de succomber à la tentation secréte d'éviter le tour de l'ancienne version, simplement pour que son travail ne paroisse pas se réduire à trop peu de choses, & pour paroitre avoir vû des défauts qui ne frappent pas les esprits vulgaires; il a à craindre sa propre prévention presque autant que celle de ses Lecteurs. Ceux-ci verront difficilement le mieux là même où il seroit le plus marqué pour des esprits non prévenus, & partout où ils ne sentiront pas ce mieux, ils blâmeront sans pitié. Ainsi par exemple dès l'entrée de la version que nous annonçons, nous craignons fort que la plupart des Lecteurs ne sentent pas l'avantage de ces deux premiers Vers,

O l'homme heureux celui qui des malins
N'écoute pas les discours faux & vains!

sur ceux-ci de la version reçue dans nos Eglises.

Heureux celui qui dès ses jeunes ans
S'est tenu loin du conseil des méchans.

Il semble en effet que ce n'étoit pas la peine de donner une entorse à la langue, par cette construction *O l'homme heureux celui*, pour éviter le tour de l'autre version. D'ailleurs le mot de *malin* n'est point mieux ici que celui de *méchant* qui présente une idée plus étendue, & plus convenable dans cet endroit, où il s'agit ce semble de toute espéce de méchanceté, & non pas de celle qu'on désigne particuliérement par le mot de *malin*. Des gens *malins* dans le vrai sens de ce mot, diront qu'outre qu'il n'y a pas le moindre avantage dans la nouvelle version du reste de ce verset, & du suivant, sur l'ancienne, on a absolument gâté le troisiéme en voulant le changer. Le voici tel qu'il est dans la nouvelle version.

Que des pervers le sort est différent!
Comme la bale est le jouet du vent,
Ainsi du Ciel la terrible colére
Pourſuit l'impie : accable de miſére
Avec les bons il ne viendra jamais
De l'Eternel célébrer les bienfaits.

Qu'on le compare avec la version reçue;

Mais les méchans n'auront pas même ſort
On les verra diſſipés ſans effort
Comme la paille au gré du vent chaſſée,
Malgré l'orgueil de leur ame inſenſée

Il

Ils ne pourront tenir en jugement
Ni près des bons se montrer seulement.

D'abord on commence une comparaison dans la nouvelle version & puis on ne compare rien.

2. Cette chute au milieu du 4e. Vers *Poursuit l'impie*, est dure, & l'on doit éviter cet inconvénient quand on le peut, quoiqu'on y soit tombé très-souvent dans cet ouvrage (1) 3. Les quatre derniers Vers de l'ancienne version sont beaucoup plus poëtiques, présentent un sens plus beau & plus net; ils font une image qu'on ne trouve point dans l'autre, & 4. enfin le tableau que l'une présente de la confusion du méchant, n'est point remplacé par cette proposition froidement exprimée, *l'impie accablé de misère, ne viendra jamais célébrer les bienfaits de l'Eternel*, c'est à dire que celui qui fait profession d'outrager la Divinité, & qui n'éprouve que sa juste vengeance, ne s'occupera point à la bénir & à célébrer sa bonté envers lui.

Nous ne pourrions sans donner dans une longueur excessive, suivre toute cette nouvelle version, pour justifier la crainte où nous sommes qu'elle ne soit pas générale-

(1) Voy. Ps. II. v. 23. deux fois. v. 4. Ps. VIII. 2. 3. 5. 6. & presque partout où les Vers sont de dix syllabes.

ralement goutée, & préferée à celles que nous avons; comme auſſi il ſeroit trop long ſans doute de raſſembler, ou inutile de chercher les endroits par où celle-ci eſt préferable, on comprend, ſans que nous le diſions, qu'il doit y en avoir un grand nombre, autrement ce n'eût pas été la peine de l'imprimer.

Quoiqu'il en puiſſe être du mérite de cette verſion, &, comme nous le diſions, plus il y avoit de difficultés dans cette tâche, plus l'Auteur avoit de raiſons de craindre la critique des Lecteurs prévenus & familiariſés avec la verſion ordinaire, plus auſſi on doit lui ſavoir gré d'avoir paſſé outre, malgré ces conſidérations; car au fonds il a voulu faire mieux; c'eſt une intention très louable; reſte à ſavoir ſi la perſuaſion où il paroît être, en ſe faiſant imprimer, d'avoir réuſſi, l'eſt autant. D'abord c'eſt un changement avantageux ſans doute que celui qu'il a fait dans le tour & dans l'expreſſion des Pſeaumes d'imprécation; mais ce n'eſt pas le ſeul qu'il s'eſt propoſé. „ Quelquefois, dit-il, „ le ſens de l'original n'eſt pas bien „ rendu, on n'a pas toujours ſaiſi la „ ſuite, la liaiſon des idées; ces verſions „ tiennent trop de la paraphraſe; *gêné* „ par la meſure & par la rime, *on* a a„ joûté" (c'eſt à dire aparemment, gênés par la meſure, les Traducteurs ont ajouté) „ de nouvelles penſées, & allon-

„ gé

„ gé inutilement ces Cantiques. Il y a
„ des endroits où la verſification ſemble
„ un peu froide & languiſſante.

Voilà les défauts auxquels l'Auteur a eu encore deſſein de remédier dans cette verſion; le Public jugera du ſuccès. Une des choſes dont il paroît ſe glorifier le plus, c'eſt d'avoir abrégé; il renvoye pour le prouver à pluſieurs Pſeaumes abregés de plus d'un tiers, & à d'autres racourcis d'un quart ou davantage. La briéveté eſt un merite ſans doute dans des ouvrages didactiques & philoſophiques, où il ne s'agit que d'inſtruire l'eſprit, & d'y faire paſſer le plus facilement & le plus promptement qu'il eſt poſſible des vérités importantes; mais quand il s'agit, comme c'eſt ſans doute la principale deſtination de nos Pſeaumes, de remuer le cœur, d'y exciter des ſentimens, alors la longueur, les répétitions, & les retours d'idées propres à les inſpirer, les différens tours employés pour ouvrir les cœurs différemment diſpoſés, ou pour rendre plus profondes les impreſſions qu'on y veut faire, tout cela ne ſeroit-il point quelquefois un merite bien-loin d'être un deſavantage? Sans décider cette queſtion, on trouvera du-moins certainement que la briéveté ſeroit ici un défaut, toutes les fois qu'elle feroit perdre quelqu'image noble & ſublime, toutes les fois que le touchant ou le pathétique en ſouffriroit, ou que le ſens en devien-

droit plus obscur. C'est le cas de plusieurs des Pseaumes abrégés dans la nouvelle version.

Dans la 1ere Strophe du 2e Ps. par exemple, on ne retrouve pas toute la noblesse, le sublime, ni l'enthousiasme des deux premières Strophes de l'ancienne version qui se trouvent ici fondues dans une seule. De même encore ici dans la 2e. où l'on a voulu faire entrer avec la 3e. une partie de la quatrième, le sens en est devenu foible & louche.

Oui, dans vos cœurs il va porter l'effroi,
En vous disant enflammé de colère,
C'est en Sion que j'ai sacré mon Roi,
Sur la montagne à mes yeux toujours chère
Je publierai le décret immuable
De l'Eternel; l'ayant appris de lui;
Toi seul, dit-il, es mon fils adorable,
Et c'est toi seul que j'engendre aujourd'hui.

Voici quelques défauts qu'on pourroit trouver dans cette Strophe, 1. ce *oui* qui la commence est un peu cheville, & semble n'être là que pour faire nombre 2. Après avoir lû ce vers, *En nous disant enflammé de colère*, on s'attend à un langage qui y soit assorti, & l'on trouve deux Vers qui n'ont rien qui sente la colère, au lieu que l'ancienne version qui commence le discours de la Divinité par cette apostrophe, *Rois, dira-t-il, quelle est votre entrepri-*

se,

ſe. 2. à quelque choſe de plus vif. 3. Le 5e. Vers *Je publirai le decret immuable*, ſemble être encore prononcé par la Divinité, du-moins rien ne marque la ſeparation, & le Lecteur qui ſe laiſſe mener par le Traducteur, peut y être attrapé pendant un moment, & ſe trouver tout étonné en liſant le Vers ſuivant *de l'Eternel, l'ayant appris de lui*, que ce ne ſoit plus l'Eternel qui parle; or il eſt important d'éviter tout ce qui arrête, tout ce qui embarraſſe, & qui oblige le Lecteur de retourner ſur ſes pas, pour ſaiſir le ſens, qui eſt très bien marqué ici dans la verſion de nos Egliſes. 4. Cette chute que forment ces mots *de l'Eternel* au commencement du 6e. Vers, à quelque choſe de dur. 5. *L'ayant appris de lui* eſt plat, proſaïque, du-moins tout à fait cheville, de même que 6. *adorable* dans le 7e Vers, & 7. *ſeul* dans le 8e. où 8. il nous paroît que *j'engendre*, eſt moins bien que *j'ai engendré*; parcequ'il eſt plus naturel de parler à celui qui eſt déja engendré qu'à celui qui ne l'eſt pas encore. Il nous ſemble en général que tout ce Pſeaume eſt au moins auſſi bien dans l'ancienne verſion que dans celle-ci, quoique inconteſtablement plus courte.

On pourroit bien n'être pas plus content des autres Pſeaumes indiqués dans l'Avertiſſement comme conſidérablement abregés. Dans le VI. par exemple v. 2. *mon ame n'en peut plus, & ſe pâme*, eſt bien

prosaïque, & l'on ne goutera pas un ame qui se pâme. Dans le XIX. *c'est ce dont chaque jour* est un tour peu poëtique, le *cabinet* du verset 2. outre qu'il rime fort mal avec *paroît*, a quelque chose de plus petit que *chambre* de la version ordinaire; le 4e. verset est tout fort prosaïque &c. Le Ps. LI encore n'a pas gagné en chaleur par la briéveté, & quoique l'Auteur ait bien remarqué le défaut de liaison des idées dans l'autre version, on ne trouvera pas dans son v. 2. de ce Pseaume-ci, qu'il ait évité lui-même ce défaut, nous avouons du-moins que nous ne saurions voir la suite des idées qu'il a voulu présenter en s'exprimant ainsi:

A ton arrêt, quoiqu'il m'ait accablé,
Je me soumets; j'adore sa justice.
Il est bien vrai qu'avant que je naquisse
J'étois impur, que tout homme est souillé,
Mais *je savois que la sincérité*
Par ta bonté nous tient lieu d'innocence;
Et connoissant ta sainte volonté
Je m'endurcis contre ma conscience.

Quelle froideur encore aux v. 4. & v. 5. mais il n'y a pas moyen de tout dire; tâchons d'abréger, & laissons à nos Lecteurs le soin d'examiner & de comparer les Ps. XXI. XXVI. XXXIII. LXXVIII. en particulier, &c. &c. &c.

Un des défauts que Mr. V. a tâché encore d'éviter, c'est la versification froide & lan-

languiſſante; on a pû voir par quelques endroits que nous avons indiqués qu'il n'a pas réuſſi partout également; mais il s'agiſſoit de Pſeaumes qu'il a voulu abréger, & la bonne volonté peut lui ſervir d'excuſe; mais dans ceux-ci il ne s'eſt point gêné par cette loi; on le lui pardonnera peut-être moins aiſément. Dans le Ps. VIII, par exemple, le 1er verſet qui finit par un participe *portant ton nom* &c. n'a pas plus de chaleur que dans la verſion ordinaire; on n'a pas gagné de ce côté-là en ne laiſſant pas ſubſiſter les deux premiers Vers du v. 2. auſſi bien que les deux derniers &c. &c. Dans le Ps. XVIII. il ſemble qu'on a perdu du ſublime de l'ancienne verſion, que v. 3.

On vit alors la terre s'ébranler,
Et des hauts monts les fondemens crouler;
C'étoit *de Dieu la colère allumée* &c.

N'eſt pas plus grand que

Soudain partout tremblèrent les campagnes
On vit ſoudain les plus hautes montagnes
Fremir, crouler du faîte au fondement &c.

que le mot de *fourdre* v. 4. qui ſe dit d'une eau ſortant tranquillement de ſa ſource, n'eſt pas propre à exprimer des ouragans & des torrens de feu; que *le char*

que traîne un seul *Cherubin* brulant, ne presente pas une image aussi grande que *les* Cherubins volans autour de l'Eternel, & qu'ayant mis ici un char qui n'est pas dans l'original, on pouvoit bien mettre plusieurs Chérubins, quoiqu'il n'y en ait qu'un dans le Texte. L'on trouvera bien foible encore le second de ces deux Vers, v. 6.

Et me sauva d'un puissant ennemi
Plus fort que moi, qui m'auroit englouti.

Voyez encore les Ps. L, LI, CXLVIII. &c. &c.

L'Auteur nous avertit encore qu'il a sacrifié la richesse de la rime à la raison; cela vaut mieux sans doute que si l'on sacrifioit la raison à la rime; cependant, autant qu'il est possible, il faudroit ne sacrifier ni l'une ni l'autre; or on trouvera peut-être des exemples de ce double sacrifice au Ps. XIII. où l'on a du-moins sacrifié le langage à la rime, en se servant du mot de *dénier* au-lieu de celui de refuser; au Ps. XXIII, où l'on fait dire à David qu'il a des parcs herbus pour *pâture*, c'est à dire qu'il mange des parcs, parcequ'il falloit rimer en *ure*, inconvénient qu'on auroit évité avec quelques autres dans ce Pseaume, en le laissant tel qu'il est dans la version reçue, à laquelle on aura surement regret. Au Ps. XXIV encore on n'aprouvera pas que pour avoir

une

une rime en *nét*, & ne pouvant faire venir *cabinet*, on termine le Vers ſuivant par *n'eſt*.

C'eſt l'homme dont le cœur eſt net,
La main innocente, & qui n'eſt
Jamais ni trompeur. &c.

Voyez encore le Pſeaume CXLVIII. & en particulier ce commencement.

Que Dieu ſoit exalté des Cieux
Célébrez-le, Eſprits glorieux;
Anges, qui compoſez ſa Cour,
Louez-le; Aſtre brillant du jour,
Toi qui la nuit nos yeux récrées,
Etoiles par milliers ſemées.
&c.

L'oreille qui à moins qu'on n'eſtropie ces Vers en les prononçant, ne peut point ſentir les virgules placées après *célébrez-le*, & *louez-le*, attachera ſurement un faux ſens au 2d. Vers, & ſera fort ſcandaliſée qu'après qu'on a propoſé Dieu pour objet d'adoration, on ſemble inviter les Anges à louer le Soleil; tous les aveugles y ſeront trompés ſurement, à-moins d'un bon commentaire. Nous ne dirons rien de la rime *recrées* & *ſemées*, ſinon que celle de *miſericorde* & d'*hallebarde* ne lui céderoit point en fait d'exactitude & d'harmonie.

Voilà une partie des craintes qui nous ſont venues à l'ouverture de cette *nouvelle* verſion; on verra que nous n'avons pas cherché malignement avec beaucoup de peine à les juſtifier, puiſqu'à la lecture de quel-

quelques Pſeaumes pris au hazard, nous avons trouvé tant de ſujets d'être inquiets pour le ſuccès. Nous avouons même que nous n'avons pas examiné ſi ſcrupuleuſement tout l'ouvrage, trouvant que c'étoit bien aſſez de ces remarques, pour montrer à Mr. V. ce qu'il peut avoir à craindre de la part de ſes Lecteurs, & pour répondre à l'humble invitation qu'il leur fait de lui communiquer leurs critiques; s'il y prend goût, nous pourrons ſuivre le reſte de l'ouvrage avec la même attention, & lui communiquer humblement nos remarques.

Nous eſpérons en attendant qu'il ne nous ſaura pas mauvais gré de celles-ci; tout au plus elles prouveroient qu'il n'eſt pas né Poëte, & il convient lui-même qu'il n'en a pas les talens, quoiqu'il paroiſſe ſoupçonner qu'il en auroit un peu la *partialité*, c'eſt à dire apparemment la prévention pour ſes propres productions.

On a eu ſoin de dire à la tête de cette traduction, que l'*Auteur* a entre ſes mains l'approbation des Egliſes examinatrices; nous avertiſſons, pour l'inſtruction de ceux de nos Lecteurs qui ignorent les uſages des Egliſes de ce Pays, que c'eſt une formalité néceſſaire, pour qu'un membre de leur Synode puiſſe mettre ſon nom à ſes écrits; mais les Egliſes chargées de l'examiner, ne s'embarraſſent que de l'ortodoxie de leur Confrère, enſorte que dans ce cas-ci par exemple on ne doit point par l'aprobation juger des talens poëtiques des Aprobateurs.

ART.

ARTICLE DOUZIEME.

LA NOBLESSE MILITAIRE, ou le Patriote François, 1756. pp. 210.

„ NOBLESSE *militaire*, depuis quand
„ ces deux mots ne ſont-ils plus
„ ſynonimes parmi nous? Avons nous
„ donc ſi fort dégénéré de nos ancêtres,
„ qu'on ſoit obligé de réunir ces deux
„ expreſſions, pour diſtinguer ceux qui
„ nous repréſentent ces antiques Héros?
„ C'eſt du moins ce qu'on veut tâcher
„ d'introduire. Un Auteur eſtimable & ci-
„ toyen, mais citoyen prévenu contre les
„ vrais reſſorts de la ſaine Politique, pro-
„ poſe aujourdhui de rendre la Nobleſſe
„ commerçante. Ce début exprime ſuf-
fiſamment les vûes de M. le Chevalier D'ARC, à qui l'on attribue cet ouvrage. Suivons-le dans ſes réflexions, & après avoir conſidéré ci-deſſus le ſyſtême de M. l'Abbé *Coyer*, voyons ce qu'on peut y oppoſer. La comparaiſon des deux ſyſtêmes ſervira à aſſeoir notre jugement ſur cette matière.

Après quelques éloges dûs au mérite de ſon Antagoniſte, M. le Chev. d'*Arc* attaque dabord ce principe qu'il avoit poſé, que l'augmentation du Commerce au-

augmente en même tems la force & la puiſſance de l'Etat. Il faut faire ici ſelon lui quelques reſtrictions, & calculer le dégré du commerce ſur ces 3 objets principaux. 1. Sur la ſituation du pays, qu'on veut rendre commerçant, & les facultés qu'il a pour le devenir; un pays enclavé dans les terres n'eſt ſuſceptible que d'un Commerce très borné. 2. Sur le caractère diſtinctif du peuple qui l'habite, car ſi le caractère de ce peuple eſt d'être timide, pareſſeux, mal-adroit, les avantages de ſa poſition lui deviendroient inutiles; témoins les Cappadociens & tant d'autres habitans des côtes de l'Aſie mineure, qui voyoient les Phéniciens traverſer les mers pour négocier chez eux, ſans imaginer jamais de ſuivre leur exemple (2). 3. Il faut conſidérer ſurtout ici la forme du Gouvernement. Le Commerce ne ſauroit ſe ſoutenir dans un Gouvernement entièrement deſpotique. Quel eſt l'inſenſé qui s'expoſeroit volontairement à tous les dangers de la mer, pour acquérir des biens dont un caprice du Prince peut le dépouiller dans un inſtant? La Monarchie ne tend qu'à s'aggrandir, & l'eſprit de conquête ne s'accorde guères avec les grands établiſſemens de Commerce

(2) Il n'eſt pas probable que l'Auteur veuille appliquer ces deux objets à la France.

merce. Il n'en eſt pas de même des Republiques, qui ne tendent qu'à conſerver leurs poſſeſſions. Elles ne portent leurs vûes d'aggrandiſſemens que ſur leur intérieur, & par conſéquent elles peuvent s'abandonner entièrement au Commerce, qui ſouvent y devient un aliment néceſſaire. Mais, dira-t-on, l'argent eſt le nerf de l'Etat, & la quantité d'hommes en eſt la ſubſtance. Il faut encore diſtinguer ici, répond notre Auteur, une Republique ne peut avoir ni trop d'hommes, ni trop d'argent, ſi tous les Citoyens concourent également à l'intérêt général, & que le tréſor public y ſoit le ſeul dépoſitaire des richeſſes. La Monarchie, de même que la Republique, ne peut avoir trop d'hommes, mais elle peut avoir trop d'argent. Car cet argent ſera ou dans le coffre du Monarque, & en ce cas le Monarque ſera trop près de devenir Deſpote; ou il ſe trouvera chez les particuliers, & alors il empêchera la circulation; du-moins les richeſſes deviendront inutiles entre les mains de ceux qui les poſſédent, par le renchériſſement des denrées, qui croît en même proportion que l'augmentation de la quantité des eſpéces; & cette quantité d'eſpéces devient un obſtacle preſque invincible à la ſubſiſtance de ceux qui en poſſédent le moins.

Il nous paroît que ce ſecond membre du dilemme ne concerne pas plus les Monarchies

narchies que les Republiques. Le raisonnement de l'Auteur auroit été plus juste, s'il eût dit qu'outre les mêmes inconvéniens que ceux qui en résultent dans une République mal gouvernée, le trop d'argent dans une Monarchie risque de refluer dans les coffres du Monarque & de l'ériger en Despote. Nous en disons de même du raisonnement qui suit. „ Que n'a-„ t-on point à redouter du luxe? Ce mot „ seul ne dit-il donc pas assez qu'il peut „ y avoir trop d'argent dans une Monar-„ chie? " Le luxe est pour le moins aussi nuisible aux Republiques qu'aux Monarchies.

Un autre fondement sur lequel notre Auteur s'apuye, c'est l'inégalité des rangs, nécessaire à la conservation de la Monarchie. Les rangs d'une Monarchie se distingnent en trois Classes principales; le Clergé, la Noblesse, & le Tiers Etat. Chacune d'elles a ses fonctions separées, lesquelles ont toutes pour objet l'intérêt général. De leur mêlange naîtroit la ruine de l'Etat. Il en résulteroit alors ou l'égalité des Citoyens en élévation, ce qui produiroit le Gouvernement républicain, ou l'égalité des Citoyens en aviliſſement, ce qui produiroit le Despotisme ou une sorte d'inégalité bizarre, momentanée, orageuse, qui annonce la plus grande foiblesse de la Monarchie. Quant aux fonctions particulières de ces 3 classes principales, on

fait

fait que celles du Clergé ſe bornent au maintien de la Religion établie dans le Royaume, & qu'elles n'influent guères ſur le temporel, ſinon accidentellement. Celles de la Nobleſſe ſont en général, & principalement en France, ainſi que dans tout Etat belliqueux, de verſer tout ſon ſang pour défendre ceux dont le travail journalier contribue à ſa ſubſiſtance & à ſon bien-être, & de rendre la juſtice aux citoyens, portion du pouvoir ſouverain que le Monarque lui confie. Enfin celles de la 3. claſſe conſiſtent à faire valoir les fonds de l'Etat, les terres, l'induſtrie & l'argent &c. Or ſi les Commerçans ſont compris naturellement dans la troiſième claſſe, & que dans les fonctions de la ſeconde il ne ſe trouve rien de rélatif au Commerce, on ne ſauroit introduire le Commerce parmi la Nobleſſe ſans bleſſer l'inégalité harmonique des rangs, & par conſéquent ſans vicier l'Etat. Donner au négoce une partie de la Nobleſſe, c'eſt lui donner une partie de la ſubſtance de l'Etat; ſubſtance d'une autre genre à la vérité, mais qui n'en eſt pas moins une & très eſſentielle. Il n'eſt pas moins important pour l'Etat, qu'il ait des défenſeurs, & ces défenſeurs ne ſauroient être mieux compoſés que par la Nobleſſe. La valeur forme les troupes telles qu'il les faut pour défendre l'Etat; mais cette valeur eſt de pluſieurs eſpéces. Un peuple féroce a de

la bravoure, parcequ'il ne connoit guères d'autre loi que celle de sa volonté. Chez un peuple éclairé, elle est l'effet de l'amour-propre. La valeur tient aussi au caractère de la Nation. Est-elle tranquille & flegmatique, la valeur n'est que l'effet de la nécessité du moment. Est-elle pétulante, la valeur y est une espéce d'yvresse fougueuse que nourrit le préjugé. C'est cette valeur de préjugé si délicate, si susceptible d'altération, qui anime la Nation Françoise. „ Oter quelque chose aux „ préjugés de la Nation à cet égard, c'est „ donc diminuer de sa force réelle en pro„ portion de ce qu'on lui fait perdre du „ côté de cette force acquise, factice, i„ déale, si l'on veut. M. le Chevalier ne raisonneroit pas de cette manière, s'il avoit fait quelque sejour en Angleterre & en Pologne. Mais ne nous arrêtons pas ici. S'il est essentiel, continue-t-il, de conserver ce préjugé, & de le conserver surtout dans le militaire, quelle est la classe qui doit naturellement composer le militaire, si ce n'est la Noblesse ? C'est elle qui dans les troupes y donne le ton, & y communique l'esprit, quel qu'il soit, dont elle est animée; c'est donc chez elle qu'on doit principalement veiller à la conservation du préjugé qui constitue lui seul la plus grande partie de l'essence de ces forces militaires. Il s'agit de savoir actuellement,

ment si le Commerce peut s'accorder avec cette valeur de préjugé.

Pour éclaircir cette question, il ne faut que considérer le différent but que le Commerce & l'Honneur se proposent, ainsi que les différens moyens dont il se servent pour y arriver. Le but du Commerce en général est l'intérêt, la considération n'y est pour ainsi dire qu'en sous-ordre; au contraire le but de l'Honneur n'est autre chose que la considération, à laquelle on immole continuellement l'intérêt. La probité est bien la baze des moyens de l'un & de l'autre, parceque la probité est la baze de toutes les professions licites, mais la délicatesse sur la probité, quoique peut-être égale dans ces deux objets, y est cependant sous des formes différentes. Le Patriotisme est encore un moyen commun à l'un & à l'autre objet, mais dans l'un & dans l'autre il se conduit sur des principes différens, & suit des routes tout à fait opposées. Enfin l'esprit de combinaison, autre moyen commun, parcequ'il est le moyen commun à toute profession dans laquelle on veut réussir, cet esprit si propre à la guerre, est différent de l'esprit de calcul nécessaire aux Commerçans. En portant la Noblesse au Commerce, ou on lui fera changer de principes en l'obligeant de préférer la fortune à l'honneur, ou bien on lui conservera cette considération qu'elle ambitionne, &

c'eſt ce que prétend l'Auteur de la *Nobleſſe Commerçante*; mais alors cette Nobleſſe qui ſe dégoûte de jour en jour de l'état militaire, s'en éloignera encore davantage, lorſqu'on lui propoſera des débouchés plus certains & plus heureux, qui ne demandent point de crédit ni de faveur, & dans leſquels on peut entrer à tous les momens ſans dépendre de perſonne. „ Dans „ la carrière de l'honneur, tout eſt eſ„ poir " dit ici notre Chevalier „ dans „ celle de la fortune, tout eſt jouiſſance, „ & lorſqu'on a joui, lorſqu'on peut jouir „ encore, on ne ſe ſoucie guères d'eſpe„ rer ". L'on trouvera peut-être dans cette antithèſe plus d'eſprit que de juſteſſe. Le Commerce non moins que le ſervice militaire eſt entièrement fondé ſur l'eſpoir. Quoiqu'il en ſoit, envain, ſelon lui, allégue-t-on l'exemple de l'Etat Eccléſiaſtique, pour prouver que toute la Nobleſſe ne ſe jetteroit pas dans le Commerce; cette claſſe eſt déja plus remplie qu'il ne le faudroit en France; & il y en auroit encore davantage qui ſe dévoueroient aux autels, ſi l'incertitude d'obtenir un bénéfice, ne dégoûtoit pluſieurs de faire au hazard le ſacrifice de leur liberté. Le Commerce ne repouſſe perſonne par de ſemblables difficultés; rarement les eſpérances qu'il offre ſont trahies, à moins que ce ne ſoit par des accidens, qui ne ſont pas encore ſans réméde. Le Commer-

merçant eſt libre, il ne dépend que de ſon intelligence, & monte & s'arrête à tel étage de la fortune qu'il lui plaît. Encore un coup, ſi la Nobleſſe peut commercer ſans ſe dégrader, non ſeulement toute la Nobleſſe commercera, mais même la plus grande partie du Tiers Etat, toujours jaloux d'imiter la Nobleſſe. La Monarchie alors ne ſera compoſée que de Prêtres & de Commerçans; elle aura peut-être beaucoup d'argent, mais ſera-t-elle bien puiſſante? Et ſi elle n'eſt pas bien puiſſante, ſera t-elle en état de ſoutenir ſon Commerce? Mais, dit-on, les Gentilshommes qui font valoir leurs terres, qui donnent des fonds à des Financiers pour en tirer un intérêt plus fort que l'intérêt ordinaire, ne commercent-ils pas? Combien même ne voit-on pas dans les Provinces, de Nobles indigens, qui ne rougiſſent point d'exercer les emplois les plus bas de la Finance? Il faut diſtinguer ici, répond notre Auteur. Vendre ſes denrées, c'eſt ſeulement régir ſon bien & fournir des moyens à la ſubſiſtance ou à l'induſtrie de ſes concitoyens. Acheter des denrées pour en tirer un produit au-deſſus du prix qu'on en a donné, c'eſt être Marchand & non pas Commerçant. Echanger les denrées du pays avec celle que le ſol ne produit pas, c'eſt être Négociant; mais porter ſes denrées chez un autre peuple, les

échanger avec lui pour en avoir d'une autre eſpéce, reporter ces nouvelles denrées dans un autre climat pour les y échanger encore, voilà le Commerce, & l'Etat où il ſe trouve un certain nombre de citoyens qui travaillent ainſi, peut être apellé Commerçant. De ces diſtinctions, peut-être un peu ſubtiles, l'Auteur en conclut que les Gentilshommes qui font valoir leurs terres, & ceux qui prêtent aux Financiers, ne ſauroient être regardés comme Commerçans. Quant à ceux qui exercent les emplois de la Finance, l'Auteur convient qu'il ne ſeroit pas plus préjudiciable à l'Etat, que cette Nobleſſe fut commerçante. Mais il vaudroit encore mieux que la Nobleſſe ne ſe jettât ni dans la Finance ni dans le Commerce, & qu'elle ſervît le Roi. Mais que fera un Gentilhomme qui ne poſſéde que des titres antiques, motifs de plus pour lui de rougir de ſa miſére. „ Nobleſſe Françoiſe, s'é-„ crie ici notre Auteur, quittez ce luxe „ qui vous dégrade pour ainſi dire aux „ yeux de vos voiſins. C'eſt le fer, c'eſt „ le courage qui le guide, qui triom-„ phent de l'ennemi, & non les orne-„ mens qui brillent ſur le fer... Laiſſez „ cette pompe inutile à ceux qu'elle peut „ conſoler de n'être pas nés dans votre „ ſein... Qu'un gentilhomme oſe être „ grand, il ſera riche ". Ce n'eſt pas a-

vec

avec moins de noblesse qu'il apostrophe le Monarque, & qu'il l'exhorte à faire des Loix qui reprimeut l'ostentation dans les troupes, & à ne pas permettre que les Militaires paroissent à la Cour avec d'autres habits que ceux qui les distinguent du reste de ses Sujets. L'on prétend que le Commerce enrichira la Noblesse; mais lui est-il possible d'exécuter tout ce qu'il faut pour l'entreprendre? Le Commerce en grand, le seul qui pût convenir à la Noblesse, si le Commerce pouvoit lui convenir, ne se fait pas sans avoir des fonds primitifs nécessaires pour l'achat des premières denrées. Ou la Noblesse que l'on veut rendre commerçante possède ces fonds, ou elle ne les possède pas; si elle les possède, elle n'a pas besoin du Commerce; ces fonds doivent lui suffire pour subsister, en attendant les récompenses que son mérite & ses services doivent naturellement lui procurer. Que si elle n'a pas les fonds primitifs, de quelle manière veut-on qu'elle fasse les premiers pas dans le Commerce? Est-ce donc au service d'un Roturier qu'on veut l'assujettir, sous le titre d'apprentissage?... Quelles ressources! Quelle honte! L'indigence ne lui est-elle pas mille fois préférable? Tout ce raisonnement se ressent un peu de l'esprit de préjugé dont M. le Chevalier reconnoit que la Noblesse Françoise est infectée?

Voici un autre dilemme; ſi le gouvernement ouvre cette porte à la Nobleſſe, ou elle ne s'y préſentera point du tout, ou elle s'y préſentera en foule, c'eſt le caractère de la Nation. Si elle ne s'y préſente pas, il eſt donc inutile de l'ouvrir; & ſi elle s'y précipite, l'Etat n'a plus de défenſeurs, & il n'aura d'autres reſſources que les richeſſes. „ Nous avons, dit l'Auteur, des tréſors immenſes, motif de „ plus pour qu'on nous faſſe la guerre; „ nous aurons beaucoup d'hommes, ce „ ne ſeront que des Eſclaves de plus pour „ le peuple belliqueux qui voudra nous „ conquérir."

L'on craint la décadence du Commerce; mais n'y a t-il point, demande notre Auteur, d'autre moyen de le ſoutenir qu'en y introduiſant la Nobleſſe? Veut-on le ſoutenir? Que l'on favoriſe dans le Tiers Etat ceux qui ſe diſtingueront dans le Commerce; qu'il y ait pour eux des récompenſes, des honneurs même. Que l'on encourage la Jeuneſſe de cette claſſe, qu'on aide par une caiſſe d'emprunt ceux que leur fortune ne met pas à portée de commercer. &c.

L'eſpéce, dit-on encore, commence à diminuer en France, mais le Commerce, augmenté autant qu'il peut l'être, combattra-t-il les défauts de la propagation? Des exemptions, des priviléges, des gratifications, des penſions aux chefs de famil-

milles nombreuſes, voilà des moyens bien plus propres à la favoriſer. Un million, deux, s'il le faut, uniquement deſtinés à cet objet, ne diminueront pas beaucoup les revenus du Roi, & l'on aura alors des Commerçans, des Cultivateurs, des Artiſans, autant qu'on en voudra, ſans violer les conſtitutions de la Monarchie Françoiſe, en tolérant que les Gentilshommes ſe faſſent marchands.

Notre Auteur va plus loin. Si l'on ouvre aux Gentilshommes cette carrière, le noble Commerçant ſera conſidéré dans ſa famille & parmi ſes ſemblables, ou il ne le ſera pas. S'il acquiert de la conſidération, on mettra inſenſiblement les ſentimens d'intérêt à la place de ceux de l'honneur, qui bientôt s'évanouïront. On ne s'embaraſſera plus d'avoir dérogé, pourvû que l'on ſoit riche; & preſque tous les Gentilshommes deviendront Commerçans. Si au contraire il n'obtenoit aucune conſidération, il s'enſuivroit l'aviliſſement, & alors la Loi qui conſerveroit la nobleſſe aux Commerçans de cette claſſe, deviendroit inutile, puiſque ceux qui auroient commercé ſous les auſpices de cette Loi, n'en ſeroient pas moins dégradés, par conſéquent peu de Gentilshommes ſe jetteroient dans le Commerce. Cependant, diſent les Partiſans de la Nobleſſe commerçante, il eſt dans le Royaume un très grand nombre de Gentils-

hommes qui ne peuvent subsister sans travailler. Ne doit-on pas craindre que la Noblesse, pour s'être conservée dans sa pureté, ne vienne à s'éteindre enfin par l'indigence. Quelque avantageux qu'il soit pour la France d'avoir beaucoup de Nobles, notre Auteur croit qu'il lui est encore plus avantageux d'en avoir moins, & que ce qu'elle en possède, soit aussi sain qu'il puisse l'être. Mais il est des moyens surs que l'on peut employer pour prévenir la diminution que l'on redoute, sans altérer les sentimens qui seuls caractérisent véritablement la Noblesse. Mr. le Chevalier en propose plusieurs, comme de ne donner les emplois militaires qu'à la Noblesse, d'augmenter le nombre des Officiers, ou si ce moyen-ci est trop couteux, de créer dans chaque Regiment où Bataillon une Compagnie de Gentilshommes assujettis à la même discipline que les Soldats, sous le titre de volontaires. Quoi, dira-t-on, les Gentils-hommes peuvent-ils être Soldats, eux qui sont nés pour les commander! Mais vaut-il donc mieux les voir au fonds d'une boutique, ou d'un bureau, forcés sans cesse de sacrifier l'honneur à l'intérêt, que de les voir dans les rangs les armes à la main, voler à la victoire sur les traces de leurs ancêtres? L'on pourroit d'ailleurs les distinguer du reste de la troupe; une paye un peu plus forte, & une marque particulière

culière ſur leur habit, mais ſurtout en choiſiſſant les Officiers dans leurs corps. L'eſperance certaine de parvenir tôt ou tard aux emplois militaires, les encourageroit à ſervir dans cette claſſe, & ils formeroient une pépinière d'Officiers, qui ſerviroient d'autant plus utilement, qu'ils auroient déja quelques connoiſſances du ſervice.

Il n'eſt pas douteux que ces moyens ne fuſſent propres à ſoutenir & à occuper la Nobleſſe. Il ne nous paroît cependant pas que M. D'ARC renverſe par-là le ſyſtême de ſon Antagoniſte, & nous avouerons même que parmi les raiſonnemens qu'il fait dans le cours de l'ouvrage, nous en avons trouvé pluſieurs qui ne ſervent qu'à lui donner du poids.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

Cambridge. Il nous faudroit la plume de l'élégant Auteur de *la Nobleſſe Commerçante*, pour louer dignement le noble Protecteur des Arts, à qui l'Univerſité de Cambridge eſt redevable de l'établiſſement d'un prix annuel pour les deux meilleures Diſſertations qui ſe compoſeront ſur le COMMERCE. *Vingt Guinées* ſont aſſignées à chacune de ces Diſſertations. C'eſt Mylord TOWNSHEND qui donne au commerce ce nouveau relief, en intéreſſant les Sciences à le ſoutenir par le dévelopement de ſes avantages dans toute leur étendue, & en le rendant par-là auſſi reſpectable au Philoſophe & au Patriote, qu'il eſt lucratif au Négociant. Les premières Diſſertations, qui ont vû le jour en conſéquence de cette fondation, roulent ſur cette queſtion: *à quels égards la* LIBERTÉ CIVILE *& le* COMMERCE *ſe ſoutiennent-ils réciproquement?*

Londres. On trouve chez *Jnnys*, *Letters on Mr.* HUMES *Hiſtory of great Britain*, c'eſt-à-dire, *Lettres ſur l'Hiſtoire de la Grande Bretagne écrite par Mr.* HUME 8°. Nous n'avons rien dit de cette Hiſtoire, parceque rien ne nous y a paru digne d'éloge que le ſtile, & que nous n'avons pas envie d'être éternellement aux priſes avec cet Auteur. D'ailleurs nous nous ſommes perſuadés que le Public

Public ne pouvoit guères ignorer le mauvais accueil qu'ont fait généralement à cet ouvrage ceux qui distinguent, comme il faut, la belle simplicité de la *vérité* historique, du *vraisemblable* séduisant qu'un adroit coloriste, guidé par la partialité, sait donner aux faits. Nous n'avons jamais vû d'Histoire où régnât tant l'art dangereux de rendre les plus mauvais caractères supportables, en cachant certains traits, & en addoucissant les autres par des nuances & des ombres habilement placées. Mais ce n'est pas tout. Ici Mr. HUME s'est avisé de faire envisager le *Fanatisme* comme le caractère distinctif de la Réformation, & en même tems *comme diamétralement opposé à la superstition*, qui, *dit-il*, est le caractère distinctif du Papisme. Que ne se contentoit-il de la mauvaise foi de la première assertion, & pourquoi s'est-il exposé à rougir de l'absurdité de la seconde? C'est à le relever sur ces deux articles que s'occupe principalement l'Auteur des *Lettres* que nous annonçons, dans lesquelles ces Paradoxes sont anéantis par des faits & par le bon sens. Les détails dans lesquels l'Anonyme entre pour montrer d'un côté l'injustice qu'il y a de charger les Reformateurs de Fanatisme, & de l'autre le parfait accord de la superstition avec le Fanatisme, sont très intéressans. On trouve de plus dans quelques unes de ces Lettres d'excellentes choses sur le Gouvernement Anglois, & des réflexions très curieuses sur les differends entre *Charles* I. & son Parlement. Enfin ce petit ouvrage est très recommandable par le savoir & le jugement qui y règnent,

com-

comme auſſi par la modération & la décence avec leſquelles il eſt écrit.

Millar a publié l'ouvrage ſuivant d'un Auteur Anonyme. *A new method of demonſtrating from Reaſon and Philoſophy the four fundamental points of Religion &c*, c'eſt-à-dire, *Les quatre points fondamentaux de la Religion, ſçavoir*, I. *L'exiſtence & l'immatérialité de l'ame.* II. *L'exiſtence d'un Etre ſuprême.* III. *L'immortalité de l'ame.* IV. *La certitude d'un état futur & éternel de bonheur ou de miſère, démontrés par une méthode nouvelle* 8°. Cet ouvrage n'eſt pas mauvais. Nous n'y voyons pourtant rien de fort neuf pour ceux qui ſont verſés dans ces matières; & il nous ſemble que l'Auteur auroit pû ſe diſpenſer de nous donner du médiocre ſur des ſujets qui ont été traités d'une façon ſi ſupérieure par tant de génies du premier ordre.

C'eſt le même Libraire qui débite *the ſcripture doctrine of the Redemption of Man in two Parts* &c. c'eſt-à-dire, *la Doctrine que l'Ecriture Sainte nous enſeigne touchant la Redemption de l'Homme, en deux Parties; dans la première les paſſages de l'Ecriture, qui ſont relatifs à cette matière, ſont cités & expliqués; dans la ſeconde la doctrine de la Redemption eſt devélopée, en 48 propoſitions par* ARTHUR ASHLEY SYKES *Docteur en Théologie.* Quoique cet ouvrage ne vienne que de paroître, il y a neuf ans que nous en avons entendu parler. Mr. SYKES y déploye toute la force de ſon eſprit & tous les tréſors de ſon érudition, pour prouver la *placabilité* de Dieu ſans un ſacrifice expiatoire. Il reconnoit que c'eſt par JESUS CHRIST que nous ob-

obtenons la remiſſion de nos péchés, & tous les autres priviléges accordés dans l'Evangile à ceux qui ſe repentent, mais non en conſéquence d'une ſatisfaction proprement dite à la juſtice divine. Ce n'eſt pas dans une annonce qu'il convient de mettre les réfléxions qu'il y auroit à faire ſur les raiſonnemens de cet Auteur. Nous remarquerons ſeulement que parmi les paſſages qu'il cite à ce ſujet, il y en a qu'au-lieu d'expliquer il ne fait que tordre.

Nous avons de ce même Auteur un autre ouvrage qui a paru depuis peu, ſçavoir *A Paraphraſe and Notes on the Epiſtle to the Hebrews*, c'eſt-à-dire, *une Paraphraſe avec des notes ſur l'Epitre aux Hebreux.* 4to. Types, doubles ſens des Prophéties, ombres de JESUS CHRIST dans les ſacrifices de la Loi, tout cela tombe devant ce hardi Reformateur de la Théologie. Il eſt bon ſans doute de ſimplifier la Religion; plus on peut détruire ces façons chimériques d'interpréter l'Ecriture ſainte, qui ne ſont dictées que par l'imagination toute ſeule, & plus on lui rend un veritable ſervice. Mais on peut ſimplifier trop & Mr. SYKES eſt indubitablement dans le cas. Du-reſte nous ne trouvons rien ni dans ſa Paraphraſe, ni dans ſes Notes, ni dans ſes Diſſertations, qui ne doive paroître fort commun à ceux qui ont étudié les *Frères Polonois.*

Le Dr. LELAND vient de faire imprimer un *Supplément* à ſon *Analyſe des ouvrages des principaux Déiſtes qui ont paru dans le Siécle paſſé & dans celui-ci.*

On trouve chez *Waugh the Lord's ſupper*

ex-

explained upon Scripture principles, c'eſt-à dire, *La Sainte Cène expliquée ſur les principes de l'Ecriture*, *par* JEAN TAYLOR. 8. Cet Auteur eſt connu en Angleterre par un livre ſur le Péché Originel, & par une Paraphraſe avec des Notes ſur l'Epitre aux Romains, tous deux pleins d'érudition & de diſcuſſions profondes. On ne trouve pas dans ce petit Traité ſur la Ste. Cène la préciſion qui caractériſe les autres Ecrits de ce Théologien. Ceux-là nous montrent un Savant, celui-ci ne nous montre qu'un Socinien.

Rivington débite l'ouvrage ſuivant *Oeconomia Naturæ in Morbis acutis & Chronicis glandularum.* Auctore R. RUSSEL 8. Ce ſavant Médecin montre comment la Nature règle les différentes ſécrétions des glandes, indique les Périodes de la vie dans leſquels de nouvelles ſécrétions ont lieu, & les précédentes ſont changées ou entièrement ſupprimées. Il tire de-là des découvertes admirables pour étendre l'art à la guériſon des maux qui ont donné de l'embarras aux plus habiles Médecins.

ESPAGNE.

Ce pays n'eſt pas des plus fertiles en productions littéraires. On nous annonce cependant de *Madrid* l'impreſſion d'un ouvrage intéreſſant. C'eſt une *Hiſtoire de la Calipbornie*, compoſée d'après les meilleurs Mémoires, & accompagnée d'une Carte détaillée de ce Pays. Elle ſera publiée dans peu.

ITALIE.

ITALIE.

Florence. Le Libraire *Viſiani* débite actuellement le premier Vol. du Recueil qui doit ſervir de ſuite à la grande Collection des Hiſtoriens de l'Italie. Les cinq autres Volumes de ce Recueil ne tarderont pas à paroître.

Forli. On vient de fonder ici une nouvelle Académie ſous le titre *di Crétéſi* (de Crétois) & conſacrée à Jupiter de Créte. Le titre n'eſt pas de meilleur augure, & le choix du Protecteur pourroit bien révolter les Saints du pays, ſupplantés ainſi par une Divinité payenne.

Palerme. Le monde littéraire s'étend de jour en jour. Le Sr. *Bientivengo* publie tous les mois depuis le commencement de cette année, un Journal intitulé, *Memorie per ſervire alla Storia Litteraria.*

FRANCE.

Doutes ſur l'Inoculation de la petite-Vérole propoſés à la Faculté de Médecine de Paris. 8. ſans nom d'Auteur, ni de Ville, ni de Libraire. C'eſt un libelle contre l'Inoculation, qui ne porte que ſur de faux principes, des faits encore inconnus, & des raiſonnemens abſurdes.

Rouen. En vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, on vient d'établir ici une Ecole gratuite de Botanique ſous la direction de Mr. *Picard* Profeſſeur dans cette Faculté.

Beſançon. On a imprimé ici *Mémoires*

ſur la Langue Celtique, contenant 1. *l'Hiſtoire de cette Langue & une indication des ſources où l'on peut la trouver aujourdui.* 2. *Une deſcription étymologique des villes, rivières, montagnes, forêts, curioſités naturelles des Gaules, de la meilleure partie de l'Eſpagne & de l'Italie, de la grande Bretagne, dont les Gaulois ont été les premiers habitans.* 3. *Un Dictionnaire Celtique renfermant tous les termes de cette Langue*, par Mr. BULLET premier Prof. Royal, & Doyen de la Faculté de Théologie de l'Univerſité de Beſançon, de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de la même ville. Tome 1er in fol. Ce premier volume renferme les deux premiers articles indiqués dans le titre. Après avoir fixé l'origine de la Langue Celtique à l'époque de la Tour de Babel, M. BULLET la ſuit dans toutes ſes révolutions, en marque le progrès, & indique les monumens où elle eſt encore ſubſiſtante. Par le moyen du Celtique il rend enſuite raiſon des noms que portent les villes, les fleuves &c. dans les pays où cette Langue étoit en uſage. Donnons en un exemple. Paris s'apelloit anciennement *Lutetia*; or *Lub* ſignifioit chez les Celtes, *Riviere*; *Touez, au milieu*; *y habitation*, c'eſt-à-dire que *Lutouezy* vouloit dire une habitation au milieu de la Rivière. Paris en effet fut dabord renfermé dans cette iſle, qu'on nomme préſentement la Cité, & qui eſt au milieu de la Seine. Lorſqu'à l'occaſion de quelque étymologie, il ſe préſente quelque choſe de curieux & d'intéreſſant, l'Auteur ne néglige pas d'en faire part à ſes Lecteurs. Cet Ouvrage ne peut donc qu'être

qu'être fort utile & amusant. Il consistera en 3 Vol. lorsque le Dictionnaire, qui en doit occuper deux, aura paru.

Dijon. L'on trouve chez le Sr. *Des Ventes*, *Caminologie ou Traité des Cheminées contenant des observations sur les differentes causes qui font fumer les cheminées, avec des moyens pour corriger ce défaut.* 1756. 8. avec figures.

Paris. Voici quelques nouvelles productions. *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Mr.. R***. ou Lettres Philosophiques où l'on refute le Déisme du jour.* 1756. 8. chez *Lambert.* Cet ouvrage qui est du P. CASTEL célèbre par l'invention d'un Clavecin oculaire, a pour but de refuter M. J. J. *Rousseau*, ou pour parler le langage de l'Auteur, de le convertir à Dieu, à l'Eglise, au Roi, à la France, aux Lettres, aux Arts, à la société, à l'humanité. Outre la singularité du stile, l'on remarque dans cette refutation, un zèle des plus ardens pour le salut de M. *Rousseau*; témoin cette éjaculation. *Et mon Dieu, mon Dieu, vous êtes juste, mais je n'invoque ici que votre clémence, votre grande misericorde pour mon cher ami M.* Rousseau, *votre image que vous avez reparée & rachetée de tout le sang de votre fils unique, homme comme nous, Dieu comme vous.* On y trouve au reste de très bonnes réflexions sur le système de cet Auteur, de même que plusieurs anecdotes sur les ouvrages de l'Illustre *Montesquiou*, avec qui le P. CASTEL a eu les liaisons les plus intimes.

Nouvelles observations Physiques & Pra-

tiques sur le Jardinage, & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers, ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley enrichi de fi. 3. Vol. in 12. chez *Dumenil*, & *Nyon*.

Traduction libre en vers françois des Elégies latines de Sidronius Hoſſchius, ſur la Paſſion de J. C. par Mr. DESLANDES *Avocat en Parlement*, chez Mr. *Deſlandes*, *Lambert*, & *l'Eclapart*. Ce *Sidronius Hoſſchius* vivoit dans le ſiécle paſſé, fort eſtimé pour la beauté de ſes Poëſies. Celle-ci n'a rien perdu entre les mains de M. DESLANDES, & l'on trouve dans ſa traduction, pour le moins autant de nobleſſe & d'onction, que dans l'original.

Diſſertations ſur les vapeurs & les pertes de ſang, par M. *P.* STUNNAULD. *Conſeiller Médecin ordinaire du Roi.* 12. 1756. chez *le Loup*. L'Auteur diſcute dans ce Traité qui eſt en forme d'entretiens, les différentes méthodes qui ont été employées pour guérir ces maladies, après quoi il propoſe les remédes qui lui ont le mieux réuſſi.

Quo loco inter Cives Vir Litteratus habendus ſit. Oratio habita in Regio Ludovici *magni Collegio S. J. die Veneris* 20 *Feb.* 1756. *à Joh. Bapt. Geoffroy ejuſd. Societatis ſacerdote.* c. à. d. Diſcours prononcé par le P. GEOFFROY ſur cette queſtion: Quel rang parmi les Citoyens doit-on aſſigner à l'Homme de Lettres? Après avoir poſé, qu'avec la probité les Lettres ſont autant utiles, qu'elles ſont nuiſibles ſans elle, l'Orateur aſſigne à l'Homme de Lettres une place parmi les meilleurs Citoyens, fondé ſur ce qu'auſſi bien que le Magiſtrat, le Commerçant, le Militaire, il purge

ge les mœurs, en repandant l'aménité dans la vie civile, il augmente les richeſſes, en introduiſant le commerce des Beaux Arts, & illuſtre l'Empire, en étendant la gloire des Sciences. Le ſtile de l'Orateur quoique clair & énergique, ſe reſſent un peu de la Langue dans laquelle il paroît avoir penſé, faute que partagent aſſez communément avec lui les Latiniſtes François.

Lettres de M. des P. *de* B. . . . *Avocat au Parlement, à M. le Chev. De* ***. *ſur les Spectacles.* Chez *la Veuve Lottin à J. H. Butard* 1756. Sans recourir à la morale évangélique, avec la pureté de laquelle l'Auteur ſuppoſe qu'il eſt démontré que les ſpectacles ſont incompatibles, la morale payenne, les piéces de Théatre en elles mêmes & le jugement qu'en ont porté quelques-uns de ceux mêmes qui ſemblent être deſtinés par état à faire l'Apologie du Théâtre, lui ſuffiſent pour les condamner.

ALLEMAGNE.

Gottingue. Elie Luzac vient d'imprimer *les Comparaiſons & les Sentences de* Démophile *& de* Démocrate; *traduites du Grec par* JAQUES EMANUEL ROQUES, *Maitre ès arts, Conſeiller Eccleſiaſtique de Me. la Régente de Heſſe-Hombourg, & Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Hameln.* Gottingue & Leyde 1756. pp. 58. Ces deux petits ouvrages moraux furent imprimés pour la première fois en 1638. *Luc. Holſtein*, qui les avoit trouvés l'un dans la Bibliothèque du Vatican, l'autre dans celle des *Barberini*, & qui les publia avec

une Traduction Latine de ſa façon n'a rien pû decouvrir touchant leurs Auteurs, ſi ce n'eſt qu'ils étoient Pythagoriciens, & que *Démocrate* étoit vraiſemblablement originaire d'*Ionie*. Quoiqu'il en ſoit, Mr. ROQUES trouvant ces ſentences *dignes non ſeulement d'entrer en parallèle avec tout ce que nous liſons de mieux ſur la morale, chez les Auteurs Payens les plus eſtimés, mais dignes même des ſiecles les plus éclairés du Chriſtianiſme*, n'a pas cru pouvoir mieux employer ſes heures de loiſir qu'à les traduire en François.

Francfort. Knoch & Eſlinger débitent, *Die Bruder. Ein Trauerſpiel, von* Dr. EDUARD YOUNG, c'eſt-à-dire *les Frères*, Tragédie traduite de l'Anglois en 1756. Le Dr. YOUNG compoſa cette Tragédie il y environ 30 ans, & elle alloit être jouée, lorſqu'on donna un Bénéfice à l'Auteur. Ne croyant pas qu'il lui convint dans de telles circonſtances de paroitre ſur le Théâtre, il retira ſa Pièce d'entre les mains des Comédiens & la renferma dans ſon Pupitre, où elle ſeroit toujours reſtée, ſi des raiſons de piété & de charité ne l'en avoient retirée. En 1753. Mr. YOUNG cherchant les moyens d'augmenter le fonds de la Société pour la Propagation de la Foi, vint à penſer à ſa Tragédie, & ne doutant pas qu'elle n'eût un grand ſuccès, il la fit repréſenter ſur le Théâtre de *Drury-Lane*, afin de faire preſent du provenu qui lui en reviendroit à la ſuſdite Société. Il ne fut pas trompé dans ſon attente. Les trois repréſentations qui s'en firent à ſon profit, lui va-

valurent *mille Livres Sterling* qu'il eut la générosité de remettre aux Directeurs de ce pieux établissement. Cette Piéce ne pouvoit pas manquer de réussir en Angleterre; elle est *terriblement* belle. A la vérité les François pourroient avoir quelque peine à se familiariser avec ce genre de beautés, mais il paroît qu'elles sont du goût des Allemands, puisqu'ils ont si bien reçu la Tragédie de Mr. YOUNG. On parle très avantageusement de la Traduction.

Die Schonheiten des Winters historisch und physikalisch abgeschildert von M. H. . . . c'est-à-dire, *Les Beautés de l'Hyver représentées historiquement & physiquement.* 1756. sans nom de Libraire, ni lieu d'impression; mais se trouve ici & à *Leipsic.* On voit à la tête de cet ouvrage une Préface assez singulière. Depuis bien des années la coutume s'est introduite en Allemagne que des Savans déja connus enrichissent les Livres de nouveaux Auteurs par des Préfaces destinées à les recommander. Cela favorise d'autant plus le débit de l'Ouvrage, qu'on ne manque pas de mettre sur le Titre le nom du Savant qui fait la Préface, ce qui est effectivement tout à fait propre à tenter les curieux, car qui pourroit s'imaginer que des Hommes célèbres dans la Republique des Lettres vouluſſent prostituer leur nom en le mettant à la tête de mauvais Livres? Cela ne laisse pourtant pas d'arriver & quantité d'acheteurs trompés par la reputation des faiseurs de Préfaces, font tous les jours de mauvaises emplettes, & se plaignent ensuite amèrement de la com-

plaisance excessive que ces Savans ont pour l'Auteur ou pour le Libraire, complaisance que les médisans disent n'être pas toujours desintéressée. Or Mr. *Kies* Professeur en Physique & en Mathématiques dans l'Université de *Tubingen* ayant été prié de faire une Préface pour le Livre que nous annonçons, reçonnoit ingénument qu'il ne l'a pas lû. Comme il n'est point du tout ami de l'Hyver & qu'il lui prefère infiniment les autres tems de l'Année, il n'a pas pû, dit-il, se resoudre à lire un Livre qui lui auroit renouvellé les fâcheuses idées de cette triste saison. Mais il promet à l'Auteur que s'il veut dépeindre les beautés du Printems, de l'Eté, ou de l'Automne, il sera un des premiers à lire & admirer son ouvrage. Du-reste Mr. *Kies* fondé sur un mot de *Swift* qui dit que les longues Préfaces empêchent souvent de lire les Livres, croit que, comme il en fait une si courte pour celui-ci, & n'entre dans aucun détail sur ce qu'il contient, cela engagera les Acheteurs à le lire eux mêmes. Mais voyez comment les Hommes sont bizarres; bien-loin que cette petite Préface nous ait encouragé à lire l'Ouvrage de Mr. H. elle a tout d'un coup étouffé l'envie que nous en avions & nous n'avons pû resister à la tentation d'imiter Mr. *Kies*. Tout ce que nous pouvons dire de ce Livre c'est donc qu'il se débite bien & qu'on paroît en faire cas en Allemagne.

Halle. P. Franckens vient d'imprimer *S. J.* BAUMGARTENS *gehaltene Predigten. Erste Samlung.* 8. pp. 480. c'est-à-dire, *Sermons de M.*

Mr. BAUMGARTEN, *premier recueil* 1756. Ce premier Volume contient 12 Sermons tout à-fait dignes de leur célébre Auteur.

Coburg. On débite ici avec beaucoup de succès un Livre qui a pour titre: *De odio humani generis, Chriſtianis olim à Romanis objecta &c.* c'eſt-à-dire, *Trois Diſſertations Hiſtoriques ſur la haine du Genre Humain que les Romains reprochoient autrefois aux Chrétiens; avec des éclairciſſemens ſur l'Hiſtoire des Perſécutions.* 8. pp. 230. Mr. le Profeſſeur JEAN FREDERIC GRUNER Auteur de cet ouvrage, y fait paroître une grande connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & beaucoup de diſcernement.

PROVINCES-UNIES.

Utrecht. Cette Académie vient de perdre un de ſes principaux ornemens en la perſonne de Mr. *David Mill.* Il étoit né à *Konigsberg* en Pruſſe, le 13. Avril 1692. Après avoir déjà fait de grands progrès dans les études, il vint en Hollande & s'arrêta particulièrement à Utrecht, où il fut reçu Docteur, & où il ſe fit connoître ſi avantageuſement, qu'en 1718, préciſément lorſqu'il alloit accepter la vocation qu'une Egliſe aſſez conſidérable lui avoit addreſſée, on lui donna la Chaire de Langues Orientales, que le célébre *Reland* avoit laiſſée vacante. En 1727. on y joignit celle des Antiquités Judaïques, & deux ans après il devint auſſi Profeſſeur en Théologie. Il a rempli ces différentes Chaires avec beaucoup de gloire & de ſuccès, & s'eſt acquis une grande reputation non

seulement dans ces Provinces, mais auſſi dans les Pays Etrangers par divers ouvrages dont voici les principaux.

1. Une belle Edition de la Bible des LXX. avec des Prolegomènes fort utiles. 2 *vol.* 8. *Amſt.* 1725.

2. Des Diſſertations ſur divers points des Antiquités Orientales. Elles furent d'abord imprimées *in*-8. en 1742. mais l'Année d'après elles parurent conſidérablement augmentées *in*-4. ſous le titre de *Diſſertationes ſelectæ varia 5 litterarum & antiquitatis orientalis capita exponentes & illuſtrantes, curis ſecundis noviſque diſſertationibus, orationibus & miſcellaneis orientalibus auctæ. Lugd. Bat.* 1743.

3. Des Sermons Hollandois ſous le titre: *De waare Wysheit op haaren tydt ſpreekende &c.* la Haye 1748. in-4.

4. Un Commentaire Hollandois ſur les Pſeaumes CIV. & CV. *De groote werken en aanbiddelyke wegen des Heeren volgens den* CIV. *en* CV. *Pſalm ontleedt en verklaart &c.* Amſt. 1752. in-4.

5. Un Volume de Diſſertations ſacrées intitulé; *Miſcellanea Sacra, Jeſaiæ cap.* LIV. *Pſalmos* CXXI. & CXXII. *aliaque argumenta tam theologica quam exegetica, enucleantia & exponentia &c.* Amſt. 1754.

N'oublions pas de dire que Mr. *Mill* avoit chez lui un modèle du Temple de *Salomon*, modèle qu'il avoit fait conſtruire avec un art merveilleux & que tous les Etrangers ne manquoient pas d'aller voir & admirer. Ce ſavant Profeſſeur, auſſi reſpectable par ſa piété

té que par ſes talens & ſon érudition, mourut ici le 22 May dans la 64 année de ſon age. Peu de tems avant ſa mort on lui dédia un Livre bien ſingulier imprimé à

Amſterdam. En voici le Titre: *De Kandelaar des Ligts; met deszelfs Lampen of het gewoon Huys-Boek der hedendaagſche Joden &c.* c'eſt-à dire, *Le Chandelier de la Lumière avec ſes Lampes, ou le Manuel ordinaire des Juifs modernes; contenant tous leurs devoirs Religieux & Moraux & toutes les cérémonies de leur Culte, avec une multitude de belles Sentences & d'Hiſtoires remarquables des Rabbins Talmudiques. Ouvrage originairement écrit en langue Rabbinique par le célèbre Rabbin Portugais* ISAAC ARUARH, *préſentement traduit en Hollandois & enrichi de quantité de Remarques par* ELIASAR SOESMAN. Amſt. chez *Gerrit de Groot* 1756. 4 Tomes petit 8. Ce Livre comprend tout le culte Religieux des Juifs d'aujourdhui. Le Traducteur, quoique ſincèrement attaché, dit-il, à la Religion Judaïque, le dédie à quatre Chrétiens qu'il appelle ſes protecteurs & ſes amis, ſç. Mrs. *Mill* Profeſſeur à Utrecht, *Marſelis* Juriſconſulte d'Amſterdam, *Kulenkamp* Paſteur de l'Egliſe Flamande, & *Bervelingh* Paſteur des Janſéniſtes de la même Ville. Vraiſemblablement ni cette Epitre Dédicatoire, ni cette Traduction, ni ſes Notes ne lui concilieront pas beaucoup de *protecteurs & d'amis* parmi ſes Frères. Il le prévoit bien, & il ſent que la plupart des Juifs ne verront pas ſans indignation la témérité avec laquelle il introduit les Etrangers dans un ſanctuaire qui ne devroit être ou-

ouvert qu'aux Iſraëlites, publiant en Langue vulgaire une multitude d'hiſtoires, de fables & de contes qui paroîtront ſans doute fort étranges aux profanes. Mais tant pis pour les Juifs, s'ils ſe ſcandaliſent. Au-lieu de trouver mauvais que l'on mît les Chrétiens en état d'entendre les Ecrits Talmudiques, ils devroient eux mêmes tâcher d'en bien comprendre le ſens & de découvrir les ſublimes vérités & les excellentes leçons que renferment *quelquefois* ces Fables, qui à la premiére vûe paroiſſent ſi abſurdes, & *pour* lors ils n'en rougiroient plus. Après tout on ne doit jamais avoir honte de déclarer ſes ſentimens & de faire paroître au grand jour les cérémonies que l'on obſerve, dût-on même par-là s'attirer les railleries & le mépris des Incrédules. Si cette Apologie ſera du goût de la Synagogue, c'eſt ce que nous ignorons, & ce dont Mr. *Soesman* paroît ſe mettre peu en peine. Quoiqu'il en ſoit, ce qui l'a déterminé à entreprendre ce pénible Ouvrage, ce ſont les prières de pluſieurs de ſes amis tant Juifs que Chrétiens, & ſur-tout les idées déſavantageuſes qu'il s'eſt apperçu que ces derniers ont du *Talmud*. A la vérité il eſt très éloigné d'approuver tout ce qui s'y trouve, & il laiſſe même très ſouvent entrevoir qu'il n'ajoûte pas grande foi aux Hiſtoires qu'il rapporte dans ſa Traduction, mais il croit pourtant que ces Ecrits renferment quantité de bonnes choſes, dont les Chrétiens peuvent profiter auſſi bien que les Juifs, & qui ſont propres à les faire revenir en partie de la

mau-

mauvaise opinion qu'ils ont des Rabbins.

Covens & *Mortier* annoncent une Traduction Hollandoise du *Nouveau Cours de Mathématique par* BE'LIDOR, 2 vol. in-4. Le Traducteur, aux dépens duquel ce Livre s'imprime, l'offre par souscription à *f* 9 - 9.

L'Ouvrage Hollandois qu'*Isaac Tirion* imprime sous le titre d'*Histoire moderne ou Etat présent de tous les Peuples*, se continue avec succès. On en est actuellement à l'*Etat de la France*, dont une partie du premier Tome vient de paroitre.

Jaques Stanbosfius espère de débiter un ouvrage Hollandois qui sort tout nouvellement de sa presse. C'est une explication d'*Apocalypse Chap.* XVI. ℣. 16. par Mr. J. VAN HERWERDEN Docteur en Philosophie & Pasteur à *Sisp*. Le titre de ce Livre est si long que nous ne pouvons pas nous resoudre à le copier, moins encore à le traduire, & nous nous en dispensons d'autant plus volontiers, qu'apparemment il y aura peu de nos Lecteurs qui soient tentés de l'acheter. Il suffira de dire qu'après une très longue Préface où il s'agit du nombre de la Bête, & de la grande Révolution, qui selon l'Auteur doit se faire vers l'Année 1686, vient une Dissertation destinée à prouver que ce lieu appellé par St. *Jean* ARMAGEDDON, & où seront détruits avec l'Antechrist les Rois de la Terre qui s'y seront *assemblés pour le combat du grand jour*, est le Pays qui *s'étend entre le Rhin & la Meuse, depuis l'extrémité de la Gueldre, jusques aux environs de la Lorraine Fran-*

Françoiſe, commençant par le coude que le Duché de Clèves fait ſur nos Frontières près de Gennep, Cranenbourg & le Fort de Schenkenſchans, & continuant par le Pays de Clèves, par la Gueldre Pruſſienne, par Juliers, Limbourg, Trèves, Luxembourg & une partie de l'Evêché de Liége. Tel ſera le champ de bataille où les Ennemis de l'Egliſe périront, & l'on pourra fort commodément obſerver leur défaite du haut de la Tour de *Schenkenſchans.*

Gerrit de Groot & Corneille van Tongerlo, ont mis en vente l'ouvrage ſuivant imprimé chez les Héritiers d'*Adrien Wor*: *Algemeen Woordenboek van Kunſten en Wetenſchappen &c.* c'eſt-à dire. *Dictionaire Univerſel des Arts & des Sciences, &c. par feu Mr.* JEAN-THEODORE JABLONSKY, *Membre de l'Académie Royale de Berlin, Traduit en Hollandois ſur la première Edition* Tome I. en grand 8. Ce Dictionnaire eſt ſi bien fait & ſi commode, qu'il ſera ſans doute auſſi favorablement reçu dans ce Pays, qu'il l'a été en Allemagne.

Arkſtée & Merkus débitent *Supplément pour ſervir d'Introduction aux Anecdotes Hiſtoriques, Militaires, Politiques, par Mr. l'Abbé* RAYNAL *Tome III.* grand 12. pp. 392. On lira ce Volume avec autant de plaiſir que les précédens, peut-être même avec plus, parceque les fleurs & ſurtout les Antithèſes y ſont moins prodiguées.

La Vérité de la Religion Chrétienne prouvée par l'état préſent du Peuple Juif, en trois Sermons. Auxquels on en a joint deux autres, l'un ſur l'Epoque de l'avénement du Meſſie, l'au-

l'autre sur le Lieu de sa Naissance ; Par J. G. DE CHAUFEPIE' *Pasteur de l'Eglise Walonne d'Amsterdam, chez J. F. Jolly* 1756. in 8. Tous ceux qui connoissent Mr. *de Chaufépié* s'attendent à trouver de l'érudition & de la solidité dans ses Sermons, aussi y en a-t-il beaucoup.

Harlem. On apprendra avec plaisir que *J. Bosch*, débite le second Tome du *Hollands-Magazyn* &c. c'est-à-dire *Magazin Hollandois ou Traduction de ce qui se trouve de meilleur sur la Géographie, l'Histoire, la Philosophie, la Poësie, la Théologie, la Jurisprudence & la Médecine dans les Recueils & les Ecrits les plus nouveaux tant de Sociétés Etrangères que de Savans particuliers.* Cette Collection qui est très estimée, avoit été interrompue pendant quelque tems, mais on a pris des mesures pour qu'il en paroisse regulièrement trois Parties par An.

La Haye. Il n'y aura point de curieux ni d'amateur de l'Histoire Naturelle qui ne s'empresse à acquérir l'*Essai sur l'Histoire Naturelle des Coralines & d'autres Productions Marines du même genre, qu'on trouve communément sur les Côtes de la Grande-Bretagne & d'Irlande. Auquel on a joint une description d'un grand Polype de Mer pris auprès du Pole Arctique par des Pêcheurs de Baleine pendant l'Eté de* 1753. *Par* JEAN ELLIS, *Membre de la Société Royale, Traduit de l'Anglois. Chez Pierre de Hondt* in-4. Ce bel Ouvrage est si connu par l'Extrait que Mr. *Maty* en a fait dans son *Journal Britannique T.* 16. pag. 193. que tout ce que nous avons à fai-

re à préſent, c'eſt de tranſcrire ce morceau de l'Avertiſſement du Libraire de la Haye. „ C'eſt à Mr. le Profeſſeur *Allamand* que „ je dois la ſatisfaction que j'ai de publier „ cet intéreſſant Ouvrage. Je l'ai entre„ pris à ſa recommandation, & même il a „ bien voulu me procurer un Traducteur, „ qui fut au fait des matières dont il s'agit: „ il a de plus eu la bonté de revoir les der„ nières épreuves de chaque feuille auſſi „ exactement que ſes occupations ont pû „ le lui permettre, ainſi je me flatte que „ cette Edition répondra parfaitement à l'o„ riginal tant par la fidélité de la Traduc„ tion, que par ſes Planches, qui ſont cel„ les-là même que Mr. ELLIS a fait graver „ pour ſon Edition Angloiſe & qu'il m'a cé„ dées". N'oublions, pas d'avertir les Lecteurs qui ont coutume de ſauter par deſſus les Epitres Dédicatoires qu'ils auroient tort d'en faire de même à l'égard de celle qui eſt à la tête de cet Ouvrage & qui eſt addreſſée par le Libraire à la Reine de Suede qui a daigné l'agréer. Cette piéce eſt en verité pleine d'eſprit & de goût. Avertiſſons enfin que le Livre que nous annonçons eſt très-bien imprimé & qu'il y a quelques Exemplaires en grand papier dont les Eſtampes ſont fort proprement enluminées d'après nature.

De oprechte Heveling, of de Gebeurtenisſen van den Graaf van Rivera &c. c'eſt-à-dire, *Le Courtiſan honnête homme, ou les Avantures du Comte de Rivera, traduites de l'Allemand de Mr. van Loen Conſeiller Privé de S. M. Pruſſienne & Préſident des Comtés de Lingen*

gen & de Tecklenburg, &c. 2 vol. in-8. On ſait que Mr. *van Loen* eſt un des plus beaux Eſprits d'Allemagne & qu'il s'eſt acquis beaucoup de réputation par divers Ouvrages, où parmi une multitude d'excellentes choſes ſe gliſſent quelquefois des idées ſingulières & un peu trop hardies. Tout cela ſe trouve dans l'ouvrage que nous annonçons. Le héros eſt comme on le voit ſur le Titre, un homme qui a ſu conſerver ſa vertu, ſa droiture & ſa probité juſques au milieu de la Cour. Auſſi eſt-ce un Roman, mais un Roman compoſé dans les mêmes vues que *Télémaque*, *Cyrus* & *Sethos* & très digne de leur être aſſocié. Il y a tant d'intérêt dans les avantures, tant de beauté dans les ſentimens, tant de variété & de juſteſſe dans les caractères, qu'il eſt impoſſible de lire cet ouvrage ſans concevoir une haute idée de l'eſprit & du cœur de l'Auteur, & ſans lui paſſer quelques penſées hazardées & certains projets un peu chimériques qui s'y trouvent parci par-là. Le Sieur *van Cleef* qui débite cette Traduction l'a faite lui même & aſſurément avec beaucoup de ſuccès.

L'Hiſtoire de la grande Criſe de l'Europe depuis la mort d'Auguſte II Roi de Pologne juſqu'à préſent, eſt imprimée chez *J. van Dale.*

Le Libraire de ce Journal vient de mettre en vente *Les Réveries ou Mémoires ſur l'Art de la Guerre de Maurice Comte de Saxe, Duc de Courlande & de Semigale, Maréchal Général des Armées de S. M. T. C. &c. Dédiés à Meſſieurs les Officiers Généraux par M. de Bonneville Capitaine Ingenieur de*

Campagne de S. M. le Roi de Pruſſe. in fol. Ce magnifique Ouvrage compoſé par un des plus grands Généraux de ce ſiécle, parfaitement bien imprimé ſur du Papier à écrire, & orné d'une multitude de Planches, de Vignettes, & de culs de Lampes d'une grande beauté, ne ſauroit manquer d'attirer l'attention du Public. On trouve à la fin de ces Mémoires ſur la méthode de détruire l'eſpéce humaine, des Réfléxions ſur les moyens d'en faciliter la propagation. Le titre de *Réveries* ne convient pas trop mal à cette dernière Piéce. L'Auteur y ſoutient que *pour parvenir efficacement à bien peupler, il faudroit établir par les Loix qu'aucun mariage ne ſe feroit que pour cinq années & qu'il ne pourroit ſe renouveller ſans diſpenſe, s'il n'étoit né aucun enfant pendant ce tems.*

Deux Journaux pour la Littérature Angloiſe ont remplacé celui du *Dr. Maty.* L'un ſous le titre de *Bibliothéque Angloiſe* paroit chez *Goſſe* & *van Daalen*; c'eſt une eſpéce de Bibliothéque ancienne & moderne de la façon de Mr. DE JONCOURT ci-devant Miniſtre & Profeſſeur à Bois-le-Duc, dont le mérite eſt connu. L'autre ſe débite chez *Henri Scheurleer*, ſous le titre de *Journal Britannique.* Il eſt de Mr. DE MAUVE. Nous pardonnons à ce nouveau Journaliſte de traduire le *Monthly Review* (*) dans ſon ouvrage, ſans en avertir le Public; mais nous oſons le prier au nom de ce Public de traduire fidélement cet excellent Journal, & de ne pas l'eſ-

(*) Journal Littéraire, qui paroit tous les mois à Londres.

l'eſtropier par des changemens & des remarques de ſa façon. Nous le prions ſurtout de réfléchir un peu ſur l'étrange bévûe qu'il a faite à tête repoſée dans ſon annonce de l'ouvrage du Dr. SYKES ſur *la Redemption* (Pag. 416. du I. Volume). Là Mr. DE MAUVE célébre ce Théologien comme un défenſeur victorieux de la ſatisfaction de JESUS CHRIST & des mérites infinis de ſon ſacrifice expiatoire. Helas! c'eſt à les combattre que l'ouvrage de Mr. SYKES eſt uniquement deſtiné; pour en être convaincu, ce Journaliſte n'avoit qu'à jetter les yeux ſur l'extrait détaillé que les Auteurs de *Monthly Review* en ont fait. Enfin on voit par-là ce qu'on doit attendre de Mr. DE MAUVE quand il donnera des morceaux purement de ſa façon. Peut-être nous apprendra-t-il quelque jour que *Hume* a écrit contre les Déiſtes, & que *Tillotſon* a plaidé en faveur de la tranſubſtantiation.

Mr. *Proſper Marchand* avantageuſement connu dans la Republique des Lettres par ſon *Hiſtoire de l'Imprimerie* & par quelques autres Ouvrages qu'il a donnés au Public, par diverſes bonnes éditions qu'il a procurées & par la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Hiſtoire Littéraire, mourut ici le 13 Juin dans un âge avancé. Si quelques-uns de ſes amis vouloient nous communiquer des Mémoires ſur ſa vie, nous nous ferions un plaiſir d'en faire uſage dans le Journal prochain.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans le Ve. Tome *de cette* Bibliothéque.

A.

Abdalla-Houſan, hiſtoire de ce Roi. *p.* 327. Sa mort. 400.
Albert le grand, ſes queſtions ſur la Ste. Vierge. *p.* 50-51.
Alkinus (B. S.), Extrait de ſes *Obſervations Académiques*. *p.* 354.
Animaux (réflexion ſur l'empire que l'homme exerce ſur les). *p.* 440.
Annonciades par qui fondées. p. 65. Leur régle. 66-67. Annonciades bleues. 67.
Arc (Mr. le Chevalier D'). Extrait de ſon Ouvrage intitulé, *La Nobleſſe militaire*. *p.* 483. Ses idées touchant le Commerce par rapport à l'Etat Monarchique, & à l'Etat republicain. 484 & ſuiv.
Auguſtins p. 56. Déchauſſés. 57-58. Queſtion ſur leur Régle. 50.
Avis particuliers de la Société de Jeſus. *p.* 322, & *ſuiv.*

B.

Banquier, ſervice important d'un Banquier de Londres. p. 303. en Note.
Bénédictins, Lettre ironique ſur ces Moines. *p.* 334.
Bertrand (Mr *Elie*), Extrait de ſon *Mémoire ſur les tremblemens de terre de la Suiſſe*. *p.* 339. De ſes *Sermons*, 348.
Brebis (hiſtoire de la). *p.* 265. Et du Belier. *ibid.* & *ſuiv.* Cauſe ſingulière de maladies dans ces Animaux. 269.
Buffon (Mr. *De*), ſes expériences ſur l'accouplement des animaux. p. 285.

Cana-

C.

Cananor, idée de cette ville. *p.* 391.
Cap de bonne espérance. Observations sur ce climat. *p.* 11.
Cartes (Jeux de), quand introduits en France *p.* 425. en note.
Catherine de Medicis, description d'une fête que cette Princesse donna aux Thuilleries. *p.* 422. & *suiv.* Réflexion sur cette fête. 424.
Ceinture de Ste. *Monique* p. 56. Des Annonciades. 67.
Célestins. p. 54.
Chanoines de Ste. Geneviève. p. 55. de *St: Jean des vignes* ibid. & 56.
Chèvre (Histoire de la). *p.* 273. &. *suiv.* & du Bouc. 276.
Chien (Histoire du). *p.* 283. & *suiv.* D'un Chien & d'un Louve. 285. D'une Chienne & d'un Renard. 286. Naturel du Chien. 288-289.
Cochon (Histoire du). *p.* 277. & *suiv.* Son insensibilité pour les coups. 282.
Cœur (*Traité de la Palpitation du*) &c. Extr. de cet Ouv. *p.* 135.
Communauté négative & positive, ce que c'est. *p.* 442. en note.
Constantin, abregé de sa vie. *p.* 35. Revûe à son sujet. 36.
Contracts pourquoi nécessaires *p.* 443. leur objet. 448.
Courtisan honnête homme (*Le*), idée de cet Ouv. ann. *p.* 518.
Coyer, Extrait de son Ouv. intitulé *la Noblesse commerçante. p.* 290.
Cranganor, idée de cette Ville. *p.* 392.

D.

Devoirs d'un Souverain. *p.* 381.
Dictionnaire historique de la Médecine. Extr. de cet Ouv. *p.* 32.
Dictionnaire harmonique annoncé *p.* 259.
Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes, par Mr. J. J. *Rousseau.*

Extr. de cet Ouv. *p.* 173.
Diſſertations de Mr. J. A. Melchior ſur les preuves de l'exiſtence de Dieu à poſteriori. Extrait de cet ouv. *p.* 401. Hypothèſes ſur la formation de l'Univers. 406. Dont on prouve que la 3e. ſeule eſt vraie. 408. Refutation, de la 1ere *ibid.* De la 2e. 410 & *ſuiv.*
Dominique, traits ſinguliers touchant ce fondateur d'Ordre & ſes Religieux, *p.* 49. & *ſuiv*
Droit (notion du). *p.* 435. Droits naturels. 438. Droits adventifs. 439. Comment ces derniers s'acquièrent. 443. Droits extraordinaires. 450. & *ſuiv.* Quand ils ont lieu. 455.
Droit du Souverain ſur les perſonnes & ſur les affaires Eccléſiaſtiques. Jugement ſur cet Ouvr. ann. *p.* 257.
Dufreni (plaiſanterie de). *p.* 431.

E.

Eau de Mer, manière de l'adoucir. *p.* 26.
Ecriture Sainte (*La doctrine de l'*) touchant la redemption de l'homme. Jugement ſur cet Ouv. an. *p.* 500.
Elémens de Philoſophie morale &c. Extr. de cet Ouv. *p.* 83.
Eloy, Extrait de ſon Dictionnaire hiſtorique de la Medecine. *p.* 42. Raiſons de l'Auteur pour y placer *Adam.* 44. & ſuiv.
Eſſais hiſtoriques ſur Paris de Mr. de Saint-Foix. Extr. de cet ouv. *p.* 418.
Exode, (explication d'un paſſage de l'). *p.* 29.

F.

Ferdyce, Extr. de ſes *Elémens de Philoſophie morale.* p. 83.
Fornari (*Marie Victoire*), traits ſinguliers de ſa vie p. 67. &. *ſuiv.*
Fuun, ſon reméde contre la Goute. *p.* 4.

G.

Gaubius, danger que court un ſujet qu'il avoit inoculé p. 14. & *ſuiv.*

Golkonde, hommages que ſes habitans rendent à la petite-Vérole, qu'ils adorent comme une Divinité. *p.* 396. Abrégé hiſtorique de ſa dernière revolution. 397. & *ſuiv.*

Goute, (Reméde contre la). p. 4. Autre. *p.* 6. en Note.

Gouvernement civil, ſa néceſſité *p.* 379. Comment il a dû s'établir. 462.

Guignard, punition de ce Jeſuite. 318.

H.

Harmonie des quatre Evangiles. Ouvr. ann. *p.* 242.

Haſchardus (*Pierre*) hiſtoire abregée de ſa vie. *p.* 36. & *ſuiv.*

Henri IV, reponſe d'un Batelier à ce Prince. *p.* 418.

Hiſtoire de la guerre de 1741. Extr. de cet Ouv. *p.* 287.

- - - - - *Civile, Eccléſiaſtique & Litteraire de la Ville de Nîmes*, par Mr. *Menard.* Extr. de cet Ouv. *p.* 113.

- - - - - *de la Patrie.* XIV *vol.* ann. *p.* 261.

- - - - - *Naturelle, générale & particuliere.* Extr. de cet Ouv. *p.* 264.

- - - - - *Générale des Voyages.* Extr. de cet Ouv. *p.* 385. Avantages de cette nouvelle Edition ſur celle de Paris. 386-387. & *ſuiv.*

- - - - - *des Coralines & autres productions marines* &c. idée de cet ouvr. ann. *p.* 517.

Homme (affections particulieres à chaque âge de l') pag. 85. & ſuiv. Privées, & Publiques. 90. Devoirs qui dérivent de ces deux claſſes d'affections. 94. Devoirs de l'homme envers lui même. 95. & ſuiv. Envers les autres. 101.

Homme (*l'*) *moral oppoſé à l'homme phyſique* de M. R. ouv. ann. p. 505.

Hutcheſon, Extr. de ſon *Syſtême de Philoſophie morale p.* 433.

Hyver (*les beautés de l'*), idée de cette piéce ann. *p.* 509.

I.

Jacobi, Extrait de ſes *Penſées ſur la mode régnan-*

te de mourir avec grandeur d'ame. p. 207. Exemples à ce ſujet. 209-218-223.
Jeanne de France fondatrice des Annonciades. *p.* 65-66.
Ignace de Loyola, ſon portrait & ſes extaſes. *p.* 312.
Inſtruction Chrétienne Extr. de cet Ouvr. p. 367.
Journal britannique, jug. ſur cet ouv. ann. *p.* 520.

K.

Koyer (Mr. l'Abbé). Extrait de ſon Ouvr. intitulé, *La Nobleſſe Commerçante p.* 291.

L.

Lazariſtes par qui fondés. *p.* 331.
Lettres ſur l'hiſtoire de la Gr. Bretagne écrite par Mr. Hume, jugement ſur cet ouvr. ann. *p.* 498.
Loix de la nature diſtinguées en loix primitives 409. & ſecondaires. *ibid.*
Lorraine (*Le Cardinal de*), ce qui lui arriva à ſon entrée dans Paris. *p.* 430.

M.

Mâcon (ordonnance ſinguliere d'un Concile de). *p.* 432.
Magloire (*Filles de S.*) *p.* 69-70.
Malabares (uſages ſinguliers des), *p.* 393.
Marchand (*Proſper*) ſa mort. *p.* 521.
Marguerite de Valois, trait de l'hiſtoire de cette Princeſſe. *p.* 421.
Marie Magdalaine de Pazzi. traits de ſa vie. p. 71-72.
Martini (*Georgii*) *in Bartholomæi Euſtachii Tabulas Anatomicas Commentaria.* Jugement ſur cet Ouv. ann. *p.* 240.
Médecine (Dictionnaire hiſtorique de la). Extrait de cet ouv. *p.* 32.
Melchior (Mr. J. A.) Extr. de ſa *Diſſertation ſur les preuves de l'exiſtence de Dieu* à poſteriori. *p.* 401.
Mémoires publiés par la Société Hollandoiſe de Harlem. Extr. de cet Ouv. *p.* 2.
Mémoire ſur les tremblemens de terre de la Suiſſe. Extr.

Extr. de cet Ouv. *p.* 339. Cauſe des tremblemens. 340. Leurs uſages. 342.
Memoires ſur la Langue Celtique. Ouv. ann. *p.* 504.
Mendians (réflexion de Mr. *le Camus* ſur les). *p.* 430.
Mer (nouvel eſſai ſur la maniere d'adoucir l'eau de). *p.* 26.
Meſſie Diſſertation pour prouver que J. C. a les vrais caractères du Meſſie. *p.* 164. & *ſuiv.*
Michelade (la). *p.* 115 Juſtification des Reformés au ſujet de la Michelade. 115. & *ſuiv.* fondée ſur la vérité des faits 122. & *ſuiv.*
Microſcope mis à la portée de tout le monde &c. Extr. de cet ouv. *p.* 76. ſes effets. 81.
Mill (*David*), mort de cet Auteur & idée de ſes ouv. *p.* 511.
Moines (traits ſinguliers de l'obéiſſance des). *p.* 61-62.
Morale Chrétienne, quelles doivent être ſes qualités. *p.* 369.
Moutons, Papillons trouvés dans leur foye *p.* 269. Utilité des Moutons. 271.

N.

Nobleſſe commerçante (*La*), Extr. de cet ouv. *p.* 290. Avantages qui en reviendroient à l'Etat. 298. & *ſuiv.* Sans bleſſer l'honneur de la Nobleſſe. 301. Réfléxions ſur ce point. 304. Sur les priviléges de la Nobleſſe *ibid.*
Nobleſſe Militaire. par Mr. le Chevalier d'Arc. Extr. de cet ouv. *p.* 483.

O.

Obligation morale, ſa nature. *p.* 92. ſur quoi fondée. *ibid.* & *ſuiv.*
Obſervations d'Hiſtoire naturelle &c. Extr. de cet ouv. *p.* 75.
Obſervations Académiques par Mr. B. S. *Albinus.* Extr. de cet Ouv. 354.
Ordres Monaſtiques &c. Extrait de cet ouv. *p.* 48. 76. Extrait. 309.

TABLE

P.

Papillons trouvés dans le foye des Moutons *p.* 269.
Paraphraſe ſur l'Epitre aux Hébreux. jugem. ſur cet Ouv. ann. *p.* 501.
Patin (*Guy*), hiſtoire abregée de ſa vie. p. 38. & *ſuiv.*
Penſées ſur la mode régnante de mourir avec grandeur d'ame. Extr. de cet ouv. *p.* 207.
Pencer, ce qu'en dit Mr. *Eloy. p.* 41.
Philippe II. le départ de ſa flotte retardé par un Banquier de Londres p. 303. en note.
Philoſophie morale (*Elémens de*) Extr. de cet Ouv. *p.* 83.
Phyſiologie (*Eſſais de*). Jugement ſur cet ouv. ann. *p.* 244.
Piété chrétienne combien utile à un Souverain. *p.* 382.
Piquet, quand inventé *p.* 426. Explication de ce jeu *ibid.* & *ſuiv.*
Plaiſir (Diſſertation ſur le). *p.* 372. & *ſuiv.* Uſage que la raiſon en preſcrit 375 & *ſuiv.*
Plantes Americaines &c. Extr. de cet Ouv. *p.* 107.
Plumier (*Charles*). Hiſtoire abrégée de ſa vie *p.* 108.
Poiſſon d'Amerique qui produit ſur ceux qui le touchent les mêmes effets que la *Torpille p.* 25.
Prévôt (Mr. l'Abbé). Extr. d'une Nouv. Edition de ſon *Hiſtoire générale des voyages p.* 385.
Propriété, (Diſſertation ſur la) *p.* 441-442.
Pſeaumes de David (Extr. d'un nouvelle verſion des). 467.

R.

Religion (*les quatre points fondamentaux de la*), jugement ſur cet Ouv. ann. *p.* 500.
Religion Chrétienne (*Traité de la Verité de la*). Extrait de cet Ouv. *p.* 154. Sur quoi fondée 158. & *ſuiv.*
Rétine (obſervation ſur la). *p.* 364.
Réveries du Comte de Saxe, idée de cet Ouv. ann. *p.* 519.
Rouſſeau (J. J.), Extrait de ſon *Diſcours ſur l'o-*
rig.

rigine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes. p. 173. Ce qu'il penſe de l'homme dans ſon état primitif. 176. *& ſuiv.* Dans l'état de Société. 180. *& ſuiv.* Premier pas vers l'inégalité 186. Seconde raiſon de cette inégalité. 191. *& ſuiv.* Ses progrès. 202. *& ſuiv.*

Roſaire ce que c'eſt, & les indulgences que les Papes y ont attachées, *p.* 53.

S.

Saint-Foix (*de*) Extr. de ſes *Eſſais hiſtoriques ſur Paris. p.* 418.

Serment (Diſſertation) ſur le) *p.* 446.

Sherlock. Jugement ſur le III. Vol. de ſes Sermons ann. *p.* 241.

Société de Jeſus, ſes grandeurs *p.* 310. Son origine. 311. Graces ſingulières du Ciel. 313. Sa miſſion. 314. Ses traverſes. 315. *& ſuiv.* Son expulſion & ſon rétabliſſement. 318. *& ſuiv.* Avis particuliers de cette Societé 322. *& ſuiv.* Apoſtrophe à la Societé 327. 328.

Souverain (le) de qui tient ſon pouvoir. *p.* 379. Devoirs du Souverain. 381. Ses droits. 464. *& ſuiv.*

Syſtéme de Philoſophie morale de Mr. F. Hutcheſon Extr. de cet Ouv. *p.* 433.

T.

Thaulère (*Jean*), trait touchant ce prédicateur. *p.* 54.

Théatins (Régle des). *p.* 64-65.

Théologie Allemande de Mr. Stapfer, III. *Tome*, ann. *p.* 261.

Townshend (Mylord) fondateur d'un prix annuel dans l'Univerſité de Cambridge. *p.* 498.

Traité de la Palpitation du Cœur &c. par Mr. *C. E. de Lille.* Extr. de cet Ouv. p. 135. Définition de cette maladie. 137. Conſidérée en elle même. 139. Ses cauſes. 140. *& ſuiv.* Traits d'hiſtoire à ce ſujet. 143-146-147-149.

. . . . de la Vérité de la Religion Chrétienne par *J. Vernet.* Extr. de cet Ouv. *p.* 154.